Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 2 juin 1965 / saints Marcellin et Pierre / 81e année, No 126 / 4 cahiers / 84 pages / La météo : ensoleillé, plus chaud / minimum 50 / maximum 70

**Port de Montréal : il faudrait plus d'eau en été et moins en hiver • En page 3**

# Une grève des autobus menace la ville de Montréal et la province

par André Béliveau

La ville de Montréal et une bonne partie du Québec sont présentement menacées d'une grève du transport par autobus à cause de deux conflits syndicaux.

Si cette menace se concrétisait, tous les autobus de la Commission de transport de Montréal (CTM) et de la Compagnie de transport Provincial seraient retirés de la circulation au cours de la semaine prochaine. Des millions de Québécois, entre Hull et la ville de Québec, et plus particulièrement à Montréal, devraient se rabattre sur d'autres moyens de locomotion pour vaquer à leurs affaires quotidiennes.

Ces deux querelles syndicales mettent aux prises d'une part la CTM et ses 4,000 employés et, d'autre part, la Compagnie de transport provincial et 830 de ses employés syndiqués.

**Débrayage possible le 8 juin à la CTM...**

A la CTM, les négociations ont échoué sur à peu près tous les points majeurs du contrat de travail. La conciliation, qui avait été demandée au début d'avril, n'a pas apporté les résultats escomptés, et les dernières offres pécuniaires de la Commission ont été unanimement rejetées hier et avant-hier par les 2,800 chauffeurs et les 1,100 préposés à l'entretien. Les dirigeants du syndicat s'attendent à une réaction identique de la part de la centaine de caissiers qui doivent se réunir ce soir.

**Référendum vendredi prochain, 4 juin**

Au cours des assemblées d'hier et de lundi, la grande majorité des employés de la CTM ont donc décidé de fixer à vendredi prochain, 4 juin, la tenue d'un référendum ou chacune des trois sections sera invitée à déterminer si les offres de la Commission sont acceptables et, sinon, si on doit avoir recours à la grève.

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a été informé du désir de ces deux groupes d'employés du transport en commun de faire la grève, à la CTM, le 8 juin, et à la CTP, le 10 juin. En vertu du Code du travail, les syndicats qui représentent des employés de services publics, doivent informer le ministre du Travail au moins huit jours avant de déclencher un arrêt de travail.

**Débrayage le 12 à CTP**

D'autre part, ce matin et ce soir, les 830 employés de la Compagnie de transport Provincial prennent connaissance à leur tour des propositions de la partie patronale et peuvent

Voir GREVE en page 2

**MARINA SE REMARIE**

*Marina Oswald, la jeune épouse d'origine soviétique du présumé assassin du président Kennedy, s'est remariée hier à Fate, au Texas, avec un voisin, Kenneth Jess Porter. Son premier mari, Lee Harvey Oswald, avait été abattu par Jack Ruby, dans les cellules mêmes de la police de Dallas, moins de 48 heures après l'assassinat du président Kennedy dont la responsabilité lui a été imputée par la Commission Warren.* *(Voir en page 25)*

## Entente de principe à Canadair

Il semble bien que la grève qui paralyse les opérations de la compagnie Canadair depuis le 12 avril dernier prenne fin cette semaine et que le retour au travail s'effectuera dès lundi. C'est ce qui ressort d'une séance de négociations qui a eu lieu hier matin entre les représentants de la compagnie et de l'Association internationale des machinistes, local 712, en présence du sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper.

**Tous les points en litige**

Les parties en sont venues à une entente de principe sur tous les points en litige lors du début du conflit. Il s'agit des salaires, de la durée de la nouvelle convention collective, du plan d'assurance-groupe, du plan de retraite, des vacances, de la sécurité syndicale, du comité des griefs, des clauses administratives et des conditions de retour au travail.

L'entente sera soumise aux employés jeudi soir et s'ils l'acceptent, le nouveau contrat sera signé vendredi et le travail reprendra lundi matin.

**Le président a bon espoir**

Rejoint au téléphone, l'agent d'affaires de l'Association, M. Charles Phillips, nous a déclaré qu'il avait bon espoir que les syndiqués accepteront le projet. "Je crois que ce que nous leur présenterons est très satisfaisant et qu'il n'y a pas d'obstacle majeur. Nous n'aurons pas l'unanimité, bien sûr, et c'est peut-être mieux ainsi."

**Les détails ne sont pas dévoilés**

Lorsque nous lui avons demandé de comparer les clauses de l'entente avec les réclamations originales du syndicat, M. Phillips a simplement répondu : "C'est moins". Et il n'a pas voulu préciser, les parties s'étant entendues pour ne pas dévoiler les détails avant jeudi soir.

Et en guise de conclusion, il a ajouté : "Nous avons eu de vraies négociations et ça a marché". Il n'a pas voulu dire ce qu'il entend par "vraies négociations".

Exclusif à LA PRESSE

**Claude Poisson est libéré**

Le jeune Claude Poisson, âgé de 20 ans, a été accueilli par ses avocats hier après-midi, peu après que le jury l'eut trouvé non coupable du meurtre du frère Oscar Lalonde, portier au collège de Matane. On le voit ici en compagnie de Mes Charles Borromée Quimper, Paul Picard et René Letarte. La scène se déroulait au Palais de Justice de Rimouski. On trouvera d'autres informations sur le dénouement de ce procès en page 2.

## Les USA doubleront leur arsenal nucléaire en Europe

*On veut faire échec à l'accroissement de la puissance nucléaire soviétique ; les USA proposent également la formation d'un comité de cinq pays pour faciliter la consultation sur la stratégie*

PARIS (PA,UPI) — Les Etats-Unis vont grossir leur arsenal nucléaire en Europe afin de contre-balancer l'expansion de la force nucléaire soviétique, a-t-on appris de sources américaines aujourd'hui. Et avant son départ pour Washington, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, a précisé que d'ici un an les stocks nucléaires américains en Europe seront deux fois plus considérables qu'ils ne l'étaient en 1961.

D'après les renseignements obtenus par les autorités américaines et communiqués à leurs alliés de l'alliance atlantique, les Soviétiques ont accru leurs armements de façon substantielle, mais on n'a pu en savoir davantage. Les ministres de l'OTAN ne peuvent s'expliquer cet accroissement de la force nucléaire soviétique, étant donné que depuis quelque temps on considérait que on diminuait le danger d'une aventure russe du côté de l'Europe.

"Nous expédions maintenant (des ogives nucléaires) en quantités telles que d'ici 12 mois notre arsenal dépassera de 100 pour cent ce qu'il était en 1961", a déclaré M. McNamara aux journalistes à l'issue de la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN.

En décembre 1961, a-t-il ajouté, il y avait des "milliers" d'ogives nucléaires en territoire européen.

Rejetant comme absurdes les rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis songeraient à retirer leur arsenal nucléaire de l'Europe occidentale, le chef du Pentagone a affirmé que les stocks ont augmenté régulièrement depuis quatre ans. Et depuis janvier, le nombre des armes nucléaires en Europe a augmenté de 10 pour cent, a-t-il précisé.

Le secrétaire à la Défense a ajouté que ces stocks comprennent les ogives destinées aux forces américaines et celles qui doivent servir aux forces alliées en cas de guerre. Toutes ces armes sont actuellement sous la garde de troupes américaines, comme le veut la loi américaine.

**Un comité consultatif**

D'autre part, les ministres de l'alliance ont accepté d'étudier une proposition américaine visant à donner aux autres pays de l'OTAN voix au chapitre dans la stratégie nucléaire, même en ce qui a trait à l'usage de l'arsenal stratégique américain. Ces consultations se feraient par un comité de qua-

Voir LES USA en page 2

## Uranium : Sharp fera une déclaration

OTTAWA. (DNC) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a refusé hier de confirmer ou de nier la rumeur voulant que le Canada impose aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne des contrôles sur l'utilisation que font ces deux pays de l'uranium que leur vend le Canada.

Répondant à une question de M. Gordon Churchill à ce sujet, M. Sharp a cependant annoncé qu'il allait faire d'ici quelques jours seulement une déclaration sur le sujet.

Il est question depuis quelque temps que pour satisfaire la France qui se plaint de la discrimination que le Canada exerce contre elle, notre pays établisse une politique de vente de l'uranium qui serait la même pour tout le monde et qui obligerait même la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à se plier aux contrôles que le Canada exige de tous les pays à qui il vend de l'uranium.

Téléphoto PA

**Calmes, résolus, fin prêts**

Les cosmonautes américains James McDivitt (à gauche) et Edward White attendent calmement que l'heure de la grande aventure arrive. Demain matin, à 10 h. une fusée "Titan" lancera leur navire spatial "Gemini" dans le cosmos pour un vol de quatre jours. Durant la seconde orbite, White sortira de la cabine et "marchera" vers un autre satellite, en l'occurence, le deuxième étage de la fusée "Titan".

## Les protestants veulent rétablir leur situation privilégiée aux dépens de la CECM – Marc Jarry

par Gilles Gariépy

Pendant presque cent ans, les catholiques ont été défavorisés par le système de taxation scolaire sur l'île de Montréal, au profit des protestants, et ce que demande le Protestant School Board dans le bill qu'il présentera à la législature du Québec, jeudi, c'est d'abolir la semi-égalité établie l'an dernier pour rétablir la situation privilégiée des écoles protestantes.

Voilà les grandes lignes de la déclaration qu'a faite hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Marc Jarry. Par la même occasion, Me Jarry a communiqué aux journalistes la teneur d'une longue lettre qu'il adressait au président du Protestant School Board of Greater Montreal.

On sait que les deux principaux organismes scolaires de Montréal s'affronteront jeudi devant le Comité des bills privés, à Québec. La CECM et le PSBGM soumettent deux projets de loi qui sont totalement contradictoires. Le litige porte sur le partage des revenus des taxes foncières aux fins scolaires dans l'île de Montréal.

**Les catholiques défavorisés**

Me Jarry, tant dans sa lettre à M. John Rowat, président du PSBGM, que dans la réclamation d'hier, a brossé un historique du partage des revenus entre les commissions scolaires montréalaises depuis 1846, date de la fondation des deux organismes scolaires. Cet historique, a dit le président de la commission catholique, "prouve que la presque totalité des modifications apportées au régime du début (celui de 1846) ont été faites au seul avantage de la commission protestante." (On trouvera l'historique en question en page 15).

Pressé de questions par les journalistes, Me Jarry a avoué qu'il était incapable de s'expliquer le fait que, depuis 1869, année où le système des listes séparées (catholique, protestante, neutre) a été établi à la demande des protestants, les catholiques se soient fait passer autant de "sapins".

Il a mis sur le compte de la "générosité du gouvernement québecois envers la minorité protestante" et du "manque de vigilance des administrateurs scolaires et des contribuables catholiques" le fait que les écoles catholiques de Montréal, sept fois en un siècle, aient été mises, par des lois, dans une situation d'infériorité par rapport aux écoles protestantes.

**Egalisation presque atteinte**

L'égalisation des revenus des commissions scolaires montréalaises est venue près d'être réalisée l'an dernier, a rappelé le président, lorsque la législature a adopté le principe de la

Voir JARRY en page 2

## Metro : Montréal pourra conclure des accords avec d'autres villes

QUEBEC (R.M.) — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a terminé, ce matin, l'étude du bill de Montréal et du bill de la Commission de transport de Montréal, étude commencée jeudi de la semaine dernière.

M. Jean Lesage, le premier ministre, en tête, le comité a décidé que tout accord prévoyant une contribution financière de la part d'une municipalité de la banlieue de la métropole où s'étendra éventulelement le métro pourra être conclu au moyen d'un règlement adopté par le conseil de Concordia et de la municipalité intéressée.

Selon la décision prise ce matin, ce règlement ne requiert que l'approbation du ministre des affaires municipales et de la Commission municipale de Québec.

D'autre part, le comité des bills privés de la Chambre basse a été notamment saisi d'un projet d'amendement soumis dans le but de permettre à la Commission de transport de Montréal d'acquérir, avec la permission du comité exécutif, de gré à gré ou par expropriation, tout ou partie des biens meubles de la compagnie Autobus inter-cité limitée, ses successeurs et ayants droit, et de toute entreprise de transport local par autobus exploitée dans l'île de Montréal, pour étendre son service dans les municipalités desservies par cette société (Autobus inter-cité limitée) ou dans toute autre municipalité de l'île.

Des avocats étaient là pour protéger les intérêts de Chambly transport. A la suggestion de M. Lesage, des avocats se réunissent cet après-midi afin de discuter du problème de Chambly transport, une société qui se trouve dans le comté de Chambly représenté à l'Assemblée législative par M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales.

## Sidbec : les ministres auraient fait l'unanimité

par Michel Lapalme

QUEBEC. — Pendant que le premier ministre, M. Jean Lesage, se refuse à tout commentaire sur la nationalisation éventuelle de Sidbec, tout ce que de rares membres de son cabinet veulent bien laisser filtrer, c'est que tout le monde a fini par s'accorder.

"Ah ! ça, l'accord, il est général", a souligné avec une vigueur particulière un des membres du cabinet.

Mais quel accord ?

Personne ne consent à le dire.

A sa sortie de la séance du cabinet, hier midi, M. Lesage a brièvement dit aux journalistes : "Je n'ai rien à vous dire de plus que ce que je vous ai dit hier."

La veille, M. Lesage avait dit qu'il n'avait aucun commentaire à faire.

"Ferez-vous une déclaration à l'Assemblée législative ? lui demanda un journaliste.

"Je leur dirai la même chose qu'à vous", répondit M. Lesage, et il tint parole.

Voir SIDBEC en page 2

## Nouveau projet d'aide aux régions sous-développées

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral annoncera bientôt la mise au point d'un nouveau programme de développement des régions sous-développées du pays.

C'est ce qui se dégage de la conférence qu'un groupe de hauts fonctionnaires de toutes les provinces et du gouvernement fédéral ont tenue au début de la semaine à Ottawa.

Les hauts fonctionnaires ont mis au point un nouveau programme qui devrait obtenir l'approbation du cabinet ces jours-ci et dont les principaux points seront vraisemblablement connus d'ici peu.

C'est d'ailleurs sur ce programme des régions désignées qu'a porté presque toute la conférence.

Cinq hauts fonctionnaires du Québec y assistaient soit MM. Claude Morin et Jean Deschamps, respectivement sous-ministres au ministère des Relations Fédérales-Provinciales et à celui de l'Industrie et du Commerce, et M. Jean-Baptiste Bergevin, responsable de la loi

Voir REGIONS en page 2

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 68 à 79
Bandes dessinées / 80, 81
Courrier de Pauline / 26
Décès, Naissances, etc. / 80
Editorial / 4
Education / 14
Finance / 56 et 57
Horoscope / 42
Immeuble / 66, 67
Loisirs et récréation / 34
Mach / 21
Mots croisés / 71
Radio et Télévision / 60
Sciences / 29 à 31
Session fédérale / 43,59,61 à 63
Session provinciale / 43, 62
Spectacles et Concerts / 12 et 13
Sports / 44 à 55
Sur les quais / 38, 39
Tribunaux / 16 à 19
Vie féminine / 23 à 28
Vie mondaine / 25
Vie religieuse / 20 et 21
Vie syndicale / 40 et 41
Votre médecin / 33

# Après deux heures de délibérations, le jury acquitte Poisson du meurtre du frère Lalonde

par Jacques Guay

RIMOUSKI. — Claude Poisson a été acquitté, hier après-midi, de l'accusation de meurtre qualifié qui pesait sur lui. Douze jurés, dont six étaient des cultivateurs de la région, l'ont trouvé "non coupable" de l'assassinat du frère Oscar Lalonde survenu au collège de Matane, durant la nuit du 19 au 20 avril 1964.

Les jurés ont rendu leur verdict à 2 h. 30 hier après-midi, une demi-heure après l'heure fixée pour la reprise de l'audience. Le matin, le juge Georges Pelletier avait prononcé ce qu'on appelle "sa charge". Dans son appréciation des différents témoignages, appréciation personnelle qui ne lie pas les jurés, il avait surtout retenu ceux qui rapportaient des déclarations ou confessions de l'accusé et qui pouvaient peut-être constituer une preuve directe, suffisante pour déterminer la culpabilité.

"Demandez-vous, avait-il suggéré aux douze citoyens qui sont maîtres des faits dans un procès pour meurtre, s'il n'y a pas un élément que l'on retrouve dans toutes ces déclarations : "C'est moi qui ai tué le frère Lalonde". Et il avait ajouté : "Si la preuve directe vous satisfait vous pouvez le déclarer coupable de meurtre".

**L'acquittement comme verdict possible**

Le président du tribunal avait également expliqué aux jurés que s'ils trouvaient Claude Poisson responsable de la mort du frère Lalonde sans cependant trouver suffisante la preuve de la couronne concernant la tentative de vol, ils ne pouvaient plus rendre un verdict de meurtre qualifié. "Vous pourrez alors, a-t-il dit, rendre un verdict de meurtre simple ou d'homicide involontaire." Il avait aussi mentionné l'acquittement comme verdict possible.

**Le respect humain de côté**

Ses dernières remarques avaient été : "Mettez le respect humain de côté et demandez à l'Esprit Saint les lumières nécessaires." Il était 12 h. 30, le juge parlait depuis près de deux heures. Il a alors suspendu l'audience à 2 h.

A la reprise, la salle était remplie à craquer, tout comme la veille lors des plaidoyers des avocats. Au premier rang, sur des chaises qui avaient occupé la partie de la pièce réservée aux avocats et aux journalistes, on remarquait la présence de professeurs du collège de Matane qui avaient tous témoigné pour la poursuite.

A 2 h. 25, le juge Georges Pelletier, dans un silence où perçaient la nervosité et l'émotion, a demandé au public de "ne faire aucune manifestation" à l'annonce de la décision du jury.

A l'entrée de ses "pairs", Claude Poisson s'est mis au garde-à-vous, pâle et impassible. L'inspecteur chef, J.-Alphonse Matte, Me Jean Bienvenue, substitut du procureur général, Me Alphonse Beaulieu, son conseiller, les trois avocats de la défense, Mes René Letarte, Charles-Borromée Quimper et Paul Picard, tous gens qui, depuis le début du procès, ont travaillé presque jour et nuit, étaient, eux aussi, pâles et impassibles.

Le juge a demandé aux jurés s'ils avaient réussi à s'entendre sur un verdict. Leur président, M. Raymond Morissette, cheminot, s'est levé et il a dit, tout simplement, ces deux mots : "Non coupable".

Il est impossible de décrire l'instant qui a suivi, aucune bousculade, aucun éclat, des sourires, quelques figures où on pouvait lire de la déception et des avocats de la défense, Me René Letarte plus particulièrement, qui pleuraient de joie.

Et une quinzaine de minutes plus tard, dans le hall d'entrée du palais de justice, un Claude Poisson, souriant, "coke" aux lèvres, encerclé par ceux qui furent des spectateurs assidus de "son procès", jeunes gens, filles et garçons, mères de famille et quelques hommes d'âge mûr. Poisson serra la main à quelques-uns des jurés qui passaient, souriant eux aussi, leurs valises sous le bras, quittant enfin un univers où ils étaient enfermés, coupés du monde, depuis plus de trois semaines.

## L'enquête de Dupuis est reportée au 22

La reprise de l'enquête de M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean-Napierville aux Communes, qui doit répondre à trois chefs d'accusation relatifs à l'obtention d'un permis de piste de courses à St-Luc, dans son comté, a été reporté au 22 juin.

Remise au 20 mai après la séance du 29 avril, et ensuite au 2 juin, elle a été encore reportée après entente avec le juge André Régnier et les procureurs de la couronne et de la défense, parce que Me Jean Bienvenue représentait le ministère public au procès pour meurtre du jeune Poisson qui s'est terminé hier à Rimouski.

A la suite de l'enquête le juge Régnier décidera, à la lumière des témoignages entendus et des plaidoiries écrites des procureurs, s'il y a ou non matière à procès.

Si oui, on peut s'attendre que M. Yvon Dupuis présente une défense au stade de l'examen volontaire, comme il l'avait laissé entendre au début de l'enquête, en février dernier. M. Dupuis est défendu par Me Raymond Daoust et la Couronne est représentée par M. Bienvenue.

## La météo

Minimum : 45

Maximum : 65

MINIMUM CETTE NUIT : 50

Maximum demain : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa :** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui ; ensoleillé et un peu plus chaud demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 50 et 70 ; Ottawa, 45 et 70.

**Laurentides et Estrie :** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux, averses éparses après-midi ; demain, ensoleillé, plus chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 45 et 85 ; Sherbrooke, 40 et 65.

**Régions du Saint-Maurice, de Québec et du lac Saint-Jean :** Nuageux sauf éclaircies, averses aujourd'hui ; demain, ensoleillé et frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Chicoutimi, 35 et 55 ; Québec, 40 et 60.

**Pontiac-Témiscamingue et Abitibi :** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui ; ensoleillé et moins frais demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 40 et 65 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 35 et 60.

**Régions de Rimouski, de Gaspé, de Baie-Comeau et de Sept-Iles :** Nuageux sauf éclaircies, averses aujourd'hui ; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux, frais. Brises légères aujourd'hui ; demain, vents du nord de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Baie Comeau et Sept-Iles, 35 et 55 ; Mont-Joli et Gaspé, 35 et 50.

**Grandes villes en URSS**

L'URSS compte 29 villes dont la population dépasse 500,000 âmes, dont huit en ont plus d'un million.

# Lussier est libéré sous caution

RIMOUSKI (par J. G.) — Pierre Lussier, accusé du meurtre du frère Oscar Lalonde, a été libéré sous cautionnement, hier, à la suite de l'acquittement de Claude Poisson.

Son procès a été remis à la prochaine session des Assises criminelles de Rimouski, en mars 1966, ou "à tout autre lieu ou date" que pourra fixer le lieutenant-gouverneur, c'est-à-dire le conseil des ministres.

Après la libération de Claude Poisson il y a eu une suspension de quelques minutes et lorsque, de nouveau, le juge a regagné son fauteuil, Me Letarte a demandé, vu les circonstances, que Pierre Lussier soit libéré sous cautionnement en attendant son procès.

Le juge a fait remarquer qu'il était très exceptionnel qu'un accusé de meurtre qualifié soit ainsi mis en liberté mais il a ajouté que le cas présent était justement l'un de ceux que prévoyait le code. Il a demandé à Me Jean Bienvenue s'il avait quelque commentaire à faire.

Le substitut du procureur général a répondu : "La Couronne n'a rien à dire." Et le juge Georges Pelletier a accordé un cautionnement en argent de $1,000 ou de $3,000 sur immeuble.

Pierre Lussier a retrouvé sa liberté en fin de soirée hier. Il était en prison depuis novembre dernier.

Le dernier des trois étudiants du collège de Matane qui avaient été accusés du meurtre du frère Oscar Lalonde, Gratien Allaire, a vu cette accusation contre lui disparaître dès son "instruction" (enquête préliminaire), il est présentement accusé d'avoir conspiré et d'avoir tenté de voler à la comptabilité du collège le ou vers le 20 avril 1964.

Il est également accusé de parjure à la suite de son témoignage au procès de Claude Poisson. Il avait alors nié le contenu d'une déclaration faite aux policiers lors d'un interrogatoire subie le 11 mai 1964.

# Wilson n'est pas prêt à sacrifier le Commonwealth pour le Marché commun

LONDRES (PC) — Le premier ministre britannique Harold Wilson a déclaré aujourd'hui qu'il favorisait le projet de création d'une Assemblée parlementaire et d'une Cour d'Appel pour le Commonwealth, mais il a demandé à l'opposition de ne pas chercher à contraindre la Grande-Bretagne à joindre le Marché commun en sacrifiant le commerce du Commonwealth.

Si l'Angleterre s'associait au groupe des Six, il lui faudrait imposer un tarif d'"environ 80 pour cent sur chaque tonne de blé importée du Canada ou de l'Australie", a notamment précisé M. Wilson.

Un pareil tarif — lequel, incidemment, est exigé d'après les règlements du Marché commun — aggraverait encore davantage le déséquilibre de la balance britannique des comptes, augmenterait le coût de la vie en Angleterre, de même que les salaires et les frais d'exportation, et ce, à tel point, que les avantages de joindre le Marché commun s'en trouveraient annihilés.

Le gouvernement travailliste n'est pas prêt à sacrifier le commerce du Commonwealth comme prix de son intégration au Marché commun, a enfin déclaré M. Wilson aux Communes hier soir.

Quand les premiers ministres du Commonwealth se réuniront à Londres du 17 au 25 juin prochains, M. Wilson va leur demander de donner une nouvelle impulsion au commerce à l'intérieur du Commonwealth. Il n'a pas précisé qu'elles initiatives il avait en vue, mais il s'est dit confiant que quelque chose de constructif en sortirait.

Plus tôt, M. Wilson avait déclaré qu'il proposera la création d'une Assemblée parlementaire du Commonwealth, organisée de telle sorte qu'elle ouvre la voie à une force unifiée du Commonwealth. Le gouvernement projette de collaborer étroitement avec l'Association parlementaire du Commonwealth afin de préparer cette importante réunion.

Au sujet d'une Cour d'Appel du Commonwealth, suggérée par une large fraction des conservateurs, Wilson a précisé qu'il appuyait, en principe, la proposition. Telle Cour serait d'une grande aide pour régler les problèmes épineux au sein des pays du Commonwealth et pour assurer un développement harmonieux de la jurisprudence dans tout le Commonwealth. Le gouvernement britannique serait prêt à participer à sa création si les autres premiers ministres en acceptent le principe.

# Le feu ravage une buanderie de Lachine

Un violent incendie a complètement ravagé, hier après-midi, les ateliers d'une entreprise de nettoyage de Lachine, causant des dégâts de plus de $200,000.

Les flammes ont pris naissance, vers 4 h. 20, dans le sous-sol de la compagnie De Luxe Cleaners & Shirt Launderers Ltd., au 117, 6e Avenue, près de l'intersection de la rue St-Louis.

Les flammes se sont propagées à la vitesse de l'éclair, gagnant rapidement les ateliers du rez-de-chaussée.

Devant l'ampleur du sinistre, le chef Carlo Yannuzzi, du Service des incendies de Lachine, a immédiatement sonné une deuxième alerte, ce qui a amené sur les lieux une cinquantaine de pompiers.

L'incendie a été découvert par un employé qui travaillait dans la cave à nettoyer le grillage sur lequel se déposent les déchets provenant du nettoyage des vêtements.

Selon les pompiers, les flammes auraient pris naissance dans ces déchets.

Les 24 personnes qui travaillaient dans les ateliers ont rapidement évacué les lieux et personne n'a été blessé. Cependant, tous ces employés se trouvent acculés à un chômage forcé par suite de ce sinistre.

Incommodés par la fumée noirâtre qui se dégageait du brasier, une dizaine de pompiers ont été partiellement asphyxiés. Tous ont cependant pu être traités sur les lieux.

Une manufacture de fils de nylon, installé au deuxième étage de l'immeuble depuis seulement une semaine, a également subi des dommages. Seulement trois employés travaillaient à cette entreprise.

Par mesure de sécurité, tous les immeubles voisins ont été évacué. On craignait en effet que des réservoirs de 2,000 gallons, contenant de l'essence et du varsol, ne fassent explosion. Ils ont été arrosés continuellement afin de les empêcher de s'échauffer.

Les flammes ont toutefois épargné la voûte de la cave dans laquelle était entrepose 500 manteaux de fourrures.

Les pompiers ont maîtrisé les flammes vers 6 h. hier soir et elles ont été complètement enrayées une heure plus tard.

Les dégâts ont été limités à l'immeuble incendié. Seule la fumée a causé de légers dommages aux établissements contigus.

**Trois alertes à Québec**

QUEBEC. (PC) — D'autre part, tôt hier matin, un incendie de trois alertes a fait de lourds dégâts dans un édifice de trois étages dans la basse ville de Québec, forçant les locataires de deux logements à s'enfuir en vêtements de nuits.

L'immeuble abritait trois établissements commerciaux et deux logis. On comptait douze enfants parmi les résidents des deux logements incendiés.

La cause de l'incendie n'a pas été déterminée. Les flammes avaient pris naissance dans des hangars à l'arrière de l'immeuble.

# Les Noirs vont s'installer dans les rues de Selma

SELMA. (PA, UPI, AFP) — Les leaders noirs ont lancé une campagne de manifestations hier à Selma où 132 partisans des droits civiques ont été arrêtés en fin de semaine. Plusieurs manifestants ont également été incarcérés à la suite des batailles qui ont éclaté à Bogalusa, des manifestations à Crawfordville, du ralliement du Klu Klux Klan à Lebanon et de la marche de Natchez.

Le pasteur Martin Luther King a déclaré que les manifestations dans les rues se multiplieraient et qu'il entreprendrait une vaste campagne de désségrégation scolaire.

Un autre leader noir, le rév. L. L. Anderson, de Selma, a affirmé, de son côté : "Nous allons envahir les rues. Nous allons coucher, manger, prier dans les rues. Et c'est dans les rues de Selma où vivent les commerçants que nous nous installerons".

A Leland, Missouri, près de 100 travailleurs sur les fermes ont quitté leur travail lundi en réclamant une hausse de salaire. Ils font tous partie d'un nouveau syndicat qui réclame l'égalité des droits civiques. Un porte-parole du groupe a rapporté que les familles des grévistes ont été forcées d'évacuer leurs logis, ayant été privées de gaz et d'électricité.

Dans la nuit de lundi à mardi, cinq "musulmans noirs" ont été arrêtés à Harlem, le ghetto noir de New York, au cours d'une violente bagarre avec la police. Une centaine de jeunes Noirs dirigés, semble-t-il, par ces cinq hommes avaient causé une série d'incidents dans les heures précédant la bagarre.

## LES USA

SUITE DE LA PAGE 1

tre ou cinq ministres de la Défense.

Le comité pourrait être formé des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne occidentale et d'un des plus petits pays de l'alliance.

Même si cette proposition ne répond pas totalement au désir exprimé par le président de Gaulle d'établir un directorat américano-anglo-français pour l'OTAN, le ministre français de la Défense, M. Pierre Messmer, a déclaré que son pays examinerait attentivement le projet américain.

*Soyez assidus à la prière ; qu'elle vous tienne vigilants, dans l'action de grâce.*
*(Col 4, 2)*

## JARRY

SUITE DE LA PAGE 1

péréquation entre catholiques et protestants, mais le principe n'avait été appliqué qu'à demi, afin d'éviter au Protestant School Board une perte de revenus trop considérable. L'exception consentie au PSBGM ne devait durer qu'un an, selon l'accord convenu à la dernière heure entre la CECM, le PSBGM et le gouvernement.

Me Jarry a expliqué que le bill présenté par la CECM visait essentiellement à assurer pour chaque élève montréalais, qu'il soit inscrit à une commission catholique ou protestante, une même part du revenu des taxes scolaires dans l'île, perçues à la fois chez les contribuables catholiques, protestants et neutres.

La CECM demande donc cette année que le principe soit appliqué intégralement, alors que le PSBGM, d'autre part, loin de demander simplement que l'exception consentie en sa faveur soit maintenue, propose qu'on revienne sur le principe de l'égalisation entre catholiques et protestants, de façon qu'on ne tienne plus compte, dans le partage de la taxe des neutres, de l'inégalité de revenus des commissions catholiques et protestantes, et qu'on la partage seulement en fonction du nombre d'élèves.

L'organisme protestant demande en outre que tous les contribuables non "spécifiquement catholiques" (les orthodoxes ou les agnostiques, par exemple) soient désormais considérés comme protestants aux fins de la taxation et contribuent à la taxe protestante plutôt qu'à la taxe neutre, taxe dont les produits sont partagés entre les commissions catholiques et protestantes.

"A toutes fins utiles, a déclaré Me Jarry, les protestants demandent que cesse la péréquation. A Québec, nous tenterons de faire la preuve que la simple équité exige que le principe adopté l'an dernier soit non seulement maintenu mais aussi appliqué intégralement."

Me Jarry a terminé sa déclaration en rappelant que la CECM croit qu'un régime juste a été établi l'an dernier à Montréal. "Si nous avons brisé une tradition", a-t-il lancé dans une allusion directe à un argument favori des protestants ; le respect de la tradition, "c'est une tradition en vertu de laquelle le partage des taxes foncières n'était pas fait sur une base équitable. Notre projet de loi a pour but de conserver un nouveau régime de justice et nous comptons bien le faire adopter."

## SIDBEC

SUITE DE LA PAGE 1

Presque tous les ministres se rebiffent, aucun ne veut faire de déclaration, la plupart d'entre eux sourient dès qu'un journaliste se présente à eux et, s'il leur est loisible de le faire, annulent l'effet de la conversation en se contentant de faire des mots d'esprit 'off the record".

**Les spéculations**

Ceci n'empêche pas les spéculations d'aller bon train. D'aucuns pensent que la nationalisation est chose décidée. Un fonctionnaire a laissé entendre que dans une dizaine de jours, à quoi s'en tenir ? on le saurait. Les observateurs — c'est-à-dire les journalistes — notent simplement que pour l'instant il n'y a aucune démission dans l'air.

Chose certaine, des décisions graves ont été prises. "Il n'est pas dans l'intérêt public de les dévoiler immédiatement", a très sobrement déclaré M. Lesage aux journalistes hier midi.

**La note du COE**

Le Conseil d'orientation économique a remis une note au cabinet sur le sujet. M. Lesage, qui a appelé cela "un simple bout de papier", persiste à dire que ce n'est pas un rapport formel.

M. Lesage n'a jamais voulu dire ce qu'il y avait sur cette note. Tout ce qu'on en connait, c'est ce que "Le Devoir" en a écrit vendredi dernier en décelant la charge d'un groupe de ministres en faveur de la nationalisation de la "société mixte" chargée de mettre sur pied une sidérurgie : le C.O.E. faisait connaître le voeu unanime de ses membres de voir Sidbec nationalisée.

C'est depuis que cette note est parvenue au conseil des ministres que la discussion s'y est animée, emplissant largement les cadres de la séance de mercredi dernier, se prolongeant lundi après-midi pour se terminer, s'il faut en croire la rumeur, vers 11 h. lundi soir.

La réunion se prolongea néanmoins deux heures de plus, pour aborder d'autres problèmes semble-t-il, et lorsqu'ils sortirent, neuf heures après le début des travaux, tout ce qu'ils laissèrent voir, ce fut leur gaieté commune. Les physionomistes y auraient peut-être vu ce qu'un ministre appela hier "accord général".

## GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

décider, si ces offres sont rejetées, de faire la grève. Si on en vient à cette décision, l'arrêt de travail surviendra le 12 juin, quatre jours après l'éventuelle entrée en grève des employés de la CTM.

**La semaine de 40 heures**

Les chauffeurs d'autobus de la CTP, selon leurs chefs syndicaux, travaillent de 60 à 75 heures par semaine. Un grand nombre d'entre eux doivent demeurer à la disposition de la Compagnie 12 ou 13 heures par jour. Le syndicat réclame la semaine de 48 heures au taux hebdomadaire de $85, plus 5.5 cents du mille parcouru, au lieu de la rémunération actuelle qui est de $11 par jour plus 0.5 cents le mille.

M. Raymond Couture, conseiller technique de la CSN, a affirmé hier soir son intention d'assister aux négociations qui auront lieu aujourd'hui entre les représentants de la CTM et ceux des employés.

## REGIONS

SUITE DE LA PAGE 1

ARDA à Québec, ainsi que MM. Jean-Yves Papineau et Jean-Paul Dagenais du ministère de l'Industrie.

**Politique nouvelle du Québec**

Dans les milieux proches de la délégation québécoise on a appris que le gouvernement du Québec est en voie d'élaborer une politique nouvelle en matière de développement régional, politique qui irait beaucoup plus loin que l'actuelle politique fédérale. Le projet québécois s'étendrait non seulement au développement des régions rurales mais il s'attaquerait résolument à celui des zones urbaines, possiblement par le biais de la politique d'habitation dont parle depuis quelque temps le ministre des Affaires Municipales, M. Pierre Laporte.

On a cru un moment que cette nouvelle politique québécoise amènerait le retrait de la province du programme conjoint ARDA, mais il n'en est rien, puisque le Québec a récemment accepté de signer pour une période de cinq ans la nouvelle entente sur ARDA.

La nouvelle politique du Québec en matière de développement régional ne serait pas tout-à-fait au point mais le gouvernement de la province en ferait part aux autres gouvernements lors de la prochaine conférence ministérielle fédérale-provinciale . . . si elle a lieu.

**Aura-t-elle lieu ?**

Les dates soumises à cet égard par les premiers ministres varient entre le 12 juillet et le 15 septembre et on sait qu'au début d'août il y aura à Winnipeg une conférence d'une semaine des premiers ministres provinciaux.

Si on ne trouvait pas une date favorable à tout le monde et s'il doit survenir des élections à l'automne, il n'est pas impossible que la conférence, qui devait avoir lieu à la fin de mai, soit remise aux calendes grecques.

Le nouveau programme d'aide aux régions désignées qu'on a mis au point au cours de la réunion du début de la semaine permettra d'accroître le nombre aussi bien que la proportion de la main-d'oeuvre qui s'y trouve. Actuellement on a beau vanter ce programme il n'atteint qu'environ 8% de la main d'oeuvre totale du pays.

Les critères qui étaient auparavant à la base du programme des régions désignées touchaient surtout le chômage et la croissance de l'emploi. De sorte que le programme était surtout axé sur le bien-être des populations.

Le nouveau programme aurait une autre tendance. Sans affecter le bien-être des populations il est davantage conçu pour accélérer la croissance des régions économiques en question. On croit savoir par exemple que l'état des revenus personnels servira maintenant de critère, entre autres, à la "désignation" d'une région.

**Les régions désignées**

On sait que le programme des régions désignées fait maintenant partie intégrante du programme conjoint de lutte à la pauvreté.

Des discussions officieuses avaient eu lieu entre les différents gouvernements. Celles de lundi auraient mis le point final au programme en autant que les fonctionnaires sont concernés. Il appartient maintenant au gouvernement d'approuver et de rendre public le projet.

Le cabinet pourrait fort bien le faire avant la tenue de la prochaine réunion fédérale-provinciale qui doit théoriquement aborder une foule d'autres sujets.

Le premier ministre a laissé entendre hier en Chambre que l'ordre du jour de cette réunion n'est pas encore au point. Il a refusé de dire si le développement des chutes Churchill serait discuté à cette occasion mais il a clairement laissé entendre, comme on s'y attendait, qu'il sera question du projet d'assurance-santé et du projet d'assistance publique.

# Lemay ne peut plus se marier par la fenêtre!

MIAMI. (UPI, PA) — Georges Lemay vient de perdre sa cellule avec vue sur l'extérieur parce qu'on a peur qu'il se marie . . . par la fenêtre !

Notre "illustre" compatriote, qui est détenu dans une prison de Miami depuis le 6 avril, a demandé un permis de mariage jeudi dernier. Il aurait l'intention d'épouser — ou de réépouser, on ne sait plus — son amie de toujours Lise Lemieux.

Lemay, au moment de la demande du permis, occupait une cellule dont la fenêtre béait sur un paysage enchanteur . . . Eventuellement, la fenêtre aurait pu béer aussi sur Lise Lemieux et un quelconque ministre du culte armé de tout ce qu'il faut pour "fabriquer" un mariage en plein air. Tout ce que la loi de la Floride exige, en effet, pour qu'un mariage soit valide, c'est que les heureux fiancés soient en présence l'un de l'autre. Rien, dans la loi, ne précise que quelques barreaux dressés entre les soupirants soient un empêchement valable. Craignant donc que Mlle Lemieux vienne se marier sur le trottoir, à portée de voix de son George, on a décidé de transférer le prisonnier dans une cellule sans fenêtre.

Il ne s'agit pourtant pas là de mesquine persécution: Georges Lemay est un prisonnier "fédéral" et il existe aux Etats-Unis une loi fédérale interdisant aux prisonniers "fédéraux" de prendre épouse alors qu'ils sont derrière les barreaux.

Le directeur du Service de l'Immigration affirme que ce sont les autorités de la prison qui ont décidé de transférer Lemay, et non le gouvernement. Il ajoute cependant que le gouvernement a pu "rappeler" aux dirigeants de la prison l'existence d'une loi prohibant les mariages en prison . . .

Georges Lemay est présentement détenu sous l'accusation d'être entré illégalement aux Etats-Unis. Au Canada, on lui reproche également d'avoir présumément dirigé il y a quelques années un audacieux vol de banque qui aurait rapporté à ses auteurs de $500,000 à $4,000,000.

## Lesage inaugurera les travaux du Palais de justice

QUEBEC. (PCI) — Le premier ministre Jean Lesage procédera, le 12 juin prochain, à la levée de la première pelletée de terre marquant l'inauguration des travaux de construction du palais de justice de Montréal.

C'est ce qu'a déclaré aux journalistes, hier midi, à Québec, le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre.

Le nouveau palais de justice, au coût de $30 à $40 millions, aura une trentaine d'étages et sera érigé dans le quadrilatère formé par les rues Craig, St-Gabriel, Notre-Dame et le boulevard St-Laurent.

Le contrat concernant les travaux préliminaires a été accordé à Perini Québec Incorporé, pour une somme de $2,910,538. Ce contrat prévoit les travaux d'excavation, l'édification de murs d'étançonnement en acier et en béton ainsi que l'érection d'une palissade ceinturant le chantier de construction.

## IN MEMORIAM

*En respect pour la mémoire de son directeur général*
M. J.-A. COURTEAU
*décédé le 30 mai 1965, le siège social de la Coopérative Fédérée de Québec sera fermé, jeudi, le 3 juin, jusqu'à 1 h. P.M.*


VOYEZ nos échantillons chez vous, sans aucune obligation. Service téléphonique de 24 hres

GRATIS AUTHENTIQUE BISSEL BALAYEUSE ou APPAREIL À SHAMPOOING avec votre achat

3 PIÈCES DE TAPIS "MUR À MUR"

Faites poser un superbe broadloom dans votre salon, chambre à coucher, salle à manger ou vestibule et escalier. Variété de couleurs.

VENTE DE 3 JOURS BROADLOOM 100% NYLON

99¢ pi. car.

Complètement installé, feutre épais compris

$99.00 INSTALLATION COMPLETE JUSQU'A 200 PI. CAR.

Seulement $1.50 par sem.

AUCUN VERSEMENT INITIAL
1er versement en octobre 1965

BELAIR CARPET CORP.
5676, RUE PARE, MONTREAL
Appelez : 731-3967

Installation gratuite dans un rayon de 50 milles — longue distance accepté

DIVERTISSEZ-VOUS A LA FAÇON INTERNATIONALE

*Apprenez la danse d'un studio réputé établi depuis 17 ans*

Spécialité: TOUTES LES DANSES POPULAIRES

Foxtrot — Valse — Swing — Cha-Cha Rumba — Tango — Samba — Merengue Mambo — etc.

Leçons privées — de groupe — par couple ; Soirées divertissantes au studio ou au cabaret.

COMPOSEZ : 288-5265
STUDIO INTERNATIONAL DE DANSE
2035, rue MANSFIELD
(près de chez SIMPSON)

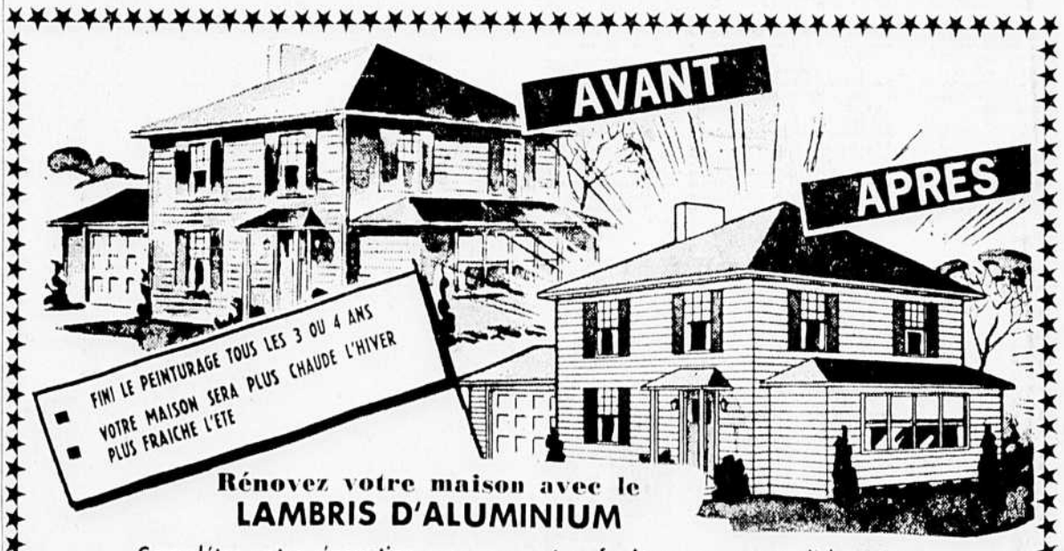


Rénovez votre maison avec le LAMBRIS D'ALUMINIUM

Complétez votre rénovation avec nos portes, fenêtres et auvents d'aluminium.

REMPLISSEZ CE COUPON J.M. 29/5/65

GRATUIT Une porte d'aluminium 1¼" aux 10 premiers clients de Lambris d'Aluminium ou commandes de portes et châssis.

Nom .....
Adresse ..... Ville .....
Tél. : .....

MALLEZ à 555 Terrasse de Beauce, Cité de LaSalle

TASCHEREAU HOME CO. IMPROVEMENT

Informations 366-2022

ESTIMATION GRATUITE
5 ANS POUR PAYER

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 2 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 126



# Une seule famille du Griffintown tient tête à la Ville

La famille Brodeur, qui demeure au 847 Ottawa, a tenu tête à la Ville en ne partant pas pour le 31 mai comme on l'avait demandé à toutes les familles du quartier. Par une étrange coïncidence, l'après-midi du 31, c'est exactement la maison voisine du 847 qui fut la première démolie dans tout le quartier . . .

*Les familles "délogées" sont toutes parties sauf une. On a commencé la démolition.*

par Paule Beaugrand-Champagne

Dans tout le quartier Griffintown, une seule famille a tenu tête à la Ville. La famille Brodeur, au 31 mai — journée-échéance pour le déménagement des gens du quartier — n'était pas encore partie et n'avait pas l'intention de le faire avant vendredi et samedi de cette semaine.

On se souvient que le 30 avril dernier, 50 familles de Griffintown, quartier défavorisé de Montréal, se plaignaient aux journaux du fait que la Ville, qui veut démolir le quartier, ne leur donnait que cinq semaines pour se trouver un nouveau logement et déménager. Et cela sans leur offrir de dédommagement. Il y avait eu réponse de la Ville et contre-réponse des Chantiers de Montréal et des familles.

N'empêche qu'aujourd'hui le quartier est vide. Tous ont déménagé ailleurs sans dédommagement. Sauf évidemment dans le cas des familles qui dépendaient déjà du Bien-être social.

**"C'est ma maison"**

Lorsque nous sommes allés rencontrer les Brodeur, lundi, on commençait à démolir la maison voisine de la leur. Pourquoi commençait-on à démolir le quartier en prenant comme objectif premier exactement cette maison, qui ne fait même pas le coin de la rue ? Dieu et

Voir GRIFFINTOWN en page 6

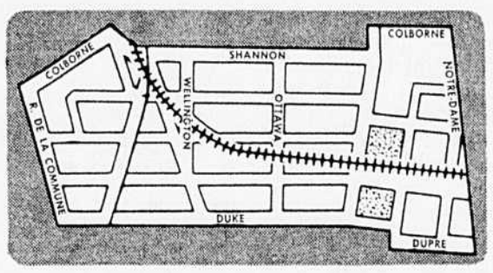

# Une nouvelle artère de $11,000,000 prendra la place des 50 familles

Les familles du Griffintown sont maintenant parties, place à l'Expo ! C'est en effet à cause de l'Expo 67 que 50 familles pauvres du Griffintown ont été obligées de ramasser leurs pénates et d'aller les installer ailleurs.

On construira une nouvelle artère qui reliera le pied de la rue University aux voies d'accès du pont Champlain. Cette nouvelle artère coûtera $11,000,000 à la Ville de Montréal.

La distance qui sépare le coin Notre-Dame-University du pont Champlain est de deux milles et demi. La plus grande partie de la route cheminera en bordure du fleuve, sur une digue spécialement construite. La digue reposera sur un remblai de roc solide.

Deux voies de circulation seront aménagées dans chaque direction, avec de chaque côté, une voie de secours. La route a été conçue pour pouvoir accommoder un maximum de 3,600 voitures à l'heure.

Les maisons à démolir pour ce projet sont assez peu nombreuses : elles se trouvent toutes à l'est de la rue University, entre la rue Notre-Dame et de la Commune.

La nouvelle artère est appelée à devenir une route très importante. Particulièrement en 1967. En effet, elle sera la seule à constituer un accès direct au centre de la ville, en provenance de la rive sud, via le pont Champlain, de Verdun et de quelques autres municipalités de la partie sud-ouest de l'île, de même que des îles de l'Expo.

Quand le secteur du nord de la rue Wellington aura été démoli, l'aspect visuel de cet espace sera limité sur le côté ouest par le mur des voies élevées des Chemins de fer nationaux. A l'est, il restera une rangée de vieux bâtiments de deux et trois étages, rue Duke.

Au sud de la rue Wellington, jusqu'au canal, le terrain est actuellement occupé par des manufactures, des entrepôts, des cours à rebuts, des usines de machinerie lourde et quelques logements.

La voie rapide à accès limité, pour ce qui est du secteur allant du pont Victoria à la rue Wellington, devra être terminée dès le mois de décembre.

Quant au secteur allant de la rue Notre-Dame à la rue Wellington, l'échéance de la fin des travaux est fixée au mois de juin 1966.

photos LA PRESSE

Il n'est pas facile, nous disait Mme Brodeur, de trouver un logement assez grand pour 9 personnes ; et une maison de deux étages, avec cave et grenier, ne se déménage pas en "deux temps, trois mesures". "Ils prendront la maison quand je partirai !" a-t-elle ajouté. De toute façon, elle déménagera vendredi et samedi de cette semaine.

# Le port: trop d'eau en hiver, trop peu en été

par Denis Masse

Le Conseil du port de Montréal, dans un mémoire rendu public hier, relève une anomalie préjudiciable à la navigation dans nos eaux : on nous donne trop d'eau en hiver et pas assez en été !

L'organisme chargé de veiller aux meilleurs intérêts du port de Montréal recommande en même temps à la Commission mixte internationale de corriger cette situation baroque en permettant un écoulement plus abondant des eaux en été tout en le réduisant pendant la saison froide.

Le mauvais contrôle des eaux du lac Ontario, que dénonce aujourd'hui le Conseil du port, est l'un des facteurs de l'insuffisance d'eau dans le port. Le rétablissement qu'il demande ne ferait que respecter l'ordre des priorités établi par l'entente de 1909 entre les Etats-Unis et le Canada.

Suivant de peu les déclarations retentissantes du directeur du port de Montréal sur le mauvais contrôle du lac Ontario, le nouveau mémoire du

Voir PORT en page 6

# Cherchant les bandits de Saint-Léonard, la PP découvre un "noyau révolutionnaire"

Croyant mettre le grappin sur les bandits qui ont fait le coup de la banque de St-Léonard, la semaine dernière, des policiers de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale sont tombés, vers 10 h. 35 hier soir, sur le noyau d'un "mouvement révolutionnaire".

C'est à la suite d'un appel anonyme, vers 9 h. hier soir, que les policiers ont tendu leur piège et effectué leur descente. L'informateur leur a signalé que, s'ils se rendaient au 645 avenue Champagneur, à Outremont, ils y trouveraient les auteurs du hold-up perpétré à la Caisse populaire de St-Léonard-de-Port-Maurice.

Secondé par le caporal J. Ducharme et de l'agent Blais, le caporal Albert Lysacek, de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale se rendit alors à l'adresse désignée

Voir NOYAU en page 6

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
DUPUIS

LAMPE DE BUREAU "SIGHT-LIGHT"
A tige pivotante. Ligne magnifique dégageant le bureau tout en donnant un rendement maximum. Elle est digne d'un bureau d'exécutif.
Couleurs : vert - rouge - noir - tan - gold
Rég. $43.95 SPECIAL $34.95
"Votre centre d'achats pour articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-5261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

# 2,000 étudiants de Verdun à l'école de la démocratie

par André Béliveau

Près de 2,000 écoliers de Verdun ont fait leur apprentissage de la démonstration populaire et de la démocratie, hier, dans une protestation massive contre l'attitude de la Commission scolaire à l'endroit de leurs professeurs.

Ces derniers n'ont pas pu en venir à une entente avec les commissaires au sujet de leur contrat de travail. Les négociations durent depuis 13 mois, et les étudiants du cours secondaire, qui appuient à fond les revendications de leurs maîtres, ont décidé de passer à l'action.

Environ 2,000 d'entre eux se sont donc réunis en plein air hier midi afin de décider des mesures à prendre. Ils ont ensuite déclenché une grève de sympathie d'une demi-journée, menaçant de faire durer plus longtemps ce nouveau genre d'école buissonnière si on ne consentait pas à les entendre.

Hier soir, nouvelle manifestation dans le préau de l'école secondaire Richard. Les élèves des écoles Richard, Margarita, Bosco et Sourire s'y sont rendus avec un bel enthousiasme pendant qu'à l'intérieur de l'édifice se poursuivait une réunion régulière de la Commission scolaire.

Trois représentants des étudiants, dirigés par Paul Bachand, vice-président des élèves de l'école Richard, ont soumis leurs requêtes aux commissaires devant une soixantaine de parents et de professeurs.

**"On leur a dit . . ."**

"Ça n'a pas été facile, nous racontait plus tard M. Bachand. Au début, ils ne voulaient pas nous voir. Ils ont ri de moi, ils m'ont ridiculisé, ils nous ont traités de "mal habillés", de "cabochons", de "voyous", ils nous lançaient des "craques", ils essayaient de nous faire perdre le contrôle . . . En fait, ils ont profité de mon manque d'expérience pour "m'organiser solide" . . . mais on a quand même réussi à leur parler un peu . . .

— Que leur avez-vous dit ?

— On leur a dit que les étudiants ne comprenaient pas leur attitude envers les professeurs, qu'on avait des bons professeurs et qu'on ne voulait pas les perdre. Moi, mon professeur s'en va enseigner à Montréal l'an prochain, parce qu'il sera beaucoup mieux payé à Montréal qu'il ne l'est à Verdun, puis s'il n'y allait pas, dans ces conditions, je me dirais qu'il a mal à la tête . . .

— Que leur avez-vous dit encore ?

— Je leur ai dit que le problème de nos professeurs était aussi le nôtre, et qu'on essaierait d'intéresser l'opinion publique à cette affaire-là. Puis quand je leur ai dit qu'il fallait bien payer les maîtres parce que Gérin-Lajoie se plaint d'une pénurie de ce côté-là, ils se sont mis à rire . . . Ils m'ont répondu qu'ils ont 400 applications dans leurs filières . . .

Le président de la Commission scolaire, M. Maurice Frenette, affirme de son côté que les positions des commissaires ne sont pas changées. "Québec a émis des normes en octobre, et nous nous en tenons à ces normes. Quant aux enfants qui sont venus nous voir, ils ont manifesté beaucoup de courage. A leur âge, je n'aurais pas eu le cran qu'ils ont eu. Le jeune Bachand ira loin dans la vie.

Voir ETUDIANTS, en page 6

On trouvera les FAITS DIVERS en page 7

# La CECM refuse d'accepter deux des enfants Chèvrefils

Deux des enfants du Dr Paul-Emile Chèvrefils, qui fréquentaient depuis une dizaine de jours une école publique de la Commission des écoles catholiques de Montréal, l'école St-Vincent-Ferrier, ont été renvoyés de leurs classes ce matin à cause des théories de leur père sur les vaccins.

L'expérience n'est pas nouvelle pour Yves et François Chèvrefils (respectivement 10 et 12 ans). Depuis le début de la campagne menée par le médecin, en novembre dernier, les portes des écoles se sont en effet fermées bien souvent devant eux. Mais jusqu'ici, ce sont les écoles de St-Laurent qui refusaient de les accueillir. Quand la famille a déménagé à Montréal, récemment, et quand ils ont pu commencer à fréquenter une école de la CECM, ils espéraient bien au moins pouvoir terminer leur année et passer leurs examens sans drames.

"Les garçons avaient été acceptés sans difficultés, rapporte le père, mais, ce matin, mardi, on leur a remis une note du Service de santé de Montréal me demandant de présenter un certificat valable et acceptable de vaccination ou de non-possibilité de vaccination, et on me les a retournés . . ."

**"Les vaccins sont des poisons"**

M. Chèvrefils, qui est docteur en médecine de l'Université de Montréal et docteur en chiropratique de Palmer, pratique la médecine depuis 17 ans, et il est convaincu que les vaccins ne sont que des poisons et ne peuvent avoir sur l'organisme humain que des effets néfastes. "Je refuse d'empoisonner ou de laisser empoisonner mes enfants", a-t-il déclaré à plusieurs reprises dans le passé.

Les tribulations des enfants Chèvrefils ont commencé lorsque les cinq plus jeunes d'entre eux ont été renvoyés de l'école Cardinal-Léger, de St-Laurent, le 25 novembre dernier, parce que leur père refusait de faire vacciner la cadette ou de lui délivrer un faux certificat de vaccination, comme il prétendait à l'époque l'avoir fait pour ses autres enfants.

Les cinq enfants se mirent donc à suivre des cours privés. Le père, pendant ce temps, alertait l'opinion publique, prononçait des conférences, écrivait aux journaux et se défendait contre les attaques du Collège des médecins, qui l'accusait de répandre une doctrine erronée et dangereuse. Récemment, le Collège l'a condamné à l'amende et aux frais à la suite de la publication d'une lettre ouverte dans un journal, mais le médecin a refusé de payer.

"Le Collège a aussi essayé de me traduire en cour parce que, paraît-il, j'avais déjà dit que j'avais signé de faux certificats, mais je refuse de témoigner dans ma propre cause, et l'affaire est actuellement devant la Cour supérieure", ajoute M. Chèvrefils.

Enfin, il y a tout juste quelques semaines, le médecin ame-

Voir La CECM en page 6

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

NOUVEAU BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $27.95
SPECIAL 15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
Stationnement GRATUIT ½ hre avec achat de 1.00 et plus, rue St-André au sud de Ste-Catherine
845-7251
NOUS VENDONS DES CHAISES ROULANTES
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Bien aérés, vos pieds passeront l'été au frais dans une paire de . . .
Dr Locke SHOES
Good Housekeeping
Ils sont tellement légers et confortables que vous aurez plaisir à vous promener cet été dans des élégants souliers Dr. Locke qui maintiennent bien les pieds. Modèle illustré : "Majestic" en cuir verni noir et maillé ou en veau beige et maillé. Ravissant talon cubain. Admirez la trépointe travaillée et originale. Pointures 5½ à 10½. Essayez-en une paire dès maintenant, choisissez la pointure et le modèle qui vous conviennent. $20.95
Commandes postales acceptées
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
• 6914, St-Hubert — 273-2813 . . • 1500 est, Mont-Royal — LA. 1-3164
• 4029 est, Ontario — LA. 1-9414
STATIONNEMENT GRATUIT

Studebaker
"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE
'65 COMMANDER
6 CYLINDRES, 2 PORTES, ESSUIE-GLACE 2 VITESSES, BRIQUET, ALTERNATEUR.
EN TANT QUE PRIX
soyez-en sûrs nous sommes
IMBATTABLES!
AUCUN COMPTANT $65 PAR MOIS !
• choix de modèles • choix de couleurs
• livraison immédiate
(chaufferette en sus)
CLOUETTE Automobiles
4590 rue St-Denis . . . Tél. : 844-4445

PRÊTS
6½%
LE TAUX LE PLUS BAS !
Obtenez rapidement un Prêt 1ère Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7h. À 8h.

# Nombreuses lacunes dans les finances de Laflèche

par Thomas Duhaime

La situation financière de Lafleche est très confuse, selon ce qui ressort du rapport des vérificateurs.

Les nombreuses lacunes soulignées dans le rapport ont incité les conseillers Gérard Philipps, Lorenzo Carbonneau, Ulric Brouillard, Ernest Trudel et Gaston Gobeil à dénoncer "l'incompétence et l'incurie" de l'administration du maire Alexandre Girard, lorsqu'il détenait la majorité au conseil municipal.

Armés du bilan présenté par les comptables Camille Benoit & associés, ils ont mentionné que cette "véritable orgie" avait entraîné un déficit accumulé de près d'un demi-million de dollars ($486,397) et porté la dette obligataire globale à plus de $6 milions.

Voici quelques-unes des principales lacunes soulignées dans le rapport :

• Le montant total de l'évaluation présenté au rôle d'imposition n'est pas concilié avec le rôle d'évaluation.

• L'inscription au rôle d'imposition est préparée **au crayon de plomb.**

• Aucune addition du rôle d'imposition n'a été faite, **empêchant par le fait même de retracer les erreurs cléricales.**

• Aucun rôle d'imposition n'est tenu pour la taxe d'eau.

• Un grand nombre d'états de compte **manquaient.**

• Comptabilisation inadéquate et incomplète des transactions de l'année.

• Impossibilité de déterminer à un moment précis les soldes disponibles.

• Aucun registre permettant la comptabilisation et la détermination des emprunts de banque.

• Aucune conciliation des soldes en banque et aux livres ne fut effectuée au cours de l'année.

• Complexité inutile du système de transfert des argents perçus.

"Le bilan explique donc en toutes lettres ce que nous avions dénoncé à plusieurs reprises alors que nous avions prévenu le maire Girard, réclamé une enquête et demandé la mise en tutelle", tels sont les commentaires, avec quelques variantes près, émis par les cinq conseillers du groupe majoritaire au cours de l'assemblée.

Le maire Girard, pour sa part, a rejeté le blâme de cette situation sur l'ex-secrétaire-trésorier, M. Albert Boivin, qu'il a accusé "d'avoir brûlé des documents (placés dans la voûte) lorsqu'il ne se comprenait plus là-dedans".

Tirant les conclusions de cet état financier, le vérificateur, M. Camille Benoit, recommande de recourir à une meilleure coordination des différents services, qui, ajoutée à la collaboration conseil municipal, empêcherait "une répétion de la situation actuelle".

# FAITS divers

## Le métro fait sa dixième victime

Une dixième fois depuis le début des travaux, la mort a jeté une note tragique sur les chantiers du métro de Montréal, hier matin, lorsqu'un ouvrier a été écrasé par une lourde pierre qui s'est détachée de la voûte du tunnel, au chantier situé à l'angle des rues du Beaver Hall et Viger.

La victime est M. Paul Carrier, 25 ans, dont le domicile est situé au 6869 de la rue Papineau, app. 25. M. Carrier était originaire de l'Abitibi.

Cet accident mortel est survenu vers 10 h. 30 hier matin et a été suivi, vers 4 h. 30 hier après-midi, d'un autre accident, dans le même tunnel, qui a causé de légères blessures à deux autres ouvriers.

Cette fois, l'accident est survenu à l'angle des rues Lagauchetière et de l'Inspecteur. MM. Patrick Conroy, du 2320 rue St-Germain, et Léopold Charland, du 9373 de la 24e Avenue, à St-Michel, ont été presque entièrement ensevelis par un éboulement. Ils ont été traités pour asphyxie à l'hôpital Général de Montréal.

Pour ce qui est de M. Carrier, il a été tué, sous les yeux de quatre compagnons de travail, par un bloc de pierre de sept pieds et demi de longueur par un pied et demi de largeur. La victime était à l'emploi de Spino Construction et a trouvé la mort à l'entrée même du tunnel.

Ses camarades de travail ont eu vite fait de le dégager, mais le médecin mandé sur les lieux n'a pu que constater la mort.

Il avait été embauché hier à la Canadian Steel Industry, 3227 est, rue Notre-Dame, et n'avait commencé à travailler que ce matin.

La police rapporte qu'il a touché deux fils électriques d'une tension de 220 volts, ce qui lui a infligé des brûlures aux mains et lui a fait perdre l'équilibre; dans sa chute il a subit une fracture du crâne. A l'arrivée des policiers, il était déjà mort.

## Auto sectionnée en deux à un passage à niveau : aucun mort !

VALLEYFIELD (J.-D.G.) — M. Laurent Beausoleil, 392 rue Danis, à Valleyfield, a failli perdre la vie, hier après-midi, lorsqu'un convoi de marchandises a sectionné son automobile, à un passage à niveau situé entre St-Clet et Coteau-du-Lac, dans le comté de Soulanges. M. Beausoleil n'a eu que le temps de se jeter hors de son véhicule, pendant que la moitié de son auto demeurait sur place et que l'autre moitié était emportée sur une distance de quelque 800 pieds sur la voie ferrée. M. Beausoleil a été traité par la suite à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, ne souffrant que d'un choc nerveux. Le sergent Réal Courchesne, de la Sûreté provinciale, a procédé aux constatations d'usage en présence de l'agent John Olding.

## Chute funeste dans un escalier

Un vieillard a été mortellement blessé, vers 5 h. 30, hier après-midi, en tombant dans un escalier de son domicile, au 705 rue des Seigneurs.

Il s'agit de M. Donald Trapnell, âgé de 76 ans. Il a succombé à ses blessures dans l'auto-ambulance 10-15 de la police qui le transportait à l'hôpital. La mort a été constatée à son arrivée à l'hôpital Royal Victoria.

## Un ouvrier fait une chute mortelle

Un ouvrier de 33 ans qui a pris un choc électrique qui n'était probablement pas mortel, a cependant fait une chute de 25 pieds qui lui a infligé des blessures fatales.

Il s'agit, selon la police, de M. André Jutras, domicilié au 1980 est, rue Sainte-Catherine, appartement 218.

## Deux suspects appréhendés à la suite d'un hold-up

Deux suspects ont été appréhendés par la police, hier après-midi, quelques minutes seulement après un vol à main armée chez "Andrew's Modern Tailor", au 2379 boul. Rosemont.

Un des bandits, brandissant u revolver, avait menacé le propriétaire, M. André Bezruky, l'avait forcé à se placer face au mur, pendant qu'il prenait son porte-monnaie contenant $100 et un chèque de $65.

Pendant ce temps, son complice l'attendait à l'extérieur dans une camionnette.

Aussitôt après la fuite des individus, l'alerte a été donnée et une opération "Pierre" a été déclenchée, se soldant par l'arrestation des deux suspects, à l'intersection des rues De Normanville et St-Zotique. Ce sont les policiers de l'auto-patrouille 3-12 qui ont capturé les fuyards, qui ont été écroués au quartier général de la Sûreté de Montréal, en attendant leur comparution.

## Vol commis par des cagoulards à Maskinongé

Trois cagoulards ont fait irruption durant la nuit dans la maison de M. Joseph Vadnais, 67 ans, 167, Pied-de-la-côte, Masginonge, et se sont rendus jusqu'à la chambre de ce dernier. Après l'avoir tiré de son sommeil, ils l'ont sommé de leur révéler l'endroit où il cachait son argent. Comme M. Vadnais affirmait qu'il n'en avait pas, ils l'ont roué de coups de poing et de pieds. De guerre lasse et n'obtenant aucune autre réponse de lui, ils sont partis avec les $13.25 qu'il avait dans son porte-monnaie.

## Cadet de St-Jean tué dans une collision

Un jeune cadet du Collège militaire royal de St-Jean a perdu la vie, lundi soir, dans une collision survenue entre son automobile et un camion près de Laprairie.

Il s'agit de Pierre Jean, âgé de 19 ans, qui était originaire de la ville de Québec.

## Mise en nomination à la mairie de Lachine

Aucune candidature n'a encore été annoncée au poste de maire de Lachine, devenu vacant à la suite du décès du maire Louis Gaston, la semaine dernière.

La mise en nomination doit avoir lieu le lundi, 14 juin, entre midi et 2 h. de l'après-midi.

Le gérant de la ville, M. René Laberge, a également annoncé qu'en cas de contestation l'élection sera tenue le lundi suivant, 21 juin, entre 9 h. du matin et 7 h. du soir.

## Réunion du conseil municipal le 17 juin

La prochaine assemblée du conseil municipal de Montréal aura lieu le jeudi 17 juin.

Il s'agira de l'assemblée statutaire du mois de juin, une des quatre assemblées statutaires que le conseil tient durant l'année, selon les prescriptions de la charte.

La date de cette réunion a été fixée au cours d'une assemblée du comité exécutif, hier après-midi.


Votre marché EXCEL dans N.-D.-G. ouest
FLEISCHER'S
VIANDES ET PROVISIONS
6733, FIELDING — HU. 1-0323



NOUVEAU MARCHE
EXCEL
MARCHE CLEMENT ROCHON
6270 COTE-DES-NEIGES
MONTREAL — TEL. 737-6573
LIVRAISON GRATUITE

PRIX EN VIGUEUR
LES 3-4-5 JUIN '65

VENTE ECLAIR BEURRE
1ère CATEGORIE EXCEL
AVEC L'ACHAT DE :
1 BOITE D'INSECTICIDE RAID 12 OZ
19¢ lb

Haricots jaunes COUPES DEL MONTE Boite 10 oz 2/29¢
Maïs à la crème DEL MONTE Boite 10 oz 2/29¢
Fèves avec lard LIBBY Boite 15 oz 2/37¢
Fèves avec lard LIBBY Boite 20 oz 2/47¢
Pêches moitiés AYLMER Boite 20 oz 2/57¢
Soupe AUX TOMATES AYLMER Boite 10 oz 6/79¢
Cremelle BORDEN Pot 11 oz 79¢
Café INSTANTANE EXCEL Pot 6 oz 85¢
Cornichons SUCRES ROSE BRAND Pot 16 oz 3/1.00
Cornichons BREAD & BUTTER ROSE BRAND Pot 16 oz 3/1.00
Nourriture POUR CHAT Dr. BALLARD Boite 15 oz 2/37¢
Café CHASE & SANBORN Sac de 1 lb 97¢
Margarine BLUE BONNET "YELLOW QUICK" Paquet 1 lb 2/73¢
Beurre d'érable MAP-O-SPREAD Boite 28 oz 59¢
Biscuits T.V. SNACK LIDO Paquet de 12 39¢
Guimauves McCORMICK Paquet 16 oz 3/1.00
Bonbons TRANCHES ORANGE ET CITRON McCORMICK Paquet 16 oz 3/1.00
Pommes de terre PILEES SHIRRIFF Boite 6 oz 2/63¢

AILES DE POULET Catégorie "A" lb 23¢
POITRINES ET CUISSES DE POULET lb 49¢ Catégorie "A"

SAUCISSES FUMEES MAPLE LEAF lb 49¢
BACON TRANCHE MAPLE LEAF lb 73¢
JAMBON PIC NIC "PRIME" lb 37¢

BLÉ d'INDE doré SUR ÉPIS de FLORIDE 4 pour 29¢
TOMATES DU MEXIQUE mûries sur vignes 2 lb 39¢
BANANES DOREES "CHIQUITA" 2 lb 29¢
RADIS FRAIS DU QUEBEC 3 pqts 19¢
ORANGES SUNKIST de CALIFORNIE grosseur 163 douz. 39¢

POUR VOTRE MARCHAND LE PLUS PRES
COMPOSEZ 731-7641
EXCEL
GRANDE VENTE 4e ANNIVERSAIRE
DES CENTAINES DE SPECIAUX
EN PLUS, TIRAGES DE PRIX D'UNE VALEUR AU DETAIL DE $2,500.00, COMPRENANT LES FAMEUX PRODUITS FLEETWOOD : TELEVISEURS-RADIOS, PHONOS-STEREOS-RADIOS-TOURNE-DISQUES-ENREGISTREURS ET CERTIFICATS D'ACHAT EXCEL.
VOUS N'AVEZ QU'A DEPOSER VOTRE COUPON DE CAISSE PORTANT VOTRE NOM ET ADRESSE DANS LA BOITE EXCEL CHEZ VOTRE MARCHE EXCEL.
LE TOUT POUR VOUS TEMOIGNER NOTRE RECONNAISSANCE.
LA DISTRIBUTION DES PRIX AURA LIEU LE 15 JUIN 1965.

Votre dollar excelle chez EXCEL

CÉRÉALES ALPHA-BITS POST boite de 10 oz 2/69¢
CHEEZ WHIZ NATUREL pot de 16 oz 59¢
NOURRITURE POUR CHIENS PARD boite de 15 oz 4/49¢
PAPIER DE TOILETTE BALLET 8 rouleaux 89¢
JAVEX bouteille plastique 64 oz 47¢
DÉTERSIF MIR boite 24 oz 2/87¢
CIRE SIMONIZ LIQUIDE VINYL boite 40 oz 1.29
POIS ET CAROTTES DEL MONTE boite 15 oz 6/1.00
MAÏS EN GRAINS DEL MONTE boite 14 oz 6/1.00
HARICOTS JAUNES Assaisonnés DEL MONTE boite 15 oz 5/1.00

EXCEL

# 53 livres d'héroïne passent sous les yeux d'un douanier "aux aguets"

par Léopold Lizotte

Le 23 mars dernier, un fort contingent de policiers et de douaniers attendait l'arrivée d'un Boeing 707 d'Air France, à Dorval.

A la suite de renseignements fournis par l'Interpol, on avait en effet de bonnes raisons de croire qu'arriverait à ce moment-là, au terminus aérien montréalais, la plus forte quantité de narcotiques à jamais traverser illégalement les frontières canadiennes.

Pour sa part, le service des douanes avait sur les lieux cinq fonctionnaires spécialisés qu'on appelle douaniers, et qui avaient eux-mêmes été avertis qu'un colis suspect pouvait se trouver dans les bagages de l'immense aéronef.

L'un de ces douaniers, pour sa part, avait pour tâche de vérifier tous les colis qui seraient transportés successivement de l'avion dans deux camions de service, l'un de la compagnie Bristol, l'autre portant le nom de la compagnie aérienne elle-même.

Interrogé par le procureur de la Gendarmerie royale, Me Pierre Lamontagne, hier après-midi, devant le juge Jean Tellier, ce douanier a déclaré que presque tous ces colis étaient de même nature.

Il s'agissait de récipients de métal contenant ou des repas non touchés ou des restes de repas devant être jetés.

Et puis, parmi quelque deux douzaines de colis, il y avait une modeste boîte de carton, enveloppée de papier jaune, sur laquelle on pouvait lire "Lot de bord". Et qui aurait contenu, si l'on s'en rapporte à la preuve faite depuis deux semaines devant le juge Tellier, quelque 53 livres d'héroïne, valant environ quarante millions de dollars.

**Tout était normal**

— Avez-vous vérifié ce dernier colis ? de lui demander Me Lamontagne.

"Non, car cela m'a semblé normal"

— Vous en avez ouvert d'autres ?

"Oui, les boîtes de nourriture"

— Mais pas le colis ?

"Non car, normalement, il devait "repartir" par un autre vol."

A son tour, Me Jacques Bédard, qui représente le prévenu Philippe Borelle, demande au témoin pourquoi il n'a pas vérifié ce colis.

La réponse, une fois de plus, est la même :

"Ça m'a semblé normal"

— Et dès qu'il eut passé sous votre contrôle, il était ainsi dédouané ?

"C'est exact".

— Et il pouvait être transporté n'importe où ?

"C'est encore exact".

Le témoignage de ce douanier "averti" (dans un sens tout au moins) devait être le dernier du procès d'Emile Sérafin, qui était employé aux bureaux d'Air-France, à Dorval, à l'époque.

Par la suite, on devait apporter un supplément de preuve dans le cas de Philippe Borelle qui, selon la poursuite, aurait été celui à qui on aurait normalement confié de faire dédouaner le précieux colis, à l'aéroport montréalais.

Dans ce supplément de preuve, il devait y avoir notamment présentation, comme pièce à conviction, d'un petit calepin noir saisi au domicile de l'inculpé.

**Trahison punissable de mort**

Dans ce calepin, on peut lire la citation suivante :

"Il y a une loi non écrite, infiniment plus sévère que toutes celles que le législateur a élaborées, et qui punit de mort celui qui trahit l'organisation".

D'où a-t-elle été tirée ?

Personne n'a pu le dire à la cour.

Mais le procureur de Borelle, Me Bédard, a immédiatement fait remarquer que deux autres calepins du même genre avaient été saisis par la police, mais que celle-ci n'avait pas cru bon de les présenter au tribunal.

"Selon les renseignements qu'on m'a fournis, déclara-t-il alors au juge Tellier, il y a beaucoup d'autres citations dans ces deux autres calepins, et elles pourraient servir à la défense, pour démontrer qu'il ne s'agit là que de notes de lecture n'ayant aucun rapport avec l'affaire qu'on instruit présentement."

A cela Me Lamontagne répondit que si rien d'incriminant ne se trouvait dans les autres calepins, la Couronne n'était évidemment pas tenue de les mettre en preuve.

Me Bédard insista toutefois pour que ces calepins soient produits devant la cour par les policiers fédéraux. Et sa requête fut agréée.

Puis il présenta immédiatement une motion de non lieu pour son client, en soutenant qu'aucune preuve n'avait été faite de sa participation à la conspiration évoquée devant la cour, depuis une dizaine de jours.

Le seul témoin qui a pu l'impliquer de quelque façon, dit-il, c'est le co-accusé Georges Aubert.

Or, selon les propres dires de ce dernier, ce ne sont pas des narcotiques que l'on avait parlé d'introduire au pays, mais des livres à l'index.

De plus, on n'a rien saisi chez lui, rien trouvé sur sa personne, à aucun moment.

**Même si l'on croyait importer des livres**

On n'a pas la preuve qu'il ait transféré le colis de l'avion à quelque endroit que ce soit, et on n'a trouvé de ses empreintes digitales nulle part.

A cela Me Lamontagne répondit que lorsque des individus conspirent pour commettre un acte illégal, ils sont entièrement responsables, au même titre que les autres, si cet acte illégal est d'une autre nature que celui qu'ils croyaient commettre.

"Dans le présent cas, dit-il, si Borelle a conspiré pour introduire illégalement des livres pornographiques au Canada, il peut être déclaré coupable d'importation illégale de stupéfiants, puisque ce sont des stupéfiants qui se trouvaient dans le colis.

Il énuméra par ailleurs cinq points qui, selon lui, démontraient la participation de l'accusé au complot ourdi à Paris, Par exemple :

— Sérafin a dit à Aubert que c'était Borelle qui s'occuperait de faire dédouaner le colis.

— Aubert va à Borelle, à l'arrivée à Dorval, pour lui dire que le colis est dans l'avion.

— Le colis n'a pas été transporté le 13 mars parce que l'accusé n'était pas de service, ce jour-là.

— Le colis arrive le 23, et Borelle et lui parlent effectivement du colis, ce même jour.

— Borelle et Aubert se retrouvent ensemble, le même soir.

Alors, le juge Tellier souligne qu'un agent de la Gendarmerie a entendu Aubert parler de kilos et de livres, au téléphone, le mot livre n'étant certainement pas employé dans le sens de... bouquins.

**Aubert se défendra seul**

Et, avec cette dernière remarque du juge, toutes les causes sont ajournées.

Le bilan des sept journées d'audience s'établit alors comme suit :

Le procès de Roger Loiseleur est terminé, et le jugement a été fixé au 22 juin.

La preuve de la Couronne dans le cas d'Emile Sérafin a pris fin, et la défense a été reportée à mardi prochain.

Le tribunal a fixé à mardi prochain également son jugement sur la motion de non-lieu présentée dans le cas de Borelle.

Il reste finalement à instruire le procès de Delecolle, que représente Me Gérard Hébert. Il a été remis à mardi aussi.

Quant à Georges Aubert, qu'on a fait témoigner pour la Couronne, il y a eu également ajournement, dans son cas, au 8 juin.

Aucun avocat ne le représente, et il a refusé l'offre du tribunal de lui en réclamer un auprès de l'Assistance judiciaire.

"Je crois, a-t-il répondu, que je pourrai me défendre moi-même, si la cour le permet".


**EXAMEN DE LA VUE**
Bruno Quesnel O.D.,
Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071


## Nouveau mode d'élection à l'Union des municipalités !

VALLEYFIELD, (J. G. G.) — Le maire Robert Gauchon de Valleyfield, ancien président de l'Union des municipalités du Québec, et par le fait même directeur permanent, soumettra d'importantes recommandations sur le mode électoral des responsables de cet organisme, lors de la prochaine rencontre de ces derniers, vendredi à Montréal.

Selon ces recommandations, l'Union des municipalités comprendrait à l'avenir trente directeurs au lieu de vingt actuellement. Il s'agira des représentants de chacune des trente nouvelles régions économiques déterminées par les économistes. Les maires des différentes municipalités éliront leur propre représentant. La durée du terme sera déterminée au hasard la première année, avec un minimum d'un an et un maximum de trois. Dix nouveaux directeurs seront élus par la suite à chaque année, alors qu'ils procéderont par la suite au choix d'un conseil de six ou huit membres.

On sait que les dirigeants de l'Union des municipalités sont actuellement élus lors de l'assemblée annuelle à laquelle assistent plusieurs centaines de maires et conseillers municipaux.

## Réunion, vendredi, entre l'UDA et l'Actors' Equity

On a annoncé hier que l'Union des artistes (CTC) et l'Actors' Equity, syndicat américain affilié à la FAT-COI, se rencontreront vendredi pour tenter de trouver une solution au conflit de juridiction qui menace la continuité des spectacles à la Place des Arts de Montréal.

Le conflit a éclaté lorsque l'Actors' Equity, qui représente la plupart des artistes américains, a interdit à ses cotisants d'adhérer temporairement à l'Union des artistes, qui détient une juridiction exclusive à la Place des Arts.

M. Pierre Boucher, de Montréal, président de l'UDA, et le représentant de l'Equity, Larry McCance, de Toronto, assisteront à la rencontre.

La Régie de la Place des Arts doit faire connaître d'ici vendredi sa décision au sujet de l'entente actuelle avec l'UDA — à savoir si elle la prolongera ou si elle la laissera tomber à l'expiration le 14 décembre.

Les spectacles à la Salle de concert de la Place des Arts n'ont pas été interrompus jusqu'ici parce que l'Union des artistes et l'Equity ont convenu, en attendant le règlement du conflit, de ne pas tenir compte de la juridiction exclusive de l'Union des artistes.

**Une fortune dans le caramel**

Milton S. Hersey, le roi des bonbons, a fait faillite trois fois en affaires, avant de se lancer dans la fabrication du caramel et de devenir millionnaire.


**ATTENTION !**
*Les perrons en bois sont dangereux . . .*

AUCUNE REPARATION NI ENTRETIEN
**PERRON EN BETON PRECOULE SHAWNEE**
- CHOIX DE 75 MODELES
- RECOUVERT de similipierres de couleurs ou uni.
- AUCUN COUT de réparation et peinture.

Estimation GRATUITE **321-7705**
aussi peu que **$2.50** par semaine
*Satisfaction garantie*

SHAWNEE PRE-CAST (Mtl) Ltd.
8210 Lafrenaie
Ville St-Léonard



# VENTE OUVERTURE

**TELEVISEUR**
PORTATIF DE MARQUE REPUTEE
**GRATIS**
ATTENTION
Ce téléviseur est offert gratuitement à tout acheteur de l'un de ces 3 modèles de pianos. Ci-dessous
5e étage

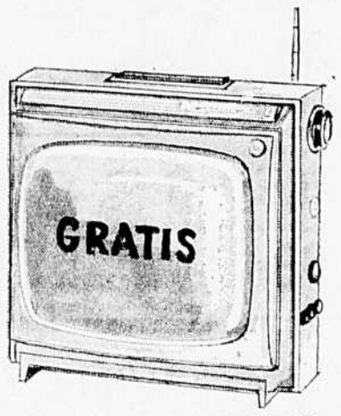


Valeur de **139.95**
5e étage

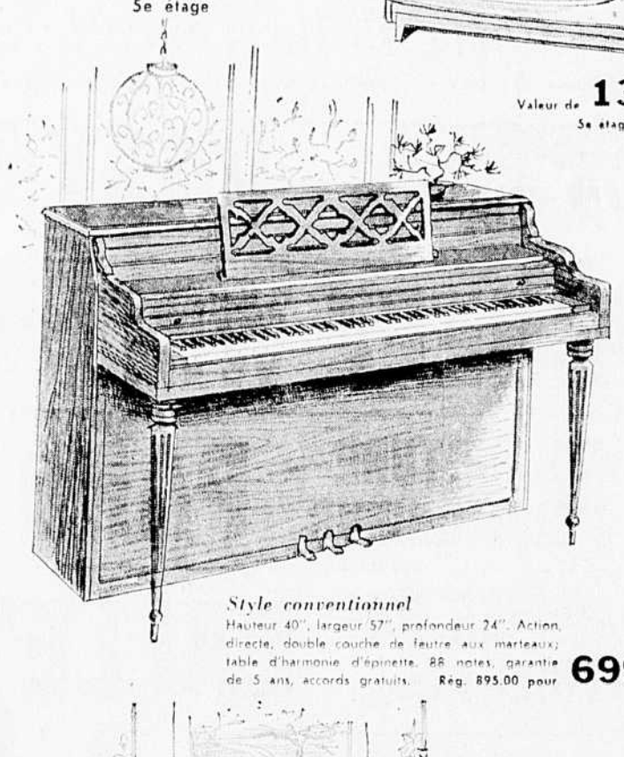

*Style conventionnel*
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie d'épinette, 88 notes, garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 895.00 pour **699.**

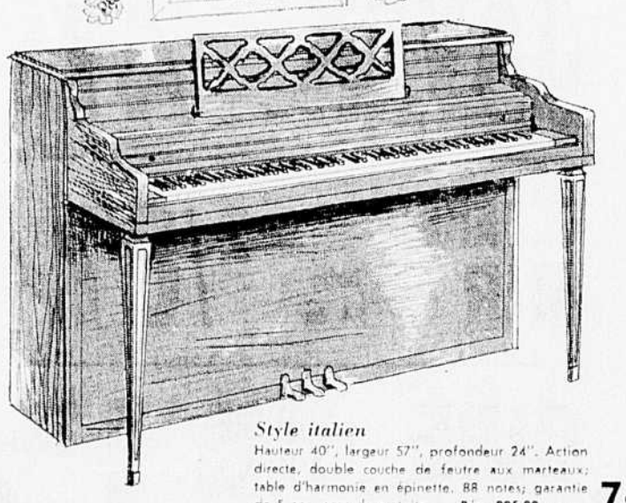

*Style italien*
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie en épinette, 88 notes; garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 995.00 pour **749.**

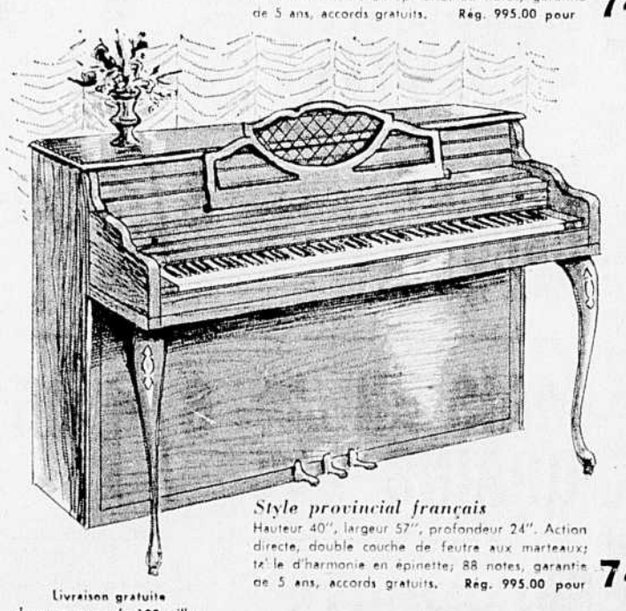

*Style provincial français*
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie en épinette; 88 notes, garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 995.00 pour **749.**

Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DU MAGASIN OU RUE LABELLE

Langelier Valiquette
**PIANO BELL ACTION DIRECTE**

PIANO BELL
Noyer, largeur 57", hauteur 42½", profondeur 25". Ce piano vous fera passer des soirées agréables.
**499.**
POUR LA PREMIERE FOIS A CE BAS PRIX

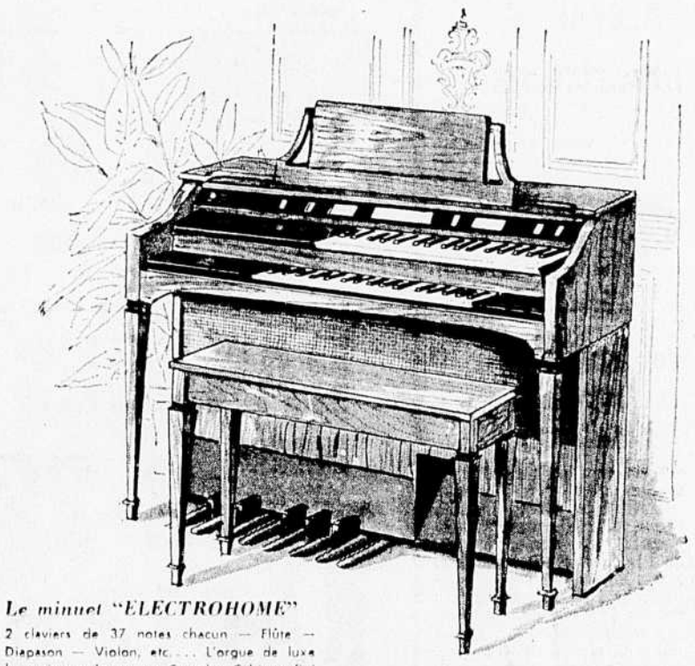

*Le minuet "ELECTROHOME"*
2 claviers de 37 notes chacun — Flûte — Diapason — Violon, etc.... L'orgue de luxe le moins coûteux au Canada. Cabinet fini noyer suédois, à l'épreuve des taches, brûlures et égratignures.
**795.**

**ORGUES ET PIANOS, ECHANTILLONS DE PLANCHER OU ECHANGES**

MAGNAVOX — Modèle 2AB400 "tout transistors" 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier, 4 familles de jeux comprenant : anches — violon — diapason et flûtes — sustain — vibrato. Valeur régulière de : $1495.00 — POUR : **925.** BANC INCLUS

MAGNAVOX — Modèle 1AD700 "tout transistors", 33 jeux — claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — jeux de flûtes — Violon — diapason et anches. Valeur régulière de : $2295.00 — POUR : **1550.** BANC INCLUS

Orgues échangés — garantie comme neufs :

BALDWIN — Modèle 45HP-2 — 2 claviers complets — 25 notes au pédalier — percussion — Violon — flûte — diapason — anches — harpe. Valeur régulière de : $3,695.00 — POUR : **1950.** BANC INCLUS

BALDWIN "SPINET" — 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — jeux de flûtes — diapason — anches et violon. Valeur régulière de : $2,295.00 — POUR : **1295.** BANC INCLUS

HAMMOND CHORD ORGAN 96 boutons d'accompagnement — 20 jeux. Valeur régulière de : $1195.00 — POUR : **650.** BANC INCLUS

ORGUE GULBRANSEN 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — reverbération — percussion — carillons. Valeur régulière de : $2,195.00 — POUR : **1225.** BANC INCLUS

ORGUE THOMAS — 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — 2 pédales d'expression — contrôle de volume individuel pour chaque famille de jeux comprenant : flûtes — diapason — anches et violons. Valeur régulière de : $1,495.00 — POUR : **850.** BANC INCLUS

Piano de concert Baldwin 5'6" comme neuf. Valeur régulière de $3,895.00 — POUR : **2280.** BANC INCLUS

Piano concert Steinway 6 pieds.

**LANGELIER VALIQUETTE Ltée** 510 EST, RUE STE-CATHERINE **Tél. : 842-8811**

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m. Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

SCIENCES

## Découverte d'un crâne vieux de 100,000 ans

PARIS — Une importante découverte paléontologique vient d'être faite par M. Agache, directeur de la circonscription des antiquités préhistoriques du nord de la France, sur la plage d'Ault, non loin de la baie de la Somme. Elle est constituée par une série d'ossements de mammouths, appartenant au moins à trois représentants de cette espèce disparue, accompagnée d'une cinquantaine de silex taillés du type "levalois-sien". Selon ces indications, le site remonterait vraisemblablement à l'époque paléolithique moyenne (60,000 ans avant J.-C.). M. Agache pense qu'il s'agit là d'un campement d'hommes de Néanderthal.

Il faudra attendre les marées d'équinoxe de septembre pour reprendre l'étude de ce site habituellement recouvert par les eaux de la Manche.

Une découverte considérable a été faite dans la grotte du Lazaret, au Mont-Boron, à Nice par le commandant Octobon, président honoraire de l'Institut d'archéologie et de préhistoire des Alpes-Maritimes. Il s'agit d'un crâne fossilisé qui, selon l'examen effectué au laboratoire d'anthropologie préhistorique de la Sorbonne par le professeur Piveteau, remonterait à cent mille ans.

Cette grotte du Lazaret est connue depuis 1880, date des premières fouilles. Elle comporte trois salles dont l'une se situe au niveau de la mer. Longtemps les pêcheurs vinrent y abriter leurs bateaux et elle fut obstruée plus tard pour permettre la construction d'un boulevard. Depuis 10 ans la grotte est classée monument historique et elle a été aménagée sommairement.

## Découverte du plus grand gisement de dinausaures

PARIS. — Une équipe de prospection générale du Groupement Afrique Madagascar, de la Direction des productions du Commissariat à l'Energie Atomique, a découvert récemment les premiers fossiles affleurants d'un cimetière de reptiles (crocodiliens, dinosauriens herbivores et carnivores, etc.) et de poissons. Ce gisement se trouve dans la région de Gadoufaoua près du puits d'Elrhaz, à l'est d'Agadès. Il est situé dans la série des grès du Tegama qui fait partie du Continental intercalaire.

Cette série gréseuse et argileuse est épaisse de 400 à 500 mètres et se termine sous des couches marines transgressives du Cénomanien ; elle appartient donc au Crétacé inférieur et l'on peut estimer que son âge est compris entre 100 et 140 millions d'années.

La découverte de ce gisement de fossiles a été signalée par le C.E.A. au Muséum d'Histoire Naturelle qui a envoyé un spécialiste pour inventorier ce site que l'on peut considérer dès maintenant comme le plus grand gisement africain de dinosaures. Les squelettes fossilisés de ces animaux, dégagés du sable par le vent, forment de véritables petites buttes.

Une pièce intéressante vient d'être apportée à Paris pour études : un crâne presque entier de crocodilien, mesurant 2 pieds et 7 pouces de large à la base et appartenant à un animal dont la longueur aurait pu être de 35 à 45 pieds. Il s'agit probablement du plus grand crocodile connu et cette pièce est unique au monde par sa taille et son état de conservation.

Les prospections de minerais uranifères en République du Niger, qui sont à l'origine de cette découverte, ont commencé en 1959 dans une région qui est géologiquement favorable. Le Groupement Afrique Madagascar utilise actuellement une trentaine de spécialistes qui effectuent des prospections aériennes, des prospections au sol, des levés géologiques et des sondages. Les résultats obtenus sont intéressants et confirment la nécessité de poursuivre l'effort dans cette région sans que l'on puisse encore se prononcer sur l'importance des réserves exploitables dans les conditions économiques actuelles.

## Transcription sur TV de musique de disques

NEW YORK (AFP) — La société américaine Westinghouse Electric annonce qu'elle a mis au point un appareil électronique permettant de transcrire en images sur un écran de télévision, de la musique enregistrée sur disques de phonographe.

Ce nouveau système appelé "phonovid" est capable de produire jusqu'à 400 images et 40 minutes de voix ou de musique pour les deux faces d'un disque "Vidéodisc" 33 tours.

Les signaux audio et vidéo sont enregistrés dans les sillons du "Vidéodisc", repris par l'aiguille du phonographe et reproduits sous forme de photographies ou de simples lignes graphiques sur l'écran de la télévision.

Westinghouse Electric précise que ce système pourra être utilisé, notamment dans l'enseignement et pour la formation professionnelle.

Le "Phonovid" est portatif. Les disques peuvent être joués sur un phonographe ordinaire et les images reproduites avec le son sur les écrans de n'importe quel appareil de télévision.


# VENTE OUVERTURE

Valiquette

Mobilier à sections pour adolescents. Style canadien, noyer fini antique ou blanc découpé de bleu.
Bureau simple, coin secrétaire.
Rég. 249.50 Les 3 mcx. Spécial **179.**

Autres morceaux non illustrés :
Bureau double et miroir 149.50 **115.00**
Lit 3' ..... 59.50 **43.50**
Chiffonnier ..... 89.50 **72.50**
Table de chevet 44.50 **16.50**
Huche ..... 34.50 **25.50**

5 mcx. Dinette — Table rect. 36" x 48" x 60". Arborite couleur noyer sur base métal fini brun. Chaises recouvertes de vinyle brun avec insertions de vinyle or, corail, blanc ou avocado. Rég. 159. SPECIAL **125.**

**SKLAR**

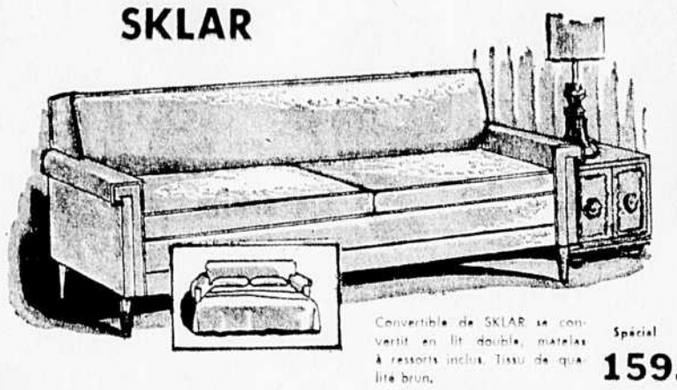

Convertible de SKLAR se convertit en lit double, matelas à ressorts inclus. Tissu de qualité brun. Spécial **159.**

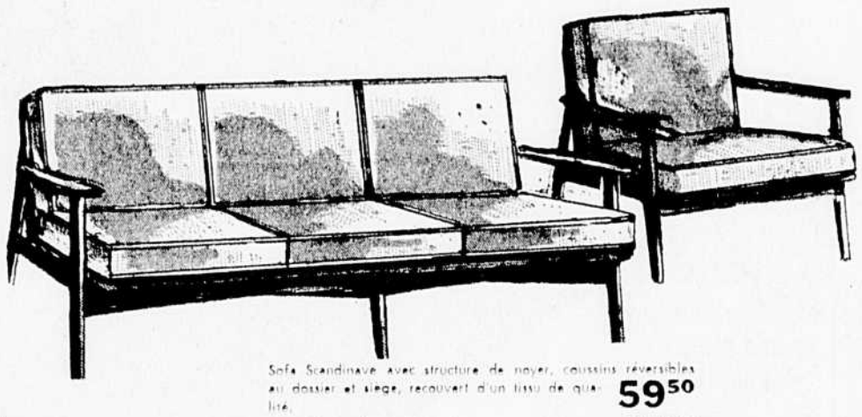

Sofa Scandinave avec structure de noyer, coussins réversibles au dossier et siège, recouvert d'un tissu de qualité. **59.50**
Fauteuil de même description. **29.00**

Lit continental Aristocrate de Sealy avec de lit en bois à votre choix, "style provincial français, blanc et or", "Colonial, couleur érable", "Moderne, noyer foncé". Matelas à ressorts unités de 252 ressorts, coussins vital, sabots préfabriqués. Base à ressorts sur pieds de bois franc. Grandeur 3/3" seulement. Rég. 139. SPECIAL **79.95**

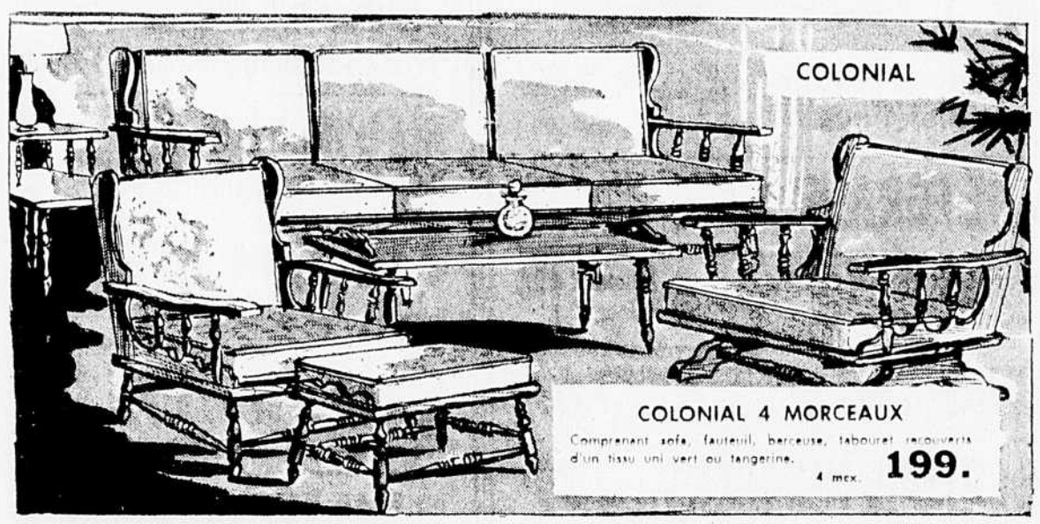


COLONIAL 4 MORCEAUX
Comprenant sofa, fauteuil, berceuse, tabouret recouverts d'un tissu uni vert ou tangerine. 4 mcx. **199.**

Mobilier 4 mcx., buffet 60", 3 portes coulissantes, table et 4 chaises recouvertes de tissu beige, fini noyer, style contemporain. Rég. 275.00
Spécial **199.**

Arnel Imprimé
Rég. 3.00 pour **2.19** vge
Térylène Opaque Imprimé
Rég. 4.00 pour **2.49** vge
Fibre de Verre bouclée
Rég. 3.95 pour **2.99** vge
Térylène Bouclé Imprimé
Rég. 4.00 pour **3.39** vge
Panneaux Terylène Batiste Imprimé 47" x 117"
Rég. 19.95 pour **12.50** ch.

- Choix de motifs et couleurs.
- Hauteur minimum de 72".
- Confection de Qualité.
- Service de mesure.

**SPECIAUX**
**CONFECTION GRATUITE**

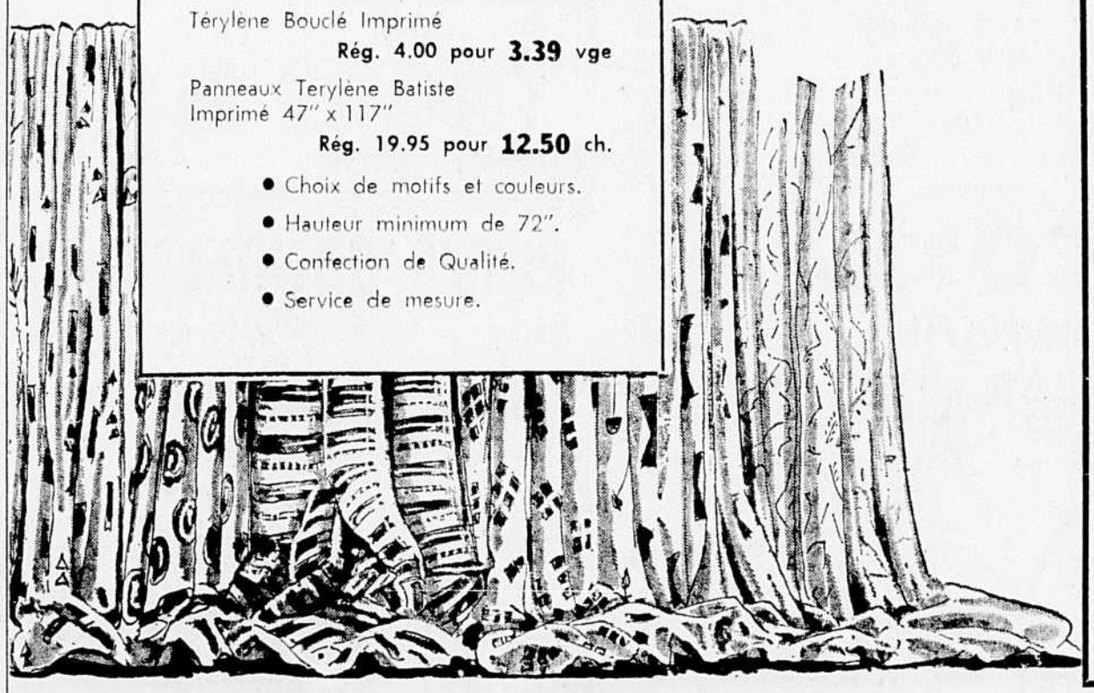

**COUPONS DE TAPIS DE GRANDES DIMENSIONS**

| | | |
|---|---|---|
| 4 Coupons Acétate Beige, 9' x 12' | 49. | **19.** |
| 3 Coupons Acétate Turquoise, 9' x 12' | 49. | **19.** |
| 3 Coupons 9' x 12', Acétate bouclés, Turquoise | 49. | **22.** |
| 2 Coupons 9' x 12' Acétate Beige | 49. | **24.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Acétate, Brun | 58. | **29.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Viscount or (tel quel) | 72. | **29.** |
| 1 Coupon 9'7" x 12', Viscount Beige | 79. | **39.** |
| 1 Coupon Tweed Brun, 9' x 12' | 79. | **39.** |
| 1 Coupon 9' x 12' Viscount Or | 72. | **42.** |
| 1 Coupon 7'6" x 11'3", Nylon Avocado | 79. | **49.** |
| 1 Coupon Acétate, 12' x 15', Brun | 79. | **49.** |
| 1 Coupon Tintown, Vert, 9' x 12' | 75. | **49.** |
| 1 Coupon Toptwist Ambre | 89. | **55.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon Twist Beige | 89. | **55.** |
| 1 Coupon 10'9" x 12', Toptwist Vert | 105. | **59.** |
| 1 Coupon 7'9" x 12', Nylon 501 Café | 97. | **64.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon Or | 89. | **65.** |
| 1 Coupon Viscount 12' x 15', Beige | 119. | **69.** |
| 1 Coupon Acétate 10'6" x 12', Vert | 105. | **69.** |
| 1 Coupon Viscount 12' x 15', Or | 119. | **69.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Twist de laine Turquoise | 142. | **78.** |
| 1 Coupon Kurltone 9' x 12', Beige | 159. | **79.** |
| 1 Coupon Laine frisée Mauve, 7'4" x 12' | 119. | **79.** |
| 1 Coupon 10'4" x 12', Nylon 501 Bleu | 127. | **79.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon 501 Or | 102. | **79.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Imprimé Or et Brun | 125. | **81.** |
| 1 Coupon Axminster fleuri, 9' x 12' | 125. | **84.** |
| 1 Coupon Nylon 501, 10'6" x 12', Orange | 125. | **89.** |
| 1 Coupon Toptwist, 12' x 15', Vert | 139. | **89.** |
| 1 Coupon Nylon 501, 10'6" x 12', Avocado | 129. | **89.** |
| 1 Coupon Toptwist, 12' x 15', Ambre | 135. | **89.** |
| 1 Coupon 12' x 15', Nylon Bleu | 149. | **99.** |
| 1 Coupon Coronet, 12' x 15', Bleu | 159. | **99.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Twist Beige | 168. | **109.** |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon Velours Bleu | 179. | **141.** |
| 1 Coupon 13'10" x 12', Nylon Fidelity | 203. | **149.** |

Autres choix, autres grandeurs à prix aussi bas.

**AUTRES REDUCTIONS DANS TOUS LES RAYONS**

Stationnement en face du magasin et sur la rue Labelle

NOUVELLE ADRESSE :
**N. G. VALIQUETTE Ltée** 510 EST, STE-CATHERINE

**842-8811**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 hres.

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| 1285 | Abitibi | 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| — | Allian CCA | 13¾ | 13 | — |
| — | Algoma | 72½ | 71¾ | ½ |
| 1840 | Alumin | 31¾ | 31½ | 31½ |
| 50 | Alu 4¼ pr | 42 | 42 | 42 |
| — | Alcan 1 Pr | 22¾ | 22¾ | — |
| — | Alcan 2pc | 48½ | 48½ | — |
| — | Angle CP | 12½ | 12½ | — |
| — | Ang CP pr | 28 | 28 | — |
| — | AgT 4½pr | 47 | 47 | — |
| — | ngT 265pr | 52½ | 52½ | — |
| — | AngT 290 pr | 53 | 53 | — |
| — | Argus | 20¼ | 20¼ | — |
| — | Arg 2.50pr | 51¼ | 51¼ | — |
| 100 | Argf pr | 14¾ | 14½ | 14½ |
| 805 | Asbestos | 28 | 27¾ | 27¾ |
| — | Bq CN | 71¼ | 71¼ | — |
| 235 | Bq Imp | 67 | 67 | 67 |
| 150 | Bq N E | 78¼ | 78 | 78 |
| 15 | Bq PC | 54½ | 54½ | 54½ |
| 380 | Bq Roy | 78 | 77 | 77 |
| — | Bq Tor-D | 66 | 66 | — |
| — | Bath P | 27½ | 27½ | — |
| — | Bath wt | 14¾ | 14¾ | — |
| 50 | Bath P (A) | 62 | 62 | 62 |
| 1300 | Bell Phone | 60¾ | 60¾ | 60¾ |
| — | Bow Mer p | 51½ | 51½ | — |
| — | Bow Paper | 8¾ | 8¾ | — |
| 1700 | Brazil | 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| — | BA Bk N | 69 | 69 | — |
| 1170 | BA Oil | 33¾ | 33¾ | 33 |
| 300 | BC Forest | 28½ | 28¼ | 28¼ |
| — | BC Phone | 69¼ | 68½ | — |
| — | BC Ph 4¼ | 91 | 91 | — |
| — | BCPh 36p | 98 | 98 | — |
| 24836 | Brinco | 6¾ | 6 | 6¾ |
| — | Bruck A | 23 | 23 | — |
| — | Bruck B | 17¾ | 17¾ | — |
| — | Bulolo | 9 | 9 | — |
| — | Cal Pow | 23½ | 23 | — |
| 30 | Can Cem | 57¾ | 57¾ | 57¾ |
| 75 | Can Cem p | 28 | 28 | 28 |
| — | CD Sugar | 76½ | 76½ | — |
| — | Can Iron | 54¾ | 54¾ | — |
| — | Can Iron p | 95½ | 95½ | — |
| 425 | Can Malt | 25 | 25 | 25 |
| 30 | C S L | 34 | 34 | 34 |
| — | C S L pr | 85¾ | 85¾ | — |
| 820 | C Asbt E | 19 | 19 | 19 |
| 2355 | C Brew | 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| — | C Brew (A) | 47 | 47 | — |
| — | C Brew (B) | 54 | 54 | — |
| — | C Br Al (A) | 18 | 18 | — |
| — | C Bronze P | 100 | 100 | — |
| 100 | C Bronze w | 11 | 11 | 11 |
| — | C Fndtn | 9¾ | 9¾ | — |
| — | C Hydroc | 32 | 32 | — |
| 420 | C I L | 22¼ | 22 | 22¼ |
| — | C I L pr | 82 | 82 | — |
| — | CI Pow | 25¼ | 25 | — |
| — | CI Pow p | 50 | 50 | — |
| 200 | C Marconi | 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| 2580 | CPA | 61¾ | 61 | 61¼ |
| — | C Pfina | 13¾ | 13½ | — |
| — | CPP Sec (A) | 24½ | 24½ | — |
| 425 | C Vickers | 23¾ | 23¾ | 23¾ |
| 100 | Central Del | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| 625 | Chemcell | 16¾ | 16¾ | 16¾ |
| — | Chem 1.73 P | 37¾ | 37½ | — |
| 200 | Coghlin | 17 | 17 | 17 |
| — | Col Cell | 9¾ | 9¾ | — |
| — | Pr | 26¾ | 25¾ | — |
| 1300 | Cons MS | 43 | 44 | 44 |
| 170 | Cons Paper | 45 | 44 | 44¾ |
| — | Cons Text | 26½ | 26¾ | — |
| — | Consu Glass | 10 | 10 | — |
| — | Corby A | 21½ | 21½ | — |
| — | Corby B | 21½ | 21½ | — |
| — | Coronatn | 490 | 490 | — |
| 570 | Crain RL | 27¾ | 27¾ | 27¾ |
| — | Cred Foncir | 73 | 69½ | — |
| — | Cr Cork | 120 | 120 | — |
| 100 | Cr Zell A | 35¾ | 35½ | 35¾ |
| — | Crush Int | 15¾ | 15¼ | — |
| — | Cygnus A | 500 | 500 | — |
| — | Cygnus B | 7 | 7 | — |
| 100 | Denison | 30 | 30 | 30 |
| 3100 | Dist Seag | 39¾ | 39¼ | 39¾ |
| — | Dom Pet | 18¾ | 18¾ | — |
| 475 | D Bridge | 28¾ | 28¼ | 28½ |
| — | D Coal p | 27 | 27 | — |
| — | D Corset | 13½ | 13 | — |
| — | D Dairies | 16½ | 16 | — |
| 650 | Do Fasco | 28 | 27¾ | 27¾ |
| 1105 | D Glass | 15¼ | 15¼ | 15¼ |
| — | D Glass P | 18¼ | 18 | — |
| — | D Lime | 8½ | 8¾ | — |
| 25 | Dosco | 13½ | 13½ | 13½ |
| 420 | D Stores | 25½ | 25¼ | 25¼ |
| 1320 | D Tar | 21¾ | 21¾ | 21¾ |
| 2130 | D Text | 37 | 36 | 36 |
| — | Donohue | 9¾ | 9¾ | — |
| 75 | Du Pont | 51¼ | 51¼ | 51¼ |
| — | Dupuis A | 12¾ | 12¾ | — |
| — | Eddy Match | 40 | 40 | — |
| 100 | Enamel A | 8¼ | 8½ | 8½ |
| — | Enamel B | 5 | 5 | — |
| 200 | Falcon | 101 | 100¾ | 100¾ |
| 30 | Fam Play | 23¾ | 23¾ | 23¾ |
| — | Fleetwood | 21 | 20¾ | — |
| — | Fraser | 34½ | 34 | — |
| — | Freiman | 5¾ | 5¾ | — |
| 160 | Fr Pete Pr | 563 | 565 | 565 |
| 1200 | Frost A | 23 | 23 | 23 |
| — | G Dyman | 46¾ | 46¾ | — |
| — | GS Wares | 13½ | 13 | — |
| 100 | GR BRCI | 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| — | Gr Brei Pr | 50¾ | 50¾ | — |
| — | Gr Wog G | 18¾ | 18¾ | — |
| 425 | GL Paper | 23½ | 23½ | 23½ |
| — | Hds Andy | 8½ | 8½ | — |
| — | Hardee | 11¾ | 11¾ | — |
| — | Harding A | 32½ | 32 | — |
| 200 | Hawk Sidd | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| — | Hawk S P | 102 | 102 | — |
| — | Hollinger | 29 | 29 | — |
| — | Holt Ren | 22 | 20 | — |
| — | Home O A | 20¼ | 20¼ | — |
| — | Home O B | 23 | 22 | — |
| 1000 | Horne Pf | 340 | 340 | 340 |
| 150 | Hud Bay M | 78 | 78 | 78 |
| 600 | Hud's Bay | 13¾ | 13¾ | 13¾ |
| 600 | Husky O | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| 526 | Imp Oil | 53¼ | 53¼ | 53¼ |
| 600 | Imp Tob | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| 200 | Ind Accep | 26¼ | 26¼ | 26¼ |
| — | Indal C Pr | 19 | 19 | — |
| — | Int N Ga | 11¾ | 11¾ | — |
| — | Int Bronze | 27½ | 27½ | — |
| 133 | Int Nickel | 97 | 96¾ | 97 |
| — | Int Pap | 38 | 38 | — |
| 200 | Int Util | 37 | 34 | 37 |
| — | Interpro PL | 91½ | 91½ | — |
| — | Jamaica PS | 14½ | 14½ | — |
| — | Labatt | 21½ | 21½ | — |
| 500 | Laur Fin | 19¾ | 19¾ | 19¾ |
| — | Laur F 1.25 | 21½ | 21½ | — |
| 550 | Laur F 2.00 | 41¾ | 41¾ | 41¾ |
| — | Loblaw A | 10¼ | 10 | — |
| 135 | Loblaw B | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| — | Loblaw Pr | 49½ | 49½ | — |
| — | Loeb M | 18 | 18 | — |
| — | MacLar A | 23 | 23 | — |
| 600 | MacLac B | 24¼ | 24¼ | 24¼ |
| — | MacLean | 32¼ | 32 | — |
| 1130 | Mac M Pow | 32½ | 32 | 32½ |
| — | Maritime E | 20½ | 20½ | — |
| — | Maritime T | 22½ | 22½ | — |
| 3060 | Mass F | 32¾ | 30¾ | 31 |
| — | McAllister | 7¾ | 7¾ | — |
| — | Miron 6% | 13½ | 13½ | — |
| — | Mitch R A | 13¾ | 13¾ | — |
| 109 | Molson | 41 | 41 | 41 |
| — | Molson B | 41½ | 41½ | — |
| — | Mtl Loco | 13¾ | 13¾ | — |
| 50 | Mtl Trust | 25 | 25 | 25 |
| — | Monarch | 23 | 23 | — |
| 275 | Moore Corp | 71 | 70½ | 71 |
| 100 | Morse A | 16¾ | 16¾ | 16½ |
| — | Morse B | 14½ | 14½ | — |
| — | Mussens | 25½ | 25½ | — |
| — | Nat Drug | 15¾ | 15¾ | — |
| — | NFLD Light | 10½ | 10½ | — |
| 360 | Noranda | 53 | 52½ | 52¾ |
| — | N On NG | 28½ | 28½ | — |
| — | Nw Util p | 80 | 80 | — |
| 50 | NS Light | 35 | 35 | 35 |
| — | Ocean Fish | 8¼ | 8¼ | — |
| 100 | Ogilvie | 14 | 14 | 14 |
| — | Ogilvie p | 36½ | 36½ | — |
| — | Orenda | 25 | 25 | — |
| 25 | Ont Steel | 37 | 37 | 37 |
| 2825 | Pac Pete | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| — | Penmans p | 121 | 121 | — |
| — | Pioneer | 26 | 26 | — |
| 15 | Powr Cp | 15½ | 15½ | 15½ |
| 265 | Price Br | 42 | 42 | 42 |
| — | Price pr | 68¾ | 68¾ | — |
| 1125 | QN Gas | 11½ | 11½ | 11½ |
| — | QNG pr | 99 | 99 | — |
| 20 | Que Phone | 24½ | 24½ | 24½ |
| — | Que Ph | 20 | 19¾ | — |
| — | Reitman's | 10¼ | 10¼ | — |
| — | Rio Algm | 18½ | 18 | — |
| — | Rockwell | 31 | 31 | — |
| 200 | Rolland A | 12 | 12 | 12 |
| — | Rolland p | 90 | 90 | — |
| 100 | Ronalds | 14 | 14 | 14 |
| 200 | Rothmans | 25¾ | 25¼ | 25¼ |
| — | RvlT 5% (A) | 22¼ | 22¼ | — |
| 430 | Std Cm (A) | 40¾ | 40½ | 40¾ |
| — | Std Cm w | 22 | 21 | — |
| — | Std Co (A) | 103¾ | 103¾ | — |
| 100 | aSlada F | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| 150 | Scott La'S | 14¾ | 14¾ | 14¾ |
| 25 | Shell Can | 17¼ | 17¼ | 17¼ |
| 100 | Shell 1 pr | 25¾ | 25¾ | 25¾ |
| — | SherW | 41 | 41 | — |
| — | Shop Save | 16¾ | 16¾ | — |
| — | Simp. Sears | 20¼ | 20¼ | — |
| 25 | Sicard | 7 | 7 | 7 |
| 300 | Simpsons | 29½ | 29½ | 29½ |
| — | Soc GF | 7¾ | 7¾ | — |
| — | Southam | 20½ | 20½ | — |
| 100 | SS Steel | 23 | 23 | 23 |
| 4785 | Steel Can | 31 | 30¾ | 30¾ |
| — | Steinbg (A) | 47 | 46¾ | — |
| 25 | Texaco C | 56 | 56 | 56 |
| 300 | T Fin (A) | 16¾ | 16¾ | 16¾ |
| — | Tr-C Corp | 10¾ | 10¾ | — |
| — | Tr-C Pf | 37¾ | 37 | — |
| 30 | Tr Mt PL | 21 | 21 | 21 |
| — | Triad Oil | 257 | 257 | — |
| 100 | Turnbull | 12 | 12 | 12 |
| — | Turnbull Pr | 21½ | 21½ | — |
| 230 | Un Carbide | 29½ | 29¼ | 29½ |
| 200 | Viau | 13¾ | 13¾ | 13¾ |
| 50 | Walk GW | 40 | 40 | 40 |
| — | Weldwood | 12½ | 12½ | — |
| — | WCoast Tr | 16¾ | 16 | — |
| — | W Pac Pd | 16 | 16 | — |
| 500 | Weston (A) | 21 | 21 | 21 |
| — | Weston (B) | 21¾ | 21 | — |
| 100 | Zeller's | 18½ | 18½ | 18½ |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| — | Ajax | 9½ | 9 | — |
| — | Alpha A | 70 | 70 | — |
| 1500 | Alscope | 120 | 110 | 110 |
| — | Alsof | 13½ | 13 | — |
| 20000 | Amg R Rel | 33 | 33 | 33 |
| — | Amerarnium | 5 | 5 | — |
| — | A Ma Mol | 255 | 255 | — |
| — | Anthonian | 9½ | 9 | — |
| — | Arno | 5 | 5 | — |
| 1000 | Augustus | 31 | 31 | 31 |
| — | Baker Talc | 8 | 8 | — |
| — | Bell Ore | 18 | 18 | — |
| 1000 | Bateman | 6½ | 6½ | 6½ |
| — | Beauce Pl | 13 | 13 | — |
| 35575 | Blk Hawk | 395 | 355 | 360 |
| 3600 | Black Rivr | 25½ | 25 | 25½ |
| 1100 | Blue Bon | 395 | 395 | 395 |
| 700 | Bluewater | 45 | 45 | 45 |
| — | Bormite | 6½ | 6½ | — |
| 2000 | Bruce Pres | 15 | 15 | 15 |
| 4000 | Bruneau | 28½ | 28 | 28½ |
| 2000 | Burnt Hill | 39 | 39 | 39 |
| 1300 | Calumet | 7 | 7 | 7 |
| — | Camflo | 260 | 260 | — |
| — | C. Interuch | 350 | 350 | — |
| — | C. Magnesite | 45 | 43 | — |
| 4500 | CSec Und | 250 | 245 | 250 |
| — | Carbec | 11 | 11 | — |
| — | Cartier-Que | 13 | 10½ | — |
| — | Castamet | 475 | 470 | — |
| — | Cassiar | 14¾ | 14¾ | — |
| 100 | Cessland | 575 | 575 | 575 |
| 4450 | Chemalloy | 165 | 150 | 150 |
| 2560 | Chib Kay | 29 | 29 | 29 |
| 2000 | Chib Copper | 7 | 7 | 7 |
| — | Chipman | 19 | 18 | — |
| 900 | Con H&M | 105 | 105 | 105 |
| — | Con O&G | 37 | 36 | — |
| — | Commodore | 7¾ | 7¾ | — |
| — | Commod w | 450 | 450 | — |
| 1000 | Cominga | 17 | 17 | 17 |
| — | C Canorama | 32 | 32 | — |
| 6000 | C Manitoba | 54 | 52 | 52 |
| — | C Mogamp | 43 | 41 | — |
| — | C New Pac | 16 | 16 | — |
| — | C Persh | 20 | 19 | — |
| — | CQ Yell | 8 | 8 | — |
| — | C Virginia | 41 | 37 | — |
| 22500 | Copstream | 13 | 12 | 12 |
| 1300 | Couvrette A | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| 160 | Cr Std A | 12 | 12 | 12 |
| 25000 | Crowsbridg | 46 | 46 | 46 |
| — | Crusade | 13 | 13 | — |
| 3000 | Dauphin | 29 | 28 | 29 |
| 100 | Delta Elect | 275 | 275 | 275 |
| — | Denault A | 15½ | 15¼ | — |
| — | Denault w | 10 | 10 | — |
| 96000 | Dolsan | 52 | 50 | 50 |
| — | Delta Min | 34 | 34 | — |
| — | Dom Exp | 12 | 12 | — |
| — | Dom Lease | 31½ | 31½ | — |
| — | D Oilcloth | 22¾ | 22¾ | — |
| — | Drum Weld | 10½ | 10½ | — |
| 500 | Dumont | 29 | 29 | 29 |
| — | East Sull | 750 | 750 | — |
| 6000 | East Vent | 54 | 52 | 53 |
| — | Electrolier | 9½ | 9½ | — |
| 1000 | Emp Oil | 5 | 5 | 5 |
| 63750 | Equity Ex | 78 | 74 | 75 |
| 1000 | Fab Met | 23 | 22 | 23 |
| 300 | Fano | 11 | 11 | 11 |
| — | Fiscal | 9 | 9 | — |
| — | Fontana | 4 | 4 | — |
| 1300 | FT Rellan | 53 | 53 | 53 |
| 1000 | Fox Lake | 30 | 30 | 30 |
| 100 | Frigistors | 46 | 46 | 46 |
| 2000 | Funds | 5 | 5 | 5 |
| — | Futurity | 45 | 45 | — |
| — | Gaenex | 47 | 47 | — |
| 12500 | Ghislau | 46½ | 45 | 46 |
| 2430 | G Autotro | 255 | 250 | 255 |
| — | Glacier | 15 | 15 | — |
| — | Glen Lake | 152 | 150 | — |
| 1000 | Grissol | 260 | 260 | 260 |
| 1000 | Gulf Por Ur | 29 | 29 | 29 |
| — | Hastings | 350 | 350 | — |
| — | Inspiratn | 185 | 180 | — |
| 100 | Int Atlas | 135 | 135 | 135 |
| — | Int Ceram | 6 | 6 | — |
| 2000 | Intp Dredg | 30 | 30 | 30 |
| — | Inv Found | 34 | 34 | — |
| — | Israel Oil | 13 | 13 | — |
| — | James Bay | 41 | 40 | — |
| 20273 | Jubilee | 410 | 400 | 403 |
| — | K Desmond | 45 | 44 | — |
| — | Kirena | 295 | 275 | — |
| — | Kilembe | 13½ | 13½ | — |
| 1500 | Kodiac Pet | 315 | 310 | 310 |
| — | Kontiki | 8 | 8 | — |
| 150 | Lab Ace A | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| — | Laduboro | 33 | 33 | — |
| 100 | Lait Cel A | 12½ | 12½ | 12½ |
| — | Lambt A | 18½ | 18½ | — |
| 2200 | Lamont A | 18 | 17¾ | 17¾ |
| — | Lingside | 4¼ | 4 | — |
| — | Lithium | 10 | 10 | — |
| 1000 | Louanna G | 16 | 16 | 16 |
| 1000 | Malart HY | 23 | 23 | 23 |
| — | Massval | 9 | 9 | 9 |
| — | Matachewn | 34 | 33 | — |
| — | McAdam | 120 | 120 | — |
| — | McIntyre | 81½ | 81¼ | — |
| — | McKinney | 24 | 21 | — |
| 250 | Melchers | 20 | 20 | 20 |
| — | Melcher Pr | 53¾ | 53¾ | — |
| — | Mer Chip | 11 | 11 | — |
| — | Merrill | 81 | 72 | — |
| — | Mid Chib | 22 | 22 | — |
| 4500 | Micro Mines | 28 | 26 | 26 |
| 7730 | Midenso | 380 | 345 | 345 |
| 1500 | Mistanzo | 18 | 17 | 17 |
| — | Molyb | 75 | 73 | — |
| 1000 | Monpre | 11 | 11 | 11 |
| — | Mt Costigan | 23½ | 23½ | — |
| 1560 | Mt Pleast | 102 | 102 | 103 |
| — | MR Dairies | 385 | 385 | — |
| — | MR Rice | 18 | 18 | — |
| 8930 | Mt Pleast | 01 | 00½ | 01 |
| — | Naut Vend | 135 | 130 | — |
| 1500 | Native Min | 11 | 11 | 11 |
| — | N Formag | 6 | 6 | — |
| 7350 | N Imperial | 220 | 220 | 220 |
| 500 | Newrich | 16 | 16 | 16 |
| — | NW Amulet | 5½ | 5½ | — |
| 21500 | Nocana | 15 | 13½ | 13 |
| — | NA Rare M | 23 | 23 | — |
| 1000 | North Ex | 160 | 160 | 160 |
| — | NW Canalas | 13 | 13 | — |
| 1000 | Norvalic | 6 | 6 | 6 |
| — | Opem Ex | 13 | 13 | — |
| 6000 | Pat Silv | 20½ | 20 | 20 |
| 2500 | Pandash | 11 | 11 | 11 |
| — | Peace Riv | 423 | 423 | — |
| — | Pennbec | 21 | 20 | — |
| 1000 | Peso S | 140 | 140 | 140 |
| — | Phoenix O | 72 | 70 | — |
| — | Pitt Gold | 4¼ | 4 | — |
| 7000 | Porcupine | 33¾ | 34 | 33½ |
| — | P C 1 P | 46 | 46 | — |
| — | P C 2 P | 16¾ | 16¾ | — |
| — | Provo G | 263 | 263 | — |
| — | Que Ascot | 7 | 3½ | — |
| — | Que Chib | 16 | 15 | — |
| — | Q Cobalt | 190 | 190 | — |
| 26300 | Q Indus M | 31 | 30 | 30 |
| 2000 | Que Smt | 24 | 24 | 24 |
| — | Que PH 30 | 20½ | 20½ | — |
| — | Que PH 31 | 20½ | 20½ | — |
| — | Que PH 35 | 20½ | 20½ | — |
| — | Red Crest | 3½ | 3½ | — |
| — | RA Pete B | 100 | 87 | — |
| — | Rysty L | 36½ | 33 | — |
| — | Ruby Foo | 425 | 425 | — |
| — | Ruby F wt | 28 | 28 | — |
| 1000 | St Lucie | 15 | 13 | 13 |
| — | St-L Colum | 303 | 305 | — |
| — | St-L Lds | 70 | 63 | — |
| 2000 | Sapawe | 33 | 33 | 33 |
| — | Select F | 5¼ | 5 | — |
| — | Silver Reg | 18 | 18 | — |
| 5000 | Silver Sum | 17 | 17 | 17 |
| — | Silver T | 17 | 17 | — |
| 100 | Sobeys A | 20 | 20 | 20 |
| — | Soca | 100 | 100 | — |
| — | S Dufault | 8 | 8 | — |
| — | Spartan Air | 51 | 51 | — |
| 14300 | Stairs Ex | 265 | 260 | 265 |
| — | Std Gold | 18 | 18 | — |
| — | Sullivan | 520 | 520 | — |
| 300 | Superpak | 300 | 300 | 300 |
| — | Surlaga | 37 | 37 | — |
| 3000 | Tache | 13½ | 13½ | 13½ |
| — | Talisman | 63 | 63 | — |
| — | Tazin | 7 | 7 | — |
| — | Tib Expl | 7½ | 7½ | — |
| — | Titan | 9 | 9 | — |
| — | Tooke | 190 | 190 | — |
| 1000 | Tristerre | 49 | 49 | 49 |
| 100 | Tru-Wall | 470 | 470 | 470 |
| — | U Corp A | 13 | 13 | — |
| 3500 | Un Obalski | 46 | 45 | 45 |
| — | U Tow El | 16¾ | 16¾ | — |
| — | Val-Mar | 3 | 3 | — |
| 200 | V De Hout | 230 | 230 | 230 |
| 1000 | Vanguard | 4½ | 4½ | 4½ |
| — | Viola | 380 | 380 | — |
| — | Wabasso | 18 | 18 | — |
| — | Westburn | 135 | 134 | — |
| — | Westeel | 17 | 17 | — |
| 500 | West Tin | 46 | 46 | 46 |
| 3500 | Westville | 42 | 41 | 41 |
| 6500 | White Star | 29 | 29 | 29 |

## Devises étrangères

Source Banque Canadienne Nationale

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.513 |
| Allemagne | Mark | .2707 |
| Argentine | Peso | .0064 |
| Australie | Livre A | 2.418 |
| Autriche | Schilling | .0419 |
| Belgique | Franc | .0218 |
| Bresil | Cruzeiro | .00062 |
| Chili | Escudo | .3053 |
| Danemark | Couronne | .1560 |
| Espagne | Peseta | .0181 |
| France | Franc | .2206 |
| Hollande | Florin | .2998 |
| Italie | Lire | .001730 |
| Japon | Yen | .002988 |
| Mexique | Peso | .0865 |
| Norvege | Couronne | .1510 |
| Nouv. Zelande | Livre NZ | 3.0074 |
| Perou | Sol | .0405 |
| Suede | Couronne | .2098 |
| Suisse | Franc | .2491 |
| Tchecoslovaquie | Couronne | .1503 |
| Venezuela | Bolivar | .2410 |

## cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilieres du Can.

### GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3¾ sept | 1965 | 99⅝ | 100¼ |
| 4½ dec. | 1966 | 99¾ | 100¾ |
| 2¼ 15 juin | 1968 | 95¼ | 96¼ |
| 3¼ juin | 1968 | 93 | 93½ |
| 4¼ sept. | 1972 | 95¾ | 98 |
| 5½ avril | 1969 | 102½ | 103½ |
| 5½ oct. | 1975 | 102¾ | 103¾ |
| 4¾ sept. | 1983 | 93¼ | 93¾ |
| CNR 5½ dec. | 1971 | 102¼ | 103¼ |
| CNR 4½ avril | 1977 | 100 | 100½ |
| CNR 5¾ janv. | 1985 | 107 | 108 |
| CNR 4½ fev. | Unl | 87 | 88 |
| CNR 5 oct. | 1972 | 99 | 100 |
| 3 Perpetuels | 1969 | 75 | 78 |

### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alta Stun F 5½ | 1966 | 100¾ | 101¾ |
| B C Elect 5½ | 1989 | 100¾ | 101¾ |
| B C Elect 3½ | 1967 | 96 | 97 |
| B C Elect 3¾ | 1969 | 94¾ | 95¾ |
| B C Pow 5 sept | 1982 | 95 | 96 |
| B C Elect 3¾ | 1977 | 102 | 103 |
| Manit 5¾ janv. | 1984 | 103 | 104 |
| N B 3½ sept. | 1965 | 92¼ | 100 |
| N B 5¼ dec. | 1966 | 96½ | 97½ |
| Nfld 6 fev. | 1981 | 103¾ | 104¾ |
| Nova S 5½ mars | 1982 | 100¼ | 101¼ |
| Nova S 3¼ juin | 1965 | 99¼ | 100 |
| Ont H 5¾ nov. | 1963 | 98½ | 99¼ |
| Ont 3 nov. | 1965 | 99¼ | 100 |
| Ont H 4 mai | 1966 | 99½ | 100 |
| Ont. Hy. 5¾ | 1984 | 98¾ | 99½ |
| Que 4¾ juin | 1977 | 90½ | 90½ |
| Que 3¾ aout | 1965 | 93¾ | 94¼ |
| Que 3½ juin | 1980 | 95½ | 96½ |
| Que 6 aout | 1982 | 103 | 104 |
| Que 5¾ fev | 1968 | 102½ | 103½ |
| Que 6 aout | 1972 | 98½ | 99¾ |
| Q Hyd 4½ mars | 1975 | 85¼ | 86½ |
| Q Hyd 5½ nov | 1965 | 99 | 99 |
| Sask 5½ mars | 1982 | 100½ | 101½ |

### MUNICIPALITES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montreal 3 | 1973 | 83¾ | 84¾ |
| Montreal 5½ | 1981 | 97½ | 98½ |
| Ottawa 5½ 2 juil | 1980 | 100 | 101 |
| Tor. Met 5½ | 1982 | 100 | 101 |
| Vancouver 6 | 1980 | 104 | 105 |

### EMPRUNTS CONVERTIBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 4½ | 1966 | 107 | 109 |
| Brazil Tr. 4½ | 1971 | 85 | 90 |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 90 | 92 |
| Cdn Utilities 5¾ | 1977 | 158 | — |
| Inland Cemnt 4½ | 1976 | 89 | — |
| Int Nat Gas 3½ | 1977 | 99 | — |
| Loblaw 4¾ | 1976 | 154 | — |
| Lob Lease Pro 5½ | 1973 | 99½ | 101 |
| Pac Pete 5 | 1977 | 105 | 107 |
| Shaw W&P 5½ | 1972 | 100 | 101 |
| Shaw W&P 4¾ | 1976 | 93¼ | 94¼ |
| Shaw W&P 3¾ | 1970 | 92 | 93 |
| Simpson's 5½ | 1979 | 132 | — |
| TC Pipeline 5 | 1989 | 114 | 118 |
| TC Pipeline 5 | 1988 | 140 | — |
| Simpsons 5 | 1976 | 204 | — |
| Uted Twn El 6½ | 1981 | 124 | — |
| WCoast 5¾ x-e | 1988 | 102 | 104 |

### INDUSTRIES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi P&P 6½ | 1877 | 103 | 104 |
| Algoma Stl 5¼ | 1978 | 97½ | 98½ |
| Alum of Can. 4½ | 1963 | 93 | 95 |
| BA Oil 5¾ | 1977 | 97½ | 98½ |
| CIL Alum 5¾ | 1990 | 101 | 102 |
| CIL 5 | 1977 | 100¼ | 101¼ |
| C Breweries 5 | 1963 | 93 | 96 |
| C Chemical 5½ | 1971 | 99¼ | 100¾ |
| CPR 3 | 1963 | 94 | 95 |
| Cr Foncier 5½ | 1974 | 98¼ | 99¾ |
| D Stores 5½ | 1976 | 99 | 100 |
| Dom Tar 5½ | 1978 | 97 | 98 |
| Dom Textile 4 | 1968 | 99 | 99 |
| Imperial Oil 5 | 1969 | 93 | 94 |
| Ind Accept 5½ | 1982 | 99 | 100 |
| Loblaw Gr 6 | 1977 | 102 | 103 |
| Reynolds A 5¾ | 1978 | 100 | 101 |
| Shell Oil 4¼ | 1976 | 91½ | 92½ |
| Shell Oil 5¾ | 1977 | 101¼ | 102½ |
| St Law Corp 5 | 1978 | 94½ | 95½ |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 98¼ | 99¼ |
| Steinbgr's 5½ | 1972 | 99 | 100 |
| Traders Fin 5¼ | 1974 | 97½ | 98½ |
| Weston Geo 4¾ | 1971 | 98 | 97 |

### SERVICES PUBLICS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ang Can Tel 6 | 1992 | 100 | — |
| Alta Gas Tk 5¾ | 1979 | 100¼ | 101½ |
| Bell Tel 3¼ | 1978 | 84 | 85 |
| Bell 3½ | 1982 | 90 | 100½ |
| Bell Tel 5¼ | 1984 | 101 | 102½ |
| Bell Tel 6¼ | 1976 | 104 | 106 |
| Bow Pow 3¾ | 1950 | 82½ | 84 |
| Braz Trac 4¾ | 1970 | 90 | — |
| BC Tel 5¼ | 1986 | 100 | 102 |
| Calgary Pow 5¾ | 1982 | 100½ | — |
| Can Elect 4 | Unl | 50 | — |
| C West NG 5¾ | 1982 | 100 | 101½ |
| Cons Gas 5¾ | 1978 | 94½ | — |
| Cons Gas 5 | 1978 | 92 | — |
| Gt Lakes P 5¾ | 1977 | 100 | — |
| Lakeland NG 6 | 1983 | 99½ | 101¼ |
| Marit Elect 3¾ | 1963 | 99 | 101 |
| Nfld L&P 5½ | 1978 | 97 | — |
| N Ont N Gas 5¾ | 1982 | 99½ | 101 |
| Northw Ut 5¾ | 1988 | 100 | 101½ |
| North Tel 5¾ | 1983 | 99½ | 101 |
| Que Nat Gs 5¾ | 1983 | 95½ | 97 |
| Que Nat Gas 6 | 1968 | 99½ | 101 |
| Que Tel 5¼ | 1983 | 99½ | 101 |
| TC Pipe 3.85 | 1987 | 98¼ | 101½ |
| Union Gas 5½ | 1977 | 98½ | 100 |

### IMMEUBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Brant Coach 6 | 1978 | 98 | — |
| Eaton Ri 4½ | 1968 | 96½ | 98 |
| Eatons 5 | 1978 | 93 | 96½ |
| Steinberg 6 | 1984 | 100½ | — |
| Loblaw 5½ | 1983 | 98 | 100 |

## rendement des valeurs

| | Prix approx. | Dividende | | Rendement |
|---|---|---|---|---|
| **BANQUES** | $ | Rég. | Boni | % |
| Can. Nationale | 74 | 2 20 | 0 20 | 3 2 |
| d'Epargne | 7 | 0 58 | | 2 2 |
| de Commerce | 63 | 2 20 | 0 10 | 3 3 |
| de Montréal | 66 | 2 10 | 0 10 | 3 3 |
| de N.-Ecosse | 76 | 2 60 | | 3 0 |
| Provinciale | 55 | 1 40 | 0 25 | 3 3 |
| Royale | 68 | 2 60 | | 3 3 |
| Toronto-Dom. | 66 | 2 00 | 0 20 | 3 3 |
| **FINANCE** | | | | |
| Ind. Acceptance | 26 | 1 10 | | 4 2 |
| Laurentide Fin. | 21 | 0 80 | | 3 8 |
| Traders Fin. "A" | 18 | 0 80 | | 5 0 |
| **INDUSTRIELLES** | | | | |
| Atl. Sugar | 20 | 1 00 | | 5 0 |
| Algoma Steel | 72 | 1 80 | | 2 5 |
| B A Oil | 33 | 1 00 | | 3 0 |
| B C Packers "B" | 25 | 1 00 | | 4 4 |
| Can. Cement | 58 | 1 30 | | 2 5 |
| C & D Sugar | 26 | 1 20 | | 4 6 |
| Can. Malting | 25 | 0 90 | | 3 60 |
| Cdn. Breweries | 10 | 0 40 | | 4 0 |
| Cdn. Industries | 22 | 0 60 | 0 05 | 2 8 |
| Cdn. Vickers | 24 | 0 60 | | 2 5 |
| Dom. Bridge | 28 | 0 60 | | 2 1 |
| Dom. Glass | 13 | 0 60 | | 4 6 |
| Dom. Oilcloth | 33 | 1 60 | | 4 8 |
| Dom. Steel & C. | 15 | 0 40 | | 2 6 |
| Dom. Stores | 26 | 0 72 | | 2 7 |
| Dom. Textile | 38 | 1 20 | | 3 1 |
| Du Pont | 52 | 1 65 | | 2 0 |
| Dunuis "A" | 13 | 0 55 | | 4 2 |
| Ford Can. | 157 | 5 00 | | 3 2 |
| Frosst "A" | 22 | 0 60 | 0 10 | 3 1 |
| Imp. Tobacco | 15 | 0 72½ | | 4 8 |
| Imp. Oil | 56 | 1 60 | 0 25 | 3 3 |
| Massey-F. | 31 | 1 00 | | 3 2 |
| Molson "A" | 41 | 1 10 | | 2 6 |
| Mtl. Loco. | 14 | 0 60 | | 4 2 |
| Ogilvie Flour | 14 | 0 60 | 0 15 | 5 3 |
| Steel Co. | 32 | 0 65 | | 2 6 |
| Texaco | 56 | 1 80 | | 3 2 |
| Viau | 14 | 1 00 | | 5 7 |
| Walker G & W | 40 | 1 20 | | 3 0 |
| **PAPETERIES** | | | | |
| Abitibi | 13 | 0 56 | | 4 3 |
| Bathurst | 27 | 0 30 | | 1 8 |
| Consolidated | 43 | 2 10 | | 4 6 |
| Fraser | 34 | 1 40 | | 3 11 |
| Great Lakes | 24 | 1 00 | | 4 1 |
| MacLaren "A" | 23 | 1 00 | 0 10 | 4 7 |
| Price Bros | 42 | 2 00 | | 4 7 |
| Rolland "A" | 12 | 0 30 | | 2 5 |
| **SERVICES PUBLICS** | | | | |
| Bell Teleph. | 61 | 2 20 | | 3 6 |
| BC Teleph. | 69 | 2 40 | | 3 4 |
| C P R | 63 | 2 30 | | 3 9 |
| Can. Steamship | 53 | 1 20 | | 2 6 |
| Calgary Power | 22 | 0 60 | | 2

# La peine de mort n'a aucun effet préventif et n'est pas efficace

## —Sydney Silverman

"La peine de mort n'est pas efficace, elle n'a aucun effet préventif . . . et c'est l'emprisonnement à vie qui doit la remplacer dans tous les cas de condamnation pour meurtre", a déclaré péremptoirement hier M. Sydney Silverman, député travailliste aux Communes britanniques, qui arrivait au pays à bord de l'"Empress of Canada" et qui y fut accueilli par M. Reid Scott, député NPD de Toronto-Danforth, venu à sa rencontre à Montréal.

M. Silverman, dont le bill visant à l'abolition totale de la peine de mort subit présentement à Londres une étude détaillée en comité, n'a pas caché son désappointement qu'on ait limité sa portée à une période de cinq ans. "De sorte que si le Parlement ne prolonge pas cette période au moyen d'une résolution, le moment venu, on reviendra automatiquement à la situation déraisonnable, injuste d'aujourd'hui, qui comporte plusieurs anomalies, voire des absurdités."

Le député travailliste est cependant très confiant que la mesure sera finalement adoptée puisqu'elle est votée en principe et ne fait, en somme, que compléter la loi d'abolition de 1957, qui comportait cinq exceptions.

Au Canada "pour quelques jours seulement", M. Silverman doit prononcer une conférence à Ottawa et, peut-être, une autre à Toronto, mais il n'avait pas l'air certain de parler ailleurs. "Tout dépendra des arrangements qu'on aura conclus", a-t-il répondu évasivement à un reporter. Il est l'invité de la Société canadienne pour l'abolition de la peine de mort.

C'est également en réponse à un journaliste qui insistait pour connaître sa solution de rechange à la peine de mort que le vieux parlementaire — il est député depuis 1935 — a précisé que l'emprisonnement à vie doit être, à son avis, la punition maximum du pire meurtrier. M. Silverman ne croit pas que tout condamné doive nécessairement mourir en prison. "Le meurtre comprend, dit-il, une grande variété de crimes qui ne peuvent tous comporter la même sentence . . . Le gouvernement doit d'ailleurs garder le droit de revoir périodiquement chaque cas selon une procédure convenable et libérer les prisonniers qui ne présentent plus de menace pour la société", estime le député anglais.

Sydney Silvermann

**"Pas de sentimentalisme !"**

Se défendant de faire de la peine capitale une question de sentiment : ("Sentimentality has been the curse of every good cause"), (Le sentimentalisme a nui à toutes les bonnes causes), M. Silverman dit qu'on fait erreur en parlant de "croisade personnelle" à propos de sa campagne persistante en faveur de l'abolition de la peine de mort. Pour lui, l'exécution d'un meurtrier est une "futilité homicide" ("homicide futility") et il ne se souvient pas d'avoir pensé autrement . . .

Il est depuis longtemps convaincu, en outre, que la magistrature ("Judiciary") a "un très mauvais dossier" en matière de condamnations à mort. Il rappelle, à ce propos, la condamnation à mort, il y a environ 150 ans en Angleterre, d'un garçon de neuf ans qui avait été reconnu coupable de vol. Le juge lui-même avait manifesté quelque hésitation, et on avait finalement porté le jugement en appel. Toute la Cour décréta alors qu'il était vraiment pénible de condamner à mort un garçon de neuf ans mais que si on n'exécutait pas ce jeune voleur, tous les autres garçons pourraient devenir voleurs.

**"L'opinion, il faut la former..."**

On croyait alors sans hésitation en la vertu préventive de la punition exemplaire et c'est encore l'opinion de la majorité des citoyens ordinaires qui ne s'intéressent pas à la politique. "Leur première réaction est ordinairement que la loi est bonne. L'opinion publique accepte la loi, mais il ne faut pas suivre l'opinion, il faut la former, dit le député travailliste. Votre Parlement est un corps de représentants élus, et non de spécialistes ou d'intellectuels. Il est justement représentatif, et tous ses membres savent qu'ils auront à répondre de leurs attitudes devant leurs électeurs." En réponse à une question, M. Silverman avait expliqué un peu plus tôt que, pour sa part, sa dernière majorité était deux fois plus élevée que la précédente, bien que son opposition à la peine de mort soit bien connue dans son comté.

Traitant des criminels mêmes, M. Silverman dit que le meurtre n'est pas souvent l'oeuvre d'un criminel de profession, mais le plus souvent celle d'un déséquilibré ou d'un être normal qui se croit dans une situation inextricable. Et même dans les meurtres prémédités, le criminel ne pense pas à la peine de mort : il ne croit pas qu'il sera trouvé . . . Donc, pas d'effet préventif.

**"Je parlerai comme dans toute société civilisée"**

Se défendant de connaître toutes les circonstances particulières au Canada, M. Silverman se propose d'y exposer ses convictions comme il le ferait "dans toute société civilisée" et de citer l'expérience de la plupart des pays européens (seuls la France et l'Espagne ont encore la peine de mort) où le nombre des meurtres, loin d'augmenter, a plutôt diminué après l'abandon des exécutions. Il n'en est pas moins d'avis qu'il appartient à chaque pays de prendre sa décision comme il lui paraît normal, puisque c'est une question de conscience, que chaque représentant du peuple exprime son opinion librement "sans orientation partisane".

## Le rapport Hall mènera le pays à la peste noire

### —Le Dr Chamard

QUEBEC (PC) — Le Dr John Chamard, de l'Université McGill, s'est lancé hier dans une violente attaque contre le rapport de la Commission Hall sur les problèmes de la santé au Canada.

Le dentiste, qui participait à un colloque dans les cadres du 64e congrès annuel de l'Association dentaire canadienne, a affirmé que l'application des recommandations de ce rapport stupide, indépendamment des objections honnêtes formulées par des personnes, s'y connaissant en la matière, constituerait purement et tout simplement la persécution d'une minorité", soit celle que constitue les dentistes.

Quelque 150 des 500 délégués, qui participent au congrès de l'Association, ont cependant accueilli l'exposé virulent du Dr Chamard avec des applaudissements mitigés.

**Age noir**

Le dentiste a été encore plus violent quand il a émis l'opinion que la philosophie et les recommandations contenues dans le rapport Hall pouvaient tout simplement ouvrir les portes à une route qui conduira le peuple canadien vers un nouvel âge noir, mettant la peste en vedette.

Le Dr Chamard est d'avis que "la philosophie du rapport Hall tente de démontrer que la santé et les soins constituent un droit individuel sous la responsabilité du gouvernement. Si le peuple canadien est d'accord avec ces principes, nous sommes pour ainsi dire dans le trouble et nous serions tout aussi bien si nous étions morts."

De l'avis du Dr Chamard, le crédo de la Commission Hall, voulant que les services de la science médicale soient accessibles à tous les Canadiens sans aucun empêchement que ce soit, était tout simplement semblable à la recherche du royaume des cieux sur cette terre.

## Les géographes veulent garder leur domaine pour eux-mêmes

KELOWNA, C.-B. (PC) — Le président de l'Association canadienne des géographes a affirmé que ces derniers ont le devoir de garder leur domaine pour eux-mêmes.

M. Fernand Grenier, directeur de l'Institut de géographie de l'université Laval à Québec, a affirmé : "Tout en respectant les autres domaines scientifiques, et nos collègues qui les pratiquent, nous ne devons pas vendre l'unité et l'originalité de la géographie pour un plat de lentilles."

S'adressant en français à la réunion annuelle de l'organisme, M. Grenier a réclamé l'établissement de niveaux plus élevés et beaucoup plus rigides de la part de ceux qui emploient des géographes: gouvernements, universités, instituts de recherches, agences internationales et industries privées.

"Pour atteindre nos objectifs dans les recherches et l'enseignement de la géographie, a-t-il soutenu, nous devons scrupuleusement faire en sorte que ceux qui s'en occupent soient des géographes, non pas des géologues, des éducateurs, des historiens, des économistes ou des statisticiens."


DU PLAISIR POUR TOUS

OUVERT TOUS LES JOURS (SAUF LE LUNDI)

• nouveaux manèges • une fête pour les enfants
• pavillon de danse • cuisine délicieuse
au restaurant (licencié) • tous les manèges à 15¢

PARC BELMONT

Les galeries Syndicat St-Henri Inc du meuble

Le magasin d'ameublement à l'aspect nouveau qui vous aide à . . . . .

donner à vos pièces l'air Méditerranéen

Del Morro

Un modèle classique par KROEHLER

MOBILIER DE CHAMBRE DE 3 PIECES
Rég. $795
SPECIAL $595

Commode triple de 72" à 7 portes et 9 tiroirs avec miroir à encadrement sculptés, lit à panneau à fleurons gothiques et chiffonnier superposé de 42".

Motif gothique exclusif sculpté dans un placage noyer superbement grainé et bois de pacanier massif et exotique . . . un fini sherry fauve complète le charme "vieux-monde" de ce mobilier.

Ouvert tous les jours de 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

SYNDICAT ST-HENRI

3619 OUEST, RUE NOTRE-DAME

TEL. : 932-3151

Seulement 2 rues à l'ouest d'Atwater

STATIONNEMENT GRATUIT

IGA

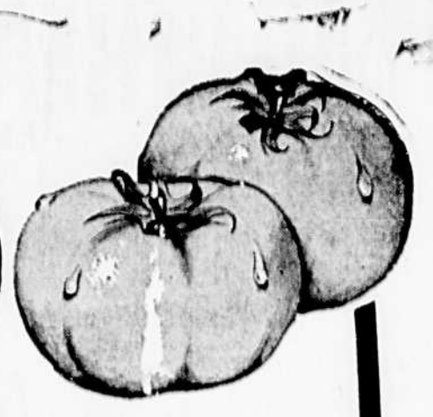

TOMATES FRAICHES
CHOISIES — MURIES SUR VIGNES
E.-U. No 1 A CE TRES BAS PRIX 3 lb cello 59¢

BLE D'INDE EN EPIS
JAUNE DORE, JEUNE, TENDRE
E.-U. No 1 6 pour 39¢

RAISIN BARLINKA
FRAIS — IMPORTE
Sucré et très juteux lb 39¢

RADIS ROSEBUD
CULTURE LOCALE, JEUNES ET TENDRES 3 pqts pour 19¢

NOUS DONNONS LES TIMBRES Gold Star
AVEC TOUT ACHAT (EXCEPTE SUR LA BIERE)

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC ACHAT SAC 2 LB OIGNONS JAUNES E.-U. No 1
25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC ACHAT SAC 5 LB POMMES McINTOSH—FANT.
25 TIMBRES Gold Star EXTRA — AVEC ACHAT SAC 5 LB ORANGES SUNKIST E.-U. No 1

JUS DE TOMATES "LIBBY" FANTAISIE EPARG. 16¢ 6 BTES 20 OZ 95¢

FÈVES AU LARD SAUCE tomates "CLARK" EPARG. 23¢ 5 BTES 20 OZ 1.00

DÉTERGENT "MIR" LIQUIDE ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 EPARG. 17¢ 2 CONT 24 OZ 75¢

BLANCHISSEUR JAVEX LIQUIDE EPARGNEZ 6¢ CRUCHE 64 ONCES 43¢

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE RABAIS 14¢ EPARGNEZ 10¢ DE PLUS Pot 6 oz 1.09

CORN FLAKES CEREALES "KELLOGG" Paquet 16 onces 39¢

DETERGENT "TIDE" Rabais 15¢ EPARGNEZ 6¢ DE PLUS Pqt géant 85¢

"PUREX" PAPIER TOILETTE BLANC OU COLORE EPARG. 16¢ 4 Pqts 2 roul. 1.00

PAIN IGA BLANC — TRANCHE PAIN 24 ONCES 22¢

POIS VERTS DENIS No 3 6 btes 20 oz 1.00

CONFITURES VARIEES — IGA BAS PRIX 5 pots 9 oz 1.00

PECHES EN DEMIES IGA — CHOIX 2 btes 28 oz 79¢

FEVES JAUNES RAYMOND COUPEES — CHOIX 7 btes 20 oz 1.00

GINGER ALE BOUTEILLES NON RETOURNABLES "Iga Royal Guest" 2 bout. 30 oz 31¢

Savon toilette Camay 3 pains rég. 45¢

Détersif à buanderie Duz Echangez votre coupon 8¢ pqt gt 1.03

CHAISES D'ALUMINIUM

CHAISES REGULIERES 4 SANGLES CHACUNE 3.49
CHAISES LONGUES 5 SANGLES CHACUNE 7.29
CHAISES BERÇANTES 4 SANGLES CHACUNE 6.99
CHAISES D'ENFANTS 3 SANGLES CHACUNE 3.49

GAGNANTS SUPER-BINGO
$100.00 SEMAINE DU 24 AU 28 MAI
Mme Gisèle EMOND, 10920, Jeanne-Mance, Montréal 12
M. Armand LEVESQUE, 5975, Des Erables, Montréal
Mme Lise CRAIG, 256, rue De Beauce, Beauharnois
Mme Edgar MOMY, 478, rue St-Luc, Laval-des-Rapides
Mme Alice MAYRAND, 8623 Anthony, Pierrefonds
$300 BONS D'ACHATS AU PLAZAMART Mme PATTE 753A, Bloomfield, Montréal

CHAISES PLIANTES "SAMSONITE"
Valeur régulière 9.50 Maintenant seulement 5.48 CH.
AVEC 15.00 DE REÇUS DE CAISSE
Encore disponibles : TABLES PLIANTES SAMSONITE 5.98
Avec $25.00 de reçus de caisse

# vaste choix de maisons à vendre dans les ANNONCES CLASSEES VI.4-3711

## IMMEUBLE

**101 PROPRIETES A VENDRE**

Armand — CONSULTEZ NOS EXPERTS

## DES ROSIERS Inc.

### AHUNTSIC
BORD DE L'EAU

Facilité d'amarrage pour hydravion ou bateau. Split level de 10 pièces. Construction supérieure. Terrain de 61 x 180. Sur les rives de la Rivière des Prairies, entre St-Denis et St-Laurent. Prix et conditions à discuter.
G. CARIGNAN — 669-8711

NOUVEAU BORDEAUX

Magnifique split level de 9 pièces. Capitaine Bernier près Pasteur. Cuisine ultra-moderne adjacente à une grande salle à dîner. Salle de jeux équipée, d'un joli bar et agrémentée d'un foyer en pierre. Garage avec porte électronique, etc. etc. Faut vendre, le propriétaire a acheté ailleurs. Comptant $10,000.
M. ROBITAILLE — DU. 7-1910

### ROSEMONT
REGLEMENT SUCCESSION

Triplex avec 2 logis au sous-sol. Garage. Système eau chaude. Propriété en excellente condition. Vendeur anxieux. Prix baissé à $26,500.
N. BOILEAU — 334-8530

DUPLEX $15,900

Construction récente. Système de chauffage 220 volts. Terrain 115 pieds. Comptant $4,000.
N. BOILEAU — 334-8530

### VILLE SASALLE
(secteur résidentiel, près de Verdun. Propriété de 8 ans, complètement redécorée. 2 salles de bain, 4 chambres à coucher. Salle de jeux. Cuisine moderne avec cuisinière encastrée, laveuse de vaisselle etc.
M. LAMONTAGNE — 366-2780

ARMAND DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144
Courtier en Immeuble

---

VILLE LEMOYNE

Rue Jeannette près boul. Taschereau, 10 x 4½ et 2 x 3½ pas chauffées, grandes chambres, belle division, propriété très solide et bien entretenue. Revnu $9,600. Faits une offre.

Jacques Bohbot
842-8251 Soir: 739-4593
GUARDIAN TRUST CO.
Courtiers Licenciés

---

ADAM, 3-5, cave, $12,800.

CADILLAC, 4-4½ fermés, neuf, très spacieux. Revenu $3300. Comptant $6000

CUROTTE, grand 7½ fermés, salle jeux, garage, $20,500. Comptant $5000

AUSAINE, nord, 1-3½, 2-4, façade 30', $21,800. Comptant $3000

EXCELLENT PLACEMENT, 8-5½ fermés, façade 59'. Revenu $6600. Comptant $15,000.

IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-3747 9 A.M. A 9 P.M.

AHUNTSIC, 3-4, détaché. Prix $18,800

LAVAL-DES-RAPIDES, 4-4, neuf, détaché, système, garage, tous loués.

5-3. Centre d'achats Domaine. Comptant $3500, prendrais échange.

1-7, 2-4, Henri-Julien, Villeray, cave, système, garage. Comptant $5000

SHERBROOKE EST, 6-4, 1 commerce Revenu $6060. Comptant $15,000.

AUSAINE, Anjou, 2-4½, Prix $12,500

AUSAINE, St-Michel, beau duplex, coin rue, idéal pour commerce, $3000 achètent duplex neuf, semi-détaché, balance comme loyer $85.

CENTRAL, 6-4, neuf, cave, tous loués. Revenu $5280. Comptant $15,000

ROSEMONT, 20 logis. Revenu $21,000. Comptant $20,000, rapporte 30%

AHUNTSIC, 15-4. Comptant $20,000

IMM. GAREAU, COURTIERS 725-9111

AHUNTSIC, 8879 Foucher, parc arrière. Duplex détaché, neuf, moderne, 2 grands 5, système, garage, RA. 7-3070.

AHUNTSIC, 10,538 De Laroche, duplex neuf, 2 grands 5, garage, RA. 7-3070.

AHUNTSIC, Fleury, bon placement, bon revenu, magasins, appts. Constructeur 387-3766.

4491 BALDWIN, VILLE D'ANJOU
Duplex, construction solide, 1-5, magasin avec 2 pièces arrière. Terrain vacant à côté 30 x 80.

BEAUBIEN cottage 9 pièces $11,000.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BELANGER triplex neuf, garage, $27,500
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BEAUBIEN, 4-5, revenu $3,520. Gagnon.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130, SHERBROOKE EST

BEAUBIEN et Chambord, placement, 17 logis, 4 et 5 pièces, 4 magasins. Propriétaire: 729-1577.

2666 BEAUCLERK, 6½ appts, 2e hypothèque si désiré, CL. 9-6297. Soir

BELAIR 4x4 revenu $3,120. Coupal.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

22ème, BELANGER, 4 logis modernes, 30 x 45. Valeur $30,000. Sacrifierais $25,500. Comptant $4,000. 388-1171.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIER

BELANGER-Mennereuil, triplex, neuf, pièces spacieuses, libre immédiatement. Termes. 326-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

BELANGER, Revenu $7896, $56,000
ROSEMONT, 4-4½, moderne, 12 ans, cave. Revenu $2988. Comptant $10,000
BOURBONNIERE, 4-5½. Revenu $4320, $28,500
CAUSE SERIEUSE, sacrifice 8-5½, façade 59'. Revenu $6600. Comptant $15,000.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-4881

BELLECHASSE, triplex de grand luxe, semi-détaché, 34 x 52, 7½ pièces, libre. Comptant $15,000.
Imm. L. Bissonnette, courtier, 254-5584

BELLECHASSE, 6 logements. Revenu $4,200. Aubaine, $33,000. Particulier. 331-1374, 388-4610.

BERRI-BOUL. GOUIN, cottage 8 appts, très propre. Comptant $8,000. DU. 8-7753. Imm. Lanthier, courtiers.

BERRI duplex, prix 9,000. Hamel.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BERRI, près Villeray, 35 pieds façade, 6 logements 4 pièces, cave, $4,152 revenu. $29,000. Comptant $7,000. Immeubles Marquette, courtiers. 849-6134.

BERRI, Villeray, beau 30 pieds façade, 6 logements 4 pièces, cave, $3,600 revenu. Comptant $8,000. Courtiers Immeubles Marquette. 849-6134.

BERRI près Boul. St-Joseph, brique, 6 pièces. Excellente condition, $11,200. appelez Mme Bancroft, immédiatement 747-7185 Walker Realties, courtiers, 748-7981.

BERRI, 5 logements. Revenu $3,900. Randoin.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

BERRI, près Jean-Talon, 6-5, pas chauffé, revenu $4,260. Comptant $5,000. Imm. Mongeon, courtier. 722-3555.

BERRI-FLEURY, 11 logements. Comptant $10,000. Imm. Letellier, courtier. 259-6753.

BERRI près Liège, 2 étages, 2-5 pièces, cave, garage. Prix $15,500. RA. 7-3553.

BORDEAUX près St-Zotique, 3 logements propres, 2 garages. 322-4824.

BORDEAUX, bungalow 9 pièces. Robitaille.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

BORDEAUX, bungalow 6 pièces. Robitaille.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

BORDEAUX (Taylor), 1-6, 2-3, salle jeux, garage. Terrain 40 x 166. Comptant $8,00. Sacrifierais. 388-1171.
IMM. BEAUCHESNE, COURTIER

BORDEAUX, bungalow, façade, marbre, 8 pièces, garage, Colbert-Boul. Gouin, $29,500. Imm. Letellier, courtier. 259-6753.

BOSSUET, Montréal-Nord, près Henri-Bourassa, duplex neuf, moderne, luxueux, 2 systèmes, garage, 2-5½, 3 appts finis sous-sol. CL. 9-2757.

9077 BOUL LACORDAIRE, duplex neuf, 3½, sous-sol fini. $3,000 comptant. Claude Morin. 321-5150, 323-1843.

BOULEVARD ST-JOSEPH
PRES ST-URBAIN, 3 étages, 6, 8, 9 pièces, possibilité libres, cave, système. $2,744 revenu. Comptant $5,000. Courtiers Immeubles Marquette, courtiers. 849-6134.

**101 PROPRIETES A VENDRE**

## PLACEMENT

6235 MOLSON, 20 logis, revenu $22,300, prix $165,000.

5822, 1ère AVENUE, 17 logis, revenu $19,350. Prix $135,000.

6735 FABRE, 17 logis, revenu $19,200. Prix $135,000.

5690 DEL-ARBOCHE, 19 logis, revenu $19,500. Prix $155,000.

3350-54, MAPLEWOOD, 32 logis, revenu $43,300, prix $300,000.

6869 LOUIS-HEBERT, 8 logis, revenu $5,400, prix $60,000.

10,280 TERRASSE FLEURY, 22 logis, revenu $25,000, prix $175,000.

7100 BORDEAUX, 17 logis, revenu $19,300, prix $125,000.

2674 ST-ZOTIQUE, 31 logis meublés, revenu $43,000, prix $215,000.

4524-30, BREBEUF, 30 logis, revenu $75,000, prix $375,000.

M. SIMONELLI
IMM. NORDEST INC.
274-5479
MEMBRE DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

## 25 LOGEMENTS

Neufs, complètement loués
REVENU $39,000
554-2878 OU 722-8879

## PLACEMENT

Près Centre d'achats DOMAINE, 300 pieds sud de Sherbrooke, 5 logements neufs. Revenu $5,100. Construction Domaine, CL. 4-2255 de 10 a.m. à 10 p.m.

AVE PAPINEAU, 2070, 72, 80-84, 63 appts, meublés, $275,000, idéal entrepôt, bureau d'affaires, boul. garage, revenu: $67,980. LA. 3-8143, CL. 9-9325.

AVE PAPINEAU 2112-2124, 8,840 PIEDS, 6 LOGEMENTS, PIERRE, $50,000. LA. 3-8143, CL. 9-9325.

AV. SHERBROOKE Est, 5825, 10 logements, 1-6, 8-3, 1-2, $70,000, garage, revenu: $11,448. LA. 3-8143. — CL. 9-9325.

36ième avenue, Rosemont-Beaubien, 4 logements, bas libre. Comptant $5,000. Imm. Letellier, courtier. 259-6753.

24ième-BEAUBIEN, duplex, $14,900., cave, chauffage, Imm. Letellier, courtier. 259-6753.

28ième Avenue-Beaubien, 6 logements, $35,300. Imm. Letellier, courtier. 259-6753.

BALDWIN, 2-5, système, garage, $13,000, comptant à discuter, propriétaire. 352-3799.

BALDWIN 7346, 3-4 neufs, revenu $2,500; comptant $3,000.
Imm. L. Bissonnette, courtier, 254-5584

BOULEVARD ROSEMONT, triplex revenu $3,900.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BOUCHERVILLE, 6 logements neufs, 4 et 5 pièces chauffées. Près magasins. Revenus $6,300. $45,000. Comptant $10,000. Téléphone 655-8120.

BOURBONNIERE 3x5 prix $18,500. Hamel.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

2072 BOURBONNIERE, moderne, 6 logements, revenu annuel: $4,800. 679-1793, LA. 1-0325.

BOYCE, près Hays, 2-5, comptant $5,000. Imm. Mongeon, courtier. 722-3555.

BOYCE duplex comptant $4,000. Coupal.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BREBEUF, Mont-Royal, 3-6, très propre, façade en pierre. Comptant $12,000. DU. 8-7753. Imm. Lanthier, courtiers.

BRUXELLES, cottage, prix $14,500. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

CADILLAC 5872, 2-5 neuf, semi-détaché, garage, salle jeux, lavage, library, $26,500 Comptant $5,000. RA. 1-0472.

CARTIERVILLE, split 8 pièces, Carignan.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

CARTIERVILLE, bungalow détaché, 6 pièces, $17,500. Pépin, 273-1773. Soir 744-2020. Courtier.
IMM. LAURENTIDES LTEE

CARTIERVILLE près Monkland, bungalow 6 pièces, garage, salle de jeux, à sacrifice $17,900. Immeubles Phil Courville, courtier 748-7550.

CARTIERVILLE, 4 chambres, Aubaine Sénécal.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

CARTIERVILLE, bungalow, 6 pièces, plus 4 sous-sol, 3 salles bain. Piscine extérieure, terrain paysagé, quartier résidentiel. Aubaine $33,750. 334-3502.

CASGRAIN, district Crémazie, cinq logements non chauffés, revenu $2,580. DU. 9-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

CASGRAIN, 6 logements, 4 pièces, très propre, revenu $3,354. Imm. Console, courtiers, 631-8178.

CASGRAIN, 6-3, de Lauzon, 3-4, après 5 heures, particulier. 521-8608.

CASGRAIN-Beaubien, 3-3 pièces, revenu $1,944, comptant $6,000, $17,000. Imm. Dubuc, courtiers, 334-3530.

CHABOT, triplex, garage, prix $27,500
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

CHAPLEAU - Sherbrooke, gros revenu, comptant $5,000., 440 Cherrier.

CHAPLEAU, Hochelaga, 2-6, 2-3, garages, bas modernisé, $2,364 revenu. Comptant $8,000. Immeubles Marquette, courtiers, 849-6143.

CHATEAUGUAY, bungalow 5 pièces, salle de jeu finie, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher, garage adjacent, patio, bon emplacement, $12,600 mensualités de $87.84 taxes comprises, Butler & Paulo Realties, courtier, 792-6731.

CHATEAUGUAY, bord de l'eau, 4-4½, bon revenu. Prix $15,500. Comptant: $4,000. Cause départ. Pas d'agents, après 7 hres. 692-0989.

CHOMEDEY, bungalow 5 pièces, garage, faut vendre cause maladie. 688-1687.

CHOMEDEY, bungalow 5½ pièces, 3 chambres coucher, 1½ chambre bain, sous-sol entièrement fini, salle lavage, terrain paysager, site magnifique, près école. Prix $16,800. Libre immédiatement. 681-8886. Pas d'agents.

CHOMEDEY, split, près église, école, centre d'achats, 8 pièces finies, 2 bains, $17,300. 681-5095.

CHOMEDEY, 3 logements en parfait ordre, grand terrain bien situé, occasion exceptionnelle. 389-7091.

CHOMEDEY, duplex, 2-4 fermés, $14,000., pierre, 40 x 80, CL. 9-9325, LA. 3-8143.

CHOMEDEY, bungalow neuf, 5 appts, $15,800, comptant $1,120, tout frais inclus. Sun Valley, 276-7564, 669-6688.

CHRISTOPHE-COLOMB, nord Jean-Talon, bonne propriété 3 grands logements, 8 et 9 pièces, système eau chaude, 2 garages. Prix $30,000. Comptant $12,000. Immeubles Lafayette, courtiers, 274-2425.

COLONIAL, 4-4, prix $17,000. Robitaille.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

CREMAZIE-WAVERLEY, DUPLEX SEMI-DETACHE, BAS LIBRE, 5½, $125, SALLE JEUX, ENTRE-SOL, 3, $80. HAUT 5½, $90, COMPTANT $5,000. 334-1139.

**101 PROPRIETES A VENDRE**

## FAUST

Laurier L. Faust, prés.

1er vendeur — PHOTO MLS

AHUNTSIC, PAROISSE STS-MARTYRS

Superbe triplex, 1 x 7 et 2 x 4, détaché, terrain 35 x 90. Bâtisse 53 x 35. Système eau chaude, garage niveau de la rue. Fenêtres Rusco, sun deck de 24 x 32, laveuse vaisselle, sécheuse, 2 réfrigérateurs, poêle, tapis mur à mur, garde-robes cèdre, maison de prestige, district idéal pour professionnels. Comptant $15,000. — Information, M. Lafortune: DU. 1-1821; Soir: 687-0742.

BOUL. D'AUTEUIL
Propriété détachée, 4 logements, 4 pièces fermées, les deux logements du bas ont leur sous-sol fini; 3 garages détachés; chauffé; terrain 75 x 140, paysager. Information: Lionel Chalifour, DU. 1-1821; Soir: 863-2387.

CITE JARDINS
COMPTANT $2,000.
Une seule hypothèque avec Caisse Populaire. Cottage détaché, 6 pièces, plus salle de jeux au sous-sol. Grand terrain, beaux arbres, rue tranquille, atmosphère de la campagne, centre de la ville. Possession immédiate. Mme Lasalle: RE. 1-1101; soir: 334-4635. Photo M.L.S.

FAUT VENDRE BUNGALOW A DUVERNAY
Occupation immédiate. Bungalow 5½ pièces, grand terrain 90 x 112, entièrement paysager. Grand salon, cuisine ultra-moderne, trois chambres à coucher. Au sous-sol: salle de jeu avec bar, salle de TV, salle de couture et lavoir. Seulement $15,300. Photo M.L.S. Appelez Gisèle Lavigne, RE. 1-1101; soir: 331-1495.

6 LOGEMENTS
DeLorimier coin Bélanger, 50 pieds de façade, détaché, 4 x 4½, 2 x 3½; 2 garages, jamais de vacances. Revenu: $5,088. Pour $34,000 seulement. Petit comptant. Photo M.L.S. Emile Perez, RE. 1-1101; soir: 731-1468.

MONTREAL-NORD
Confort et beauté pour $3,500. comptant. Bungalow style exclusif dans rue tranquille. Terrain clôturé arrière, garage, système. Ne tardez pas. Information: Mme J. Primeau. DU. 1-1821; Soir: 722-7894.

NOUVEAU-BORDEAUX
EN DEÇA DE VINGT MILLE
Bungalow six pièces rue tranquille dans section la plus résidentielle. Proximité des écoles, églises et transports. Fenêtres aluminium, drains français, isolation supplémentaire dans la toiture, réservoir eau chaude neuf. Sont inclus dans le prix, tapis mur à mur. Information: Yolande Guyot. RE. 1-1101; soir: RE. 8-8281. Photo M.L.S.

IMMEUBLES FAUST, COURTIERS

BOULEVARD LANGELIER près Hochelaga, 2-5, avec garage, portes, fenêtres aluminium. Près école, transport. 722-7939.
IMMEUBLES DUCHESNE, COURTIER

BOUL. LASALLE, 6 x 5. Rolland Jeanneau.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

BLVD ROSEMONT, coin des Erables, triplex, rez-de-chaussée, 7 pièces, 2-4, sous-sol fini avec entrée privée, garage sur rue, chauffage central, pour professionnels, avocats, notaires, médecins. Pas d'agents. Tél. 271-3706.

BOUL. ST-JOSEPH, St-Hubert, site idéal professionnel, 8 logements. Bons revenus, pas d'agents. 388-2374

BOULEVARD ROSEMONT, 1ère avenue, duplex cinq pièces, salle de jeux, châssis aluminium, revenus intéressants. 389-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

BOULEVARD Pie IX, bungalow prix $14,500.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BOULEVARD ROSEMONT, triplex revenu $3,900.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BOUCHERVILLE, 6 logements neufs, 4 et 5 pièces chauffées. Près magasins. Revenus $6,300. $45,000. Comptant $10,000. Téléphone 655-8120.

BOURBONNIERE 3x5 prix $18,500. Hamel.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

2072 BOURBONNIERE, moderne, 6 logements, revenu annuel: $4,800. 679-1793, LA. 1-0325.

BOYCE, près Hays, 2-5, comptant $5,000. Imm. Mongeon, courtier. 722-3555.

BOYCE duplex comptant $4,000. Coupal.
IMMEUBLES GOULET COURTIERS
526-6655 — 3130 SHERBROOKE EST

BREBEUF, Mont-Royal, 3-6, très propre, façade en pierre. Comptant $12,000. DU. 8-7753. Imm. Lanthier, courtiers.

BRUXELLES, cottage, prix $14,500. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

CADILLAC 5872, 2-5 neuf, semi-détaché, garage, salle jeux, lavage, library, $26,500 Comptant $5,000. RA. 1-0472.

CARTIERVILLE, split 8 pièces, Carignan.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

CARTIERVILLE, bungalow détaché, 6 pièces, $17,500. Pépin, 273-1773. Soir 744-2020. Courtier.
IMM. LAURENTIDES LTEE

CARTIERVILLE près Monkland, bungalow 6 pièces, garage, salle de jeux, à sacrifice $17,900. Immeubles Phil Courville, courtier 748-7550.

CARTIERVILLE, 4 chambres, Aubaine Sénécal.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

CARTIERVILLE, bungalow, 6 pièces, plus 4 sous-sol, 3 salles bain. Piscine extérieure, terrain paysagé, quartier résidentiel. Aubaine $33,750. 334-3502.

CASGRAIN, district Crémazie, cinq logements non chauffés, revenu $2,580. DU. 9-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

CASGRAIN, 6 logements, 4 pièces, très propre, revenu $3,354. Imm. Console, courtiers, 631-8178.

CASGRAIN, 6-3, de Lauzon, 3-4, après 5 heures, particulier. 521-8608.

CASGRAIN-Beaubien, 3-3 pièces, revenu $1,944, comptant $6,000, $17,000. Imm. Dubuc, courtiers, 334-3530.

CHABOT, triplex, garage, prix $27,500
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

CHAPLEAU - Sherbrooke, gros revenu, comptant $5,000., 440 Cherrier.

CHAPLEAU, Hochelaga, 2-6, 2-3, garages, bas modernisé, $2,364 revenu. Comptant $8,000. Immeubles Marquette, courtiers, 849-6143.

CHATEAUGUAY, bungalow 5 pièces, salle de jeu finie, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher, garage adjacent, patio, bon emplacement, $12,600 mensualités de $87.84 taxes comprises, Butler & Paulo Realties, courtier, 792-6731.

CHATEAUGUAY, bord de l'eau, 4-4½, bon revenu. Prix $15,500. Comptant: $4,000. Cause départ. Pas d'agents, après 7 hres. 692-0989.

CHOMEDEY, bungalow 5 pièces, garage, faut vendre cause maladie. 688-1687.

CHOMEDEY, bungalow 5½ pièces, 3 chambres coucher, 1½ chambre bain, sous-sol entièrement fini, salle lavage, terrain paysager, site magnifique, près école. Prix $16,800. Libre immédiatement. 681-8886. Pas d'agents.

CHOMEDEY, split, près église, école, centre d'achats, 8 pièces finies, 2 bains, $17,300. 681-5095.

CHOMEDEY, 3 logements en parfait ordre, grand terrain bien situé, occasion exceptionnelle. 389-7091.

CHOMEDEY, duplex, 2-4 fermés, $14,000., pierre, 40 x 80, CL. 9-9325, LA. 3-8143.

CHOMEDEY, bungalow neuf, 5 appts, $15,800, comptant $1,120, tout frais inclus. Sun Valley, 276-7564, 669-6688.

CHRISTOPHE-COLOMB, nord Jean-Talon, bonne propriété 3 grands logements, 8 et 9 pièces, système eau chaude, 2 garages. Prix $30,000. Comptant $12,000. Immeubles Lafayette, courtiers, 274-2425.

COLONIAL, 4-4, prix $17,000. Robitaille.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

CREMAZIE-WAVERLEY, DUPLEX SEMI-DETACHE, BAS LIBRE, 5½, $125, SALLE JEUX, ENTRE-SOL, 3, $80. HAUT 5½, $90, COMPTANT $5,000. 334-1139.

**101 PROPRIETES A VENDRE**

## REDPATH
BOIS-DES-FILION

Offert pour moins que l'évaluation municipale, ce bungalow de trois pièces est situé sur un beau terrain boisé tout près des écoles, église, magasins et autobus. Prix total demandé $1,700. Termes faciles. Photo M.L.S. Gaston Desmoyers, 625-4195 ou 625-2464.

LAVAL OUEST

Voulez-vous une occasion? Ancien split-level, hiver-été de cinq pièces avec garage et système chauffage automatique. Situé sur un lot gazonné, il est vôtre pour un prix total de $1,200, comptant. Oui! seulement $1,200 est le prix total! Photo M.L.S. Gaston Desmoyers, 625-4195 ou 625-2464.

## MONTREAL RESIDENTIEL
INCROYABLE
VENTE D'URGENCE

Propriété bord de l'eau, vente immédiate réduite de $60,000. à $48,000. Bungalow ultra moderne, 8 pièces, foyer naturel, soubassement fini acajou, beaucoup d'extras, 2 garages, système eau chaude, 150 pieds façade bord de l'eau. Située Laval-des-Rapides, votre résidence idéale pour activités nautiques. Ne laissez pas la chance vous manquer. Appeler Mme Sole: 937-8501 ou résidence: 389-9091.

SPLIT LEVEL A REPENTIGNY

Superbe maison en brique, ultra-moderne de 6 pièces spacieuses, solarium et salle de jeu. Terrain de 10,000 pieds carrés donnant sur rivière Assomption. Intérieur non entièrement fini. Le propriétaire accepterait offres couvrant environ le prix du terrain et de la construction. Termes très faciles à désire. G. Murray, 987-8301, résidence 937-2049.

## RIVE SUD
BUNGALOW $10,800,
COMPTANT $2,000

Bungalow semi-dégagé en pierre et brique, de 5 pièces, sous-sol à la longueur, garage, très récent, situé sur terrain 50 x 100, près tous services, seulement 14 minutes de Montréal et du bas de la ville, possession immédiate. Pour rendez-vous, téléphoner à Mme M. Bowles, 676-6227 ou 671-1906.

CHALET CLUB SPORTIF
3 CHAMBRES A COUCHER
PEU DE COMPTANT

Ste-Marguerite près Alpine Inn, golf, natation, superbe vue du mont Saint-Vie paisible près d'un chemin asphaltif des Laurentides dans chalet suisse compact, 3 chambres à coucher, solarium, boudoir, foyer en pierre, cuisine moderne, dinette, entièrement meublé, taxes peu élevées, entretien facile, pour $13,900. Téléphoner à Rhena Quinn, Ste-Adele 9-2500 ou 861-1995.

REDPATH REALTIES
COURTIERS LICENCIES

CONGREGATION, 2 x 5, $10,000. Rolland Jeanneau.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

CUVILLIER, 8 x 4, revenu $4,584. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DAVIDSON, Sherbrooke, 3-6 pièces, cave, système, garages, $2,460 revenu. Comptant $8,000. Courtiers Immeubles Marquette, 849-6134.

DE GASPE-Guizot, duplex, $13,500, comptant $3,000. Système, Propriétaire, 729-0697.

DEGUIRE, Ville St-Laurent, coin Fillion, cottage de 7 pièces. Libre pour acquéreur. Terrain 48 x 100. Prix $18,000. RA. 7-3553.

DELANAUDIERE-Laurier, 6-5. Comptant $15,000. Imm. Mongeon, courtier. 722-3555.

DE SALABERRY-L'Acadie, commercial, 6 logements détachés, garage, $39,500. Comptant $10,000. Imm. Letellier, courtier, 259-6753.

DELABRUYERE, duplex, comptant $5,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DES CARRIERES 2160, 2170, 26 logements modernes, 15 garages, poêle, revenus $28,800, réduit $185,000. Propriétaire 733-6203.

DES ECORES, aubaine, prix évaluation. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DES ERABLES, 3 x 5, prix $13,500. Coupal.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DES GROSEILLERS, bungalow, constructeur Boileau.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

DES LIERRES, duplex détaché, aubaine. St-Pierre.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DELANAUDIERE, Mont-Royal, 3 logements, 2-6, 1-7, 2 garages, système, revenu $3,420. Prix $26,000. LA. 3-4801.

DELAROCHE, 2 x 5, prix $25,000. Randoin.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

DELORIMIER-RACHEL
3-7, bas libre, très moderne, refait à neuf, idéal bureau d'affaires. $26,500 comptant à discuter. 384-6530 soirs 256-8994.
IMMEUBLES BEAULIEU INC.

DELORIMIER, cottage, magnifique terrain. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DELORIMIER, revenu $4,080, aubaine. Gagnon.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DELORIMIER près Beaubien, 1-6, 2-3, salle de jeux, système eau chaude, garage. Comptant $8,000. DU. 8-7753. Imm. Lanthier, courtiers.

DELORIMIER, 1-6, 2-4, parfaite condition, bien situé, prix $19,500. 722-7605.
IMM. IMPERIAL, COURTIERS

DENORMANVILLE, près Bellechasse, bon 6-4 pièces, $3,325 revenu. Comptant $7,000. Courtiers Immeubles Marquette, 849-6134.

DE JUMONVILLE, placement 1-3, 4-4. Coin commercial, revenu $5,520. DU. 9-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

DES ERABLES, Beaubien, 4 logis, propriété 15 ans, cave, $19,000. Comptant $5,000. Courtiers Immeubles Marquette, 849-6134.

DeTECK, triplex, prix $32,000. Loranger.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

CHAPLEAU - Sherbrooke, gros revenu, comptant $5,000., 440 Cherrier.

DICKSON duplex, site commercial, est hôpital Maisonneuve, revenu additionnel. 389-6115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

DICKSON, 2 x 5, prix évaluation. Carignan.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

DOLLIER, 2-5, luxueux, $32,000. Carignan.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

DROLET 4130, duplex, $11,500. Comptant $2,500. Hypothèque 7%. 581-1833

8293-8295 DROLET, duplex, 2-6 grandes pièces, prix $16,500, comptant discutable, particulier, 661-4757. Soir 669-5663.

DUROCHER, Outrement, duplex modernisé, cave finie. Revenu $3,240. Aubaine. 389-4115.
IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

DUQUESNE, cottage 5 pièces. Hamel.
IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
526-6655 — 3130 EST, SHERBROOKE

DUVERNAY, bungalow 6 pièces, salle de jeu au sous-sol, cuisine et menuiserie en bois d'acajou, piscine et patio avec abri. Téléphone MO. 9-0324

DUVERNAY, bungalow détaché, 5 grandes pièces, garage, comptant $1500. Imm. Paul Dubuc, courtiers, 334-6162.

DUVERNAY, bungalow 3½ appts, sous-sol fini au complet, rue fermée. Grand terrain, terrassement fini. Aubaine. Pas d'agents. 661-0255.

DUVERNAY, 3½, bungalow, 1 an, garage. Bien situé, centre d'achats, autobus. Comptant discutable. Particulier. 661-2914.

DUVERNAY
Maison modèle dernière du projet. Comptant $800. M. Paul Baribeau, RA. 7-3747
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS

FACE au parc, 5115 boul. Pierre-Bernard, duplex neuf, comptant $2,000. M. Ouellette. CL. 9-2591.

FABRE près Marie-Anne, 2-6 pièces, bonne condition. Prix $12,800. Imm. Console, courtiers, 631-8178.

**101 PROPRIETES A VENDRE**

## ROYAL TRUST
D'un océan à l'autre

BORDEAUX — ST-REAL, $11,000, seulement. Duplex détaché en clapboard. Arriere très grand terrain faisant face sur rue Letellier. Bon pour construire triplex. Comptant minimum: $4,500. — W. Wirthman, 334-7317; Jour 381-9167

AHUNTSIC — PELOQUIN, Bungalow détaché de 4 pièces avec salle de jeux fini et garage au niveau de la rue. Dans le sous-sol, il y a un logement de 2 pièces avec entrée séparée loué $50. par mois. Comptant minimum $2,800. Jour: W. Wirthman, 381-9167; Soir: 334-7517.

DE GASPE et ST-ZOTIQUE — 4 logements de 4 pièces, non chauffés, très bon revenu: $3,468. Toute offre sérieuse considérée. Jour: R. Lambert 381-9167; Soir: 524-5406.

BELLECHASSE et PIE-IX — Maison d'appartements âgée de 2 ans, 22 appartements toujours loués. Propriété en très bonne condition. Revenu: $22,080. Toute offre sérieuse considérée. R. Lambert, 524-5406; Jour, 381-9167.

CHRISTOPHE-COLOMB et MONT-ROYAL — 3 étages, 1-5, 2-6. Revenu $3,300. Comptant $4,000, Faut vendre. Soir: N. Laudadio NA. 7-3908; Jour: 381-9167.

VILLE ST-MICHEL — Triplex 1-5, 2-3, en parfait état, garage double. Comptant requis: $5,000. Toute offre sérieuse considérée. Soir: N. Laudadio, NA. 7-3908; Jour: 381-9167.

VILLE D'ANJOU — Triplex semi-détaché, 5 pièces fermées au rez-de-chaussée. Occupation immédiate ou mai 1966. Comptant demandé: $5,000. Vendrais pour: $26,900. Soir: F. Couture, 322-9323. Jour: 381-9167.

AHUNTSIC — SAUVE et LILLE, Bungalow sur site commercial. 5 grandes pièces, garage au niveau de la rue, sous-sol fini en salle de réception avec accès par la façade. Comptant minimum $5,000. Soir: F. Couture, 322-9323; Jour: 381-9167.

Royal Trust
Courtiers en Immeuble
50 Place Crémazie — 381-9167

FABRE 6901, faut voir, duplex, libre, garage, beau coin. 721-6155.

FABREVILLE, commerce épicerie restaurant et propriété, terrain 80 x 80. Prix $30,000. RA. 7-3553.

FABREVILLE, bungalow, comptant $1,500. Lamontagne.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

FLEURY, 3-4½ fermés, $22,800.

PARTIE EST, 2-4½ fermés, $16,500

ROSEMONT, 2-7 remodernisés, cave, système, $16,800. Comptant $3000

CHRISTOPHE-COLOMB, nord, 2-7½, $18,800.
IMM. PREVOYANCE, COURTIERS
RA. 7-3747

FULLUM, 3 étages, 6 x 4. Randoin.
ARMAND DES ROSIERS INC.
COURTIERS — VI. 5-1144

GILFORD près Cartier, 1-7, 4-4, cave, système, garage. Comptant $12,000. DU. 8-7753. Imm. Lanthier, courtiers.

938 GILFORD, 2-6, grande cour, comptant $2,500. 331-4702.

HAYS-Sherbrooke, près centre Versailles, bungalow détaché, 5 appts. Comptant $5,000. Imm. Mongeon, courtier. 722-3555.

HEBERT, Montréal-Nord, triplex, parfaite condition, $16,500. Comptant disctable. 722-7605.
IMM. IMPERIAL, COURTIERS

HENRI-BOURASSA, tous loués, nouvel édifice de 20 appts rapportant $21,528, hypothèque $85,000 excellent placement. Pour détails: M. Tilleman, 482-4771, 744-4160.

HENRI-JULIEN, Roy, 40 pieds façade,

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢ Montréal, mercredi 2 juin 1965 / saints Marcellin et Pierre / 81e année, No 126 / 4 cahiers / 84 pages / La mét

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

AUJOURD'HUI

Port de Montréal: il faudrait plus d'eau en été et moins en hiver • En page 3

# Une grève des autobus menace la ville de Montréal et la province

par André Béliveau

La ville de Montréal et une bonne partie du Québec sont présentement menacées d'une grève du transport par autobus à cause de deux conflits syndicaux.

Si cette menace se concrétisait, tous les autobus de la Commission de transport de Montréal (CTM) et de la Compagnie de transport Provincial seraient retirés de la circulation au cours de la semaine prochaine. Des millions de Québécois, entre Hull et la ville de Québec, et plus particulièrement à Montréal, devraient se rabattre sur d'autres moyens de locomotion pour vaquer à leurs affaires quotidiennes.

Ces deux querelles syndicales mettent aux prises d'une part la CTM et ses 4,000 employés et, d'autre part, la Compagnie de transport provincial et 830 de ses employés syndiqués.

**Débrayage possible le 8 juin à la CTM...**

A la CTM, les négociations ont échoué sur à peu près tous les points majeurs du contrat de travail. La conciliation, qui avait été demandée au début d'avril, n'a pas apporté les résultats escomptés, et les dernières offres pécuniaires de la Commission ont été unanimement rejetées hier et avant-hier par les 2,800 chauffeurs et les 1,100 préposés à l'entretien. Les dirigeants du syndicat s'attendent à une réaction identique de la part de la centaine de caissiers qui doivent se réunir ce soir.

**Référendum vendredi prochain, 4 juin**

Au cours des assemblées d'hier et de lundi, le grande majorité des employés de la CTM ont donc décidé de fixer à vendredi prochain, 4 juin, la tenue d'un référendum où chacune des trois sections sera invitée à déterminer si les offres de la Commission sont acceptables et, sinon, si on doit avoir recours à la grève.

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a été informé du désir de ces deux groupes d'employés du transport en commun de faire la grève, à la CTM, le 8 juin, et à la CTP, le 10 juin. En vertu du Code du travail, les syndicats qui représentent des employés de services publics, doivent informer le ministre du Travail au moins huit jours avant de déclencher un arrêt de travail.

**Débrayage le 12 à CTP**

D'autre part, ce matin et ce soir, les 830 employés de la Compagnie de transport Provincial prennent connaissance à leur tour des propositions de la partie patronale et peuvent décider, si ces offres sont rejetées, de faire la grève. Si on en vient à cette décision, l'arrêt de travail surviendra le 12 juin, quatre jours après l'éventuelle entrée en grève des employés de la CTM.

**La semaine de 40 heures**

Les chauffeurs d'autobus de la CTP, selon leurs chefs syndicaux, travaillent de 60 à 75 heures par semaine. Un grand nombre d'entre eux doivent demeurer à la disposition de la Compagnie 12 ou 13 heures par jour. Le syndicat réclame la semaine de 48 heures au taux hebdomadaire de $85, plus 5.5 cents du mille parcouru, au lieu de la rémunération actuelle qui est de $11 par jour plus 0.5 cents le mille.

M. Raymond Couture, conseiller technique de la CSN, a affirmé hier soir son intention d'assister aux négociations qui auront lieu aujourd'hui entre les représentants de la CTM et ceux des employés.

## Entente de principe à Canadair

Il semble bien que la grève qui paralyse les opérations de la compagnie Canadair depuis le 12 avril dernier prenne fin cette semaine et que le retour au travail s'effectuera dès lundi. C'est ce qui ressort d'une séance de négociations qui a eu lieu hier matin entre les représentants de la compagnie et de l'Association internationale des machinistes, local 712, en présence du sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper.

**Tous les points en litige**

Les parties en sont venues à une entente de principe sur tous les points en litige lors du début du conflit. Il s'agit des salaires, de la durée de la nouvelle convention collective, du plan d'assurance-groupe, du plan de retraite, des vacances, de la sécurité syndicale, du comité des griefs, des clauses administratives et des conditions de retour au travail.

L'entente sera soumise aux employés jeudi soir et s'ils l'acceptent, le nouveau contrat sera signé vendredi et le travail reprendra lundi matin.

**Le président a bon espoir**

Rejoint au téléphone, l'agent d'affaires de l'Association, M. Charles Phillips, nous a déclaré qu'il avait bon espoir que les syndiqués accepteront le projet. "Je crois que ce que nous leur présenterons est très satisfaisant et qu'il n'y a pas d'obstacle majeur. Nous n'aurons pas l'unanimité, bien sûr, et c'est peut-être mieux ainsi."

**Les détails ne sont pas dévoilés**

Lorsque nous lui avons demandé de comparer les clauses de l'entente avec les réclamations originales du syndicat, M. Phillips a simplement répondu : "C'est moins". Et il n'a pas voulu préciser, les parties s'étant entendues pour ne pas dévoiler les détails avant jeudi soir.

Et en guise de conclusion, il a ajouté : "Nous avons eu de vraies négociations et ça a marché". Il n'a pas voulu dire ce qu'il entend par "vraies négociations".

## Uranium: Sharp fera une déclaration

OTTAWA. (DNC) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a refusé hier de confirmer ou de nier la rumeur voulant que le Canada impose aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne des contrôles sur l'utilisation que font ces deux pays de l'uranium que leur vend le Canada.

Répondant à une question de M. Gordon Churchill à ce sujet, M. Sharp a cependant annoncé qu'il allait faire d'ici quelques jours seulement une déclaration sur le sujet.

Il est question depuis quelque temps que pour satisfaire la France qui se plaint de la discrimination que le Canada exerce contre elle, notre pays établisse une politique de vente de l'uranium qui serait la même pour tout le monde et qui obligerait même la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à se plier aux contrôles que le Canada exige de tous les pays à qui il vend de l'uranium.

Exclusif à LA PRESSE

**Claude Poisson est libéré**

Le jeune Claude Poisson a été accueilli par ses avocats peu après que le jury l'eut trouvé non coupable du meurtre du frère Oscar Lalonde. On le voit ici en compagnie de Mes Charles Borromée Quimper, Paul Picard et René Letarte. La scène se déroulait au Palais de Justice de Rimouski hier après-midi.

# Après deux heures de délibérations, le jury acquitte Poisson du meurtre du frère Lalonde

par Jacques Guay

RIMOUSKI. — Claude Poisson a été acquitté, hier après-midi, de l'accusation de meurtre qualifié qui pesait sur lui. Douze jurés, dont six étaient des cultivateurs de la région, l'ont trouvé "non coupable" de l'assassinat du frère Oscar Lalonde survenu au collège de Matane, durant la nuit du 19 au 20 avril 1964.

Les jurés ont rendu leur verdict à 2 h. 30 hier après-midi, une demi-heure après l'heure fixée pour la reprise de l'audience. Le matin, le juge Georges Pelletier avait prononcé ce qu'on appelle "sa charge". Dans son appréciation des différents témoignages, appréciation personnelle qui ne lie pas les jurés, il avait surtout retenu ceux qui rapportaient des déclarations ou confessions de l'accusé et qui pouvaient peut-être constituer une preuve directe, suffisante pour déterminer la culpabilité.

"Demandez-vous, avait-il suggéré aux douze citoyens qui sont maitres des faits dans un procès pour meurtre, s'il n'y a pas un élément que l'on retrouve dans toutes ces déclarations : "C'est moi qui ai tué le frère Lalonde". Et il avait ajouté : "Si la preuve directe vous satisfait vous pouvez le déclarer coupable de meurtre".

**L'acquittement comme verdict possible**

Le président du tribunal avait également expliqué aux jurés que s'ils trouvaient Claude Poisson responsable de la mort du frère Lalonde sans cependant trouver suffisante la preuve de la couronne concernant la tentative de vol, ils ne pouvaient plus rendre un verdict de meurtre qualifié. "Vous pourrez alors, a-t-il dit, rendre un verdict de meurtre simple ou d'homicide involontaire." Il avait aussi mentionné l'acquittement comme verdict possible.

**Le respect humain de côté**

Ses dernières remarques avaient été : "Mettez le respect humain de côté et demandez à l'Esprit Saint les lumières nécessaires." Il était 12 h. 30, le juge parlait depuis près de deux heures. Il a alors suspendu l'audience à 2 h.

A la reprise, la salle était remplie à craquer, tout comme la veille lors des plaidoyers des avocats. Au premier rang, sur des chaises qui avaient occupé la partie de la pièce réservée aux avocats et aux journalistes, on remarquait la présence de professeurs du collège de Matane qui avaient tous témoigné pour la poursuite.

A 2 h. 25, le juge Georges Pelletier, dans un silence où perçaient la nervosité et l'émotion, a demandé au public de "ne faire aucune manifestation" à l'annonce de la décision du jury.

A l'entrée de ses "pairs", Claude Poisson s'est mis au garde-à-vous, pâle et impassible. L'inspecteur chef, J.-Alphonse Matte, Me Jean Bienvenue, substitut du procureur général, Me Alphonse Beaulieu, son conseiller, les trois avocats de la défense, Mes René Letarte, Charles-Borromée Quimper et Paul Picard, tous gens qui, depuis le début du procès, ont travaillé presque jour et nuit, étaient, eux aussi, pâles et impassibles.

Le juge a demandé aux jurés s'ils avaient réussi à s'entendre sur un verdict. Leur président, M. Raymond Morissette, cheminot, s'est levé et il a dit, tout simplement, ces deux mots : "Non coupable".

Il est impossible de décrire l'instant qui a suivi, aucune bousculade, aucun éclat, des sourires, quelques figures où on pouvait lire de la déception et des avocats de la défense, Me René Letarte plus particulièrement, qui pleuraient de joie.

Et une quinzaine de minutes plus tard, dans le hall d'entrée du palais de justice, un Claude Poisson, souriant, "coke" aux lèvres, encerclé par ceux qui furent des spectateurs assidus de "son procès", jeunes gens, filles et garçons, mères de famille et quelques hommes d'âge mûr. Poisson serra la main à quelques-uns des jurés qui passaient, souriant eux aussi, leurs valises sous le bras, quittant enfin un univers où ils étaient enfermés, coupés du monde, depuis plus de trois semaines.

## Lussier est libéré sous caution

RIMOUSKI. (par J. G.) — Pierre Lussier, accusé du meurtre du frère Oscar Lalonde, a été libéré sous cautionnement, hier, à la suite de l'acquittement de Claude Poisson.

Son procès a été remis à la prochaine session des Assises criminelles de Rimouski, en mars 1966, ou "à tout autre lieu ou date" que pourra fixer le lieutenant-gouverneur, c'est-à-dire le conseil des ministres.

Après la libération de Claude Poisson il y a eu une suspension de quelques minutes et lorsque, de nouveau, le juge a regagné son fauteuil, Me Letarte a demandé, vu les circonstances, que Pierre Lussier soit libéré sous cautionnement en attendant son procès.

Le juge a fait remarquer qu'il était très exceptionnel qu'un accusé de meurtre qualifié soit ainsi mis en liberté mais il a ajouté que le cas présent était justement l'un de ceux que prévoyait le code. Il a demandé à Me Jean Bienvenue s'il avait quelque commentaire à faire.

Le substitut du procureur général a répondu : "La Couronne n'a rien à dire." Et le juge Georges Pelletier a accordé un cautionnement en argent de $1,000 ou de $3,000 sur immeuble.

Pierre Lussier a retrouvé sa liberté en fin de soirée hier. Il était en prison depuis novembre dernier.

Le dernier des trois étudiants du collège de Matane qui avaient été accusés du meurtre du frère Oscar Lalonde, Gratien Allaire, a vu cette accusation contre lui disparaître dès son "instruction" (enquête préliminaire), il est présentement accusé d'avoir conspiré et d'avoir tenté de voler à la comptabilité du collège le ou vers le 20 avril 1964.

Il est également accusé de parjure à la suite de son témoignage au procès de Claude Poisson. Il avait alors nié le contenu d'une déclaration faite aux policiers lors d'un interrogatoire subie le 11 mai 1964.

## Marchand quittera la présidence de la CSN le 12

QUEBEC. (PC) — M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux a confirmé hier qu'il quitterait son poste de président de la Confédération des syndicats nationaux le 12 juin prochain.

**MARINA SE REMARIE**

*Marina Oswald, la jeune épouse d'origine soviétique du présumé assassin du président Kennedy, s'est remariée hier à Fate, au Texas, avec un voisin, Kenneth Jess Porter. Son premier mari, Lee Harvey Oswald, avait été abattu par Jack Ruby, dans les cellules mêmes de la police de Dallas, moins de 48 heures après l'assassinat du président Kennedy dont la responsabilité lui a été imputée par la Commission Warren.* *(Voir en page 25)*

## *Les protestants veulent rétablir leur situation privilégiée aux dépens de la CECM – Marc Jarry*

par Gilles Gariépy

Pendant presque cent ans, les catholiques ont été défavorisés par le système de taxation scolaire sur l'île de Montréal, au profit des protestants, et ce que demande le Protestant School Board dans le bill qu'il présentera à la législature du Québec, jeudi, c'est d'abolir la semi-égalité établie l'an dernier pour rétablir la situation privilégiée des écoles protestantes.

Voilà les grandes lignes de la déclaration qu'a faite hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Marc Jarry. Par la même occasion, Me Jarry a communiqué aux journalistes la teneur d'une longue lettre qu'il adressait au président du Protestant School Board of Greater Montreal.

On sait que les deux principaux organismes scolaires de Montréal s'affronteront jeudi devant le Comité des bills privés, à Québec. La CECM et le PSBGM soumettent deux projets de loi qui sont totalement contradictoires. Le litige porte sur le partage des revenus des taxes foncières aux fins scolaires dans l'île de Montréal.

**Les catholiques défavorisés**

Me Jarry, tant dans sa lettre à M. John Rowat, président du PSBGM, que dans la réclaration d'hier, a brossé un historique du partage des revenus entre les commissions scolaires montréalaises depuis 1846, date de la fondation des deux organismes scolaires. Cet historique, a dit le président de la commission catholique, "prouve que la presque totalité des modifications apportées au régime du début (celui de 1846) ont été faites au seul avantage de la commission protestante." (On trouvera l'historique en question en page 15).

Pressé de questions par les journalistes, Me Jarry a avoué qu'il était incapable de s'expliquer le fait que, depuis 1869, année où le système des listes séparées (catholique, protestante, neutre) a été établi à la demande des protestants, les catholiques se soient fait passer autant de "sapins".

Il a mis sur le compte de la "générosité du gouvernement québecois envers la minorité protestante" et du "manque de vigilance des administrateurs scolaires et des contribuables catholiques" le fait que les écoles catholiques de Montréal, sept fois en un siècle, aient été mises, par des lois, dans une situation d'infériorité par rapport aux écoles protestantes.

**Egalisation presque atteinte**

L'égalisation des revenus des commissions scolaires montréalaises est venue près d'être réalisée l'an dernier, a rappelé le président, lorsque la législature a adopté le principe de la

Voir JARRY en page 2

## Nouveau projet d'aide aux régions sous-développées

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral annoncera bientôt la mise au point d'un nouveau programme de développement des régions sous-développées du pays.

C'est ce qui se dégage de la conférence qu'un groupe de hauts fonctionnaires de toutes les provinces et du gouvernement fédéral ont tenue au début de la semaine à Ottawa.

Les hauts fonctionnaires ont mis au point un nouveau programme qui devrait obtenir l'approbation du cabinet ces jours-ci et dont les principaux points seront vraisemblablement connus d'ici peu.

C'est d'ailleurs sur ce programme des régions désignées qu'a porté presque toute la conférence.

Cinq hauts fonctionnaires du Québec y assistaient soit MM. Claude Morin et Jean Deschamps, respectivement sous-ministres au ministère des Relations Fédérales-Provinciales et à celui de l'Industrie et du Commerce, et M. Jean-Baptiste Bergevin, responsable de la loi ARDA à Québec, ainsi que MM. Jean-Yves Papineau et Jean-Paul Dagenais du ministère de l'Industrie.

**Politique nouvelle du Québec**

Dans les milieux proches de la délégation québécoise on a appris que le gouvernement du Québec est en voie d'élaborer une politique nouvelle en matière de développement régional, politique qui irait beaucoup plus loin que l'actuelle politique fédérale. Le projet québécois s'étendrait non seulement au développement des régions rurales mais il s'attaquerait résolument à celui des zones urbaines, possiblement par le biais de la politique d'habitation dont parle depuis quelque

Voir REGIONS en page 2

## SOMMAIRE

Annonces classées / 68 à 79
Bandes dessinées / 80, 81
Courrier de Pauline / 26
Décès, Naissances, etc. / 80
Editorial / 4
Education / 14
Finance / 56 et 57
Horoscope / 42
Immeuble / 66, 67
Loisirs et récréation / 34
Mach / 21
Mots croisés / 71
Radio et Télévision / 60
Sciences / 29 à 31
Session fédérale / 43,59,61 à 63
Session provinciale / 43, 62
Spectacles et Concerts / 12 et 13
Sports / 44 à 55
Sur les quais / 38, 39
Tribunaux / 16 à 19
Vie féminine / 23 à 28
Vie mondaine / 25
Vie religieuse / 20 et 21
Vie syndicale / 40 et 41
Votre médecin / 33

# Les USA doubleront leur arsenal nucléaire en Europe d'ici un an

*On veut ainsi faire échec à l'accroissement de la puissance nucléaire russe que les ministres de l'OTAN s'expliquent difficilement ; les USA proposent également la formation d'un comité de cinq pays pour faciliter la consultation sur la stratégie nucléaire de l'alliance*

PARIS (PA,UPI)—Les Etats-Unis vont grossir leur arsenal nucléaire en Europe afin de contre-balancer l'expansion de la force nucléaire soviétique, a-t-on appris de sources américaines aujourd'hui. Et avant son départ pour Washington, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, a précisé que d'ici un an les stocks nucléaires américains en Europe seront deux fois plus considérables qu'ils ne l'étaient en 1961.

D'après les renseignements obtenus par les autorités américaines et communiqués à leurs alliés de l'alliance atlantique, les Soviétiques ont accru leurs armements de façon substantielle, mais on n'a pu en savoir davantage. Les ministres de l'OTAN ne peuvent s'expliquer cet accroissement de la force nucléaire soviétique, étant donné que depuis quelque temps on considérait que on diminuait le danger d'une aventure russe du côté de l'Europe.

"Nous expédions maintenant (des ogives nucléaires) en quantités telles que d'ici 12 mois notre arsenal dépassera de 100 pour cent ce qu'il était en 1961", a déclaré M. McNamara aux journalistes à l'issue de la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN.

En décembre 1961, a-t-il ajouté, il y avait des "milliers" d'ogives nucléaires en territoire européen.

Rejetant comme absurdes les rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis songeraient à retirer leur arsenal nucléaire de l'Europe occidentale, le chef du Pentagone a affirmé que les stocks ont augmenté régulièrement depuis quatre ans. Et depuis janvier, le nombre des armes nucléaires en Europe a augmenté de 10 pour cent, a-t-il précisé.

Le secrétaire à la Défense a ajouté que ces stocks comprennent les ogives destinées aux forces américaines et celles qui doivent servir aux forces alliées en cas de guerre. Toutes ces armes sont actuellement sous la garde de troupes américaines, comme le veut la loi américaine.

**Un comité consultatif**

D'autre part, les ministres de l'alliance ont accepté d'étudier une proposition américaine visant à donner aux autres pays de l'OTAN voix au chapitre dans la stratégie nucléaire, même en ce qui a trait à l'usage de l'arsenal stratégique américain. Ces consultations se feraient par un comité de quatre ou cinq ministres de la Défense.

Le comité pourrait être formé des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne occidentale et d'un des plus petits pays de l'alliance.

Même si cette proposition ne répond pas totalement au désir exprimé par le président de Gaulle d'établir un directorat américano-anglo-français pour l'OTAN, le ministre français de la Défense, M. Pierre Messmer, a déclaré que son pays examinerait attentivement le projet américain.

**Défense "vers l'avant"**

Les ministres ont également confirmé leur adhésion à la doctrine stratégique d'une défense "vers l'avant". Cette stratégie prévoit la défense active de tout le territoire de l'OTAN et écarte tout sacrifice d'une partie quelconque de l'Europe centrale. Cette question intéresse les Allemands au plus haut point parce qu'ils seraient sur la première ligne de front, advenant un conflit.

Pour sa part, M. McNamara a dit que les Etats-Unis sont fermement décidés à appliquer cette stratégie "en utilisant toutes les armes qui pourraient être requises pour la défense du sol d'Europe occidentale".

De son côté, le ministre canadien de la Défense, M. Paul Hellyer, a résumé les délibérations des ministres de l'alliance en disant qu'elles ont été "très fructueuses, plus que je ne l'avais espéré".

# Sidbec: il y aurait eu entente mais on ne veut pas en dévoiler la nature

par Michel Lapalme

QUEBEC — Pendant que le premier ministre, M. Jean Lesage, se refuse à tout commentaire sur la nationalisation éventuelle de Sidbec, tout ce que de rares membres de son cabinet veulent bien laisser filtrer, c'est que tout le monde a fini par s'accorder.

"Ah ! ça, l'accord, il est général", a souligné avec une vigueur particulière un des membres du cabinet.

Mais quel accord ?

Personne ne consent à le dire.

A sa sortie de la séance du cabinet, hier midi, M. Lesage a brièvement dit aux journalistes : "Je n'ai rien à vous dire de plus que ce que je vous ai dit hier."

La veille, M. Lesage avait dit qu'il n'avait aucun commentaire à faire.

"Ferez-vous une déclaration à l'Assemblée législative ? lui demanda un journaliste.

"Je leur dirai la même chose qu'à vous", répondit M. Lesage, et il tint parole.

Presque tous les ministres se renfilent, aucun ne veut faire de déclaration, la plupart d'entre eux sourient dès qu'un journaliste se présente à eux et, s'il leur est loisible de le faire, annulent l'effet de la conversation en se contentant de faire des mots d'esprit "off the record".

### Les spéculations

Ceci n'empêche pas les spéculations d'aller bon train. D'aucuns pensent que la nationalisation est chose décidée. Un fonctionnaire a laissé entendre que dans une dizaine de jours, à quoi s'en tenir ? on le saurait. Les observateurs — c'est-à-dire les journalistes — notent simplement que pour l'instant il n'y a aucune démission dans l'air.

Chose certaine, des décisions graves ont été prises. "Il n'est pas dans l'intérêt public de les dévoiler immédiatement", a très sobrement déclaré M. Lesage aux journalistes hier midi.

### La note du COE

Le Conseil d'orientation économique a remis une note au cabinet sur le sujet. M. Lesage, qui a appelé cela "un simple bout de papier", persiste à dire que ce n'est pas un rapport formel.

M. Lesage n'a jamais voulu dire ce qu'il y avait sur cette note. Tout ce qu'on en connaît, c'est ce que "Le Devoir" en a écrit vendredi dernier en décelant la charge d'un groupe de ministres en faveur de la nationalisation de la "société mixte" chargée de mettre sur pied une sidérurgie : le C.O.E. faisait connaître le vœu unanime de ses membres de voir Sidbec nationalisée.

C'est depuis que cette note est parvenue au conseil des ministres que la discussion s'y est animée, emplissant largement les cadres de la séance de mercredi dernier, se prolongeant lundi après-midi pour se terminer, s'il faut en croire la rumeur, vers 11 h. lundi soir.

La réunion se prolongea néanmoins deux heures de plus, pour aborder d'autres problèmes semble-t-il, et lorsqu'ils sortirent, neuf heures après le début des travaux, tout ce qu'ils laissèrent voir, ce fut leur gaieté commune. Les physionomistes y auraient peut-être vu ce qu'un ministre appela hier "accord général".

# 24 mai: 3 sentences d'emprisonnement

par Gilles Daoust

Cinq jeunes gens, dont un Européen arrivé au Canada depuis deux ans à peine, ont été reconnus coupables, hier, par le juge Germain Charland de la Cour municipale, de s'être "attroupés illégalement" lors des diverses manifestations séparatistes organisées en plusieurs endroits de Montréal le 24 mai, jour de la fête de la reine.

Tous les jeunes gens, sauf deux, ont été condamnés à diverses peines d'emprisonnement allant d'un mois à 8 jours. Quatre des accusés étaient dans les cellules depuis le moment de leur arrestation, le soir du 24 mai. Trois d'entre eux avaient un casier judiciaire.

La Couronne, en obtenant que les accusés soient reconnus coupables d'attroupement illégal, a demandé ensuite le rejet de la seconde plainte qui fut portée contre tous les manifestants, celle d'avoir troublé la paix.

Voici les détails concernant les procès des cinq accusés :

• Jean-Guy Warren, 22 ans, du 3995, rue St-Denis, journalier, appréhendé vers 9 h., le soir du 24 mai, à l'angle des rues St-Hubert et Ste-Catherine, condamné à un mois de prison pour "attroupement illegal" (art. 67 du code penal). Les policiers Alain Dion et Michel Dumais qui avaient effectué l'arrestation, ont témoigné hier devant le tribunal. Warren avait été condamné en 1962 pour vol et possession d'une arme offensive. Le juge Tourangeau lui avait refusé tout cautionnement lors de sa comparution, le 25 mai.

• Guy Clément, 19 ans, du 6680, rue Des Erables, coupeur, appréhendé vers 1 h., le matin du 25 mai, devant le poste CJMS, condamné à 20 jours de prison à compter de son arrestation, pour "attroupement illegal". Trois policiers ont déclaré hier en cour avoir vu Clément, en compagnie de camarades, inciter des groupes de personnes à continuer la manifestation, tout en lançant des slogans séparatistes.

L'accusé qui était dans les cellules depuis le jour de son arrestation, a t t e n d actuellement sa sentence dans une affaire de vol avec effraction. Il déclara hier qu'il n'avait pas pris part à la manifestation et qu'il revenait de la montagne avec quelques amis.

• Noël Gauthier, 19 ans, domicilié rue Gauthier, peintre, appréhendé vers 11 h. le soir du 24 mai, au Parc Lafontaine, condamné au temps fait en prison (8 jours) depuis son arrestation. Deux policiers ont déclaré hier devant le juge Charland que l'accusé, en compagnie des autres manifestants lançait des objets en direction des agents de la paix tout en criant "gestapo". L'accusé a prétendu, lors de son témoignage, qu'il n'avait lancé aucun objet et que les policiers faisaient erreur. Gauthier n'avait aucun dossier.

• Christian Geoffroy, 23 ans, du 1028 rue St-Denis, citoyen français sans occupation, appréhendé vers 9 h. du soir, le 24 mai, condamné à une amende de $50 pour avoir participé à un attroupement illégal. Deux policiers ont témoigné hier à l'effet que l'accusé, au moment d'être arrêté, avait les mains pleines de cailloux et se trouvait au milieu d'un groupe de 50 personnes. L'accusé a prétendu de son côté qu'il avait seulement ramassé les cailloux pour les examiner et qu'il ne se trouvait pas au milieu d'une foule de manifestants. Geoffroy a admis avoir déjà été condamné pour vol d'un drapeau.

• Gérard Lantaigne, 21 ans, du 7209, rue Henri-Julien, appréhendé devant le poste CJMS, reconnu coupable d'avoir participé à un attroupement illégal mais remis pour sentence au 6 juillet. L'accusé, qui attend actuellement une autre sentence pour vol, a été confié à son père, et libéré sur parole. Deux policiers ont prétendu hier que l'accusé déambulait non loin du poste CJMS en criant, avec d'autres : "A bas la Reine".

Un sixième accusé, Michel d'Amour, du 963 rue Napoléon, a fait défaut de comparaître, lundi, devant le juge Germain Charland. Un mandat sera sans doute émis contre lui.

## La météo

Minimum : 45

Maximum : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa** : ensoleillé avec périodes nuageuses. Frais avec vents légers. Minimum et maximum à Montréal 45 et 65 ; à Ottawa 40 et 65.

**Régions de Québec, Laurentides et Cantons de l'Est** : un peu de soleil, mais nébulosité croissante. Frais avec vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 40 et 65 ; à Ste-Agathe 40 et 60.

**Régions du Lac-St-Jean, Mauricie, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles** : Beau avec périodes nuageuses. Vents légers et peu de changement dans la température. Minimum et maximum à Chicoutimi, Baie-Comeau, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Iles 40 et 55 ; à La Tuque et Rivière-du-Loup 40 et 60.

**Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue** : ensoleillé avec intervalles de nuages au cours de la journée. Frais et vents légers. Minimum et maximum à Rouyn-Noranda et Val d'Or 35 et 60, à Témiscamingue 40 et 60.

# JARRY

SUITE DE LA PAGE 1

péréquation entre catholiques et protestants, mais le principe n'avait été appliqué qu'à demi, afin d'éviter au Protestant School Board une perte de revenus trop considérable. L'exception consentie au PSBGM ne devait durer qu'un an, selon l'accord convenu à la dernière heure entre la CECM, le PSBGM et le gouvernement.

Me Jarry a expliqué que le bill présenté par la CECM visait essentiellement à assurer pour chaque élève montréalais, qu'il soit inscrit à une commission catholique ou protestante, une même part du revenu des taxes scolaires dans l'île, perçues à la fois chez les contribuables catholiques, protestants et neutres.

La CECM demande donc cette année que le principe soit appliqué intégralement, alors que le PSBGM, d'autre part, loin de demander simplement que l'exception consentie en sa faveur soit maintenue, propose qu'on revienne sur le principe de l'égalisation entre catholiques et protestants, de façon qu'on ne tienne plus compte, dans le partage de la taxe des neutres, de l'inégalité de revenus des commissions catholiques et protestantes, et qu'on la partage seulement en fonction du nombre d'élèves.

L'organisme protestant demande en outre que tous les contribuables non "spécifiquement catholiques" (les orthodoxes ou les agnostiques, par exemple) soient désormais considérés comme protestants aux fins de la taxation et contribuent à la taxe protestante plutôt qu'à la taxe neutre, taxe dont les produits sont partagés entre les commissions catholiques et protestantes.

"A toutes fins utiles, a déclaré Me Jarry, les protestants demandent que cesse la péréquation. A Québec, nous tenterons de faire la preuve que la simple équité exige que le principe adopté l'an dernier soit non seulement maintenu mais aussi appliqué intégralement."

Me Jarry a terminé sa déclaration en rappelant que la CECM croit qu'un régime juste a été établi l'an dernier à Montréal. "Si nous avons brisé une tradition", a-t-il lancé dans une allusion directe à un argument favori des protestants ; le respect de la tradition, "c'est une tradition en vertu de laquelle le partage des taxes foncières n'était pas fait sur une base équitable. Notre projet de loi a pour but de conserver un nouveau régime de justice et nous comptons bien le faire adopter."

*Que le Christ habite en vos coeurs par la foi.*

*(Eph. 3, 17)*

# REGIONS

SUITE DE LA PAGE 1

temps le ministre des Affaires Municipales, M. Pierre Laporte.

On a cru un moment que cette nouvelle politique québécoise amènerait le retrait de la province du programme conjoint ARDA, mais il n'en est rien, puisque le Québec a récemment accepté de signer pour une période de cinq ans la nouvelle entente sur ARDA.

La nouvelle politique du Québec en matière de développement régional ne serait pas tout-à-fait au point mais le gouvernement de la province en ferait part aux autres gouvernements lors de la prochaine conférence ministérielle fédérale-provinciale . . . si elle a lieu.

### Aura-t-elle lieu ?

Les dates soumises à cet égard par les premiers ministres varient entre le 12 juillet et le 15 septembre et on sait qu'au début d'août il y aura à Winnipeg une conférence d'une semaine des premiers ministres provinciaux.

Si on ne trouvait pas une date favorable à tout le monde et s'il doit survenir des élections à l'automne, il n'est pas impossible que la conférence, qui devait avoir lieu à la fin de mai, soit remise aux calendes grecques.

Le nouveau programme d'aide aux régions désignées qu'on a mis au point au cours de la réunion du début de la semaine permettra d'accroître le nombre aussi bien que la proportion de la main-d'oeuvre qui s'y trouve. Actuellement on a beau vanter ce programme il n'atteint qu'environ 8% de la main d'oeuvre totale du pays.

Les critères qui étaient auparavant à la base du programme des régions désignées touchaient surtout le chômage et la croissance de l'emploi. De sorte que le programme était surtout axé sur le bien-être des populations.

Le nouveau programme aurait une autre tendance. Sans affecter le bien-être des populations il est davantage conçu pour accélérer la croissance des régions économiques en question. On croit savoir par exemple que l'état des revenus personnels servira maintenant de critère, entre autres, à la "désignation" d'une région.

### Les régions désignées

On sait que le programme des régions désignées fait maintenant partie intégrante du programme conjoint de lutte à la pauvreté.

Des discussions officieuses avaient eu lieu entre les différents gouvernements. Celles de lundi auraient mis le point final au programme en autant que les fonctionnaires sont concernés. Il appartient maintenant au gouvernement d'approuver et de rendre public le projet.

Le cabinet pourrait fort bien le faire avant la tenue de la prochaine réunion fédérale-provinciale qui doit théoriquement aborder une foule d'autres sujets.

Le premier ministre a laissé entendre hier en Chambre que l'ordre du jour de cette réunion n'est pas encore au point. Il a refusé de dire si le développement des chutes Churchill serait discuté à cette occasion mais il a clairement laissé entendre, comme on s'y attendait, qu'il sera question du projet d'assurance-santé et du projet d'assistance publique.

---

Le secrétaire général de l'ONU a demandé au comité d'étude des opérations de maintien de la paix de l'ONU l'autorisation de procéder à la collecte auprès des Etats membres de "contributions volontaires" destinées à renforcer l'ONU et à créer une atmosphère propice à la solution ultérieure du problème soumis au comité. M. Thant a fait valoir que la plupart des Etats membres sont d'avis qu'il est de prime importance de rétablir la solvabilité de l'ONU grâce à un effort coopératif et sans que cela comporte de changement dans les positions prises par tel ou tel Etat membre vis-à-vis de la controverse sur l'article 19 de la charte.

## L'enquête de Dupuis est reportée au 22

La reprise de l'enquête de M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean-Napierville aux Communes, qui doit répondre à trois chefs d'accusation relatifs à l'obtention d'un permis de piste de courses à St-Luc, dans son comté, a été reporté au 22 juin.

Remise au 20 mai après la séance du 29 avril, et ensuite au 2 juin, elle a été encore reportée après entente avec le juge André Régnier et les procureurs de la couronne et de la défense, parce que Me Jean Bienvenue représentait le ministère public au procès pour meurtre du jeune Poisson qui s'est terminé hier à Rimouski.

A la suite de l'enquête le juge Régnier décidera, à la lumière des témoignages entendus et des plaidoiries écrites des procureurs, s'il y a ou non matière à procès.

Si oui, on peut s'attendre que M. Yvon Dupuis présente une défense au stade de l'examen volontaire, comme il l'avait laissé entendre au début de l'enquête, en février dernier. M. Dupuis est défendu par Me Raymond Daoust et la Couronne est représentée par M. Bienvenue.

## Cambriolages dans une boutique et une école

Des malfaiteurs sont entrés par effraction de la porte avant dans la boutique Salon Fleur, 5251b, Bellechasse, et ont fait main basse sur 50 costumes de dames et une quantité de chandails, le tout d'une valeur de $2,500.

A l'école Riverside, 1920, Favard, des cambrioleurs ont volé une machine à additionner, six tourne-disques et un magnétophone.

## Lesage inaugurera les travaux du Palais de justice

QUEBEC (PCI) — Le premier ministre Jean Lesage procédera, le 12 juin prochain, à la levée de la première pelletée de terre marquant l'inauguration des travaux de construction du palais de justice de Montréal.

C'est ce qu'a déclaré aux journalistes, hier midi, à Québec, le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre.

Le nouveau palais de justice, au coût de $30 à $40 millions, aura une trentaine d'étages et sera érigé dans le quadrilatère formé par les rues Craig, St-Gabriel, Notre-Dame et le boulevard St-Laurent.

Le contrat concernant les travaux préliminaires a été accordé à Perini Québec Incorporé, pour une somme de $2,910,538. Ce contrat prévoit les travaux d'excavation, l'édification de murs d'étançonnement en acier et en béton ainsi que l'érection d'une palissade ceinturant le chantier de construction.

M. St-Pierre a déclaré que, même si les travaux allaient commencer le 12 juin, la plus grande partie du travail ne serait complétée qu'après l'Expo 67.

# Wilson n'est pas prêt à sacrifier le Commonwealth pour le Marché commun

LONDRES (PC) — Le premier ministre britannique Harold Wilson a déclaré aujourd'hui qu'il favorisait le projet de création d'une Assemblée parlementaire et d'une Cour d'Appel pour le Commonwealth, mais il a demandé à l'opposition de ne pas chercher à contraindre la Grande-Bretagne à joindre le Marché commun en sacrifiant le commerce du Commonwealth.

Si l'Angleterre s'associait au groupe des Six, il lui faudrait imposer un tarif d'"environ 80 pour cent sur chaque tonne de blé importée du Canada ou de l'Australie", a notamment précisé M. Wilson.

Un pareil tarif — lequel, incidemment, est exigé d'après les règlements du Marché commun — aggraverait encore davantage le déséquilibre de la balance britannique des comptes, augmenterait le coût de la vie en Angleterre, de même que les salaires et les frais d'exportation, et ce, à tel point, que les avantages de joindre le Marché commun s'en trouveraient annihilés.

Le gouvernement travailliste n'est pas prêt à sacrifier le commerce du Commonwealth comme prix de son intégration au Marché commun, a enfin déclaré M. Wilson aux Communes hier soir.

Quand les premiers ministres du Commonwealth se réuniront à Londres du 17 au 25 juin prochains, M. Wilson va leur demander de donner une nouvelle impulsion au commerce à l'intérieur du Commonwealth. Il n'a pas précisé qu'elles initiatives il avait en vue, mais il s'est dit confiant que quelque chose de constructif en sortirait.

Plus tôt, M. Wilson avait déclaré qu'il proposera la création d'une Assemblée parlementaire du Commonwealth, organisée de telle sorte qu'elle ouvre la voie à une force unifiée du Commonwealth. Le gouvernement projette de collaborer étroitement avec l'Association parlementaire du Commonwealth afin de préparer cette importante réunion.

Au sujet d'une Cour d'Appel du Commonwealth, suggérée par une large fraction des conservateurs, Wilson a précisé qu'il appuyait, en principe, la proposition. Telle Cour serait d'une grande aide pour régler les problèmes épineux au sein des pays du Commonwealth et pour assurer un développement harmonieux de la jurisprudence dans tout le Commonwealth. Le gouvernement britannique serait prêt à participer à sa création si les autres premiers ministres en acceptent le principe.

# Le feu ravage une buanderie de Lachine

Un violent incendie a complètement ravagé, hier après-midi, les ateliers d'une entreprise de nettoyage de Lachine, causant des dégâts de plus de $200,000.

Les flammes ont pris naissance, vers 4 h. 20, dans le sous-sol de la compagnie De Luxe Cleaners & Shirt Launderers Ltd., au 117, 6e Avenue, près de l'intersection de la rue St-Louis.

Les flammes se sont propagées à la vitesse de l'éclair, gagnant rapidement les ateliers du rez-de-chaussée.

Devant l'ampleur du sinistre, le chef Carlo Yannuzzi, du Service des incendies de Lachine, a immédiatement sonné une deuxième alerte, ce qui a amené sur les lieux une cinquantaine de pompiers.

L'incendie a été découvert par un employé qui travaillait dans la cave à nettoyer le grillage sur lequel se déposent les déchets provenant du nettoyage des vêtements.

Selon les pompiers, les flammes auraient pris naissance dans ces déchets.

Les 24 personnes qui travaillaient dans les ateliers ont rapidement évacué les lieux et personne n'a été blessé. Cependant, tous ces employés se trouvent acculés à un chômage forcé par suite de ce sinistre.

Incommodés par la fumée noirâtre qui se dégageait du brasier, une dizaine de pompiers ont été partiellement asphyxiés. Tous ont cependant pu être traités sur les lieux.

Une manufacture de fils de nylon, installé au deuxième étage de l'immeuble depuis seulement une semaine, a également subi des dommages. Seulement trois employés travaillaient à cette entreprise.

Par mesure de sécurité, tous les immeubles voisins ont été évacué. On craignait en effet que des réservoirs de 2,000 gallons, contenant de l'essence et du varsol, ne fassent explosion. Ils ont été arrosés continuellement afin de les empêcher de s'échauffer.

Les flammes ont toutefois épargné la voute de la cave dans laquelle était entreposé 500 manteaux de fourrures.

Les pompiers ont maîtrisé les flammes vers 6 h. hier soir et elles ont été complètement enrayées une heure plus tard.

Les dégâts ont été limités à l'immeuble incendié. Seule la fumée a causé de légers dommages aux établissements contigus.

### Trois alertes à Québec

QUEBEC (PC) — D'autre part, tôt hier matin, un incendie de trois alertes a fait de lourds dégâts dans un édifice de trois étages dans la basse ville de Québec, forçant les locataires de deux logements à s'enfuir en vêtements de nuits.

L'immeuble abritait trois établissements commerciaux et deux logis. On comptait douze enfants parmi les résidents des deux logements incendiés.

La cause de l'incendie n'a pas été déterminée. Les flammes avaient pris naissance dans des hangars à l'arrière de l'immeuble.

# Le discours de Nasser au Congrès palestinien du Caire: non une volte-face mais une mise au point

LE CAIRE (PA, AFP) — Le discours modéré du président Nasser sur le conflit palestinien est moins une volte-face du chef de l'Etat égyptien qu'une mise au point, estiment les observateurs qui étudient attentivement le texte officiel.

Ce discours avait été prononcé à l'improviste, lundi soir dernier à l'occasion de l'inauguration des travaux du Congrès palestinien au siège de la Ligue arabe au Caire.

On croit savoir que le "Rais" a voulu riposter aux accusations syriennes selon lesquelles la République arabe unie montre peu d'empressement à engager la bataille du Jourdain.

En effet, le président de l'Etat égyptien avait dit : "Si aujourd'hui nous ne pouvons procéder au détournement des affluents du Jourdain, nous proposerons de remettre ces travaux jusqu'au moment où nous serons à même d'assurer leur protection."

### L'action révolutionnaire

Bien que le président Nasser ait souligné que "seule l'action révolutionnaire (dirigée par l'Egypte) fixera la date de la bataille et déterminera les moyens", il a cependant longuement insisté sur la guerre du Yémen qui le prive de quelque 50,000 soldats.

Pour le chef de l'Etat égyptien, ces soldats seraient beaucoup plus utiles à la frontière d'Israël qu'au Yémen. Le colonel Nasser a, par ailleurs, critiqué sévèrement le manque de confiance entre les capitales arabes, confiance qui empêche de déplacer les troupes d'un pays à l'autre.

Bien que l'efficacité de la Ligue arabe soit relative, estime le "Rais", il ne faut cependant pas la liquider. Il répondait ainsi par l'affirmative aux observateurs qui se demandaient si la RAU allait poursuivre la politique de coexistence pacifique qu'elle avait inaugurée, au sein du monde arabe, en janvier 1964.

Les milieux bien renseignés affirment que le président Nasser a défini une nouvelle fois, dans son dernier discours, sa tactique et démontre qu'elle serait, à la longue, plus efficace que celle préconisée par les Syriens.

Enfin, soulignons que M. Choukeiri a été élu, hier matin, président du Congrès palestinien. Il a d'abord refusé cette présidence, mais une forte majorité des congressistes l'a poussé à accepter.

# Les Noirs vont s'installer dans les rues de Selma

SELMA (PA, UPI, AFP) — Les leaders noirs ont lancé une campagne de manifestations hier à Selma où 132 partisans des droits civiques ont été arrêtés en fin de semaine. Plusieurs manifestants ont également été incarcérés à la suite des batailles qui ont éclaté à Bogalusa, des manifestations à Crawfordville, du ralliement du Klu Klux Klan à Lebanon et de la marche de Natchez.

Le pasteur Martin Luther King a déclaré que les manifestations dans les rues se multiplieraient et qu'il entreprendrait une vaste campagne de désségrégation scolaire.

Un autre leader noir, le rév. L. L. Anderson, de Selma, a affirmé, de son côté : "Nous allons envahir les rues. Nous allons coucher, manger, prier dans les rues. Et c'est dans les rues de Selma où vivent les commerçants que nous nous installerons".

A Leland, Missouri, près de 100 travailleurs sur les fermes ont quitté leur travail lundi en réclamant une hausse de salaire. Ils font tous partie d'un nouveau syndicat qui réclame l'égalité des droits civiques. Un porte-parole du groupe a rapporté que les familles des grévistes ont été forcées d'évacuer leurs logis, ayant été privées de gaz et d'électricité.

Dans la nuit de lundi à mardi, cinq "musulmans noirs" ont été arrêtés à Harlem, le ghetto noir de New York, au cours d'une violente bagarre avec la police. Une centaine de jeunes Noirs dirigés, semble-t-il, par ces cinq hommes avaient causé une série d'incidents dans les heures précédant la bagarre.

# Lemay ne peut plus se marier par la fenêtre!

MIAMI (UPI, PA) — Georges Lemay vient de perdre sa cellule avec vue sur l'extérieur parce qu'on a peur qu'il se marie . . . par la fenêtre !

Notre "illustre" compatriote, qui est détenu dans une prison de Miami depuis le 6 avril, a demandé un permis de mariage jeudi dernier. Il aurait l'intention d'épouser — ou de épouser, on ne sait plus — son amie de toujours Lise Lemieux.

Lemay, au moment de la demande du permis, occupait une cellule dont la fenêtre béait sur un paysage enchanteur . . . Eventuellement, la fenêtre aurait pu béer aussi sur Lise Lemieux et un quelconque ministre du culte armé de tout ce qu'il faut pour "fabriquer" un mariage en plein air. Tout ce que la loi de la Floride exige, en effet, pour qu'un mariage soit valide, c'est que les heureux fiancés soient en présence l'un de l'autre. Rien, dans la loi, ne précise que quelques barreaux dressés entre les soupirants soient un empêchement valable. Craignant donc que Mlle Lemieux vienne se marier sur le trottoir, à portée de voix de son Georges, on a décidé de transférer le prisonnier dans une cellule sans fenêtre.

Il ne s'agit pourtant pas là de mesquine persécution: Georges Lemay est un prisonnier "fédéral" et il existe aux Etats-Unis une loi fédérale interdisant aux prisonniers "fédéraux" de prendre épouse alors qu'ils sont derrière les barreaux.

Le directeur du Service de l'Immigration affirme que ce sont les autorités de la prison qui ont décidé de transférer Lemay, et non le gouvernement. Il ajoute cependant que le gouvernement a pu "rappeler" aux dirigeants de la prison l'existence d'une loi prohibant les mariages en prison . . .

Georges Lemay est présentement détenu sous l'accusation d'être entré illégalement aux Etats-Unis. Au Canada, on lui reproche également d'avoir présumément dirigé il y a quelques années un audacieux vol de banque qui aurait rapporté à ses auteurs de $500,000 à $4,000,000.

## IN MEMORIAM

*En respect pour la mémoire de son directeur général*
M. J.-A. COURTEAU
*décédé le 30 mai 1965,*
*le siège social de la Coopérative Fédérée de Québec sera fermé, jeudi, le 3 juin, jusqu'à 1 h. P.M.*


VOYEZ nos échantillons chez vous, sans aucune obligation. Service téléphonique de 24 hres

GRATIS AUTHENTIQUE BISSEL BALAYEUSE ou APPAREIL A SHAMPOOING avec votre achat

3 PIÈCES DE TAPIS "MUR À MUR"

Faites poser un superbe broadloom dans votre salon, chambre à coucher, salle à manger ou vestibule et escalier. Variété de couleurs.

$99.00 INSTALLATION COMPLETE JUSQU'A 200 PI. CAR.

Seulement $1.50 par sem.

VENTE DE 3 JOURS BROADLOOM 100% NYLON

99¢ pi. car.

Complètement installé, feutre épais compris

AUCUN VERSEMENT INITIAL
1er versement en octobre 1965

BELAIR CARPET CORP.
5676, RUE PARE, MONTREAL
Appelez : 731-3967

Installation gratuite dans un rayon de 50 milles — longue distance accepté



DIVERTISSEZ-VOUS A LA FAÇON INTERNATIONALE

*Apprenez la danse d'un studio réputé établi depuis 17 ans*

Spécialité: TOUTES LES DANSES POPULAIRES

Foxtrot — Valse — Swing — Cha-Cha Rumba — Tango — Samba — Merengue Mamba — etc.

Leçons privées — de groupe — par couple ; Soirées divertissantes au studio ou au cabaret.

COMPOSEZ : 288-5265
STUDIO INTERNATIONAL DE DANSE
2035, rue MANSFIELD
(près de chez SIMPSON)

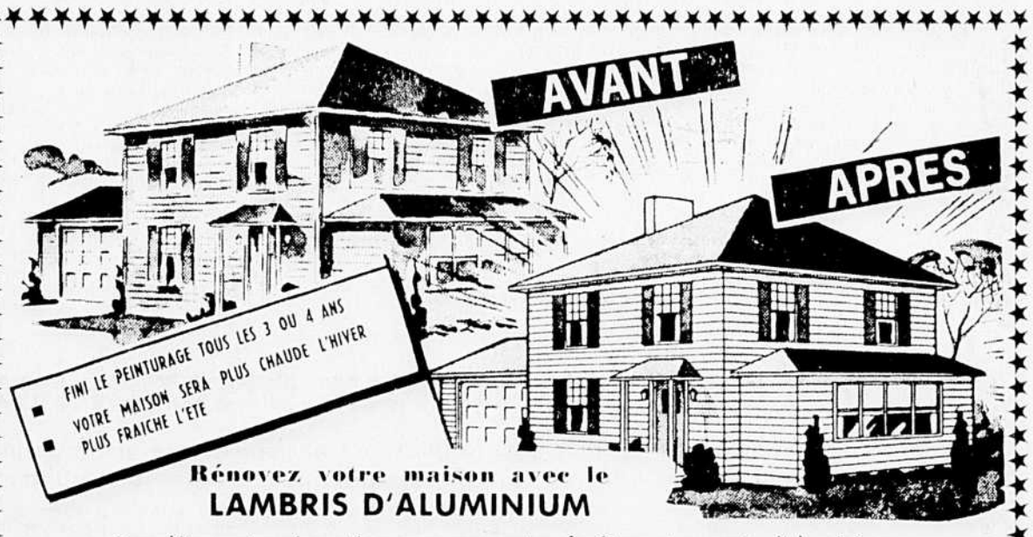


Rénovez votre maison avec le LAMBRIS D'ALUMINIUM

Complétez votre rénovation avec nos portes, fenêtres et auvents d'aluminium.

REMPLISSEZ CE COUPON J.M. 29/5/65

GRATUIT Une porte d'aluminium 1¼" aux 10 premiers clients de Lambris d'Aluminium ou commandes de portes et châssis.

Nom .....
Adresse ..... Ville .....
Tél. : .....
MALLEZ à 555 Terrasse de Beauce, Cité de LaSalle

TASCHEREAU HOME CO. IMPROVEMENT

Informations 366-2022

ESTIMATION GRATUITE
5 ANS POUR PAYER

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 2 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 126



# Une seule famille du Griffintown tient tête à la Ville

*Les familles "délogées" sont toutes parties sauf une. On a commencé la démolition.*

par Paule Beaugrand-Champagne

Dans tout le quartier Griffintown, une seule famille a tenu tête à la Ville. La famille Brodeur, au 31 mai — journée-échéance pour le déménagement des gens du quartier — n'était pas encore partie et n'avait pas l'intention de le faire avant vendredi et samedi de cette semaine.

On se souvient que le 30 avril dernier, 50 familles de Griffintown, quartier défavorisé de Montréal, se plaignaient aux journaux du fait que la Ville, qui veut démolir le quartier, ne leur donnait que cinq semaines pour se trouver un nouveau logement et déménager. Et cela sans leur offrir de dédommagement. Il y avait eu réponse de la Ville et contre-réponse des Chantiers de Montréal et des familles.

N'empêche qu'aujourd'hui le quartier est vide. Tous ont déménagé ailleurs. Sauf évidemment dans le cas des familles qui dépendaient déjà du Bien-être social.

**"C'est ma maison"**

Lorsque nous sommes allés rencontrer les Brodeur, lundi, on commençait à démolir la maison voisine de la leur. Pourquoi commençait-on à démolir le quartier en prenant comme objectif premier exactement cette maison, qui ne fait même pas le coin de la rue ? Dieu et

Voir GRIFFINTOWN en page 6

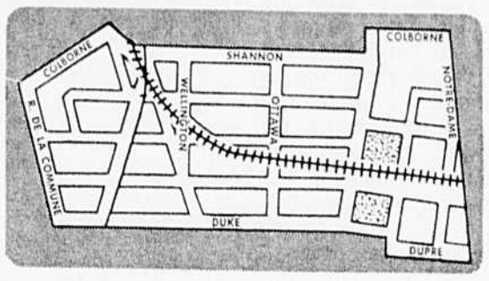


Il n'est pas facile, nous disait Mme Brodeur, de trouver un logement assez grand pour 9 personnes ; et une maison de deux étages, avec cave et grenier, ne se déménage pas en "deux temps, trois mesures". "Ils prendront la maison quand je partirai !" a-t-elle ajouté. De toute façon, elle déménagera vendredi et samedi de cette semaine.

# Une nouvelle artère de $11,000,000 prendra la place des 50 familles

Les familles du Griffintown sont maintenant parties, place à l'Expo ! C'est en effet à cause de l'Expo 67 que 50 familles pauvres du Griffintown ont été obligées de ramasser leurs pénates et d'aller les installer ailleurs.

On construira une nouvelle artère qui reliera le pied de la rue University aux voies d'accès du pont Champlain. Cette nouvelle artère coûtera $11,000,000 à la Ville de Montréal.

La distance qui sépare le coin Notre-Dame-University du pont Champlain est de deux milles et demi. La plus grande partie de la route cheminera en bordure du fleuve, sur une digue spécialement construite. La digue reposera sur un remblai de roc solide.

Deux voies de circulation seront aménagées dans chaque direction, avec de chaque côté, une voie de secours. La route a été conçue pour pouvoir accommoder un maximum de 3,600 voitures à l'heure.

Les maisons à démolir pour ce projet sont assez peu nombreuses : elles se trouvent toutes à l'est de la rue University, entre la rue Notre-Dame et de la Commune.

La nouvelle artère est appelée à devenir une route très importante. Particulièrement en 1967. En effet, elle sera la seule à constituer un accès direct au centre de la ville, en provenance de la rive sud, via le pont Champlain, de Verdun et de quelques autres municipalités de la partie sud-ouest de l'île, de même que des îles de l'Expo.

Quand le secteur du nord de la rue Wellington aura été démoli, l'aspect visuel de cet espace sera limité sur le côté ouest par le mur des voies élevées des Chemins de fer nationaux. A l'est, il restera une rangée de vieux bâtiments de deux et trois étages, rue Duke.

Au sud de la rue Wellington, jusqu'au canal, le terrain est actuellement occupé par des manufactures, des entrepôts, des cours à rebuts, des usines de machinerie lourde et quelques logements.

La voie rapide à accès limité, pour ce qui est du secteur allant du pont Victoria à la rue Wellington, devra être terminée dès le mois de décembre.

Quant au secteur allant de la rue Notre-Dame à la rue Wellington, l'échéance de la fin des travaux est fixée au mois de juin 1966.

photos LA PRESSE

La famille Brodeur, qui demeure au 847 Ottawa, a tenu tête à la Ville en ne partant pas pour le 31 mai comme on l'avait demandé à toutes les familles du quartier. Par une étrange coïncidence, l'après-midi du 31, c'est exactement la maison voisine du 847 qui fut la première démolie dans tout le quartier...

# Le port: trop d'eau en hiver, trop peu en été

par Denis Masse

Le Conseil du port de Montréal, dans un mémoire rendu public hier, relève une anomalie préjudiciable à la navigation dans nos eaux : on nous donne trop d'eau en hiver et pas assez en été !

L'organisme chargé de veiller aux meilleurs intérêts du port de Montréal recommande en même temps à la Commission mixte internationale de corriger cette situation baroque en permettant un écoulement plus abondant des eaux en été tout en le réduisant pendant la saison froide.

Le mauvais contrôle des eaux du lac Ontario, que dénonce aujourd'hui le Conseil du port, est l'un des facteurs de l'insuffisance d'eau dans le port. Le rétablissement qu'il demande ne ferait que respecter l'ordre des priorités établi par l'entente de 1909 entre les Etats-Unis et le Canada.

Suivant de peu les déclarations retentissantes du directeur du port de Montréal sur le mauvais contrôle du lac Ontario, le nouveau mémoire du

Voir PORT en page 6

# Cherchant les bandits de Saint-Léonard, la PP découvre un "noyau révolutionnaire"

Croyant mettre le grappin sur les bandits qui ont fait le coup de la banque de St-Léonard, la semaine dernière, des policiers de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté provinciale sont tombés, vers 10 h. 35 hier soir, sur le noyau d'un "mouvement révolutionnaire", passant les menottes à trois chefs de file de 20 à 22 ans, dont un journaliste bien connu.

C'est à la suite d'un appel anonyme, vers 9 h. hier soir, que les policiers ont tendu leur piège et effectué leur descente. L'informateur leur a signalé que, s'ils se rendaient au 645 avenue Champagneur, à Outremont, ils y trouveraient les auteurs du hold-up perpétré à la Caisse populaire de St-Léonard-de-Port-Maurice.

Secondé par le caporal J. Ducharme et de l'agent Blais, le caporal Albert Lysacek, de l'es-

Voir NOYAU en page 6

# 2,000 étudiants de Verdun à l'école de la démocratie

par André Béliveau

Près de 2,000 écoliers de Verdun ont fait leur apprentissage de la démonstration populaire et de la démocratie, hier, dans une protestation massive contre l'attitude de la Commission scolaire à l'endroit de leurs professeurs.

Ces derniers n'ont pas pu en venir à une entente avec les commissaires au sujet de leur contrat de travail. Les négociations durent depuis 13 mois, et les étudiants du cours secondaire, qui appuient à fond les revendications de leurs maîtres, ont décidé de passer à l'action.

Environ 2,000 d'entre eux se sont donc réunis en plein air hier midi afin de décider des mesures à prendre. Ils ont ensuite déclenché une grève de sympathie d'une demi-journée, menaçant de faire durer plus longtemps ce nouveau genre d'école buissonnière si on ne consentait pas à les entendre.

Hier soir, nouvelle manifestation dans le préau de l'école secondaire Richard. Les élèves des écoles Richard, Margarita, Bosco et Sourire s'y sont rendus avec un bel enthousiasme pendant qu'à l'intérieur de l'édifice se poursuivait une réunion régulière de la Commission scolaire.

Trois représentants des étudiants, dirigés par Paul Bachand, vice-président des élèves de l'école Richard, ont soumis leurs requêtes aux commissaires devant une soixantaine de parents et de professeurs.

**"On leur a dit..."**

"Ça n'a pas été facile, nous racontait plus tard M. Bachand. Au début, ils ne voulaient pas nous voir. Ils ont ri de moi, ils m'ont ridiculisé, ils nous ont traités de "mal habillés", de "cabochons", de "voyous", ils nous lançaient des "craques",

Voir ETUDIANTS, en page 6

On trouvera les *FAITS DIVERS* en page 7

**Justice pour nos professeurs !**

Certains d'entre eux brandissaient des pancartes sommaires... "Nous voulons garder nos professeurs"... "Vous volés (sic) nos professeurs ! Que voulez-vous donc ? La grève ?" Dur apprentissage de la démocratie.

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
DUPUIS

LOUEZ
OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

LAMPE DE BUREAU "SIGHT-LIGHT"
A tige pivotante. Ligne magnifique dégageant le bureau tout en donnant un rendement maximum. Elle est digne d'un bureau d'exécutif.
Couleurs : vert - rouge - noir - tan - gold
Rég. $43.95 SPECIAL $34.95
"Votre centre d'achats pour articles de bureau"
LIBRAIRIES Piton STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9301
8559 St-Laurent 381-6261
800 E., Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

NOUVEAU BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $27.95
SPECIAL 15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
Stationnement GRATUIT ½ hre avec achat de 1.00 et plus, rue St-André au sud de Ste-Catherine
845-7251
NOUS VENDONS DES CHAISES ROULANTES
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Bien aérés, vos pieds passeront l'été au frais dans une paire de...
Dr. Locke
Good Housekeeping
Ils sont tellement légers et confortables que vous aurez plaisir à vous promener cet été dans des élégants souliers Dr. Locke qui maintiennent bien les pieds. Modèle illustré : "Majestic" en cuir verni noir et maillé ou en veau beige et maillé. Ravissant talon cubain. Admirez la trépointe travaillée et originale. Pointures 5½ à 10½. Essayez-en une paire dès maintenant, choisissez la pointure et le modèle qui vous conviennent. $20.95
Commandes postales acceptées
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
• 6914, St-Hubert — 273-2813 .. • 1500 est, Mont-Royal — LA. 1-3164
• 4029 est, Ontario — LA. 1-9414
STATIONNEMENT GRATUIT

Studebaker
"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE
'65 COMMANDER
6 CYLINDRES, 2 PORTES, ESSUIE-GLACE 2 VITESSES, BRIQUET, ALTERNATEUR.
EN TANT QUE PRIX
soyez-en sûrs nous sommes
IMBATTABLES!
AUCUN COMPTANT $65 PAR MOIS !
• choix de modèles • choix de couleurs
• livraison immédiate
(chaufferette en sus)
CLOUETTE Automobiles
4590 rue St-Denis... Tél. : 844-4445

PRÊTS
6½%
LE TAUX LE PLUS BAS !
Obtenez rapidement un Prêt 1ère Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7h. À 8h.

## PORT

SUITE DE LA PAGE 1

Conseil du port demande en outre que des études soient entreprises sans délai sur la possibilité de contrôles additionnels du bassin des Grands Lacs.

Les grandes lignes du mémoire présenté récemment à Windsor lors d'une séance d'étude de la Commission mixte internationale, guideront d'ailleurs les travaux d'un symposium qui sera tenu à Montréal le 14 juin et auquel participeront de nombreux experts canadiens et américains en hydrologie.

Le ministre du Nord canadien et Ressources nationales, M. Arthur Laing, sera notamment l'un des conférenciers au déjeuner qui divisera cette journée d'étude.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier, le président du Conseil du port, M. D. C. MacCallum, a réaffirmé la position de cet organisme à l'endroit du projet de barrage à ériger dans le lac St-Pierre en vue d'élever le niveau de l'eau dans le port de Montréal.

"Cette idée répugne au Conseil du port, dit-il, parce que, s'il favorisait la navigation en élevant le niveau de l'eau à Montréal, il serait à la fois un obstacle qui ne tarderait pas à répugner aux armateurs à cause de la perte de temps et d'argent qu'il impliquerait."

"De plus, a renchéri M. J.-C. Bourguignon, secrétaire exécutif du Conseil du port, l'érection d'une pareille digue priverait la ville de Montréal de sa meilleure voie d'écoulement des eaux-vannes."

A la veille de ce troisième symposium d'envergure qu'il organise, le Conseil du port lance un ultime appel à la Commission mixte internationale en demandant que des initiatives concrètes soient enfin prises pour réaliser une coordination d'action réelle entre les différents ministères et autres organismes gouvernementaux intéressés à la réglementation du débit et à la maîtrise des eaux des Grands Lacs et du fleuve St-Laurent.

La Commission mixte internationale, dont on parle tant de ce temps-ci, est composée de trois Américains et de trois Canadiens et a pour but d'enquêter sur le problème des eaux limitrophes. Ses membres font les recommandations qu'ils jugent nécessaires à leurs gouvernements respectifs.

Il y a une semaine, le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, déplorait, dans un mémoire vigoureux, l'usage abusif des eaux du lac Ontario par les exploitations hydro-électriques. Le coup a porté sur l'Hydro-Ontario, mais cette société ne serait pas la seule responsable et l'on pointe de plus en plus ouvertement le doigt sur l'Etat de New York.

## ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

ils essayaient de nous faire perdre le contrôle . . . En fait, ils ont profité de mon manque d'expérience pour "m'organiser solide" . . . mais on a quand même réussi à leur parler un peu . . .

— Que leur avez-vous dit ?

— On leur a dit que les étudiants ne comprenaient pas leur attitude envers les professeurs, qu'on avait des bons professeurs et qu'on ne voulait pas les perdre. Moi, mon professeur s'en va enseigner à Montréal l'an prochain, parce qu'il sera beaucoup mieux payé à Montréal qu'il ne l'est à Verdun, puis s'il n'y allait pas, dans ces conditions, je me dirais qu'il a mal à la tête . . .

— Que leur avez-vous dit encore ?

— Je leur ai dit que le problème de nos professeurs était aussi le nôtre, et qu'on essaierait d'intéresser l'opinion publique à cette affaire-là. Puis quand je leur ai dit qu'il fallait bien payer les maîtres parce que Gérin-Lajoie se plaint d'une pénurie de ce côté-là, ils se sont mis à rire . . . Ils m'ont répondu qu'ils ont 400 applications dans leurs filières . . .

Le président de la Commission scolaire, M. Maurice Frenette, affirme de son côté que les positions des commissaires ne sont pas changées. "Québec a émis des normes en octobre, et nous nous en tenons à ces normes. Quant aux enfants qui sont venus nous voir, ils ont manifesté beaucoup de courage. A leur âge, je n'aurais pas eu le cran qu'ils ont eu. Le jeune Bachand ira loin dans la vie. Mais je doute qu'ils aient pris eux-mêmes cette initiative . . ."

M. Frenette prétend que ce sont les enseignants qui ont "monté" les étudiants contre les commissaires, ce que Paul Bachand et ses lieutenants nient énergiquement.

### Dans le calme . . . et l'enthousiasme

Pendant que leurs délégués s'escrimaient contre les adultes, les étudiants, à l'extérieur, s'impatientaient. Certains d'entre eux arboraient des pancartes sommaires, où on lisait notamment : "Nous voulons garder nos professeurs", "Justice pour nos professeurs", "Vous volez (sic) nos professeurs ! Que voulez-vous donc ? La grève ?" D'autres avaient décoré leurs pancartes de têtes de mort comme on en voit sur les drapeaux des pirates au cinéma.

Quand, enfin, Paul Bachand est ressorti de l'école pour faire rapport à ses commettants, on s'est aperçu que les micros qu'on avait loués pour l'occasion ne fonctionnaient pas. "On a alors demandé la permission d'utiliser les micros de l'école, a affirmé plus tard le jeune leader, mais les frères n'ont pas voulu . . ."

Et, au moment où le garçon discutait avec un journaliste, une légère bousculade l'a projeté de la tribune où il se tenait dans les bras — et sur la tête — de quelques-uns de ses camarades qui se pressaient quelques pieds plus bas.

Ce sont là les seuls incidents qu'on ait pu signaler au cours de la soirée.

D'autre part, la Presse Canadienne rapporte qu'une échauffourée se serait produite au cours de la manifestation de l'après-midi lorsqu'un échevin de Verdun a tenté — sans succès — d'enlever le système de haut-parleurs utilisé par les étudiants. On ajoute que la police a dû ensuite libérer une rue où la circulation était paralysée. Le lieutenant Georges Barrette, qui était "en charge" de la police de Verdun tôt ce matin, a cependant déclaré n'avoir pas entendu parler de cet incident.

Quant aux 450 instituteurs laïcs de Verdun, qui avaient quitté les écoles durant une partie de la journée du 26 mai, ils soutiennent encore que leur convention collective de travail a été acceptée en principe par les deux parties au litige, mais que la Commission scolaire refuse de l'appliquer.

Le président du syndicat des instituteurs, M. Paul Bournival, a affirmé que cet organisme ne savait rien de la manifestation avant qu'elle ne débute. Hier soir, nous avons entendu M. Bournival inciter le chef des étudiants à prêcher le calme à ses camarades.

L'étudiant, pour sa part, semble bien résolu à garder la maîtrise de ses éléments. "On va conduire ça en hommes, a-t-il lancé aux 2,000 garçons et filles qui se pressaient devant lui. Ils nous ont dit qu'on était des enfants, ils vont voir qu'on peut se comporter sérieusement. Il va falloir commencer par former un comité, puis ce comité va aller négocier avec les commissaires . . ."

M. Bachand, qui est âgé de 18 ans, soutient que des conseillers municipaux tentent d'exploiter l'affaire afin de se créer du capital politique. "Les propriétaires de Verdun sont peut-être contre nous, à cause des taxes, a-t-il dit, mais il est certain que les locataires et la plupart des parents sont de notre côté. Il faudrait d'ailleurs que les parents s'en mêlent un peu plus . . ."

Les étudiants, dont plusieurs sont présentement en période d'examens, n'ont pas manifesté l'intention de poursuivre leur "grève" pour l'instant.

## NOYAU

SUITE DE LA PAGE 1

couade des vols à main armée de la Sûreté provinciale se rendit alors à l'adresse désignée et y trouva les trois jeunes gens précités.

Trouvant sur les lieux nombre de volumes écrits par des doctrinaires communistes, dont Karl Marx, Lenine et Khrouchtchev, le caporal Lysacek fit alors appel à l'escouade de la sécurité sociale de la Sûreté provinciale, à l'escouade antiterroriste de la Sûreté de Montréal, et à l'escouade spéciale de la RCMP qui s'occupe des mouvements révolutionnaires.

Les policiers procédèrent alors à une fouille systématique des lieux et trouvèrent quantité de publications dites d'extrême gauche, de même que des travaux de rédaction de textes donnant dans la même veine; le tout leur faisant croire qu'ils venaient de découvrir le quartier général d'un mouvement extrémiste.

Les trois jeunes gens arrêtés ont été conduits aux cellules de la Sûreté municipale et seront longuement interrogés par des officiers du Bureau des enquêtes criminelles. Il est peu probable qu'ils comparaissent aujourd'hui.

## GRIFFINTOWN

SUITE DE LA PAGE 1

la Ville seuls le savent. Malgré qu'un des ouvriers ait fait la confidence à notre photographe que si Mme Brodeur ne voulait pas partir, elle n'avait qu'à en souffrir les conséquences . . .

"Bien sûr que je me suis trouvé un logement", disait Mme Brodeur. "Mais je partirai de chez-nous quand je voudrai. Cette maison, elle a appartenu à mon père. Maintenant elle est à moi. Ça fait huit ans qu'on reste ici et on était installés pour la vie.

"J'ai onze enfants dont 4 sont mariés. Mais nous avons quand même besoin de plusieurs pièces. Dans notre nouveau logement, à Pointe St-Charles, il y en a seulement 6 petites.

"Ici, nous avons deux étages, plus un grenier et une cave et on n'avait pas trop de place. C'est pas qu'une petite affaire à déménager, vous savez. Et la Ville nous paye pas le déménagement ! Mon mari a des camions, mais il faut que nous demandions de l'aide pour déménager, et il va falloir payer.

"Je les ai appelés à la Ville ce matin, et je leur ai dit : c'est le 31, mais moi je ne suis pas prête à partir. Je partirai quand je pourrai. Débrouillez-vous !

"Je ne suis quand même pas pour chasser les gens qui sont dans la maison ou on s'en va. On fait pas comme la Ville nous autres. Pour ce qu'ils font une fois qu'ils ont chassé tout le monde! Prenez la Place Radio-Canada, ils disaient aux gens de se dépêcher à partir pour pouvoir démolir et reconstruire. Ah! ils ont démoli, mais c'est tout. Depuis ce temps-là, ils n'ont rien fait. Ça fait deux ans de ça!" Dépêchez-vous!" qu'ils disaient pourtant.

### Il en coûte cher

"Moi, j'dis que c'est comme pendant les guerres : ils entrent dans les maisons comme s'ils étaient chez eux et ils s'installent chez-vous, dans vos affaires. Il y en a même qui cassaient des vitres ou des portes pour entrer et les gens de la maison étaient encore là !

"Mais je leur ai dit. J'en ai appelé un une fois et je lui ai dit : aimeriez-vous ça si j'arrivais avec mes enfants et que j'allais m'installer dans votre maison ? Il dit : Quoi ? Ben oui, que je lui ai dit, c'est exactement ça que vous faites chez nous. Il n'a pas répondu."

Nous avons ensuite appris que pour changer d'école les cinq enfants Brodeur d'âge scolaire, il en coûterait $15 par enfant. Ce qui, dit Madame Brodeur, n'est pas abordable pour la famille. Les enfants devront donc voyager de la Pointe St-Charles à leur école actuelle dans le quartier, et dîner à l'école aussi.

Mme Brodeur ne sait pas encore combien la Ville lui donnera pour sa maison. Mais elle sait qu'elle n'en aura pas un sou avant un an.


Une autre primeur
DE LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES

Vous pourrez maintenant obtenir

UN VERITABLE PLANCHER DE BOIS AVEC LA FACILITE D'ENTRETIEN DU VINYLE

★ NOYER ★ CHENE
★ PLANCHES ET TUILES EFFET MARQUETERIE

★ MOTIF UNIQUE DE PARQUET JEFFERSON AUTHENTIQUE
★ CE VINYLE NE PEUT NI S'ETIRER, NI RETRECIR NI BRULER
★ POUR UNE PIECE DE 9 x 12 PIEDS, IL EN COUTE ENVIRON $120.
★ CERISIER ★ TECK ★ ACAJOU SUR COMMANDES

TAPIS INDIENS DE CENTRE

D'un effet splendide sur un parquet en bois véritable. Pure laine, styles modernes. Dim. env. 9 x 12 pieds.

VENTE SPECIALE
$199.50
Prix rég. $275.

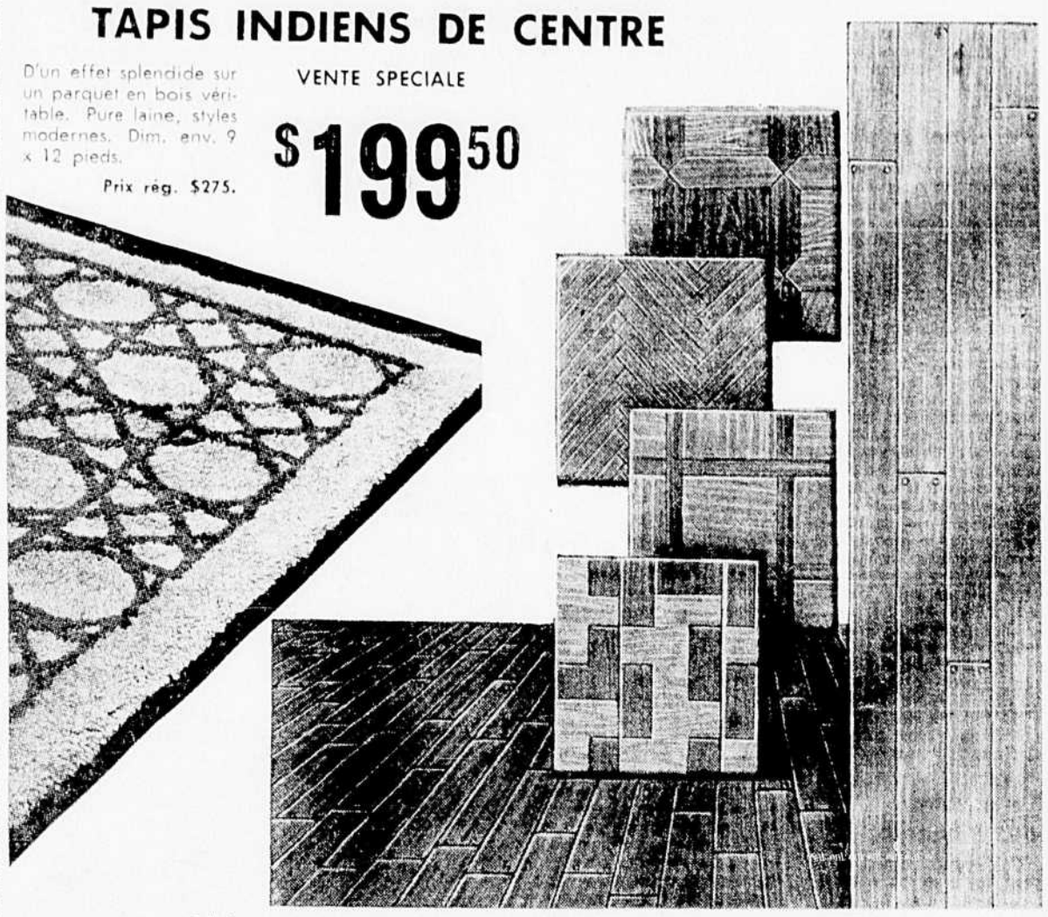

Fabrication unique en
BOIS VERITABLE
d'une très grande durabilité

Recouvert d'une forte couche de vinyle limpide comme du cristal (il ne s'agit pas d'un enduit liquide) qui protège le BOIS VERITABLE pendant des années. Conforme aux exigences de F.H.A. Brevet en instance.

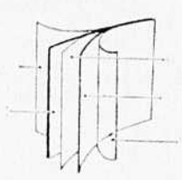


VENTE DE TAPIS MUR A MUR
Nylon à filament continu
Complètement installé avec dessous de feutre
30 verges carrées $240 ou $2.50 par semaine durant 24 mois

VENTE DE CERAMIQUE

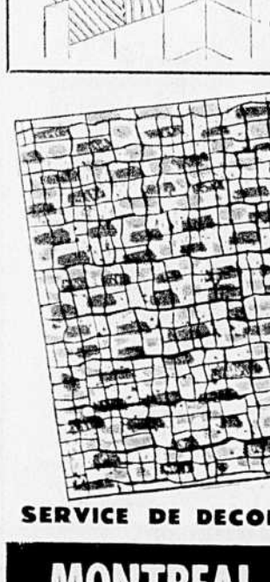


4¼" x 4¼" x 5/32"
SPECIAL
4¢ chacune
Calculer 8 carreaux au pied carré
Quelques-unes avec de légères imperfections.

MOSAIQUE pour PLANCHERS 49¢
Feuille de 1⅛ pied carré. Chac.



TUILE DE VINYLE PURE

La surface de ces tuiles incrustées aux couleurs brillantes n'a jamais besoin de cirage, son fini luisant durera toute la vie.
• De plus ces tuiles résistent à la pression et aux empreintes
"UN COUP DE VADROUILLE ET ÇA BRILLE COMME DU VERRE"

Cette magnifique tuile de vinyle pure s'installe sur tous planchers, y compris posage direct sur plancher de ciment dans salles de jeu au sous-sol.

• 10 couleurs au choix
• Dimensions 9" x 9"
• Epaisseur 080.

LE STYLE DE 2.00 LA TUILE

4 JOURS SEULEMENT
35¢ CHACUNE

SERVICE DE DECORATION INTERIEURE GRATUIT — APPELEZ CR. 4-5528

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

3424, av. du PARC (angle Sherbrooke) STATIONNEMENT DEVANT ET A COTE DU MAGASIN VI. 2-8871 Auparavant sur Bleury près Ontario

15 est, BERNARD (angle Saint-Laurent) CR. 4-5528 STATIONNEMENT TOUT LE TOUR DE L'EDIFICE

392-A, LAFLEUR LaSALLE (Centre Pont-Mercier) DO. 6-7705

Tous les magasins sont ouverts jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. — Samedi jusqu'à 5 h. p.m.

QUALITÉ ZENITH
BAS PRIX GERVAIS

• • • • TÉLÉVISEURS PORTATIFS • • • •

Le ELFORD Modèle M-2706
Nouveau style bas et compact avec coffret métallique. Nouveau syntonisateur "Zenith Deluxe Video Range". Antenne bipolaire. — Puissance de 21,000 volts. — Hauts-parleur de 6¼" x 2¼". — Prix régulier $299.95
En vente à prix de défi

Le JETSTAR Modèle M-2150
Série ultra-mince
Couleur 'tan' avec bordure argentée. Arrière moulé et magnifiquement fini. Nouveau syntonisateur Zenith "Deluxe Video Range". — Antenne unipolaire. — Prix rég. $269.95
En vente à prix de défi

Le SEABREEZE Modèle M-2014
Série ligne mince
Coffret métallique compact avec revêtement en vinyle de couleur noyer. Poignée escamotable. Syntonisateur "Super Gold Video Guard". Cadran VHF, transformateur de puissance ; 18,500 volts. Antenne bipolaire.
Prix rég. $279.95
En vente à prix de défi

Le HILLCREST Modèle M-2004
Série ligne mince
Nouveau modèle portatif de 19", mince et léger. Attrayant coffret multicolore. Nouveau syntonisateur Zenith "Deluxe Video Range". Puissance de 17,500 volts. Antenne bipolaire.
Prix rég. $259.95
En vente à prix de défi

NOTRE CHOIX DE MEUBLES PEUT SATISFAIRE TOUS LES GOUTS ET TOUS LES DECORS. NOTRE GAMME DE PRIX EST SANS CESSE UN VERITABLE DEFI.

TERMES FACILES
•
Entreposage gratuit

HEURES D'AFFAIRES :
le jeudi jusqu'à 10 p.m.
le vendredi jusqu'à 10 p.m.
le samedi jusqu'à 5 p.m.

L'AS DU SERVICE
JEAN GERVAIS
ICI c'est le client qui est ROI

5270 Henri-Julien CR. 7-4103 au COIN de la rue BOUCHER
1145 e., Mont-Royal LA. 4-6817 près de la rue de LA ROCHE

Succursale à ST-JEAN : PLAZA VAL RICHELIEU — 640 rue DORCHESTER — Tel.: PL. 8-8084

# Nombreuses lacunes dans les finances de Laflèche

par Thomas Duhaime

La situation financière de Laflèche est très confuse, selon ce qui ressort du rapport des vérificateurs.

Les nombreuses lacunes soulignées dans le rapport ont incité les conseillers Gérard Philipps, Lorenzo Carbonneau, Ulric Brouillard, Ernest Trudel et Gaston Gobeil à dénoncer "l'incompétence et l'incurie" de l'administration du maire Alexandre Girard, lorsqu'il détenait la majorité au conseil municipal.

Armés du bilan présenté par les comptables Camille Benoit & associés, ils ont mentionné que cette "véritable orgie" avait entraîné un déficit accumulé de près d'un demi-million de dollars ($486,397) et porté la dette obligataire globale à plus de $6 milions.

Voici quelques-unes des principales lacunes soulignées dans le rapport :

• Le montant total de l'évaluation présenté au rôle d'imposition n'est pas concilié avec le rôle d'évaluation.

• L'inscription au rôle d'imposition est préparée **au crayon de plomb.**

• Aucune addition du rôle d'imposition n'a été faite, **empêchant par le fait même de retracer les erreurs cléricales.**

• Aucun rôle d'imposition n'est tenu pour la taxe d'eau.

• Un grand nombre d'états de compte **manquaient.**

• Comptabilisation inadéquate et incomplète des transactions de l'année.

• Impossibilité de déterminer à un moment précis les soldes disponibles.

• Aucun registre permettant la comptabilisation et la détermination des emprunts de banque.

• Aucune conciliation des soldes en banque et aux livres ne fut effectuée au cours de l'année.

• Complexité inutile du système de transfert des argents perçus.

"Le bilan explique donc en toutes lettres ce que nous avions dénoncé à plusieurs reprises alors que nous avions prévenu le maire Girard, réclamé une enquête et demandé la mise en tutelle", tels sont les commentaires, avec quelques variantes près, émis par les cinq conseillers du groupe majoritaire au cours de l'assemblée.

Le maire Girard, pour sa part, a rejeté le blâme de cette situation sur l'ex-secrétaire-trésorier, M. Albert Boivin, qu'il a accusé "d'avoir brûlé des documents (placés dans la voûte) lorsqu'il ne se comprenait plus là-dedans".

Tirant les conclusions de cet état financier, le vérificateur, M. Camille Benoit, recommande de recourir à une meilleure coordination des différents services, qui, ajoutée à la collaboration conseil municipal, empêcherait "une répétion de la situation actuelle".

# FAITS divers

## Le métro fait sa dixième victime

Une dixième fois depuis le début des travaux, la mort a jeté une note tragique sur les chantiers du métro de Montréal, hier matin, lorsqu'un ouvrier a été écrasé par une lourde pierre qui s'est détachée de la voûte du tunnel, au chantier situé à l'angle des rues du Beaver Hall et Vitré.

La victime est M. Paul Carrier, 25 ans, dont le domicile est situé au 6869 de la rue Papineau, app. 25. M. Carrier était originaire de l'Abitibi.

Cet accident mortel est survenu vers 10 h. 30 hier matin et a été suivi, vers 4 h. 30 hier après-midi, d'un autre accident, dans le même tunnel, qui a causé de légères blessures à deux autres ouvriers.

Cette fois, l'accident est survenu à l'angle des rues Lagauchetière et de l'Inspecteur. MM. Patrick Conroy, du 2320 rue St-Germain, et Léopold Charland, du 9373 de la 24e Avenue, à St-Michel, ont été presque entièrement ensevelis par un éboulement. Ils ont été traités pour asphyxie à l'hôpital Général de Montréal.

Pour ce qui est de M. Carrier, il a été tué, sous les yeux de quatre compagnons de travail, par un bloc de pierre de sept pieds et demi de longueur par un pied et demi de largeur. La victime était à l'emploi de Spino Construction et a trouvé la mort à l'entrée même du tunnel.

Ses camarades de travail ont eu vite fait de le dégager, mais le médecin mandé sur les lieux n'a pu que constater la mort.

## Auto sectionnée en deux à un passage à niveau : aucun mort !

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — M. Laurent Beausoleil, 392 rue Danis, à Valleyfield, a failli perdre la vie, hier après-midi, lorsqu'un convoi de marchandises a sectionné son automobile, à un passage à niveau situé entre St-Clet et Coteau-du-Lac, dans le comté de Soulanges. M. Beausoleil n'a eu que le temps de se jeter hors de son véhicule, pendant que la moitié de son auto demeurait sur place et que l'autre moitié était emportée sur une distance de quelque 800 pieds sur la voie ferrée. M. Beausoleil a été traité par la suite à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, ne souffrant que d'un choc nerveux. Le sergent Réal Courchesne, de la Sûreté provinciale, a procédé aux constatations d'usage en présence de l'agent John Olding.

## Chute funeste dans un escalier

Un vieillard a été mortellement blessé, vers 5 h. 30, hier après-midi, en tombant dans un escalier de son domicile, au 705 rue des Seigneurs.

Il s'agit de M. Donald Trapnell, âgé de 76 ans. Il a succombé à ses blessures dans l'auto-ambulance 10-15 de la police qui le transportait à l'hôpital. La mort a été constatée à son arrivée à l'hôpital Royal Victoria.

## Un homme se fait voler $975

M. James Chomica, 6749, 44e avenue, Rosemont, a demandé au barman d'une taverne du boul. St-Laurent, de conserver $500 qu'il avait dans ses goussets et qu'il ne voulait pas se faire voler pendant qu'il ingurgiterait une bière.

Bientôt, une bagare a éclaté dans l'établissement, M. Chomica a été blessé et transporté à l'hôpital. Durant son transport, on l'a dépouillé de sa montre et des $300 qu'il avait encore sur lui, cependant qu'une femme se présentait au barman, annonçait qu'elle était la femme du blessé et se faisait remettre les $500 M. Chomica évalue sa perte à $975.

## Deux suspects appréhendés à la suite d'un hold-up

Deux suspects ont été appréhendés par la police, hier après-midi, quelques minutes seulement après un vol à main armée chez "Andrew's Modern Tailor", au 2379 boul. Rosemont.

Un des bandits, brandissant u nrevolver, avait menacé le propriétaire, M. André Bezruky, l'avait forcé à se placer face au mur, pendant qu'il prenait son porte-monnaie contenant $100 et un chèque de $65.

Pendant ce temps, son complice l'attendait à l'extérieur dans une camionnette.

Aussitôt après la fuite des individus, l'alerte a été donnée et une opération "Pierre" a été déclenchée, se soldant par l'arrestation des deux suspects, à l'intersection des rues De Normanville et St-Zotique. Ce sont les policiers de l'auto-patrouille 3-12 qui ont capturé les fuyards, qui ont été écroués au quartier général de la Sûreté de Montréal, en attendant leur comparution.

## Vol commis par des cagoulards à Maskinongé

Trois cagoulards ont fait irruption durant la nuit dans la maison de M. Joseph Vadnais, 67 ans, 167, Pied-de-la-côte, Masginongé, et se sont rendus jusqu'à la chambre de ce dernier. Après l'avoir tiré de son sommeil, ils l'ont sommé de leur révéler l'endroit où il cachait son argent. Comme M. Vadnais affirmait qu'il n'en avait pas, ils l'ont roué de coups de poing et de pieds. De guerre lasse et n'obtenant aucune autre réponse de lui, ils sont partis avec les $13.25 qu'il avait dans son porte-monnaie.

## Cadet de St-Jean tué dans une collision

Un jeune cadet du Collège militaire royal de St-Jean a perdu la vie, lundi soir, dans une collision survenue entre son automobile et un camion près de Laprairie.

Il s'agit de Pierre Jean, âgé de 19 ans, qui était originaire de la ville de Québec.

## Mise en nomination à la mairie de Lachine

Aucune candidature n'a encore été annoncée au poste de maire de Lachine, devenu vacant à la suite du décès du maire Louis Gaston, la semaine dernière.

La mise en nomination doit avoir lieu le lundi, 14 juin, entre midi et 2 h. de l'après-midi.

Le gérant de la ville, M. René Laberge, a également annoncé qu'en cas de contestation l'élection sera tenue le lundi suivant, 21 juin, entre 9 h. du matin et 7 h. du soir.

## Réunion du conseil municipal le 17 juin

La prochaine assemblée du conseil municipal de Montréal aura lieu le jeudi 17 juin.

Il s'agira de l'assemblée statutaire du mois de juin, une des quatre assemblées statutaires que le conseil tient durant l'année, selon les prescriptions de la charte.

La date de cette réunion a été fixée au cours d'une assemblée du comité exécutif, hier après-midi.


Votre marché EXCEL dans N.-D.-G. ouest
FLEISCHER'S
VIANDES ET PROVISIONS
6733, FIELDING — HU. 1-0323

NOUVEAU MARCHE
EXCEL
MARCHE CLEMENT ROCHON
6270 COTE-DES-NEIGES
MONTREAL — TEL. 737-6573
LIVRAISON GRATUITE

• PRIX EN VIGUEUR LES 3-4-5 JUIN '65 •

VENTE ECLAIR BEURRE
1ère CATEGORIE EXCEL
AVEC L'ACHAT DE :
1 BOITE D'INSECTICIDE RAID 12 OZ
19¢ lb

Haricots jaunes COUPES DEL MONTE Boite 10 oz 2/29¢
Maïs à la crème DEL MONTE Boite 10 oz 2/29¢
Fèves avec lard LIBBY Boite 15 oz 2/37¢
Fèves avec lard LIBBY Boite 20 oz 2/47¢
Pêches moitiés AYLMER Boite 20 oz 2/57¢
Soupe AUX TOMATES AYLMER Boite 10 oz 6/79¢
Cremelle BORDEN Pot 11 oz 79¢
Café INSTANTANE EXCEL Pot 6 oz 85¢
Cornichons SUCRES ROSE BRAND Pot 16 oz 3/1.00
Cornichons BREAD & BUTTER ROSE BRAND Pot 16 oz 3/1.00
Nourriture POUR CHAT Dr. BALLARD Boite 15 oz 2/37¢
Café CHASE & SANBORN Sac de 1 lb 97¢
Margarine BLUE BONNET "YELLOW QUICK" Paquet 1 lb 2/73¢
Beurre d'érable MAP-O-SPREAD Boite 28 oz 59¢
Biscuits T.V. SNACK LIDO Paquet de 12 39¢
Guimauves McCORMICK Paquet 16 oz 3/1.00
Bonbons TRANCHES ORANGE ET CITRON McCORMICK Paquet 16 oz 3/1.00
Pommes de terre PILEES SHIRRIFF Boite 6 oz 2/63¢

AILES DE POULET Catégorie "A" lb 23¢
POITRINES ET CUISSES DE POULET lb 49¢ Catégorie "A"

SAUCISSES FUMEES MAPLE LEAF lb 49¢
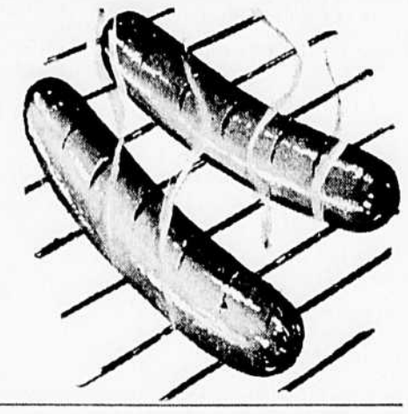
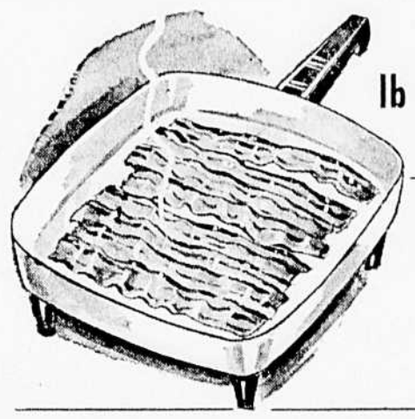

BACON TRANCHE MAPLE LEAF lb 73¢

JAMBON PIC NIC "PRIME" lb 37¢

BLÉ d'INDE doré SUR ÉPIS de FLORIDE 4 pour 29¢

TOMATES 2 lb 39¢ DU MEXIQUE mûries sur vignes

BANANES DOREES "CHIQUITA" 2 lb 29¢

RADIS FRAIS DU QUEBEC 3 pqts 19¢

ORANGES SUNKIST de CALIFORNIE grosseur 163 douz. 39¢

POUR VOTRE MARCHAND LE PLUS PRES
COMPOSEZ 731-7641
EXCEL
GRANDE VENTE 4e ANNIVERSAIRE
DES CENTAINES DE SPECIAUX
EN PLUS, TIRAGES DE PRIX D'UNE VALEUR AU DETAIL DE $2,500.00, COMPRENANT LES FAMEUX PRODUITS FLEETWOOD : TELEVISEURS-RADIOS, PHONOS-STEREOS-RADIOS-TOURNE-DISQUES-ENREGISTREURS ET CERTIFICATS D'ACHAT EXCEL.
VOUS N'AVEZ QU'A DEPOSER VOTRE COUPON DE CAISSE PORTANT VOTRE NOM ET ADRESSE DANS LA BOITE EXCEL CHEZ VOTRE MARCHE EXCEL.
LE TOUT POUR VOUS TEMOIGNER NOTRE RECONNAISSANCE.
LA DISTRIBUTION DES PRIX AURA LIEU LE 15 JUIN 1965.

Votre dollar excelle chez EXCEL

CÉRÉALES ALPHA-BITS POST boite de 10 oz 2/69¢
CHEEZ WHIZ NATUREL pot de 16 oz 59¢
NOURRITURE POUR CHIENS PARD boite de 15 oz 4/49¢
PAPIER DE TOILETTE BALLET 8 rouleaux 89¢
JAVEX bouteille plastique 64 oz 47¢
DÉTERSIF MIR boite 24 oz 2/87¢
CIRE SIMONIZ LIQUIDE VINYL boite 40 oz 1.29
POIS ET CAROTTES DEL MONTE boite 15 oz 6/1.00
MAÏS EN GRAINS DEL MONTE boite 14 oz 6/1.00
HARICOTS JAUNES Assaisonnés DEL MONTE boite 15 oz 5/1.00

EXCEL

# 53 livres d'héroïne passent sous les yeux d'un douanier "aux aguets"

par Léopold Lizotte

Le 23 mars dernier, un fort contingent de policiers et de douaniers attendait l'arrivée d'un Boeing 707 d'Air France, à Dorval.

A la suite de renseignements fournis par l'Interpol, on avait en effet de bonnes raisons de croire qu'arriverait à ce moment-là, au terminus aérien montréalais, la plus forte quantité de narcotiques à jamais traverser illégalement les frontières canadiennes.

Pour sa part, le service des douanes avait sur les lieux cinq fonctionnaires spécialisés qu'on appelle douaniers, et qui avaient eux-mêmes été avertis qu'un colis suspect pouvait se trouver dans les bagages de l'immense aéronef.

L'un de ces douaniers, pour sa part, avait pour tâche de vérifier tous les colis qui seraient transportés successivement de l'avion dans deux camions de service, l'un de la compagnie Bristol, l'autre portant le nom de la compagnie aérienne elle-même.

Interrogé par le procureur de la Gendarmerie royale, Me Pierre Lamontagne, hier après-midi, devant le juge Jean Tellier, ce douanier a déclaré que presque tous ces colis étaient de même nature.

Il s'agissait de récipients de métal contenant ou des repas non touchés ou des restes de repas devant être jetés.

Et puis, parmi quelque deux douzaines de colis, il y avait une modeste boîte de carton, enveloppée de papier jaune, sur laquelle on pouvait lire "Lot de bord". Et qui aurait contenu, si l'on s'en rapporte à la preuve faite depuis deux semaines devant le juge Tellier, quelque 53 livres d'héroïne, valant environ quarante millions de dollars.

**Tout était normal**

— Avez-vous vérifié ce dernier colis ? de lui demander Me Lamontagne.

"Non, car cela m'a semblé normal"

— Vous en avez ouvert d'autres ?

"Oui, les boîtes de nourriture"

— Mais pas le colis ?

"Non car, normalement, il devait "repartir" par un autre vol."

A son tour, Me Jacques Bédard, qui représente le prévenu Philippe Borelle, demande au témoin pourquoi il n'a pas vérifié ce colis.

La réponse, une fois de plus, est la même :

"Ça m'a semblé normal"

— Et dès qu'il eut passé sous votre contrôle, il était ainsi dédouané ?

"C'est exact".

— Et il pouvait être transporté n'importe où ?

"C'est encore exact".

Le témoignage de ce douanier "averti" (dans un sens tout au moins) devait être le dernier du procès d'Emile Sérafin, qui était employé aux bureaux d'Air-France, à Dorval, à l'époque.

Par la suite, on devait apporter un supplément de preuve dans le cas de Philippe Borelle qui, selon la poursuite, aurait été celui à qui on aurait normalement confié de faire dédouaner le précieux colis, à l'aéroport montréalais.

Dans ce supplément de preuve, il devait y avoir notamment présentation, comme pièce à conviction, d'un petit calepin noir saisi au domicile de l'inculpé.

**Trahison punissable de mort**

Dans ce calepin, on peut lire la citation suivante :

"Il y a une loi non écrite, infiniment plus sévère que toutes celles que le législateur a élaborées, et qui punit de mort celui qui trahit l'organisation".

D'où a-t-elle été tirée ?

Personne n'a pu le dire à la cour.

Mais le procureur de Borelle, Me Bédard, a immédiatement fait remarquer que deux autres calepins du même genre avaient été saisis par la police, mais que celle-ci n'avait pas cru bon de les présenter au tribunal.

"Selon les renseignements qu'on m'a fournis, déclara-t-il alors au juge Tellier, il y a beaucoup d'autres citations dans ces deux autres calepins, et elles pourraient servir à la défense, pour démontrer qu'il ne s'agit là que de notes de lecture n'ayant aucun rapport avec l'affaire qu'on instruit présentement."

A cela Me Lamontagne répondit que si rien d'incriminant ne se trouvait dans les autres calepins, la Couronne n'était évidemment pas tenue de les mettre en preuve.

Me Bédard insista toutefois pour que ces calepins soient produits devant la cour par les policiers fédéraux. Et sa requête fut agréée.

Puis il présenta immédiatement une motion de non lieu pour son client, en soutenant qu'aucune preuve n'avait été faite de sa participation à la conspiration évoquée devant la cour, depuis une dizaine de jours.

Le seul témoin qui a pu l'impliquer de quelque façon, dit-il, c'est le co-accusé Georges Aubert.

Or, selon les propres dires de ce dernier, ce ne sont pas des narcotiques que l'on avait parlé d'introduire au pays, mais des livres à l'index.

De plus, on n'a rien saisi chez lui, rien trouvé sur sa personne, à aucun moment.

**Même si l'on croyait importer des livres**

On n'a pas la preuve qu'il ait transféré le colis de l'avion à quelque endroit que ce soit, et on n'a trouvé de ses empreintes digitales nulle part.

A cela Me Lamontagne répondit que lorsque des individus conspirent pour commettre un acte illégal, ils sont entièrement responsables, au même titre que les autres, si cet acte illégal est d'une autre nature que celui qu'ils croyaient commettre.

"Dans le présent cas, dit-il, si Borelle a conspiré pour introduire illégalement des livres pornographiques au Canada, il peut être déclaré coupable d'importation illégale de stupéfiants, puisque ce sont des stupéfiants qui se trouvaient dans le colis.

Il énuméra par ailleurs cinq points qui, selon lui, démontraient la participation de l'accusé au complot ourdi à Paris.

Par exemple :

— Sérafin a dit à Aubert que c'était Borelle qui s'occuperait de faire dédouaner le colis.

— Aubert va à Borelle, à l'arrivée à Dorval, pour lui dire que le colis est dans l'avion.

— Le colis n'a pas été transporté le 13 mars parce que l'accusé n'était pas de service, ce jour-là.

— Le colis arrive le 23, et Borelle et lui parlent effectivement du colis, ce même jour.

— Borelle et Aubert se retrouvent ensemble, le même soir.

Alors, le juge Tellier souligne qu'un agent de la Gendarmerie a entendu Aubert parler de kilos et de livres, au téléphone, le mot livre n'étant certainement pas employé dans le sens de... bouquins.

**Aubert se défendra seul**

Et, avec cette dernière remarque du juge, toutes les causes sont ajournées.

Le bilan des sept journées d'audience s'établit alors comme suit :

Le procès de Roger Loiseleur est terminé, et le jugement a été fixé au 22 juin.

La preuve de la Couronne dans le cas d'Emile Sérafin a pris fin, et la défense a été reportée à mardi prochain.

Le tribunal a fixé à mardi prochain également son jugement sur la motion de non-lieu présentée dans le cas de Borelle.

Il reste finalement à instruire le procès de Delecolle, que représente Me Gérard Hébert. Il a été remis à mardi aussi.

Quant à Georges Aubert, qu'on a fait témoigner pour la Couronne, il y a eu également ajournement, dans son cas, au 8 juin.

Aucun avocat ne le représente, et il a refusé l'offre du tribunal de lui en réclamer un auprès de l'Assistance judiciaire.

"Je crois, a-t-il répondu, que je pourrai me défendre moi-même, si la cour le permet".

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D.,
Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

## Nouveau mode d'élection à l'Union des municipalités ?

VALLEYFIELD. (J. G. G.) — Le maire Robert Gauchon de Valleyfield, ancien président de l'Union des municipalités du Québec, et par le fait même directeur permanent, soumettra d'importantes recommandations sur le mode électoral des responsables de cet organisme, lors de la prochaine rencontre de ces derniers, vendredi à Montréal.

Selon ces recommandations, l'Union des municipalités comprendrait à l'avenir trente directeurs au lieu de vingt actuellement. Il s'agira des représentants de chacune des trente nouvelles régions économiques déterminées par les économistes. Les maires des différentes municipalités éliront leur propre représentant. La durée du terme sera déterminée au hasard la première année, avec un minimum d'un an et un maximum de trois. Dix nouveaux directeurs seront élus par la suite à chaque année, alors qu'ils procéderont par la suite au choix d'un conseil de six ou huit membres.

On sait que les dirigeants de l'Union des municipalités sont actuellement élus lors de l'assemblée annuelle à laquelle assistent plusieurs centaines de maires et conseillers municipaux.

## Réunion, vendredi, entre l'UDA et l'Actors' Equity

On a annoncé hier que l'Union des artistes (CTC) et l'Actors' Equity, syndicat américain affilié à la FAT-COI, se rencontreront vendredi pour tenter de trouver une solution au conflit de juridiction qui menace la continuité des spectacles à la Place des Arts de Montréal.

Le conflit a éclaté lorsque l'Actors' Equity, qui représente la plupart des artistes américains, a interdit à ses cotisants d'adhérer temporairement à l'Union des artistes, qui détient une juridiction exclusive à la Place des Arts.

M. Pierre Boucher, de Montréal, président de l'UDA, et le représentant de l'Equity, Larry McCance, de Toronto, assisteront à la rencontre.

La Régie de la Place des Arts doit faire connaître d'ici vendredi sa décision au sujet de l'entente actuelle avec l'UDA — à savoir si elle la prolongera ou si elle la laissera tomber à l'expiration le 14 décembre.

Les spectacles à la Salle de concert de la Place des Arts n'ont pas été interrompus jusqu'ici parce que l'Union des artistes et l'Equity ont convenu, en attendant le règlement du conflit, de ne pas tenir compte de la juridiction exclusive de l'Union des artistes.

**Une fortune dans le caramel**

Milton S. Hersey, le roi des bonbons, a fait faillite trois fois en affaires, avant de se lancer dans la fabrication du caramel et de devenir millionnaire.

ATTENTION !
Les perrons en bois sont dangereux...

AUCUNE REPARATION NI ENTRETIEN
PERRON EN BETON PRECOULE SHAWNEE
• CHOIX DE 75 MODELES
• RECOUVERT de similipierres de couleurs ou uni.
• AUCUN COUT de réparation et peinture.
Estimation GRATUITE 321-7705
aussi peu que $2.50 par semaine
Satisfaction garantie

SHAWNEE PRE-CAST (Mtl) Ltd.
8210 Lafrenaie
Ville St-Léonard

VENTE OUVERTURE

TELEVISEUR
PORTATIF DE MARQUE REPUTEE
GRATIS
ATTENTION
Ce téléviseur est offert gratuitement à tout acheteur de l'un de ces 3 modèles de pianos. Ci-dessous
5e étage

Valeur de 139.95
5e étage

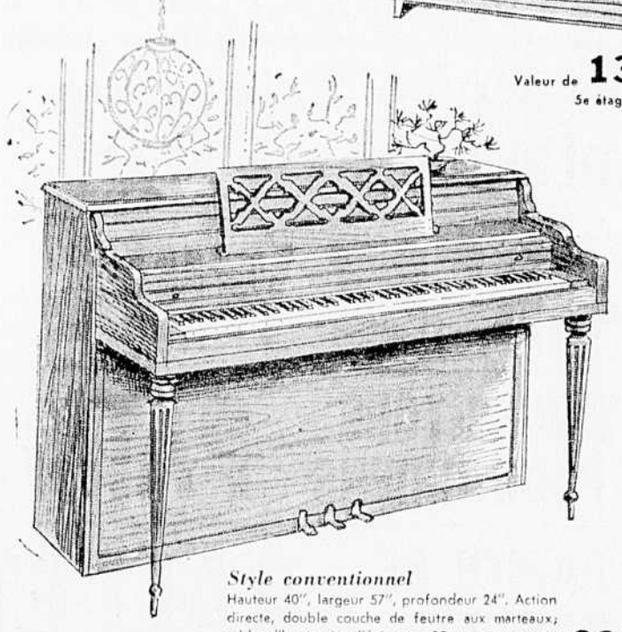

*Style conventionnel*
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie d'épinette. 88 notes, garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 895.00 pour **699.**

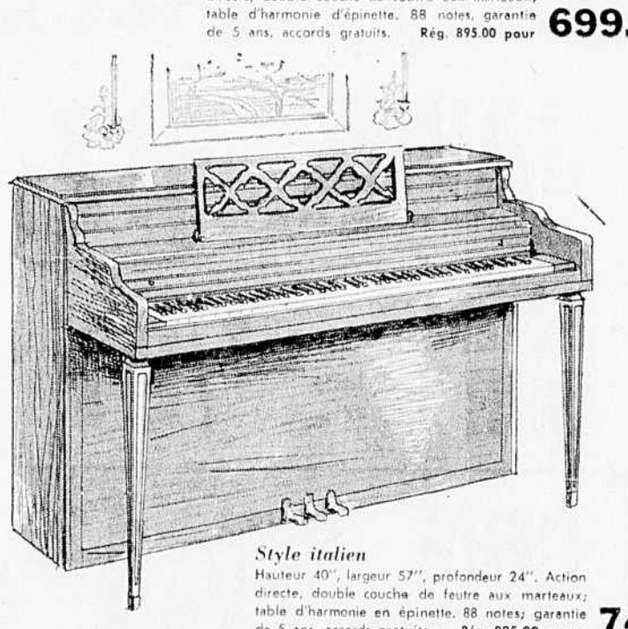

*Style italien*
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie en épinette. 88 notes; garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 995.00 pour **749.**

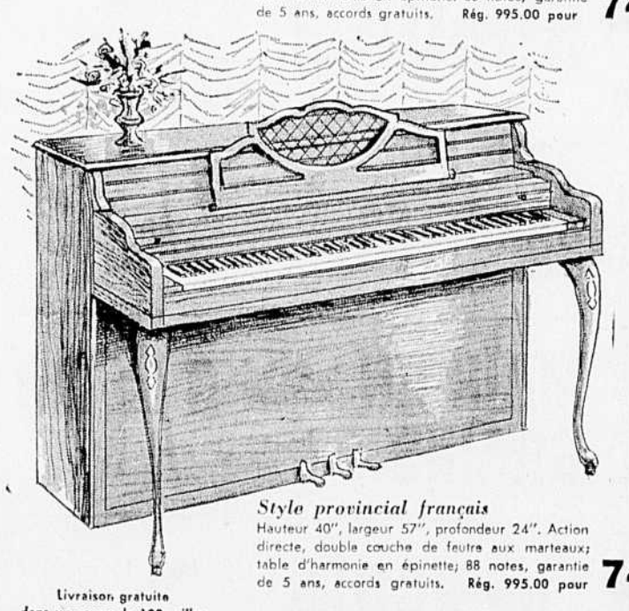

*Style provincial français*
Hauteur 40", largeur 57", profondeur 24". Action directe, double couche de feutre aux marteaux; table d'harmonie en épinette; 88 notes, garantie de 5 ans, accords gratuits. Rég. 995.00 pour **749.**

Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
STATIONNEMENT MUNICIPAL EN FACE DU MAGASIN OU RUE LABELLE

Langelier Valiquette

PIANO BELL
ACTION DIRECTE

PIANO BELL
Noyer, largeur 57", hauteur 42½", profondeur 25". Ce piano vous fera passer des soirées agréables. **499.**
POUR LA PREMIERE FOIS A CE BAS PRIX

*Le minuet "ELECTROHOME"*
2 claviers de 37 notes chacun — Flûte — Diapason — Violon, etc.... L'orgue de luxe le moins coûteux au Canada. Cabinet fini noyer suédois, à l'épreuve des taches, brûlures et égratignures. **795.**

ORGUES ET PIANOS, ECHANTILLONS DE PLANCHER OU ECHANGES

MAGNAVOX — Modèle 2AB400 "tout transistors" 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier, 4 familles de jeux comprenant : anches — violon — diapason et flûtes — sustain — vibrato. Valeur régulière de : $1495.00 — POUR : 925. BANC INCLUS

MAGNAVOX — Modèle 1AD700 "tout transistors", 33 jeux — claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — jeux de flûtes — Violon — diapason et anches. Valeur régulière de : $2295.00 — POUR : 1550. BANC INCLUS

Orgues échangés — garantie comme neufs :

BALDWIN — Modèle 45HP-2 — 2 claviers complets — 25 notes au pédalier — percussion — Violon — flûte — diapason — anches — harpe. Valeur régulière de : $3,695.00 — POUR : 1950. BANC INCLUS

BALDWIN "SPINET" — 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — jeux de flûtes — diapason — anches et violon. Valeur régulière de : $2,295.00 — POUR : 1295. BANC INCLUS

HAMMOND CHORD ORGAN 96 boutons d'accompagnement — 20 jeux. Valeur régulière de : $1195.00 — POUR : 650. BANC INCLUS

ORGUE GULBRANSEN 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — réverbération — percussion — carillons. Valeur régulière de : $2,195.00 — POUR : 1225. BANC INCLUS

ORGUE THOMAS — 2 claviers de 44 notes chacun — 13 notes au pédalier — 2 pédales d'expression — contrôle de volume individuel pour chaque famille de jeux comprenant : flûtes — diapason — anches et violons. Valeur régulière de : $1,495.00 — POUR : 850. BANC INCLUS

Piano de concert Baldwin 5'6" comme neuf. Valeur régulière de $3,895.00 — POUR : 2280. BANC INCLUS
Piano concert Steinway 6 pieds.

LANGELIER VALIQUETTE Ltée 510 EST, RUE STE-CATHERINE Tél. : 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m. Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

# Réélection de M. Marcel Laurin à la mairie de Saint-Laurent

(T.D.) — Le maire Marcel Laurin a remporté une victoire personnelle, hier, à l'élection municipale de St-Laurent, en écrasant son seul adversaire, M. Ernest Labelle, par une majorité de 4,215 voix. Ce dernier n'a récolté que 435 votes et perd son dépôt, évidemment.

Il s'agit du troisième mandat consécutif du maire Laurin.

Deux de ses collègues, les conseillers Frédéric Houde, quartier Beaudet, et Maurice Gohier, quartier St-Louis, ont également été réélus avec des majorités confortables. M. Houde a défait M. Bernard Bélanger par 106 voix, tandis que M. Gohier obtenait 528 votes de plus que M. Abraham Rappaport.

Sept autres conseillers, à la mise en nomination le 20 mai dernier, avaient été réélus par acclamation : MM. Gérard Beaulac, Louis-Philippe Chamberland, Gerry Moses Gold, Norman Hartenstein, Sigefroy Noel, Leonard Painter et Moise Petit.

M. Marcel Laurin

Un nouveau venu sur la scène municipale, le conseiller Jean-Louis Cousineau, a aussi été élu par acclamation, en remplacement du conseiller sortant, M. Emile Bélanger.

La réélection du maire Laurin a été concédée dès le dépouillement des premières boîtes de scrutin.

Le maire Marcel Laurin a déclaré que cette victoire éclatante signifiait, pour lui et ses collègues, l'approbation par la population d'une politique de bonne entente entre sa ville et la grande métropole.

Environ 12,500 propriétaires avaient le droit de vote. Le président d'élection, M. Adrien Limoges, a révélé que la compilation des bulletins indiquait qu'environ 41 p. 100 des électeurs s'étaient prévalus de leur droit de suffrage.

Notons que le maire Laurin, le mois dernier, avait été réélu par acclamation membre de la Commission scolaire catholique de St-Laurent pour un quatrième mandat consécutif.

On se rappellera, en outre, que son père, M. Georges Laurin, aujourd'hui décédé, a également été maire de St-Laurent de 1937 à 1942.

# 700 compagnies canadiennes se sont inscrites à l'Expo

L'Exposition universelle de 1967, qui a abaissé jusqu'ici tous les records avec la participation de 51 pays, peut aussi compter sur 700 compagnies canadiennes comme exposants.

Cette récente statistique provient du bureau de M. Drummond Giles, directeur des exposants canadiens. Le communiqué précise qu'on s'attend que ces compagnies investissent 25 millions de dollars, aussi bien dans des pavillons ou des présentations individuelles que dans les pavillons du thème de l'Expo.

C'est l'Association canadienne des industries du bois qui fournit le plus grand nombre d'exposants, soit 600. Les autres industries qui se proposent de participer à l'Expo sont l'Association canadienne des brasseries (55 compagnies), l'Association canadienne du téléphone (8 entreprises) et l'Association canadienne des industries de pâte et papier qui représente environ 50 compagnies.

Les dernières compagnies à s'inscrire à l'Expo 67 sont les quatre plus importantes industries de l'acier et la Canadian General Electric. Ces adhésions ont porté à 26 le nombre actuel des exposants du secteur industriel. De ce nombre, 10 exposeront dans des pavillons autres que le leur et les autres construiront leurs propres pavillons.

"Ces compagnies canadiennes, souligne M. Giles, entendent profiter de l'occasion unique de la visite prévue de 30,000,000 de personnes pendant les six mois que durera l'Expo. Aussi veulent-elles montrer aux nations ce qu'elles ont de meilleur."

M. Giles a laissé prévoir d'autres inscriptions dans un avenir rapproché, mais il a exprimé l'avertissement que la période d'inscription se fait de plus en plus courte. "J'espère que tous ceux qui sont dans l'expectative prendront bientôt une décision. Les deux îles sur lesquelles se déroulera l'Exposition universelle de 1967 ont une superficie de 1,000 acres, soit 350 acres de plus que l'emplacement de la foire de New-York, mais le choix des emplacements pour des pavillons se restreint de plus en plus, et il reste moins de deux ans avant l'ouverture de l'Expo."

Voici une liste complète des compagnies qui se proposent de participer à l'Expo :

L'Association canadienne des brasseries ; Cassidy's Ltd ; Coca Cola Ltd ; Simmons Ltd ; la Compagnie d'assurances Sun Life du Canada ; l'Association canadienne des industries du bois ; l'Association canadienne du téléphone ; le Pacifique Canadien ; Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd ; International Nickel of Canada ; Pepsi-Cola of Canada Ltd ; Dupont of Canada Ltd ; les Chemins de fer nationaux ; Air Canada ; Noranda Mines Ltd ; Canadian Kodak Ltd ; Imperial Oil Ltd ; la Société Radio-Canada ; l'Association canadienne des industries de pâte et papier ; RCA Victor ; Trans-Canada Pipe Lines Ltd ; The Steel Company of Canada ; Algoma Steel of Canada ; Dominion Steel and Coal Corporation Ltd ; Dominion Steel and Foundries Ltd ; Canadian General Electric.

# Participation accrue des compagnies américaines

OTTAWA (PCf) — Le ministre du Commerce du Canada, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier, aux Communes, une participation accrue de la part de compagnies américaines et canadiennes à l'Exposition universelle de 1967.

Répondant à une question de M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, le ministre a fait savoir qu'il avait eu des entretiens avec des représentants de compagnies américaines et des filiales canadiennes de ces compagnies afin de leur faire connaître les possibilités d'exposer à Montréal en 1967. Il aura d'autres entretiens à Détroit cette semaine à cette fin.

"Je ne suis pas en mesure de soumettre un rapport complet à ce stade des négociations, a ajouté M. Sharp, mais je puis affirmer que la participation commerciale à l'Exposition augmente sensiblement."


L'appareil qui résout votre problème de SURDITE

Le "FIDELITE"

Glissez-le dans l'oreille et entendez de nouveau !

Postez ce coupon dès aujourd'hui

S.V.P. Me faire parvenir tous les renseignements sur la Fidélité. Sans obligation.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL .....

GERALD BONET ENRG.
516 est, BEAUBIEN, Mtl - 276-1208

COURS D'ÉTÉ

Invitation

VENEZ CONVERSER EN ANGLAIS

selon la fameuse methode I.C.A. et AUGMENTEZ VOS CHANCES DE SUCCES !

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE INC.

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

PROGRES RAPIDES — VOTRE GARANTIE

NOS ANCIENS ELEVES et les compagnies qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés : BANQUE D'EPARGNE — OMER DeSERRES — DOMINION RUBBER — CONTINENTAL CASUALTY CO. — DUVAL MOTORS — FAUCHER et FILS LTEE — EDOUARD ROY et FILS LTEE.

CHOIX DE COURS : JOUR OU SOIR

(un seul soir par semaine)

ENTREVUES du LUNDI au VENDREDI, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le SAMEDI, de 2 h. à 4 h.

- AU CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION, 4265 PAPINEAU, près RACHEL
- AU COLLEGE SAINT-IGNACE 1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près PAPINEAU

279-0678 ou 321-0013

PERRETTE

VENTE 3e ANNIVERSAIRE

MERCREDI, 2 JUIN – JEUDI, 3 JUIN
VENDREDI, 4 JUIN – SAMEDI 5 JUIN

Rég. 22¢

GRATIS! PAIN BLANC PERRETTE 24 oz

achetez-en un, OBTENEZ-EN UN GRATIS !

JUS D'ORANGE FRAIS PERRETTE — EPARGNEZ 12¢ — Pinte Rég. 51¢ 39¢ — EPARGNEZ 20¢ — ½ gallon Rég. 95¢ 75¢

JUSH DE FRUITS PERRETTE — Rég. 45¢ ½ gal. SPECIAL — Orange, raisin, limonade — 29¢ — EPARGNEZ 14¢

PATATES — Ile-du-Prince-Edouard — Rég. 99¢ — 10 lb 79¢ — EPARGNEZ 20¢

BACON MAPLE LEAF — Rég. 89¢ — 62¢ — EPARGNEZ 27¢

TABLETTES CHOCO WILLARDS au lait — Rég. 10¢ — 3 pour 25¢

BISCUITS WESTON Digestif, Nice, Ginger Boy — Rég. 29¢ — 2 pour 49¢ — EPARGNEZ 9¢

ROULE A LA GELEE VACHON ET PETITS GATEAUX ASSORTIS — Roule 37¢ — Petits gâteaux, bte 37¢ — 2 pour 59¢ — VALEUR 74¢ — EPARGNEZ 15¢

CAFE PERRETTE Moulu — Rég. 87¢ — 1 lb 79¢ — EPARGNEZ 8¢

BISCUITS VOORTMAN'S — Rég. 39¢ pqt ch. 3 pqts pour $1.00 — 34¢ — EPARGNEZ 17¢

BISCUITS McCORMICK assortis — Rég. 33¢ — 2 pour 49¢ — EPARGNEZ 17¢

FISH CRIPS BLUE WATER — Rég. 43¢ — pqt 8 oz 29¢ — EPARGNEZ 14¢

OEUFS Cat. "A" extra gros CANADA PACKER — Spécial doz 47¢

CREME 15% PERRETTE — Demiard — Rég. 19¢ — 15¢ — EPARGNEZ 4¢

CREME A FOUETTER PERRETTE 35% — Demiard — Rég. 37¢ — 29¢ — EPARGNEZ 8¢

CIGARETTES — Paquet de 20 40¢ — Paquet de 25 50¢

GATEAUX ANNIVERSAIRE PERRETTE CHOCOLAT — Rég. 69¢ — 39¢ — EPARGNEZ 30¢

GRATIS 1 boite de Patates Chips Hostess avec l'achat d'une autre boite de PATATES CHIPS HOSTESS — Rég. 39¢ — les 2 pour 39¢

GRATIS ARACHIDES espagnoles 8 oz Rég. 25¢ avec l'achat de ARACHIDES BLANCHES VAC-O-NUT 16 oz — Rég. 49¢ — les 2 pour 49¢

GRATIS Un paquet de 6 pains à hot dog rég. 21¢ avec l'achat de ½ lb de SAUCISSES FUMEES MAPLE LEAF — Rég. 31¢ le tout 31¢ — Epargnez 21¢

GRATIS 1 bout. 30 oz de liqueurs Cotts assorties avec l'achat de 2 bout. de LIQUEURS COTTS — Rég. 2/35¢ — les 3 pour 35¢

GRATIS 1 bte de Patates Frites avec l'achat de 2 boîtes de PATATES FRITES McCAIN — Rég. 2/39¢ — les 3 pour 39¢

Voici quelques-uns de nos fournisseurs

LaSALLE FOODS
L.P. THIBAULT INC.
SILVANA BREAD
R. LAVERDURE LAUNDRY
ALGONQUIN CHEMICALS LTD.
NORTH WEST ELECTRIC
GEO. ZAKAIR & SONS
COTT BREUVAGES
MAYMAN SINGS
FORGET REFRIGERATION
ACTIVE SILK SCREEN SIGNS
AUSTRIA BREAD
DIVERSAY CHEMICALS
DOMINION PAPER PRODUCTS
UNIVERSAL COOLER INC.

EPARGNEZ JUSQU'A 6¢ la pinte

Une famille peut épargner $100 et plus par année

VOUS EPARGNEZ PARCE QUE

(1) Vous allez chercher votre lait à votre magasin. Il en coûte 5¢ à 6¢ par pinte, pour livrer le lait à domicile.
(2) Nous avons notre propre laiterie et nous vendons directement de nos magasins.
(3) Vous achetez la cruche économique de 3 pintes.

EPARGNEZ 35¢
CREME GLACEE ½ gal 89¢
GINGER ALE CANADA DRY 2 grosses bouteilles 45¢
UNE VALEUR DE 1.34
LES 2 POUR 99¢
Plus 5¢ de dépôt pour bouteille

HEURES D'AFFAIRES 9 a.m. à 11 p.m. 7 JOURS PAR SEMAINE

FACILE A EMPORTER

LAIT PERRETTE de la plus haute qualité

POT DE 3 PINTES 55¢

LAIT 2% POT 3 PINTES 49¢

VOYEZ CE QUE VOUS EPARGNEZ SUR VOTRE FACTURE DE LAIT !

| LAIT | Prix chez PERRETTE | Prix compétitifs de livraison | Epargnez |
|---|---|---|---|
| 3 pintes homogénéisé | Pot 55¢ | 3 ptes 75¢ | 20¢ |
| 3 pintes 2% | Pot 49¢ | 3 ptes 69¢ | 20¢ |
| 3 pintes écrémé | Pot 37¢ | 3 ptes 55¢ | 18¢ |

35 MAGASINS PERRETTE

MONTREAL
3600 rue Barclay, coin Côte-des-Neiges
2205 Beaubien est, coin Des Erables

ST-MICHEL
9301 Boul. Pie-IX, coin 52ème rue
7385 Boul. St-Michel, Nord de Jean-Talon
9002 St-Michel, coin 40ème ave.

VILLE LA SALLE
0106 Jean Milot, coin Lafleur
8608 Centrale, Riverside Park
7408 Centrale, coin 3ème ave.

ST-LAURENT
4965 Dudemaine, coin Boul. O'Brien
2825 Chemin Bois Franc, coin Boul. Toupin

VILLE-EMARD
6084 Laurendeau, coin Boul. Jolicoeur

LACHINE
1080 rue Provost, coin 11ème ave.

DORVAL
1751 Ave. Cardinal, Airport Shopping Plaza
375 Ave. Dorval, en face du centre d'Achats Dorval Gardens

BEACONSFIELD
446 Boul. Beaconsfield, Beaurepaire

POINTE-CLAIRE
325 Lakeshore Road

DOLLARD-DES-ORMEAUX
4795 Chemin des Sources, opposé au magasin Dominion

PIERREFONDS
8617 Boul. Lalande, face à centre d'Achats Cloverdale

AHUNTSIC
83 Fleury ouest, coin rue Clark

VILLE MT-ROYAL
1375 Chemin Canora, face à la station C.N.R.

CHATEAUGUAY
41 Boul. D'Anjou
195 Chemin St-Jean-Baptiste, centre d'Achats Parkview

GREENFIELD PARK
45 Chemin Devonshire, Centre d'Achats Victoria

ST-LAMBERT
662 rue Victoria, adjacent au Garden B.B.Q.

LONGUEUIL
170 St-Jean, coin rue St-Laurent

MONTREAL-EST
6705 rue Marseille, coin Parkville

POINTE-AUX-TREMBLES
12918 Notre-Dame est, Centre d'Achats St-George

VILLE D'ANJOU
8615 rue Chaumont, coin Rol René
6800 Joseph Renaud, Centre d'Achats Ville d'Anjou

CHOMEDEY
301 Curé Labelle

LAVAL-OUEST
1955 Boul. Arthur Sauvé, à côté du Boul. de l'Ouest

VIMONT
1724 Boul. Laurentide, coin 10ème ave.

PONT-VIAU
195 De La Concorde, voisin centre d'Achats Concorde

LAVAL-DES-RAPIDES
434 rue Cartier, coin rue Giroux

MONTREAL-OUEST
41 Ave. Westminster, au nord de Sherbrooke o.

CHAQUE BARRE CONTIENT 3 OZ. LIQ

Popsicle

6 DOUBLES RÉGALS

SAVEUR PURE D'ORANGE

Cette boîte est magique: elle fait disparaître les larmes, briller les yeux et naître les sourires.

C'est un baume merveilleux auquel les enfants ne résistent pas.

Que ne donnerait un enfant pour la saveur glacée et l'éblouissant éclat d'un Popsicle*? Pour l'enfant, un Popsicle c'est un peu de Noël sur un bâton. Pour vous c'est un moyen commode et facile de donner un goûter tout prêt, un dessert aux enfants ou tout simplement de les récompenser d'avoir été sages.

Et vous pouvez en renouveler l'attrait! En plus des nombreuses essences de Popsicles, il existe 16 autres sortes de friandises "Sicle*" comprenant le Fudgsicle, le Creamsicle, l'English Toffee et le Shortcake aux fraises. Ils ont toujours la même excellente qualité que ceux que les enfants achètent au magasin du coin depuis des années.

Apportez-en un paquet à la maison cette semaine. Vous les verrez disparaître en un clin d'oeil.

*Marque déposée

JOE LOWE CORPORATION

# LES ARTS

## Hier

PREMIER SPECTACLE du "Royal Ballet" à la Place des Arts. Voir ci-contre la critique de Jean Beraud.

## AUJOURD'HUI

A LA Comédie-Canadienne, à 2 h. 30 et 8 h. 30, épreuves de la semi-finale du Festival international de piano de Montréal.

•

Au Musée des Beaux-Arts, à 3 h. 30 de l'après-midi, séance de cinéma. A l'affiche, quatre films de l'ONF : "Le collier magique", "La Nahanni", "Pierres vives" et "Kenojuak".

•

A 8 h. à la Galerie Les Ecores (2361, boul. Lévesque, Duvernay), vernissage de l'exposition du peintre-sculpteur Germain Bergeron. L'exposition se terminera le 18 juin.

•

A l'Arena Maurice-Richard, à 8 h. 30, premier concert populaire. Orchestre dirigé par Alexander Brott, avec Marguerite Gignac comme soliste.

•

A la Grande Salle (Place des Arts), à 8 h. 30, deuxième spectacle du "Royal Ballet". Au programme, "Le Lac des Cygnes".

## ENTRE PARENTHESES

LES CONCOURS du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique du Québec auront lieu le 9 juin. A 4 h. 30 de l'après-midi on procédera aux épreuves de comédie classique et, à 3 h. 30 du soir, à celles de tragédie classique et d'art dramatique contemporain. Les concours se dérouleront au Théâtre National (1220 est, rue Sainte-Catherine).

•

La bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Montréal est fermée jusqu'au 31 août. On effectue présentement un reclassement complet des volumes.

•

Le théâtre de "La Poudrière" présentera à compter du 7 juin une nouvelle pièce canadienne, "Money for Jam", de Jim Harris. Cette pièce sera à l'affiche jusqu'au 19 juin inclusivement.

## AU JOUR LE JOUR

### A l'Ecole nationale de théâtre

Les étudiants de 3e année de l'Ecole nationale de théâtre présentent à l'Egrégore, jusqu'à samedi soir inclusivement, une pièce de Gabriel Arout, d'après les récits de Tchekov : "Cet animal étrange". On voit ci-dessus une scène de cette production réalisée par Gabriel Gascon.

## Ballet

# "Invitation", une oeuvre à révélations

par Jean Béraud

A la grande salle de la Place des Arts, le Royal Ballet de Londres dans un spectacle composé de trois oeuvres : "Laurentia", "Invitation" et "Le Songe".

La nouvelle visite du Royal Ballet, ex-Sadler's Wells de Londres, a débuté hier soir, à la grande salle de la Place des Arts, par un programme de trois oeuvres fort différentes de genre, de style et de sujet, ce qui a permis à cette superbe troupe de démontrer une fois de plus l'ampleur de son répertoire, la haute qualité de son art et la perfection d'une technique que l'on ne peut plus contester, qu'elle s'affirme dans le classique traditionnel ou dans le modernisme avancé. La formation de l'ensemble ne le cède en rien au perfectionnement des solistes, et l'on a eu hier soir l'occasion de découvrir de nouveaux sujets qui doivent perpétuer dans la troupe cette merveilleuse expérience qui distingue ses plus célèbres artistes.

La soirée a débuté avec "Le Songe", une nouvelle mouture du "Songe d'une Nuit d'Eté" de Shakespeare, centrée sur l'acte de la forêt enchantée, avec la musique de Mendelssohn, une chorégraphie de Frederick Ashton, dans un décor de Henry Bardon et des costumes de David Walker.

C'est une version condensée en trois quarts d'heure, où l'on retrouve les familiers Obéron, Titania, Bottom et Puck, soit la partie féerique de l'oeuvre de Shakespeare. Le ballet traduit bien l'atmosphère poétique et parfois comique de la pièce, avec un Bottom à tête d'âne dansant de façon cocasse (Alexander Grant), un Puck (Keith Martin) d'une rare souplesse et plein de vivacité, un superbe Obéron (Anthony Dowell) et une fragile et toute alanguie Titania en la personne de Merle Park. Le décor est vraiment enchanteur dans son éclairage lunaire, et les costumes sont très beaux. Le corps de ballet s'en donne là à coeur joie, l'ambiance invitant au lyrisme de la danse au point que l'on n'a pas à regretter l'absence du texte. C'est une adaptation simple et de grand goût.

Un Pas de Six a suivi sous le titre mystérieux de "Laurentia", qui nous ramenait au classicisme du ballet pur, sans argument, et qui groupait dans une partition d'Alexander Krein, évocatrice de très divers thèmes aussi bien espagnols que de jazz, un Rudolf Nureyev en plein envol, aux belles élévations, une très belle Monica Mason, élancée et parfaitement détendue, une fine et espiègle Ann Jenner, une Merle Park si différente de sa Titania que c'était à s'y méprendre, ainsi que deux solides danseurs nommés Brian Shaw et Christopher Gable. Ce sont des variations où passent toutes les figures de danse, en Pas Seul, Pas de Deux, etc., et où il y a tour à tour de la finesse, de la grâce, de la fierté, en bref une toute petite oeuvre, mais inspirée et débordante de charme. La chorégraphie de Vakhtang Chabukiana a été reconstituée par Rudolf Nureyev, qui a ici la bonne grâce de ne pas tirer la couverture à soi mais de laisser à chacun de ses protagonistes l'occasion de s'affirmer.

La soirée s'est terminée sur un mimodrame qui est un mélange de naïveté et de perversité sur des modes jazzés par Matyas Seiber, dans un scénario et une chorégraphie de Kenneth MacMillan, des décors impressionnants et des costumes de Nicholas Georgiadis. Si l'argument est compliqué, si l'oeuvre est trop longue, d'un bon quart d'heure — le divertissement des clowns de la Poule et des Coqs est vraiment de trop — il n'en reste pas moins que cette "Invitation" a fait sensation hier soir, particulièrement pour deux scènes de séduction, celle d'un jeune homme par une femme mariée et surtout celle, l'un des tableaux les plus osés que l'on ait encore vus au ballet, du mari qui veut séduire une jeune fille et se laisse emporter par la violence de sa passion.

Lynn Seymour danse ce rôle de la Jeune Fille avec un entrain fou, des hésitations charmantes, un sentiment très vif du caractère qu'elle incarne, et sa fougue à certains moments, particulièrement à l'heure de la séduction, est extraordinaire. Cette jeune danseuse possède une personnalité étonnante, elle s'impose dès qu'elle paraît, elle retient sans cesse votre attention, je la soupçonne d'être une comédienne aussi complète qu'elle est une danseuse accomplie : une révélation !

Ce soir, la troupe donnera "Lac des Cygnes" au complet.


★ TROISIEME SEMAINE ★
POUR LA PREMIERE FOIS!
FILLES DE LA NATURE
LANA DEESSE BLONDE DE LA JUNGLE SCOPE et COULEURS
Je suis ANITA EKBERG
CALL GIRLS SOCIETE ANONYME
Sophia Loren Marcello Mastroianni
Climatisées pour votre confort
RIVOLI ★ FRANCAIS ★ GRANADA ★ PAPINEAU
271-2210 288-5513 255-2428 521-6853

THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8 h. 30
DIM. 2 h. 30 — 7 h. 30
GRAND SUCCES !
Les Fourberies de Scapin de Molière
DU RIRE!!!
BILLETS D'ETUDIANTS 1.25 (Sauf samedi)
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

DERNIER JOUR
PIGALLE A TOKYO
LA MOME PIGALLE
LA DIFFICULTE D'ETRE ADULTE
COMMENCANT DEMAIN
A CAUSE, A CAUSE D'UNE FEMME
LA CORDE RAIDE
UNE GUEULE COMME LA MIENNE
LA SCALA
PAPINEAU ET BEAUBIEN, TEL. RA. 1-5107

2 DERNIERS SOIRS
PARTICIPEZ AU MATCH
JEANNE MOREAU
contre (tout contre)
J.-P. BELMONDO
à l'affiche : "EVA"
avec Virna Lisi, Stanley Baker
Un film de Joseph Losey
et votre 2e film
"LETTRE D'UNE NOVICE"
d'Alberto Lattuada
• VERDI •
CINEMA D'ART et D'ESSAI
5380 boul. ST-LAURENT
Tel. 277-4800

Toutes les musiques de scène combinées !
TECHNICOLOR
CLIFF RICHARD and THE SHADOWS
WONDERFUL LIFE
12 SONG HITS!
Film principal à 10.10 — 12.25 — 2.40 — 4.55 — 7.10 — 9.25. Dernière représentation complète à 9.00
PARISIEN

SAINT-DENIS et Bijou
DALIDA chante ses plus récents succès
L'INCONNUE DE HONG-KONG
DYALISCOPE
TAINA BERYLL PHILIPPE NICAUD
Un film dynamique
EN COULEURS CINEMASCOPE
HOWARD VERNON RENE MUNOZ PAUL PIAGET
L'ANGE NOIR DU MISSISSIPI

LE CHAPITEAU
Le nouveau centre estival de l'île Goyer à 15 milles de Montréal par la route 1
PRESENTE
EN GRANDE PREMIERE CANADIENNE
POUR 2 REPRESENTATIONS SEULEMENT
MERCREDI LE 16 JUIN
SYLVIE VARTAN
(accompagnée par Eddie Vartan)
JEAN-PIERRE FERLAND
LES CAILLOUX
et
NICOLE PERRIER
Rideau : 8 h. et 10 h. 15 p.m.
PRIX (EXCEPTIONNELLEMENT) 2.50 — 3.00 — 3.50 — 4.00
Billets disponibles de 10 h. a.m. à 7 h. p.m. à la COMEDIE-CANADIENNE — 84 ouest, Ste-Catherine
Pour réservations : 861-3338

Gagnant de 8 PRIX de l'ACADEMIE
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
Meilleur acteur Rex Harrison
AUJOURD'HUI à 2 p.m. et 8 p.m.
My Fair Lady
AUDREY HEPBURN, REX HARRISON
MAT. 2 H. MERC. $2., SAM. DIM. FETES $2.50
SOIR A 8 H. LUN. A JEUDI $3. VEND. SAM. DIM. ET FETES $3.50
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807
ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ADMIS AUX MATINEES SEULEMENT
AIR CLIMATISE

Revue musicale de Mavor Moore
SPRING THAW '65
avec
Barbara HAMILTON
•
Dane BROADFOOT
et
BILL COLE • JACK DUFFY • GAYLE LEPINE • LIANE MARSHALL • PETER MEWS • DEAN REGAN • MARLYN STUART
Première 3 juin
jusqu'au 20 juin seulement
Direction et chorégraphie par ALAN LUND
Dean REGAN, adjoint à M. Lund pour la danse
Directeur musical John Fenwick
Le soir, du mardi au vendredi incl. à 8 h. 30
$2.00 $3.00 $4.00
Matinée le samedi à 6 p.m.
$2.00 $3.00 $4.00
Samedi soir à 9 h. 15
$2.50 $3.50 $4.50
Matinée le dimanche 2 h. 30 et en soirée à 7 h. 30
$2.50 $3.50 $4.50
Commandes postales acceptées
COMEDIE CANADIENNE

LA PREMIERE FOIS A L'ECRAN !
Chaque scène incroyable est réelle ! Vous aurez le CHOC de votre vie !
SLAVE TRADE IN THE WORLD TODAY
COLOR
4 SALLES CLIMATISEES
STRAND • RIALTO • CHATEAU
GARDE A L'AFFICHE • DORVAL • 2e SEM.

Le roman vertigineux d'un siècle ribaud qui aurait dû avoir honte de ce qu'il était
THE AMOROUS ADVENTURES OF MOLL FLANDERS
TECHNICOLOR PANAVISION
KIM NOVAK, RICHARD JOHNSON, ANGELA LANSBURY, VITTORIO DeSICA, LEO McKERN, GEORGE SANDERS et LILI PALMER dans le rôle de "DUTCHY".
LOEW'S
Film principal à 9.50 — 12.05 — 2.20 — 4.40 — 6.55 — 9.15 — Dernière représentation complète à 9.00 p.m.

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
JEANNE MOREAU JEAN-PAUL BELMONDO
Un succès vraiment miraculeux auprès de la presse et du public
5e SEM.
PEAU DE BANANE
FESTIVAL / JEAN-TALON
1204 rue STE-CATHERINE TEL. 523-8400
JEAN-TALON at PIE IX TEL. 725-7000 CENTRE COMMERCIAL BOULEVARD

Elysée 3 SALLE RESNAIS
35 MILTON 842-9055
AIR CLIMATISE SALLE EISENSTEIN
GRAND PRIX VENISE 1964 (LION D'OR)
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
LE PREMIER FILM EN COULEURS DE MICHELANGELO ANTONIONI
MONICA VITTI - RICHARD HARRIS
LE DESERT ROUGE
BOGART
Festival
AUJOURD'HUI :
Key Largo
Dark Passage

ROGERS - HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
LA MEILLEURE ACTRICE — JULIE ANDREWS
Bons billets en vente au guichet pour la représentation de ce soir
Matinées mar., sam., dim. à 2.15 en soirée à 8.15
SEVILLE
SALLE CLIMATISEE 2155, Ste-Catherine O.
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE WE. 7-1139

Guide ODEON
JOANNE WOODWARD / RICHARD BEYMER / CLAIRE TREVOR / CAROL LYNLEY
LA STRIPPER
ACCUSE, LEVEZ-VOUS !
JANET MUNRO MICHAEL CRAIG
Champlain 2 Cremazie
UNE HAINE BIEN PROCHE D'UN GRAND AMOUR...
EMMANUELE RIVA
JEAN TALEN
le Gros Coup
CE SOIR 7.30 — 9.30
SALLE CLIMATISEE
Le Dauphin

JOSELITO
Ardent ! Plein de feu à 17 ans ! Amoureux !
EN COULEURS EN SCOPE ET EN MUSIQUE
dans LE GONDOLIER
2ième GRAND FILM
Une vie d'aventures
L'excellent Gert FROBE vedette de "Gold Finger" dans
au nom de Dieu
CANADIEN PLAZA
1204 EST, STE-CATHERINE LA. 2-5180
4505 ST-HUBERT - CR. 4-6155

LA COMEDIE LA PLUS COCASSE DE L'ANNEE!
LA CHASSE A L'HOMME
LE GIBIER JEAN-PAUL BELMONDO JEAN-CLAUDE BRIALY CLAUDE RICH
LES CHASSERESSES CATHERINE DENEUVE FRANCOISE DORLEAC MICHELINE PRESLE
Orpheum
4e SEMAINE
525 STE-CATHERINE OUEST 840-2153

Larguez les voiles vers l'aventure et la gaieté !
HAYLEY MILLS JOHN MILLS JAMES MacARTHUR
The Truth about Spring
TECHNICOLOR
A L'AFFICHE ! PALACE
CLIMATISE UN. 6-4991
Film principal à 10.30 — 12.40 — 2.55 — 5.05 — 7.15 — 9.25. Dernière représentation complète à 9.05.

"L'ASSASSIN CONNAIT LA MUSIQUE"
MARIA SCHELL PAUL MEURISSE
ENFIN... LES AVENTURES FRACASSANTES DU NOUVEAU BAGARREUR No 1 DE L'ECRAN !
DOMINIQUE PATUREL et VIRNA LISI dans
COPLAN PREND DES RISQUES
"LE PRISONNIER RECALCITRANT"
JAMES ROBERTSON LESLIE STANLEY
Amherst
ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE, 288-8195

AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED
JOIGNEZ-VOUS A NOTRE CINE-CLUB DE L'AGE D'OR
prix réduits pour personnes âgées de plus de 60 ans
YORK ★ DORVAL ★ VAN HORNE
(Salles climatisées)
Rock Hudson Doris Day
SEND ME NO FLOWERS color
Cary Grant Leslie Caron
"Father Goose" TECHNICOLOR
Au York et Van Horne, dernier programme complet 8.00 p.m. à Dorval. Soirée à 7.30 p.m. Mat. Merc. à 1.00 p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement.
SNOWDON Salle Climatisée ! 2e Semaine — "YOUNG CASSIDY" en couleurs, Rod Taylor, Flora Robson. Dernier programme complet à 9.00 p.m.
VERSAILLES Air climatisé ! 352-0200 ; "QUO VADIS" en Technicolor, Robert Taylor, Deborah Kerr. "SIGNPOST TO MURDER", Joanne Woodward, Stuart Whitman. Soirée à 5.15 p.m.
ASTOR Salles climatisées ! LUCERNE
Lana Turner Clift Robertson Rock O'Brian
Love HAS MANY FACES
Ruth Roman Lilliane Powers
WILLIAM HOLDEN SUSANNAH YORK
THE 7th DAWN
TECHNICOLOR

GAGNANT DE 5 PRIX DE L'ACADEMIE
y compris celui de la MEILLEURE ACTRICE JULIE ANDREWS pour son rôle dans
Walt Disney's Mary Poppins
DICK VAN DYKE TECHNICOLOR
WESTMOUNT
SALLE CLIMATISEE HU. 6-9545
AMUSEZ-VOUS A PARTIR DU DEBUT ! 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 p.m.

Idylle, filles, chansons et rires !
ELVIS PRESLEY in GIRL HAPPY
PANAVISION METROCOLOR
3e SEMAINE
CAPITOL
SALLE CLIMATISEE UN. 6-6828
Horaire 10.40, 12.50, 3.05, 5.15, 7.25, 9.45. Dernier spectacle complet 9.10

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADEMIE
"MAGNIFIQUE" Star
ANTHONY QUINN
ALAN BATES · IRENE PAPAS
LILA KEDROVA (LA MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN)
"ZORBA THE GREEK"
LE CINEMA PLACE VILLE-MARIE — 866-2644
CONFORTABLEMENT CLIMATISE
Horaire 1.05, 3.45, 6.25, 9.05 — Dernier spectacle complet à 8.50

GLENN FORD LEE REMICK
HELLO BRIGADE SPECIALE
LA GRANDE PRIMEURE
LES DIABLES du SUD
Richard TODD TECHNICOLOR TECHNIRAMA Anne AUBREY
MERCIER-ELECTRA-VILLERAY
L'EMBLEME DU CONFORT ET DE LA COURTOISIE

Sophia Loren Marcello Mastroianni Vittorio De Sica's
Marriage Italian Style
Color
LE PETIT CINEMA PLACE VILLE-MARIE
CONFORTABLEMENT CLIMATISE
Horaire 12.45, 2.45, 4.45, 6.45, 8.55. Dernier spectacle complet à 8.30

# 35 étudiants de 12 nationalités dans la province

Trente-cinq étudiants de 12 nationalités séjournent présentement dans le Québec, dans le cadre de voyages culturels organisés par la section canadienne de l'Entr'aide universitaire mondiale.

Le but de cette tournée, qui a déjà conduit le groupe en Ontario et les mène ces jours-ci de Montréal à Bersimis, est de permettre à des étudiants étrangers et canadiens de se familiariser avec une région du Canada qu'ils ne connaissent pas.

Ce programme est réalisé par l'E.U.M. en collaboration avec le Bureau de l'aide extérieure et de la Commission du centenaire de la confédération.

Environ une vingtaine d'étudiants canadiens de différentes provinces (à l'exception de l'Ontario et du Québec) ont été choisis par les bureaux locaux de l'E.U.M. pour participer au voyage dans les deux provinces centrales du Canada. Les étudiants étrangers ont été sélectionnés par le Bureau de l'aide extérieure.


ANNONCE

**Quel plaisir d'être femme!**

Avez-vous oublié les joies d'appartenir au sexe féminin? Renonceriez-vous au droit d'être frivoles... au droit de manifester vos émotions? SÉLECTION du Reader's Digest de juin vous apporte les réponses pertinentes à ces questions. Lisez les réactions d'une femme qui est heureuse d'appartenir au second sexe (édition revue et corrigée du premier). Achetez SÉLECTION aujourd'hui!


## carnet scolaire

La Société Financière pour le Commerce et l'Industrie (SFCI) vient d'offrir à l'Université de Montréal une bourse annuelle de $2,500, en collaboration avec la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie et la Banque de l'Union Parisienne.

Cette bourse est destinée à un étudiant de l'Université qui aura terminé le cycle de ses études universitaires, soit à la faculté des Sciences sociales (département des sciences économiques), soit à l'Ecole des hautes études commerciales. Elle permettra à l'étudiant choisi par le Comité des bourses de l'Université, de passer neuf (9) mois à Paris pour y effectuer un stage de formation dans les deux grands établissements bancaires auxquels la SFCI est affiliée, stage qui pourra être complété par divers autres enseignements.

* * *

L'Université d'Ottawa a rendu publiques treize promotions faites au sein de son corps enseignant.

R.S. Françoise - de - Chantal, s.g.c., directrice de l'Ecole d'infirmières, est promue au rang de professeur agrégé, alors que Mlle Joan Stock, professeur agrégé, devient directrice adjointe de l'école.

Le Dr Jean-Louis Allard a été promu professeur titulaire à la faculté de philosophie.

Les autres promotions, de chargé de cours à professeur adjoint dans diverses écoles et facultés : M. Jean-Marc Beauchesne, éducation physique et récréation; M. René Boivin, philosophie; M. Denis Carrier, sciences sociales; R.P. Gilles Cazabon, o.m.i., philosophie; M. Pierre Coulombe, sciences sociales; R.P. Bruno Cournoyer, o.m.i., philosophie; R.P. Léonce Paquet, o.m.i., philosophie; R.P. Cornelius Pasichny,o. s.m.b., philosophie; M. Pierre G. Robineault, éducation physique et récréation; R.P. William Shea, o.m.i., philosophie.

# Québec sanctionne une 8e régionale à direction protestante, South Shore

QUEBEC. — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé ces jours derniers, la sanction de la huitième commission scolaire régionale à direction protestante, celle de South Shore. Elle groupe 15 commissions scolaires, réparties dans six comtés du Sud-ouest du Québec, et desservant une population de quelque 40,000 âmes.

Les commissions scolaires adhérentes sont : Boucherville, Chambly-Richelieu, Greenfield-Park, Longueuil, Pinehurst-East Greenfield, Saint-Bruno, Saint - Hubert, Saint - Lambert, dans le comté de Chambly ; Candiac, dans le comté de Napierville-Laprairie ; Saint-Hilaire, Saint-Michel de Rougemont, dans le comté de Rouville ; Saint-Hyacinthe, dans le comté de Saint-Hyacinthe ; Lacolle, Saint-Jean, dans le comté de Saint-Jean ; McMasterville-Béloeil, dans le comté de Verchères.

Cinquante - cinq commissions scolaires régionales à direction catholique sont actuellement en opération ou le seront dès septembre. Avec la formation prochaine de la régionale Gaspésia, qui complètera la régionalisation dans le secteur protestant, le Québec comptera 64 commissions scolaires régionales.

# 27 lauréats au concours provincial de mathématiques

Les lauréats du concours provincial de mathématiques de 1965, organisé par la Société Mathématique du Canada, ont reçu $2,275 en prix et en bourses d'études, samedi dernier à l'Université de Montréal.

Ces 27 élèves de 11e se sont classés premiers dans le concours tenu dans la province de Québec, et auquel ont participé 562 étudiants, venant de 107 écoles, à travers la province.

La distribution des prix à l'Université a été le point culminant du programme de la journée qui comprenait une visite à l'Université McGill, ainsi qu'un déjeuner et une visite au centre électronique de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

M. Abraham Igelfeld, Outremont High School, Montréal, a remporté le premier prix de $100 et M. Stephen Tanny, Wagar High School, Montréal, le deuxième prix de $50.

Les six bourses d'études de $250 chacune décernées par la Sun Life du Canada aux six meilleurs candidats ont été méritées par : Abraham Igelfeld, Outremont High School, Montréal ; Stephen Tanny, Wagar High School, Montréal ; Michel Boyer, Collège Mgr Decelles, Sorel ; Michael Reiskind, Outremont High School, Montréal ; David C. Edwards, Lindsay Place High School, Pointe-Claire ; Ronald Simkover, Wagar High School, Montréal.

# Ecole anglaise d'été à l'Université de Montréal

L'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal organise, ou 5 juillet au 14 août, une "Ecole Anglaise d'Eté" sous la direction de M. Gilles Bibeau, professeur au Département de linguistique de la Faculté des lettres.

Le cours s'adresse à tous mais peut intéresser plus particulièrement les professeurs et les étudiants qui désirent profiter de l'été pour apprendre l'anglais ou parfaire leur connaissance de cette langue.

Les candidats seront groupés en trois sections selon leur niveau de préparation. Un examen de classement aura lieu à cet effet, le mardi 29 juin, à 2 heures de l'après-midi.

Tous les cours se donnent le jour et comportent une initiation à la phonétique anglaise, des lectures, conversations, exercices oraux et écrits de vocabulaire et de grammaire, ainsi qu'une heure de laboratoire selon la méthode audio-orale qui permet une acquisition rapide du vocabulaire, amène l'étudiant à penser en anglais et corrige son accent.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à l'Extension de l'enseignement, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3.


BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
1100, Drummond, Montréal 25



Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.
Veuillez indiquer ici vos:

NOM_____

ADRESSE_____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE_____ VILLE_____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

*Le mot "trust" ne veut pas dire ce que certains pensent— le* ***Montreal Trust*** *vous donne toutes explications.*

Le mot "trust" peut porter à confusion. Certains le confondent avec "cartel"—groupement d'intérêts qui élimine la concurrence à son unique profit.

Si cette définition est valable en Europe, ici le mot "trust" a le sens que lui donne le dictionnaire *anglais:* "trust", c'est la confiance, l'acte de confier une chose à une personne responsable qui la fait fructifier. Un "trust", en somme, c'est un organisme financier digne de votre confiance.

Tel est le Montreal Trust: un organisme financier important qui sert les intérêts les plus divers de ses clients en mettant à leur service des spécialistes qui travaillent à faire fructifier leurs biens.

Spécialistes de toutes sortes, économistes, experts en questions boursières, immobilières ou fiscales, tous méritent votre confiance la plus complète.

Pour la gestion de vos biens (portefeuille de valeurs mobilières, terrains, immeubles, assurance-vie ou tout autre titre de propriété), de votre vivant ou selon vos dispositions testamentaires, le Montreal Trust met à votre service sa compétence et son souci constant de l'*actualité* économique et financière.

Nombre des conseillers du Montreal Trust sont Canadiens-français: ils ont une connaissance plus vivante, plus intime, de vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

Le Montreal Trust n'est pas une administration froide et impersonnelle. Il s'intéresse à chacun de ses clients et aime traiter de personne à personne.

Vous recevrez une brochure sur le Montreal Trust et les services qu'il peut vous rendre, en remplissant le coupon ci-dessus.

**Montreal Trust**



SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

33⅓% de RABAIS

**Peinture RYAN "PRESTIGE"**
BLANC POUR L'INTERIEUR

***6 FINIS***
à votre choix
★ LATEX
★ MAT
★ LUSTRE
★ SEMI-LUSTRE
★ COUCHE de FOND
★ SEALER

**$5.**

**SPECIAL RYAN**
*le gallon*

Voici une offre exceptionnelle de Ryan. Cette peinture de très bonne qualité peut s'appliquer aisément au pinceau ou au rouleau. Couvre très bien. A ce bas prix pour une telle qualité vous ne pourrez trouver pareille aubaine ailleurs. — Prix rég. $7.50 — BLANC SEULEMENT.

Ryan

**11 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR**

| | | | |
|---|---|---|---|
| OUTREMONT<br>1148, rue Van Horne | 271-0926 | ST-HENRI<br>3904 O., Notre-Dame | 932-3206 |
| VERDUN<br>5661, ave Verdun<br>299, ave de l'Eglise | 769-8481<br>767-1939 | MONTREAL<br>7122, rue St-Hubert | 273-7061 |
| ST-LAMBERT<br>480, rue Victoria | 761-7295 | MONTREAL<br>1662 E., Ste-Catherine | 525-9812 |
| WESTMOUNT<br>1311, ave Greene | 937-1496 | MONTREAL<br>6515, rue Papineau | 722-3644 |
| MONTREAL<br>3629 est, rue Ontario | 521-0026 | CROYDON<br>4810, rue Domville | 676-1011 |

**LIVRAISON GRATUITE À MONTRÉAL ET BANLIEUE**

**PAS DE DÉPÔT**

**1951 – LE PREMIER A FAIBLE TENEUR EN CALORIES**
**1952 – LE PREMIER A ETRE OFFERT EN CANETTES**
**1965 – LE PREMIER EN BOUTEILLES NON RETOURNABLES DE FORMAT FAMILIAL**

**RIEN À RETOURNER**
**JETEZ LES BOUTEILLES**

**REGULIER OU A FAIBLE TENEUR EN CALORIES**
**17 SAVEURS**

**FORMAT FAMILIAL 30 oz**

SI C'EST *Cott* C'EST BON

**MÊME QUALITÉ * MÊME FORMAT * MÊME PRIX**

## Accueil favorable à la fusion des deux Eglises Unie et Anglicane

Avec nombre d'autres personnalités ecclésiastiques du pays, le président de la Commission diocésaine (Montréal) d'oecuménisme se réjouit du document, publié aujourd'hui à Toronto, intitulé "Principes d'union", et qui établit les règles pouvant conduire à l'union éventuelle des Eglises anglicane et unie du Canada.

Après avoir dit que cette initiative importante "parait inspirée par l'Esprit-Saint", le Jésuite Irénée Beaubien a dit souhaiter que dans cette démarche vers l'union de quelque 6,000,000 de chrétiens on vise moins au nombre "qu'à la pureté des motifs et des intentions" qui doivent animer une telle initiative oecuménique.

Même si l'union n'est pas encore réalisée, le Père Beaubien croit que l'étape qui est en voie d'être franchie constitue "un geste profondément chrétien" et qu'elle facilitera la recherche biblique, ecclésiologique et autre.

On sait que dans ce document conjoint on demande que des démarches immédiates soient entreprises en vue de l'union — possiblement d'ici quatre ans — des deux plus grandes confessions chrétiennes du Canada, après l'Eglise catholique qui compte au-delà de huit millions de fidèles.

Les pourparlers qui ont donné naissance à ce document se poursuivaient depuis 1943. Il sera étudié par les autorités suprêmes des deux confessions au cours de réunions prévues pour cette année et en 1966.

Le Dr George Johnson, principal du United Theological College de Montréal, a dit que ce document marquait une ère nouvelle au Canada, en Amérique du Nord et peut-être dans tout le monde angiophone.

Le Dr Johnson a ajouté que la crise de foi sera mieux affrontée si la concurrence disparait entre les différentes dénominations religieuses et que ce document pourrait avoir des effets sur l'avenir de la religion.

Le Dr G. C. Wadsworth, pasteur de l'Eglise unie de Montréal-Ouest et un des dix membres du comité de l'Eglise unie, croit que ce document est la preuve de l'action de l'Esprit-Saint.

Le Dr J. S. Thompson, de Montréal, ancien modérateur de l'Eglise unie, a demandé que chaque Eglise invite les congrégation anglicane et de l'Eglise unie, au nouveau local, à s'associer officieusement et peut-être prier ensemble en vue de l'union possible.

**Progression naturelle de gestes antérieurs**

Les "Principes d'union" ont reçu un appui "cordial" du Rév. Gordon C. Smyth, ministre de l'Eglise unie de Parkdale.

"Je pense, dit-il, que l'Eglise anglicane peut nous apporter beaucoup et nous devrons aussi apporter notre contribution."

Le Dr Arthur W. Currie, modérateur de l'Eglise presbytérienne, dit qu'il s'attendait à ce document, qu'il s'agit de la "progression naturelle de gestes passés" et espère que ça se matérialisera.

A l'objection de Mme J. A. Boorman, de l'Eglise unie, à l'effet qu'il s'agit d'un plan né au sommet et auquel les laïcs n'ont eu aucune part, le Dr J. Gwynne-Thimothy, professeur d'histoire à l'Université Western d'Ontario, a dit que les fondements préparatoires à l'union existaient déjà dans les deux Eglises.

Les laïcs, dit-il, ne se font pas imposer une superstructure, mais il faut dire plutôt qu'une superstructure a été construite pour s'adapter aux conditions existantes.

**Points saillants du projet d'union**

Voici les points saillants du plan proposé en vue de l'union organique de l'Eglise anglicane et de l'Eglise unie.

Une commission générale de 20 membres issus des Eglises anglicane et unie se mettra solennellement et officiellement au travail afin de préparer les plans concrets et détaillés d'une union éventuelle.

La commission générale créera des commissions spéciales qui étudieront les questions constitutionnelles, légales, doctrinales et liturgiques.

Des évêques responsables aux cours des Eglises régionales et constituées de laïcs et de ministres seront nommés.

Les deux Comités des Dix qui ont préparé les Principes d'union se sont mis unanimement d'accord sur ce qu'est la religion chrétienne et sur la nature de l'Eglise et de son ministère.

L'acceptation du triple ministère anglican : épiscopat, prêtrise et diaconat qui sont différents de la prêtrise au niveau de la fonction. L'Eglise unie n'a que la simple prêtrise.

Les ministres des deux Eglises souscriront à un acte d'unification des deux ministères, dont les termes seront rédigés par l'éventuelle commission de liturgie.

Les laïcs de chacune des deux Eglises réaffirmeront leur foi au cours de cérémonies spéciales tenues dans les congrégations (paroisses) au moment de l'union et prêteront allégeance à la nouvelle Eglise.

La ratification d'un projet final d'union par les plus hautes instances des deux dénominations, après l'acceptation par la plupart des congrégations locales et les cours ecclésiastiques inférieures.


CHEZ EATON VENTE DE 3 JOURS

# d'appareils électriques

**Recherchez les étiquettes spéciales aux 4e, 5e et 6e étages**

PRIX DE LA VENTE
Modèle pupitre 133.33
8.50 par mois (18 mensualités)
(HORS-PHOTO)
Modèle portatif 83.33
5.35 par mois (18 mensualités)
Modèle console 103.33
6.60 par mois (18 mensualités)

PRIX DE LA VENTE
49.99
8.40 par mois (10 mensualités)

PRIX DE LA VENTE
26.99
2.95 par mois (10 mensualités)
PRIX DE LA VENTE
14.99

PRIX DE LA VENTE
Climatiseur 65-50, 5,000 B.T.U.
170.00
10.75 par mois (18 mensualités)
Déshumidificateur VK-2
85.00
5.40 par mois (18 mensualités)

## Machines à coudre Zig-Zag "Impérial"

La machine zig-zag "Imperial" accomplit automatiquement une foule de travaux et fait de votre couture un passe-temps agréable. Exécution de boutonnières, pose de boutons (sans changer de pied-de-biche), pose d'appliques, monogrammes, exécution de points de fantaisie ou de broderie, reprisage et raccommodage grâce à la marche arrière et avant... voilà autant d'opérations rendues faciles. Choix de 3 modèles : a) Pupitre en bouleau fini noyer; b) Mallette en similicuir; C) Console en bouleau fini noyer.

COMPOSEZ 842-9331, poste 682

*EATON — Centre de la machine à coudre (rayon 570), au sixième étage*

## Aspirateurs VIKING d'Eaton

A prix réduits pour solder ! Aspirateurs "Viking" vendus seulement chez EATON. C'est un appareil qui vous assure un rendement supérieur et un fonctionnement fiable. De type "canister", son dessus pivotant permet de nettoyer une pièce de dimensions moyennes sans déplacer l'aspirateur. Autres caractéristiques : moteur de chariot sur roues facilitant le déplacement de pièce en pièce, pare-chocs évitant de heurter les meubles, sac de rechange en papier qui évite le désagrément du vidage, accessoires compris.

LES COMMANDES SONT ACCEPTEES JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

COMPOSEZ 842-9331, poste 841 ou 842

*EATON — Aspirateurs et polisseuses (rayon 258), au sixième étage*

## Polisseuses électriques VIKING d'Eaton

A rabais pour solder ! Polisseuse "Viking", une marque d'EATON. Un moyen économique d'éviter la fatigue due à l'entretien des planchers. Un modèle à 2 brosses, carter en métal, pare-chocs de caoutchouc évitant d'abimer les meubles. Deux tampons lustreurs, en feutre compris pour ce prix modique.

## Balais à rouleaux pour solder

60 seulement ! Pour le nettoyage quotidien. En métal, brosses réglables pour différentes épaisseurs de tapis, bouton-poussoir pour libérer la saleté.

COMPOSEZ 842-9331, poste 682

## VIKING climatise et déshumidifie

*Climatiseur VIKING d'EATON.* Compact pour pièces individuelles. S'adapte sur fenêtre. 2 vitesses et 7 choix de "fraîcheur". Thermostat automatique. Volets réglables. Boîtier d'aluminium. 5,000 B.T.U., 12" x 19¼" x 13".

*Déshumidificateur VIKING.* Rég. 100.00 Déshumidifie jusqu'à 13,000 pi. ca. en retirant 3½ gal. (environ) d'eau de l'air humide à toutes les 24 heures. Contrôle automatique par humidistat. Monté sur roues. Cuvette pour retirer l'eau, incluse. Aucune installation spéciale. 12" x 18" x 20".

5 ans de garantie sur le compresseur, 1 an de garantie globale.

COMPOSEZ 842-9331, poste 817

*EATON — Climatiseurs et déshumidificateurs (rayons 259-456), au cinquième étage*

PRIX DE LA VENTE
Modèle RCS-684
259.95
12.65 par mois (24 mensualités)

PRIX DE LA VENTE
Modèle RCS-685
259.95
12.65 par mois (24 mensualités)

PRIX DE LA VENTE
Modèle VIKING TCE 683T 269.95
Moins une allocation d'échange de 30.00
Vous ne payez que 239.95
11.65 par mois (18 mensualités)

PRIX DE LA VENTE
Radio "Fida"
9.95

## Combiné stéréo VIKING 2 styles : Provincial italien et moderne. Un seul bas prix

Un combiné de tout premier choix présenté en 2 styles : Provincial italien et moderne. Récepteur AM/FM encastré. Amplificateur transistorisé, 4 haut-parleurs à sonorisation équilibrés : 2 de 8" (basses) et 2 de 4" (sons aigus). Nouvelle table tournante "V.M." à 4 vitesses, avec bras sensible et aiguille à pointe de diamant. Ebénisterie soignée en bois franc choisi (massif et placage). Fini protecteur "Perma Deep" exclusif à Eaton, à nuance noyer (ou acajou, et noyer suédois mais en quantités limitées.) Garantie d'un an sur toutes les pièces. Après 90 jours, seule la main-d'oeuvre vous sera comptée. 44½" x 17" x 28".

COMPOSEZ 842-9211

*EATON — Stéréos (rayon 260), au cinquième étage*

## VIKING 23" à syntonisation pré-ajustée

Une marque EATON de qualité, un bas prix intéressant, et les plus récents avancement techniques. Châssis "Ranger" à 13 lampes et 4 transistors offrant un rendement supérieur, grâce aux transistors qui chauffent moins, nécessitent peu d'espace et offrent un fonctionnement instantané. Récupérateur gardant à l'image une netteté sans défaillance. Brise-circuit anti-surcharge, 20,000 volts. Ecran scellé à un verre protecteur. Haut-parleur de 5" et syntonisateur montés à l'avant. Fini protecteur "Perma Deep" à nuance noyer, acajou, ou noyer suédois. 30⅛" x 13⅝" x 33". 1 an de garantie sur la lampe-écran, après 90 jours, seule la main-d'oeuvre vous sera comptée.

COMPOSEZ 842-9211

*EATON — Téléviseurs (rayon 260), au cinquième étage*

## VIKING 19" Téléviseur-mallette

Léger, compact et précis, il vous donnera le rendement d'un plus grand appareil, avec la maniabilité en plus ! Ecran scellé à un verre protecteur empêchant l'infiltration de la poussière. Syntonisation aisée et précise, antenne télescopique. Boîtier en plastique robuste fini bronzé ou blanc/or.

## "Fida" à 6 transistors

150 seulement ! Un portatif de dimensions et prix réduits ! Haut-parleur puissant. Ecouteur à rallonge. Fonctionne sur une pile de 9 volts. Boîtier plastique fini ivoire. Etui en cuir inclus. 4⅛" x 2½" x 1¼".

L'IMMUABLE GARANTIE EATON : *"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".*

COMPOSEZ 842-9211

*EATON — Téléviseurs, radios (rayon 260), au cinquième étage*

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

## MACH

AVIATION · LUFTFAHRT · FLYWING · PLUS · LOCATYDART · AVIACION

André ROLY

### L'IATA veut accélérer les formalités aux aérogares

L'avion supersonique de la prochaine décade mettra 200 minutes pour traverser l'Atlantique. En 1946, c'était le temps que le passager d'un vol transatlantique devait passer à terre au cours de son voyage. Les formalités administratives étaient la cause principale de ce "temps mort". Aujourd'hui, le passager transatlantique passe rarement plus d'une heure sur un aérodrome et l'usager tolère généralement les formalités auxquelles il doit se soumettre bien qu'il n'en soit pas positivement enchanté. Cependant, quand avec le SST le temps de vol sera réduit à 3 heures, il deviendra certainement insupportable de passer même une heure à l'aéroport.

La situation relativement bonne en ce qui concerne les formalités administratives des deux côtés de l'Atlantique Nord donne malheureusement une impression fausse par rapport à ce qu'est la situation dans le reste du monde. Dans beaucoup de pays, l'autorité semble faire ses délices des tracasseries qu'elle impose aux voyageurs, lesquels passent inévitablement leur colère sur leur compagnie.

Celles-ci, depuis le tout début du transport aérien, se sont naturellement préoccupées de faciliter les voyages à leurs passagers. Or les formalités excessives, non seulement mécontentent leurs clients, mais freinent également l'efficacité du rendement, clef de la baisse des prix, et par conséquent, des tarifs.

Pour convaincre les gouvernements de la nécessité de simplifier les formalités, les compagnies ont mis sur pied, depuis 1945, un programme de "facilitation" coordonné par l'Association internationale des transports aériens. En étroite collaboration avec l'Organisation internationale de l'aviation civile, l'IATA a vu ses efforts couronnés de succès considérables. Par exemple, en 1946, dans la plupart des pays, les autorités douanières demandaient que les passagers, à leur arrivée, remplissent un formulaire de déclaration pour leurs bagages. Aujourd'hui, dans les trois quarts des cas, cette formalité est supprimée ainsi que l'inspection systématique de tous les bagages.

Tandis que les douanes faisaient preuve de bonne volonté pour simplifier les formalités concernant les bagages des passagers, leur attitude était moins souple sur la question du fret. La situation actuelle préoccupe les compagnies aériennes. Les procédures douanières sont restées immuables depuis des dizaines d'années. Elles diminuent les avantages inhérents à l'aviation commerciale en ce qui concerne le fret. Bien qu'il soit possible de faire faire la moitié du tour du monde à une cargaison en moins de 24 heures, celle-ci doit souvent attendre une semaine ou plus dans un entrepôt des douanes avant que l'importateur soit en mesure d'en prendre livraison. Après un voyage de plusieurs milliers de milles accompli en quelques heures, il faudra autant de jours que d'heures de vol pour accomplir le trajet entre l'entrepôt de la douane et celui du destinataire. Beaucoup d'administrations douanières refusent encore de dégager les expéditions pendant le week-end ou, s'ils le font, demandent des heures supplémentaires.

Pour les cargaisons qui prennent les voies aériennes internationales les formulaires à remplir ont été considérablement simplifiés par l'action de l'IATA. Cependant, il a été impossible, dans certains cas, d'obtenir la collaboration souhaitée de la part des gouvernements. Assez récemment, par exemple, une cargaison de machines qui voyageait d'un pays d'Asie à un autre d'Amérique, était accompagné d'une documentation consulaire pesant 26 livres.

Quelques-unes des formalités supprimées en théorie par les gouvernements ont été, en fait, transposées sur les compagnies aériennes. Les cartes de tourisme en sont un exemple. Alors qu'ils se vantaient de la suppression des visas, plusieurs pays sud-américains les ont, en fait, remplacés par des cartes de tourisme. Au lieu d'être délivrées par les autorités consulaires, ces cartes le sont par les compagnies aériennes.

Les formalités sanitaires sont une autre cause de frictions entre les passagers et les autorités. Bien que les déclarations individuelles aient été supprimées depuis plus de 12 ans, trois pays asiatiques continuent à les demander. La désinfection des avions est encore une cause de retards importants sur certains aéroports, à cause du refus des autorités de la permettre en vol.

En dépit de réalisations considérables, les exemples cités précédemment démontrent qu'il reste beaucoup à faire pour faciliter le transit des passagers et les problèmes du fret au sol. Le comité consultatif de la facilitation de l'IATA, qui tente d'obtenir la réduction des formalités administratives, doit faire face à sa plus grande bataille, alors que se lève l'aurore du transport supersonique.

**L'impôt reprend le tiers des revenus**

Quand les revenus dépassent $10,000, le ministère canadien du revenu en absorbe 35 pour 100.


## CHEZ EATON VENTE DE 3 JOURS

# d'appareils électriques

**Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. et samedi jusqu'à 6 h.**

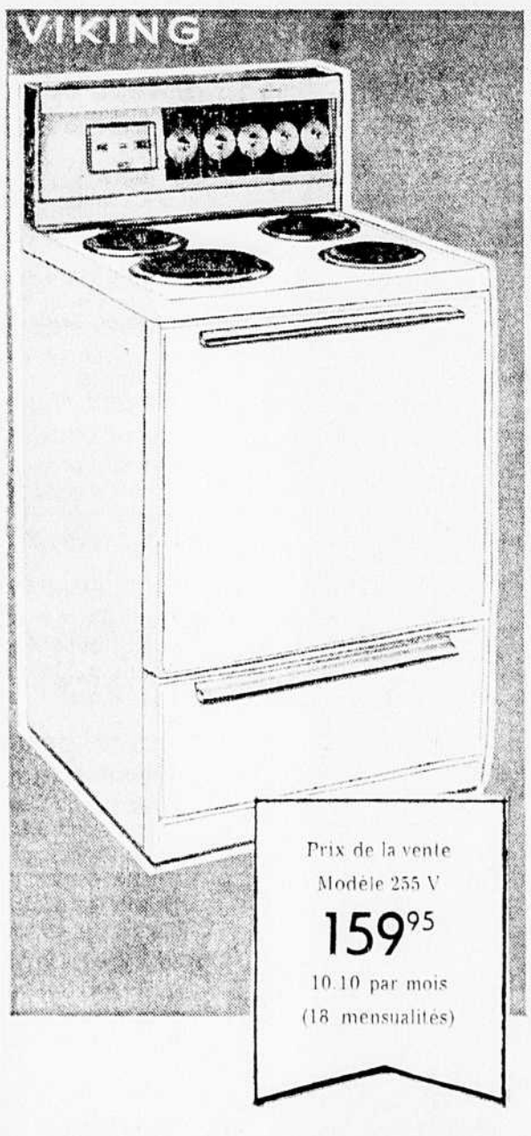


Prix de la vente
Modèle 255 V
159.95
10.10 par mois
(18 mensualités)

## Cuisinière électrique VIKING 25" compacte

Pratique et compacte, elle est idéale pour les petites cuisines, le chalet, et les budgets restreints. Renferme à elle seule toutes les caractéristiques recherchées par la ménagère moderne. Minuterie contrôlant le four (avec arrêt automatique) ; et une prise de courant. Compte-minutes ; contrôle pour grillades. Porte, étagères et guides amovibles. Tiroir de remisage amovible. 3 ans de garantie sur les éléments, 1 an de garantie globale.

COMPOSEZ 842-9331, poste 471

*EATON — Cuisinières électriques (rayon 256), au cinquième étage*

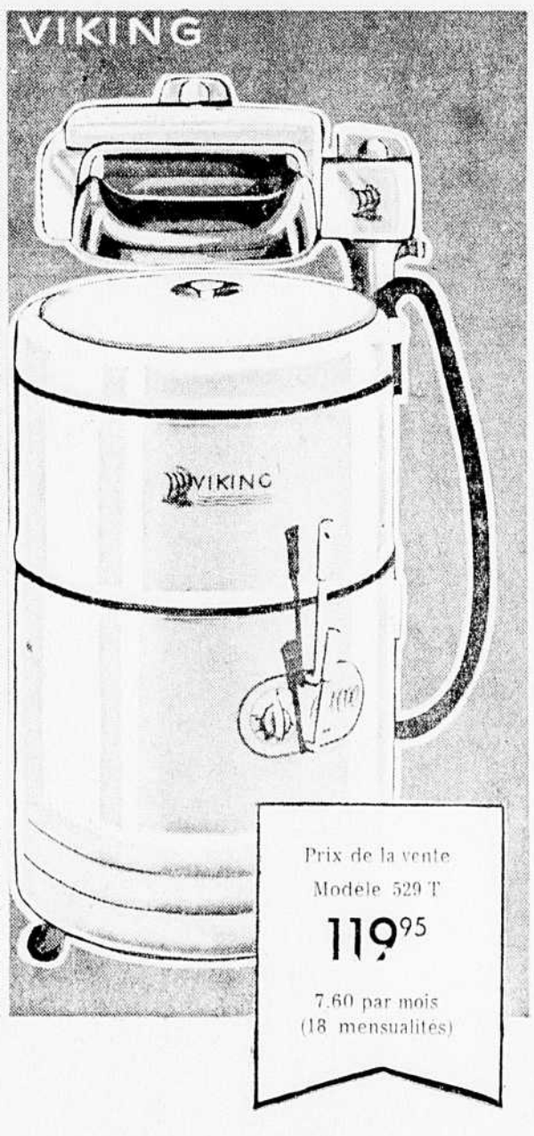


Prix de la vente
Modèle 529 T
119.95
7.60 par mois
(18 mensualités)

## VIKING à essoreuse minuterie et pompe

Un achat spécialement effectué pour cette grande vente vous fera bénéficier d'un bas prix unique en plus de caractéristiques les plus en demande pour obtenir une lessive toujours propre. Un modèle VIKING d'Eaton de tout premier choix comprenant : minuterie automatique (réglable jusqu'à 20 minutes) et arrêt automatique. Cuve intérieure fini émail porcelaine de toute sécurité pour votre lessive. Capacité : 9 lbs de linge. Pompe puissante permettant un vidage rapide. Essoreuse à déblocage de sécurité sur les 2 côtés. Filtre à charpie. 22½" x 25" x 45" de hauteur.

COMPOSEZ 842-9331, poste 777

*EATON — Machines à laver (rayon 257), au cinquième étage*

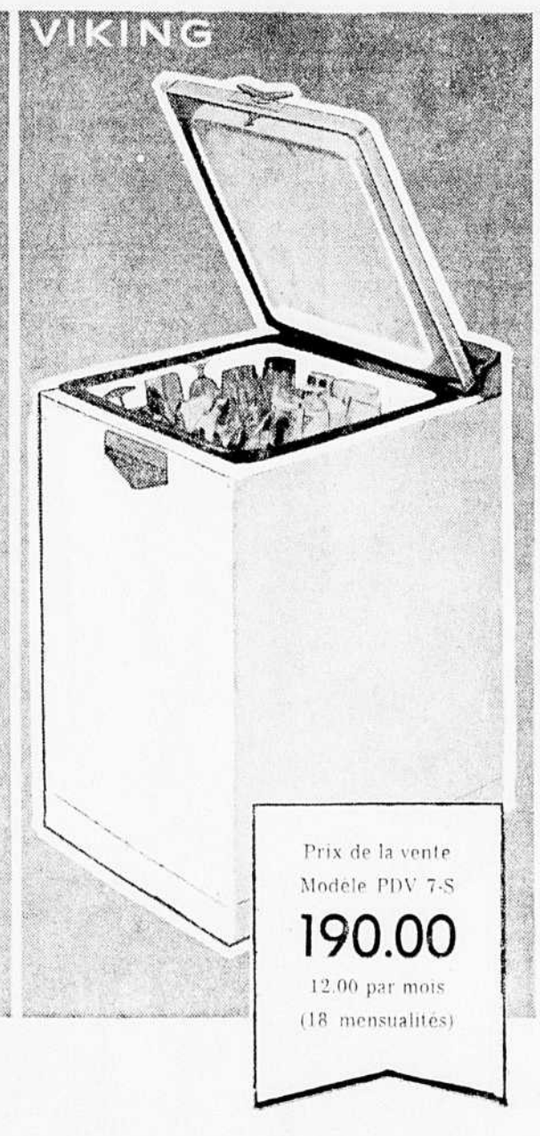


Prix de la vente
Modèle PDV 7-S
190.00
12.00 par mois
(18 mensualités)

## VIKING pour la vaisselle, sur roues. Rég. 214.95

Mettez fin une fois pour toutes à la corvée de la vaisselle et économisez ! Cette machine à laver la vaisselle VIKING d'EATON, d'une conception pratique, maniable, montée sur roues, ne nécessite aucune installation. Contient jusqu'à 8 couverts à la fois et permet 2 lavages, 2 rinçages hygiéniques et 1 séchage puissant. Arrêt vous permettant d'ajouter les ustensiles oubliés. 22¾" x 27½" x 34⅜". Etagères intérieure revêtues d'un vinyl protégeant la vaisselle. 1 an de garantie sur pièces et main-d'oeuvre.

COMPOSEZ 842-9331, poste 471

*EATON — Machines à laver la vaisselle (rayon 256), au cinquième étage*

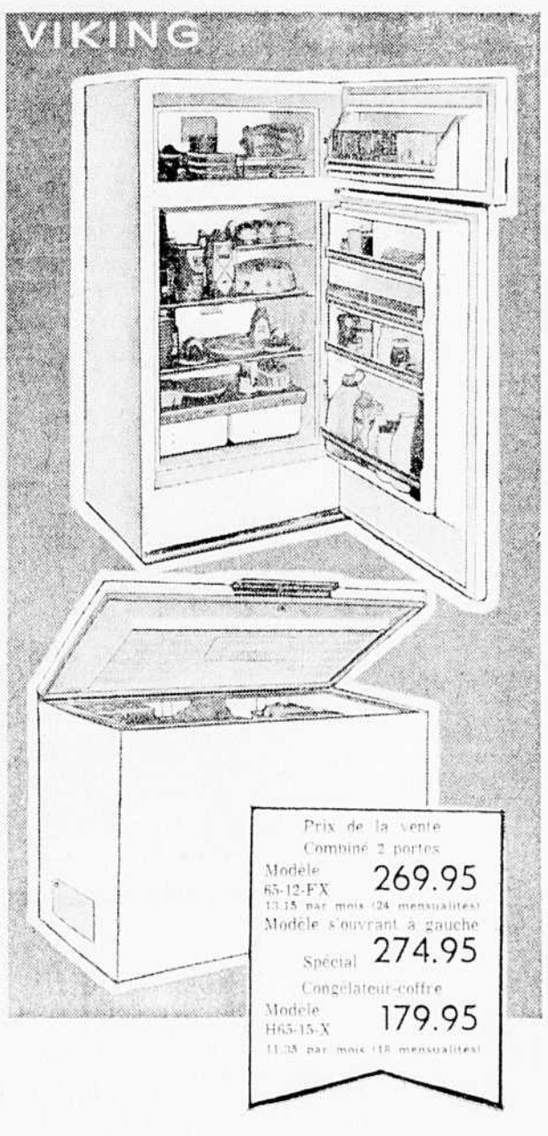


Prix de la vente
Combiné 2 portes
Modèle 65-12-FX 269.95
13.15 par mois (24 mensualités)
Modèle s'ouvrant à gauche
Spécial 274.95
Congélateur-coffre
Modèle H65-15-X 179.95
11.35 par mois (18 mensualités)

## Combiné Viking 12.3 pi. cu. "sans givre" Congélateur-coffre 15 pi. cu.

**Réfrigérateur-congélateur "sans givre" de marque EATON**

**Congélateur** : capacité de 95.5 lb.

**Réfrigérateur** : 9.6 pi. cu. "sans givre", 2½ étagères en aluminium, 2 bacs à légumes avec couvercle formant étagère. Etagères sur portes 53¾" x 30" x 26¾".

**Congélateur-coffre de 15 pi. cu.**

Température réglables de 0° à —20°. Section à congélation rapide. Etagère et paroi de division amovible. — 36" x 57" x 27½".

5 ans de garantie sur le compresseur scellé.
1 an de garantie sur les pièces et main-d'oeuvre.

COMPOSEZ 842-9331, poste 736

*EATON — Réfrigérateurs et congélateurs (rayon 259), au cinquième étage.*

Rég. 10.95
Prix de la vente
8.99

## Grille-pain automatique

Un modèle discontinué ! Si vous n'avez pas le temps de prendre le petit déjeuner parce qu'il est trop long de se faire des rôties, votre problème est résolu ! Grâce à son élément de 900 watts le pain grille en un rien de temps, à la teinte désirée. Caractéristiques : automatique, plateau ramasse-miettes, base et poignées de bakélite noir isolantes, extérieur chromé.

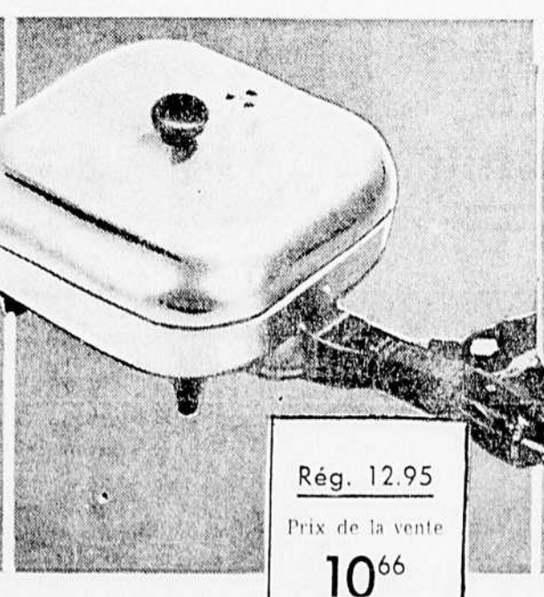

Rég. 12.95
Prix de la vente
10.66

## Poêlon électrique *Berkley* d'Eaton

Un modèle discontinué ! Faites frire à peu près n'importe quoi... viandes, desserts, etc., rapidement et également ! Grâce à son guide-cuisson et son contrôle thermostatique, il aide à bien réussir les petits plats toujours appréciés de monsieur... Caractéristiques : fond d'aluminium de 10½" de côté, extérieur chromé, pieds en bakélite empêchant d'abîmer comptoirs ou tables, couvercle d'aluminium poli et fil conducteur amovibles.

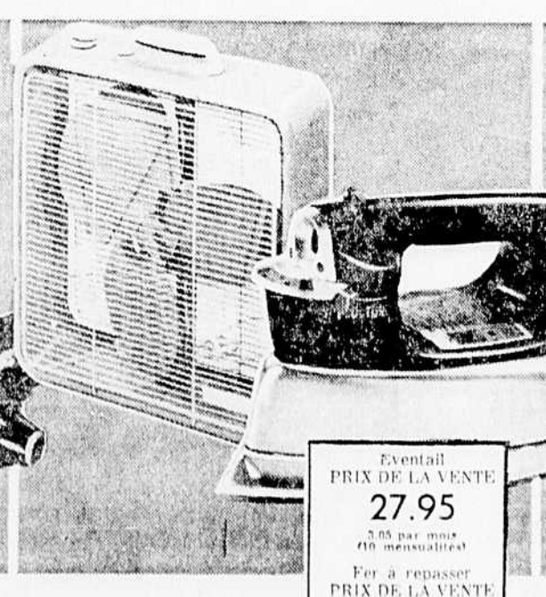

Eventail
PRIX DE LA VENTE
27.95
2.95 par mois
(10 mensualités)
Fer à repasser
PRIX DE LA VENTE
11.45

## Eventail électrique "Lasko"

EATON vous offre à prix spécial, le moyen de rafraîchir les pièces de votre foyer ou de votre bureau pendant les jours chauds d'été. En effet, ce ventilateur électrique portatif est assez puissant pour climatiser une pièce entière. Caractéristiques : fini émail vert avec grilles métalliques anti-rouille . . . mesure de sécurité si vous avez des enfants, éventail à mouvement reversible, 20" de côté, 2 vitesses de rotation.

## Fer à sec à vapeur "Mary Proctor"

Ce fer facilitera le repassage grâce à son contrôle thermostatique et à son sélecteur qui indique la température appropriée à chaque tissu. S'emploie avec ou sans eau ; 17 évents dans la semelle répartissant la vapeur uniformément, poignée de bakélite isolante.

Rég. 69.95
Prix de la vente
54.95
5.95 par mois
(10 mensualités)

## Vibro-masseur portatif "Lady Torcan"

Une offre spéciale de la vente d'appareils électriques ! Prenez quelques minutes de repos en amincissant votre silhouette ! Ce vibro-masseur, type à courroie, vous procure un moyen sûr d'affermir vos muscles, d'activer la circulation du sang tout en vous permettant de prendre quelques minutes de repos bien mérité. Caractéristiques : 3 vitesses pour action énergique ou douce, peut masser taille, épaules, cuisses et mollets.

COMPOSEZ 842-9211, service des commandes téléphoniques — Pour un rayon déterminé, COMPOSEZ 842-9331

*EATON — Petits appareils électriques (rayon 277), au quatrième étage*

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

# LA MERVEILLEUSE SAVEUR BLUE BONNET!

UNE SAVEUR NATURELLE:

## CELLE DE L'HUILE VÉGÉTALE PURE

La margarine Blue Bonnet a un goût frais sans pareil parce qu'elle est faite entièrement d'huile végétale *pure*. Voilà pourquoi elle a meilleur goût et se prête mieux à la cuisson et à la friture. C'est la margarine toute désignée pour votre famille!

Pas étonnant que la Blue Bonnet soit la favorite des Canadiens!

Grâce au sachet Vite-Color, la margarine Blue Bonnet devient d'un beau jaune doré en quelques secondes.

Le paquet économique de 3 lb si pratique — chaque livre est enveloppée séparément dans du papier parchemin avec son propre sachet colorant.


## La consommation des produits surgelés a triplé en 6 ans

STOCKHOLM — Les Suédois qui dinent en ville consomment trois millions de repas par jour. Une partie très importante de ces aliments sont des plats surgelés, a fait savoir le Bureau suédois pour les aliments congelés. Sont compris dans les statistiques les restaurants, les hôtels, les bars, les cantines des industries, les écoles, les hôpitaux, les institutions et autres endroits publics où l'on sert des repas.

Le marché des aliments surgelés qui sont chauffés avant d'être servis s'est accru d'une manière spectaculaire au cours de ces dernières années. Les cuisines professionnelles utilisent aujourd'hui trois fois plus de vivres préparés par l'industrie alimentaire, demi-cuits et surgelés, qu'en 1959. Le nombre de produits surgelés disponibles a augmenté pendant une seule année de 243 à 371. Les mets les plus populaires sont des plats prêts à être consommés tels que les boulettes de viande, les choux farcis, les hamburgers et les bâtonnets de poisson.

## Instituteurs canadiens dans trois pays d'Afrique

OTTAWA — (PC) — Vingt-quatre instituteurs canadiens se rendront en Afrique au cours de l'été donner une série de cours de six semaines à des instituteurs locaux.

Le projet "Afrique" de la Fédération des instituteurs du Canada comprendra l'Ouganda, le Kenya et vraisemblablement le Tanzania. Les instituteurs canadiens ne reçoivent pas de salaire. Leurs frais de transport sont assumés par la Fédération.

"J'ai appris autant que mes élèves, a dit Eleanor J. Owens qui a enseigné à Kampala l'an dernier. Dans quelques années, les pays d'Afrique auront des programmes d'enseignement bien à eux. C'est à ce moment que nous pourrons dire que le projet "Afrique" a réussi."


SIAN
Knitwear Boutique

TRICOTS IMPORTES POUR TOUTES OCCASIONS

**Détente au soleil**

**Des tricots importés pour la sportive**

Le soleil, le sable, et vous. Une association qui vous assure beaucoup d'agrément au soleil cet été. Prenez des bains de soleil tout à votre aise, sachant que vous faites partie de la jeunesse active. Votre peau brunie soulignera votre beauté et fera ressortir votre élégance cet été.

(a) Importé de France, ce Bikini 2 pièces à texture nylon constitue un seul des modèles de notre collection "pleine de soleil". Choix de marine, rouge ou blanc. Tailles 10-14. $19.95

(b) Importé de Suède, cet ensemble de plage en ratine avec gilet sport et shorts courts est offert en blanc ou poudre. Tailles 10-16.

Gilet sport $9.95
Short court $4.95

"Cartes Diner's et Credico acceptées"

Pour vos vêtements chics de printemps et d'été ne manquez pas de visiter SIAN aujourd'hui

PLACE VILLE MARIE
PROMENADE
861-7136

une nouvelle collection de gaines si légères, si moulantes, si différentes des autres qu'elles sont vraiment FANTASTIQUES!

Rien ne peut se comparer aux nouveaux modèles "fantastiques" Oblique: une gaine à l'arrière ingénieusement confectionné pour donner la même ligne naturelle qu'une gaine-culotte... une gaine-culotte à jambes longues, aux jarretelles invisibles... une toute nouvelle gaine-bikini à fourche extensible. Ces ravissantes créations en "Lycra" et dentelle extensible vous mouleront parfaitement, sans serrer ni comprimer. Essayez ces nouveaux modèles Oblique: vous aussi, vous les trouverez FANTASTIQUES!

**Gaine-bikini (en haut), modèle 3220:** peut se porter avec ou sans jarretelles; fourche nouvelle à bandes croisées ne faisant aucune pression. Blanc. P, M, G. $6.50.

**Gaine-culotte, modèle 3229:** ligne arrière naturelle; panneaux exclusifs moulant mieux les cuisses; jarretelles placées de façon à être invisibles; jambes longues bordées de dentelle extensible. Blanc. P, M, G. $13.

**Gaine, modèle 3227:** dentelle extensible qui ne nuit pas à la marche; panneau avant spécial pour soutenir l'abdomen. Blanc. P, M, G. $9.

Oblique®
de Scandale

SCIENCES

## Découverte d'un crâne vieux de 100,000 ans

PARIS — Une importante découverte paléontologique vient d'être faite par M. Agache, directeur de la circonscription des antiquités préhistoriques du nord de la France, sur la plage d'Ault, non loin de la baie de la Somme. Elle est constituée par une série d'ossements de mammouths, appartenant au moins à trois représentants de cette espèce disparue, accompagnée d'une cinquantaine de silex taillés du type "levaloisien". Selon ces indications, le site remonterait vraisemblablement à l'époque paléolithique moyenne (60,000 ans avant J.-C.). M. Agache pense qu'il s'agit là d'un campement d'hommes de Néanderthal.

Il faudra attendre les marées d'équinoxe de septembre pour reprendre l'étude de ce site habituellement recouvert par les eaux de la Manche.

Une découverte considérable a été faite dans la grotte du Lazaret, au Mont-Boron, à Nice par le commandant Octobon, président honoraire de l'Institut d'archéologie et de préhistoire des Alpes-Maritimes. Il s'agit d'un crâne fossilisé qui, selon l'examen effectué au laboratoire d'anthropologie préhistorique de la Sorbonne par le professeur Piveteau, remonterait à cent mille ans.

Cette grotte du Lazaret est connue depuis 1880, date des premières fouilles. Elle comporte trois salles dont l'une se situe au niveau de la mer. Longtemps les pêcheurs vinrent y abriter leurs bateaux et elle fut obstruée plus tard pour permettre la construction d'un boulevard. Depuis 10 ans la grotte est classée monument historique et elle a été aménagée sommairement.

## Découverte du plus grand gisement de dinausaures

PARIS. — Une équipe de prospection générale du Groupement Afrique Madagascar, de la Direction des productions du Commissariat à l'Energie Atomique, a découvert réecemment les premiers fossiles affleurants d'un cimetière de reptiles (crocodiliens, dinosauriens herbivores et carnivores, etc.) et de poissons. Ce gisement se trouve dans la région de Gadoufaoua près du puits d'Elrhaz, à l'est d'Agadès. Il est situé dans la série des grès du Tegama qui fait partie du Continental intercalaire.

Cette série gréseuse et argileuse est épaisse de 400 à 500 mètres et se termine sous des couches marines transgressives du Cénomanien ; elle appartient donc au Crétacé inférieur et l'on peut estimer que son âge est compris entre 100 et 140 millions d'années.

La découverte de ce gisement de fossiles a été signalée par le C.E.A. au Muséum d'Histoire Naturelle qui a envoyé un spécialiste pour inventorier ce site que l'on peut considérer dès maintenant comme le plus grand gisement africain de dinosaures. Les squelettes fossilisés de ces animaux, dégagés du sable par le vent, forment de véritables petites buttes.

Une pièce intéressante vient d'être apportée à Paris pour études : un crâne presque entier de crocodilien, mesurant 2 pieds et 7 pouces de large à la base et appartenant à un animal dont la longueur aurait pu être de 35 à 45 pieds. Il s'agit probablement du plus grand crocodile connu et cette pièce est unique au monde par sa taille et son état de conservation.

Les prospections de minerais uranifères en République du Niger, qui sont à l'origine de cette découverte, ont commencé en 1959 dans une région qui est géologiquement favorable. Le Groupement Afrique Madagascar utilise actuellement une trentaine de spécialistes qui effectuent des prospections aériennes, des prospections au sol, des levés géologiques et des sondages. Les résultats obtenus sont intéressants et confirment la nécessité de poursuivre l'effort dans cette région sans que l'on puisse encore se prononcer sur l'importance des réserves exploitables dans les conditions économiques actuelles.

## Transcription sur TV de musique de disques

NEW YORK (AFP) — La société américaine Westinghouse Electric annonce qu'elle a mis au point un appareil électronique permettant de transcrire en images sur un écran de télévision, de la musique enregistrée sur disques de phonographe.

Ce nouveau système appelé "phonovid" est capable de produire jusqu'à 400 images et 40 minutes de voix ou de musique pour les deux faces d'un disque "Vidéodise" 33 tours.

Les signaux audio et vidéo sont enregistrés dans les sillons du "Vidéodise", repris par l'aiguille du phonographe et reproduits sous forme de photographies ou de simples lignes graphiques sur l'écran de la télévision.

Westinghouse Electric précise que ce système pourra être utilisé, notamment dans l'enseignement et pour la formation professionnelle.

Le "Phonovid" est portatif. Les disques peuvent être joués sur un phonographe ordinaire et les images reproduites avec le son sur les écrans de n'importe quel appareil de télévision.


VENTE OUVERTURE

Mobilier à sections pour adolescents. Style canadien, noyer fini antique ou blanc découpé de bleu.
Bureau simple, coin secrétaire. Rég. 249.50 Les 3 mcx. Spécial 179.

Autres morceaux non illustrés :
Bureau double et miroir 149.50 115.00
Lit 3' ..... 59.50 43.50
Chiffonnier .... 89.50 72.50
Table de chevet. 44.50 16.50
Huche ..... 34.50 25.50

Valiquette

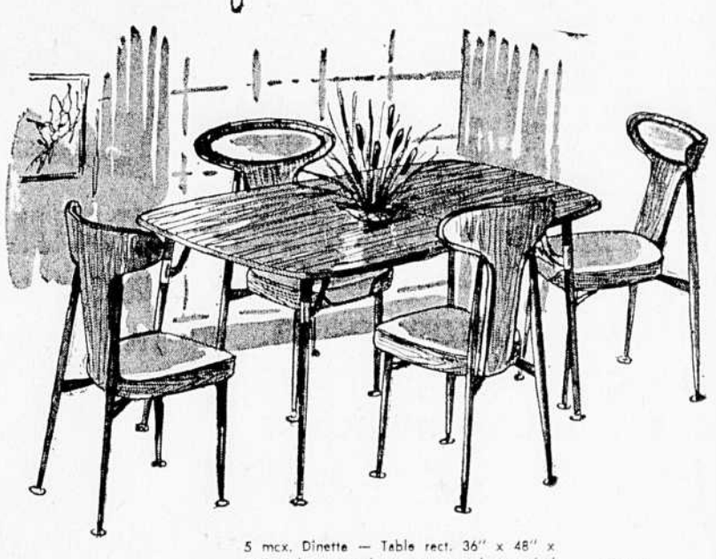

5 mcx. Dînette — Table rect. 36" x 48" x 60". Arborite couleur noyer sur base métal fini brun. Chaises recouvertes de vinyle brun avec insertions de vinyle or, corail, blanc ou avocado. Rég. 159. SPECIAL 125.

SKLAR

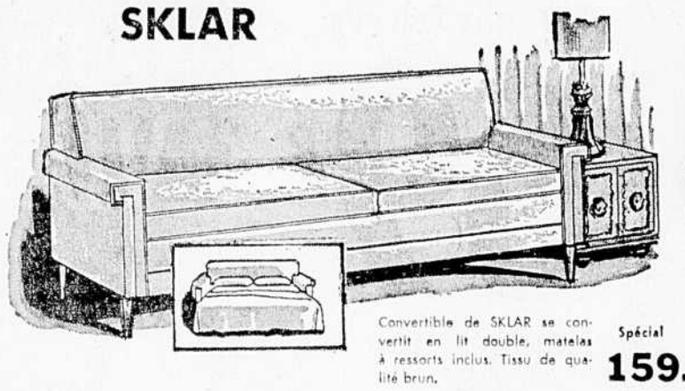

Convertible de SKLAR se convertit en lit double, matelas à ressorts inclus. Tissu de qualité brun. Spécial 159.

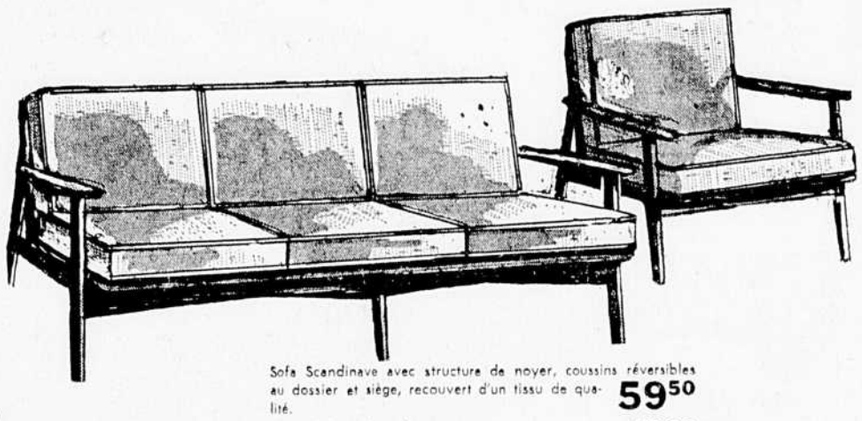

Sofa Scandinave avec structure de noyer, coussins réversibles au dossier et siège, recouvert d'un tissu de qualité. 59.50
Fauteuil de même description. 29.00

Lit continental Aristocrate de Sealy avec lit de bois à votre choix, "style provincial français, blanc et or", "Colonial, couleur érable", "Moderne, noyer foncé". Matelas à ressorts unité de 252 ressorts, coussins sisal, rebords pré-fabriqués. Base à ressorts sur pieds de bois franc. Grandeur 3'3" seulement. Rég. 139. SPECIAL 79.95

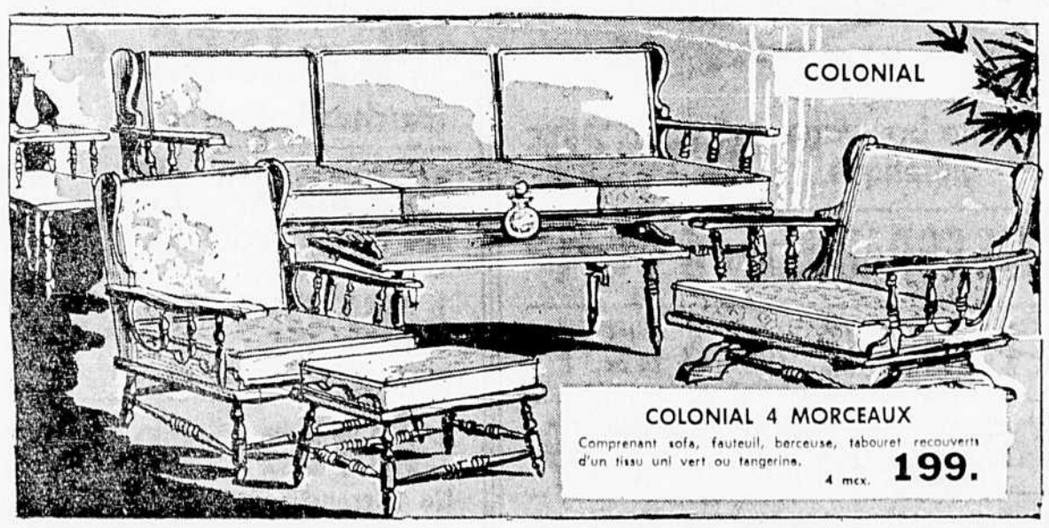


COLONIAL 4 MORCEAUX
Comprenant sofa, fauteuil, berceuse, tabouret recouverts d'un tissu uni vert ou tangerine. 4 mcx. 199.

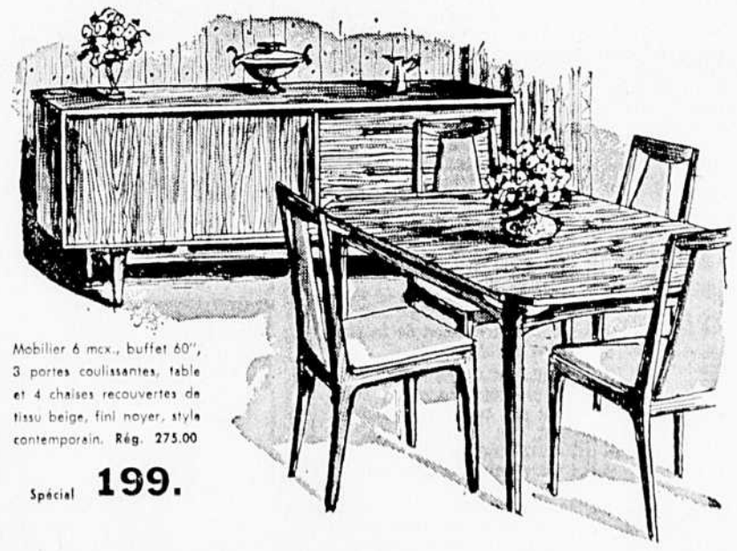

Mobilier 6 mcx., buffet 60", 3 portes coulissantes, table et 4 chaises recouvertes de tissu beige, fini noyer, style contemporain. Rég. 275.00
Spécial 199.

Arnel Imprimé Rég. 3.00 pour 2.19 vge
Térylène Opaque Imprimé Rég. 4.00 pour 2.49 vge
Fibre de Verre bouclée Rég. 3.95 pour 2.99 vge
Térylène Bouclé Imprimé Rég. 4.00 pour 3.39 vge
Panneaux Terylène Batiste Imprimé 47" x 117" Rég. 19.95 pour 12.50 ch.

- Choix de motifs et couleurs.
- Hauteur minimum de 72".
- Confection de Qualité.
- Service de mesure.

SPECIAUX
CONFECTION GRATUITE

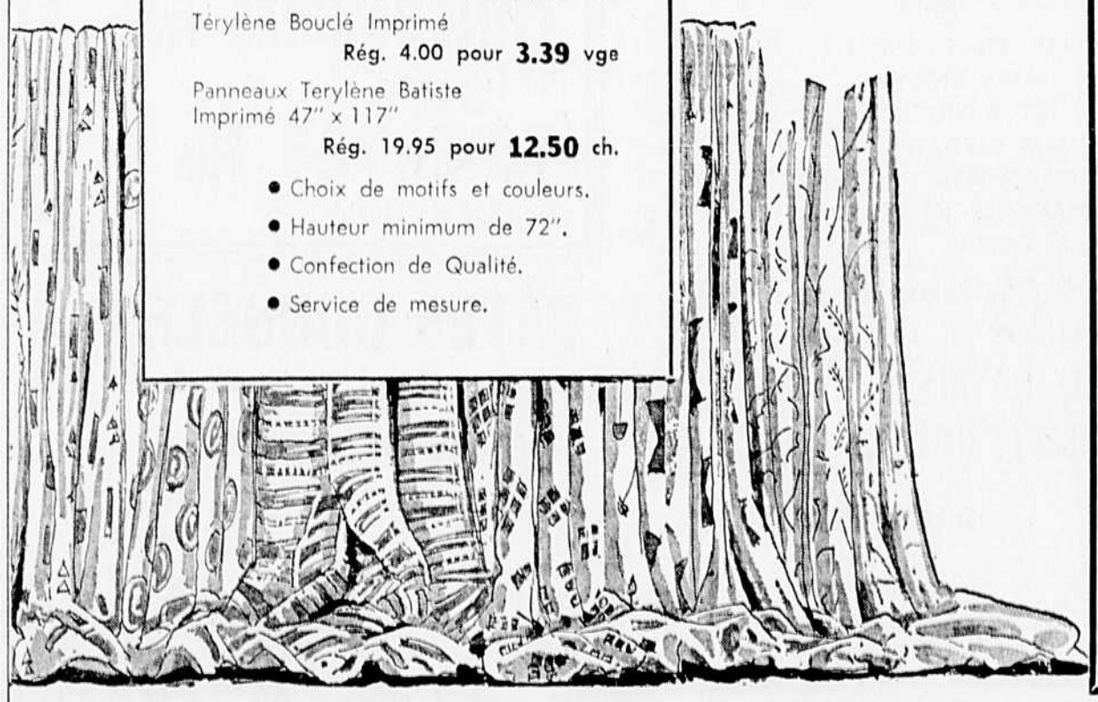

COUPONS DE TAPIS DE GRANDES DIMENSIONS

| | | |
|---|---|---|
| 4 Coupons Acétate Beige, 9' x 12' | 49. | 19. |
| 3 Coupons Acétate Turquoise, 9' x 12' | 49. | 19. |
| 3 Coupons 9' x 12', Acétate bouclée, Turquoise | 49. | 22. |
| 2 Coupons 9' x 12' Acétate Beige | 49. | 24. |
| 1 Coupon 9' x 12', Acétate, Brun | 58. | 29. |
| 1 Coupon 9' x 12', Viscount or (tel quel) | 72. | 29. |
| 1 Coupon 9'7" x 12', Viscount Beige | 79. | 39. |
| 1 Coupon Tweed Brun, 9' x 12' | 79. | 39. |
| 1 Coupon 9' x 12' Viscount Or | 72. | 42. |
| 1 Coupon 7'6" x 11'3", Nylon Avocado | 79. | 49. |
| 1 Coupon Acétate, 12' x 15', Brun | 79. | 49. |
| 1 Coupon Tintawn, Vert, 9' x 12' | 75. | 49. |
| 1 Coupon Toptwist Ambre | 89. | 55. |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon Twist Beige | 89. | 55. |
| 1 Coupon 10'9" x 12', Toptwist Vert | 105. | 59. |
| 1 Coupon 7'9" x 12', Nylon 501 Café | 97. | 64. |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon Or | 89. | 65. |
| 1 Coupon Viscount 12' x 15', Beige | 119. | 69. |
| 1 Coupon Acétate 10'6" x 12', Vert | 105. | 69. |
| 1 Coupon Viscount 12' x 15', Or | 119. | 69. |
| 1 Coupon 9' x 12', Twist de laine Turquoise | 142. | 78. |
| 1 Coupon Kuritone 9' x 12', Beige | 159. | 79. |
| 1 Coupon Laine frisée Mauve, 7'4" x 12' | 119. | 79. |
| 1 Coupon 10'4" x 12', Nylon 501 Bleu | 127. | 79. |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon 501 Or | 102. | 79. |
| 1 Coupon 9' x 12', Imprimé Or et Brun | 125. | 81. |
| 1 Coupon Axminster fleuri, 9' x 12' | 125. | 84. |
| 1 Coupon Nylon 501, 10'6" x 12', Orange | 125. | 89. |
| 1 Coupon Toptwist, 12' x 15', Vert | 139. | 89. |
| 1 Coupon Nylon 501, 10'6" x 12', Avocado | 129. | 89. |
| 1 Coupon Toptwist, 12' x 15', Ambre | 135. | 89. |
| 1 Coupon 12' x 15', Nylon Bleu | 149. | 99. |
| 1 Coupon Coronet, 12' x 15', Bleu | 159. | 99. |
| 1 Coupon 9' x 12', Twist Beige | 168. | 109. |
| 1 Coupon 9' x 12', Nylon Velours Bleu | 179. | 141. |
| 1 Coupon 13'10" x 12', Nylon Fidelity | 203. | 149. |

Autres choix, autres grandeurs à prix aussi bas.

AUTRES REDUCTIONS DANS TOUS LES RAYONS

Stationnement en face du magasin et sur la rue Labelle

NOUVELLE ADRESSE :
N. G. VALIQUETTE Ltée 510 EST, STE-CATHERINE

842-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 hres.

# Le Mont-Royal ne suffit plus: les étudiants de Poly travaillent sur de vrais terrains miniers

**Pour la première fois, Polytechnique envoie ses futurs ingénieurs géologues et miniers en expédition authentique**

*Reportage de Jean Rivest (texte) et Paul-Henri Talbot (photos)*

La cage du puits de la mine Cupra s'enfonce sous terre à une vitesse de 20 pieds à la seconde. Elle emporte à 700 pieds de profondeur trois étudiants dont la figure presque glabre contraste avec celle des rudes mineurs qui les accompagnent.

Au dessus, à l'air libre, une jeune fille et deux garçons accompagnés d'un savant professeur s'affairent le long d'un chemin rudimentaire, dans la forêt. Ils manipulent des instruments électroniques qui cadrent mal dans le décor sauvage. On dirait des apprentis-sorciers.

A deux milles de là, dans une des bâtisses de la mine Solbec, deux autres jeunes gens, avec un professeur qui a plus l'air d'un coureur des bois que d'un universitaire, se penchent, absorbés, sur des pierres alignées qui ont pour eux un langage. Sérieux, ils parlent de "lecture de carottes".

Ces huit étudiants et leurs professeurs se préparent à devenir ingénieurs miniers ou ingénieurs géologues, à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal, et participent à la première expérience du genre.

Celle-ci consiste à se rendre sur un terrain minier en exploitation et effectuer dans la réalité tous les travaux qu'ils seront appelés à exécuter ou à interpréter, plus tard, dans l'exercice de leur profession.

Jusqu'ici, les étudiants s'adonnaient chaque année à quelques travaux pratiques sur le Mont Royal. C'étaient tout juste un peu mieux qu'étudier seulement dans les livres.

Cette fois, ils ont passé trois semaines sur les terrains miniers du lac Aylmer, près de Disraéli, dans les Cantons de l'Est, là où existent plusieurs mines. Ils ont travaillé surtout à la mine Solbec qui est en exploitation sous terre et à ciel ouvert, et à la mine Cupra, appartenant à la même société, à une couple de milles de la première, et qui doit commencer à produire au cours de cet été.

### Le fruit d'une collaboration

Pour reprendre les mots d'un professeur du département de génie géologique de Poly, l'entreprise est le fruit d'une authentique collaboration entre une université, une école de génie, l'entreprise privée et le gouvernement.

Plus précisément, l'expérience pédagogique qui est unique en son genre dans le Québec, et qui deviendra une politique régulière de l'institution, implique l'Université de Montréal, son Ecole Polytechnique, surtout les mines Solbec et Cupra du groupe Beauchemin, et le ministère des Richesses naturelles du Québec.

Ce dernier, qui encourage l'initiative, a prêté au groupe pour une bonne partie du séjour de trois semaines, l'un de ses géologues, M. Pierre St-Julien.

La société Noranda y est aussi allée de sa contribution : elle a fourni les $15,000 nécessaires à l'achat des instruments électroniques servant aux travaux de géophysique.

Les étudiants, eux, ont payé de leur personne et défrayé eux-mêmes leur séjour dans un petit motel des environs.

### Sous terre et en surface

Pendant 18 jours, le dimanche comme les jours de semaine, du 3 au 21 mai, les étudiants se sont livrés à des travaux d'arpentage, sous terre et en surface, de cartographie géologique, de géophysique, d'échantillonnage géologique, etc. Un soir, pour se distraire, et pour demeurer fidèles à leurs pierres, ils se sont même amusés à faire de la sculpture sur granit. Leur impression livrée dans un large sourire : "c'est dur". La pierre ou l'art de la sculpture ? Peut-être les deux ...

Pour effectuer leurs travaux, les étudiants se divisaient en trois groupes.

L'un allait sous terre, faire, par exemple, de l'arpentage dans les galeries de la mine; un autre faisait de la prospection en surface par les méthodes géophysiques; et un troisième faisait, par exemple, de la géologie pure par l'examen de spécimens de pierres retirées de plus ou moins grandes profondeurs lors des forages qui ont précédé le fonçage des mines Solbec et Cupra.

Ces deux mines produisent du cuivre, du plomb et du zinc. On retire aussi du même gisement, mêlée à ces trois métaux, une infime quantité d'or et d'argent.

### Heureux de leur sort

Cette expérience, semble-t-il, n'a fait que des heureux. Les étudiants trouvaient bien le temps un peu long, vers les 16e ou le 17e jour de leur expédition, mais ils étaient vraiment contents de l'entreprise, parfaitement conscients que cela était pour eux extrêmement précieux.

Ils prenaient plaisir à comparer les résultats de leurs travaux avec ceux des ingénieurs chevronnés qui les avaient précédés à cet endroit, et dont les calculs se vérifient tous les jours par l'impressionnante opération minière qui se déroule dans la région du lac Aylmer.

A des étudiants qui ont fait l'arpentage de la mine Cupra, on a demandé si les résultats de leurs calculs correspondaient avec ceux des ingénieurs de la mine et qu'ils ont pu consulter dans les archives de l'entreprise. Epanouis, ils ont répondu "oui, à l'intérieur des limites d'erreur normalement permises".

Lorsqu'ils travaillaient à la prospection, les étudiants savaient bien qu'ils avaient sous les pieds un gisement, puisque la mine était là.

Mais il fallait faire comme s'ils l'ignoraient; ils devaient vraiment "découvrir" les indices leur permettant de croire qu'il y avait un gisement intéressant.

Puis les étudiants allaient examiner les "carottes" pour constater de visu ce qui se trouve à 100 pieds, 1,000 pieds ou 2,000 pieds sous le sol.

Normalement, lorsque la prospection permet raisonnablement de penser qu'il y a un gisement à un endroit donné, on procède à des forages. Ceux-ci sont faits au moyen d'une tige creuse. Ce qui produit une sorte de bâton de roche où sont visibles toutes les couches minérales traversées. Ces hondages permettent de contrôler les conclusions de l'observation du terrain par des méthodes géophysiques.

Ces bâtons de roche, qui, aux yeux d'un profane, ressemblent à des boudins, on les appelle des "carottes"; et le mot ne fait rire personne, du moins parmi les gens du métier.

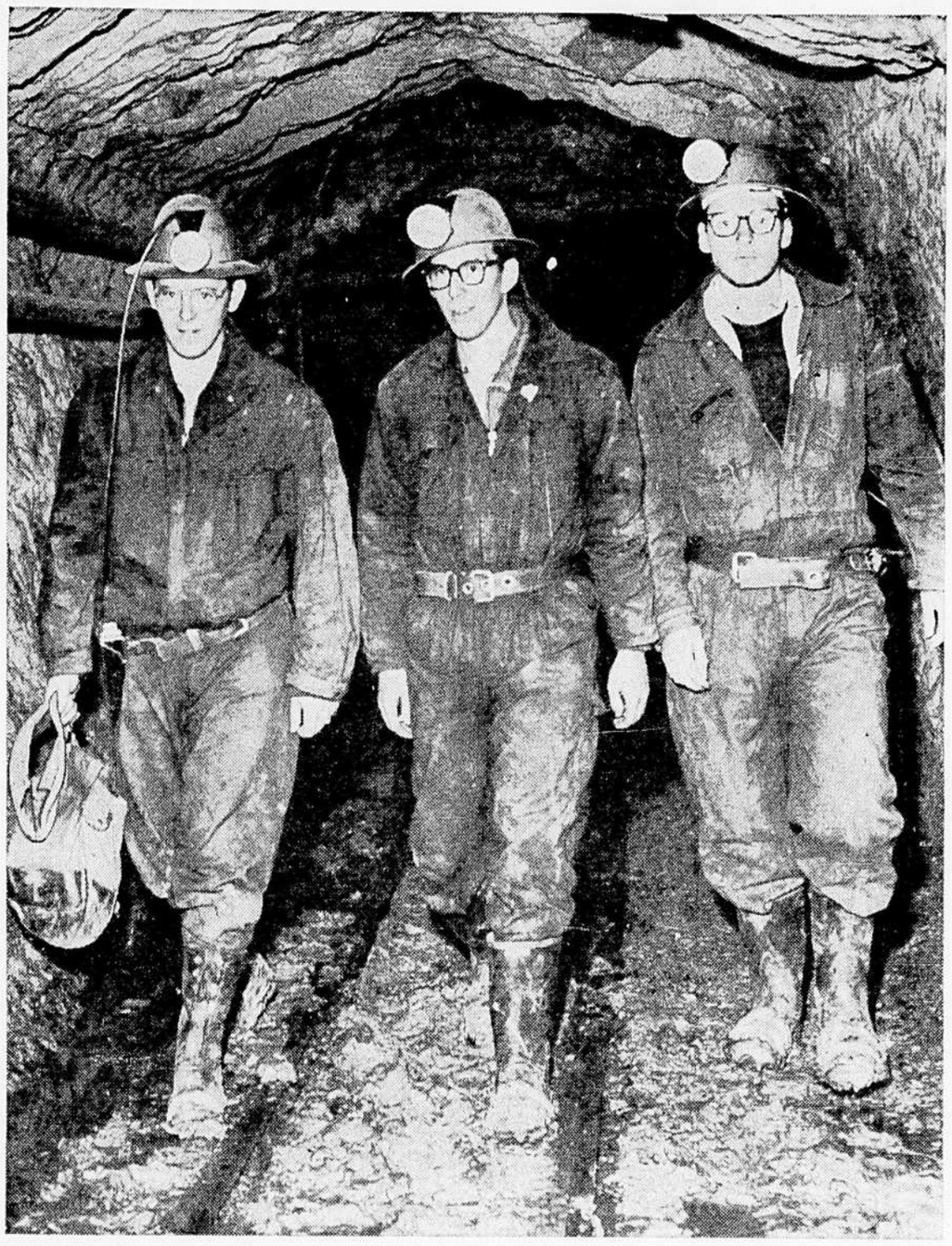

## Du Mont-Royal à la mine

Trois futurs ingénieurs géologues ou miniers (Robert Lauriault, dont le père est mineur à Val d'Or; Marc-Denis Everell et Jean-Guy Masse) déambulent aussi à l'aise dans une galerie de mine que dans les corridors de l'Université de Montréal. Ils trouvent plus enrichissant pour eux de se trouver à 700 pieds sous terre (sixième niveau de la mine Cupra) que sur le Mont-Royal.

## Arpentage souterrain

Dans les profondeurs de la mine Cupra, les futurs ingénieurs installent leur appareil dans un puits de remontée du minerai dont ils s'apprêtent à faire l'arpentage.

## Des pierres qui parlent

Pour faciliter la "lecture", on mouille les "carottes" pour en faire ressortir la couleur et la texture. De gauche à droite, deux étudiants, Guy Archambault et Pierre de La Rochelle, et leur professeur de génie minier, M. Laurier Juteau. Ces bâtons de pierre, retirés de grandes profondeurs au cours des forages, permettent de connaitre de visu ce qui se cache sous la surface du sol.

# Des instruments électroniques portatifs d'une grande précision ont remplacé le légendaire piolet

Il n'y a pas si longtemps, lorsqu'on pensait à un prospecteur, on se représentait l'image romantique d'un barbu, coureur des bois, un peu aventurier, qui passait sa vie à courir les grands espaces inhabités du Québec, détachant des spécimens de roche du flanc des montagnes, au moyen d'un piolet.

Si une bonne partie de ce portrait peut encore être vraie, les outils du prospecteur ont changé. Des instruments électroniques portatifs d'une grande précision ont remplacé le légendaire piolet.

C'est que la méthode maintenant employée pour découvrir les gisements relève d'une science jeune: la géophysique.

Celle-ci a pour objet d'étude des particularités physiques de la terre. Et les caractéristiques du sol (conductibilité de l'électricité, magnétisme, densité plus ou moins grande, etc.) à un endroit donné, peuvent constituer certains indices de ce qu'il y a sous le sol, d'invisible, de caché sous une couche plus ou moins grande d'humus, de sable, de glace, d'eau.

Si l'on considère que foncer un puits de mine coûte en moyenne $30 par pied de profondeur; que pratiquer un forage de deux pouces de diamètre coûte $3 ou $4 par pied ; et que finalement la prospection par des méthodes géophysiques coûte beaucoup moins cher, on en arrive à la conclusion facile qu'il faut commencer par cette dernière, avant de procéder au forage puis au fonçage.

Voilà pourquoi les futurs ingénieurs miniers et ingénieurs géologues de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal qui se trouvaient au lac Aylmer récemment se sont familiarisés avec le maniement des instruments de géophysique.

Depuis quelques années, la très grande majorité des mines doivent leur existence à la géophysique qui a permis la découverte de gisements.

On peut dire que les instruments de géophysique sont essentiellement des appareils de mesure qui permettent de découvrir le degré de conductibilité, de magnétisme, de gravité, etc. d'un terrain donné.

Bien sûr des observations faites avec un seul type d'appareil ne sont pas concluantes.

Mais en procédant à une série d'observations au moyen d'appareils divers, on en arrive à des recoupements qui permettent d'établir une hypothèse sérieuse sur la nature du sous-sol.

Si l'hypothèse est favorable, on peut alors risquer l'investissement que représente le forage. Celui-ci est plus positif. Par une série de forages effectués à plusieurs endroits, on peut dresser une carte en trois dimensions du sous-sol, et déterminer où il sera plus avantageux de foncer le puits d'une mine, et dans quelles directions creuser les galeries.

A cette dernière phase seulement de l'opération commence le travail propre de l'ingénieur minier; les précédentes concernent l'ingénieur géologue.

Après, l'ingénieur minier construit sa mine et en dirige l'exploitation en vue d'une rentabilité maximum.

Verra-t-on un jour des Canadiens français compétents à toutes les phases de nombreuses entreprises minières dans le Québec ? C'est ce que vise certainement les départements de génie géologique et minier de Polytechnique, et peut-être aussi SOQUEM.

## Un ajustement délicat

Le prospecteur se sert maintenant d'instruments électroniques qui révèlent des "anomalies" physiques du sol. Trois étudiants de Polytechnique exécutent des travaux pratiques sur un terrain minier des Cantons de l'Est. Tandis que Mlle Louise Blais, écouteurs aux oreilles, ajuste l'appareil, son camarade Normand Fortin le soutient; Jean-Pierre Leroux attend son tour. Ils sont accompagnés d'un géophysicien, le professeur Théodore Koulomzine, qui se tient à l'écart. Les méthodes géophysiques ont remplacé le piolet, dans les bagages des prospecteurs.

# Les ingénieurs géologues sont extrêmement rares et le Québec en a un besoin urgent

"On ne produit même pas assez d'ingénieurs miniers et d'ingénieurs géologues pour remplacer ceux qui meurent ou qui quittent la profession".

"Le ministère des Richesses naturelles n'a pas les ingénieurs qu'il lui faut pour remplir ses cadres".

"L'exploration et l'exploitation minières sont un domaine où, à toutes fins pratiques, nous, Canadiens français, ne sommes pas encore entrés".

"Le Québec connait actuellement un regain d'activité dans le domaine de l'exploration minière et les géologues miniers sont extrêmement rares".

Ces propos que l'on pourrait presque qualifier de pessimistes, sont ceux d'un professeur de géologie, au département de génie géologique de l'école polytechnique de l'Université de Montréal, M. Roger Blais, l'un des rares docteurs en géologie du Canada français, qui a contribué de près à la réalisation de cette expérience pédagogique dont il est question dans l'article ci-haut.

### Commencer par le commencement

Pour les jeunes que la carrière d'ingénieur intéresse, l'avenir est là, dans la géologie.

Jusqu'ici, les Canadiens français n'ont pas fait grand chose dans le domaine minier, si ce n'est fournir des mineurs aux grandes sociétés étrangères.

A l'heure de SOQUEM, où à divers niveaux l'on invite les Québecois à se tailler une place dans la mise en valeur des richesses minérales du pays qui est nôtre, le besoin de professionnels est immense.

Mais, de souligner le professeur Blais, il faut commencer par le commencement : ce qu'il faut, c'est des ingénieurs géologues, pour l'exploration d'abord.

Il faut commencer par trouver des gisements avant de penser à l'exploitation minière. Les ingénieurs géologues, ces prospecteurs modernes, armés d'appareils électroniques, de foreuses et de science, sont actuellement plus nécessaires que les ingénieurs miniers. Ces derniers, une fois un gisement bien repéré, délimité, cartographié et analysé, entrent alors en scène pour réaliser la phase de l'exploitation du gisement.

Actuellement, même si en général il manque de candidats, trop de ces derniers optent pour le génie minier alors que le besoin crucial se trouve dans le génie géologique.

### A l'école de l'expérience

Actuellement, à l'école Polytechnique, on cherche les moyens d'établir des contacts sérieux avec les écoles secondaires, les collèges, les écoles supérieures, afin d'attirer des jeunes dans les carrières géologiques.

A l'école même, on multiplie les contacts entre les élèves et l'industrie, afin de produire des ingénieurs qui ont une connaissance théorique doublée d'un minimum d'expérience pratique. L'expédition du lac Aylmer s'inscrit dans cette politique dynamique. Les élèves font aussi des tournées minières plus rapides qui leur permettent de connaitre les professionnels qui sont actuellement dans la carrière, qui font l'exploration des immenses territoires du Québec et qui réalisent effectivement l'exploitation de notre sous-sol, comme gérants de mine, ingénieurs de compagnies, prospecteurs.

L'an dernier, les étudiants de 4e et 5e années ont visité la région minière de l'Abitibi. L'été dernier, 90 élèves ont été placés comme mineurs dans diverses exploitations du Québec. L'expérience pratique se joint ainsi à la formation théorique en vue de former de vraies compétences.

Le Dr Blais affirme calmement mais sans hésitation que l'Ecole polytechnique de Montréal n'a rien à envier aux autres écoles ou instituts du genre, tant par la qualité de l'enseignement qui y est donné que par le succès que remportent les élèves qui en sortent.

Il cite de mémoire certains cas, comme celui d'un finissant de l'an dernier qui a obtenu trois bourses pour poursuivre des études en géologie à l'Institut technologique du Massachusset, institution réputée et haut cotée s'il en est.

Le Dr Blais souligne que plusieurs élèves, en plus de ceux qui se lancent dans la carrière géologique, font de la recherche pure, après leur graduation.

## Nazisme et assemblées publiques

TORONTO. (PC) — M. Andrew Thompson, chef du parti libéral de l'Ontario, a demandé qu'à la lueur des événements violents, survenus dimanche dernier dans un parc de Toronto lors d'une manifestation, le gouvernement fasse l'examen des lois regardant le droit de tenir des assemblées publiques, la liberté de parole et la liberté de la presse.

M. Thompson a particulièrement rappelé à la Chambre hier que des stations radiophoniques avaient interrompu leurs émissions régulières pour annoncer la tenue d'une assemblée de nazis. Il a demandé s'il ne s'agissait pas là d'un geste frôlant l'irresponsabilité et si d'une façon ou d'une autre il n'y aurait pas moyen de contrôler de telles nouvelles ou au moins de les signaler.

Toutefois, selon lui, le gouvernement devrait étudier jusqu'à quel point nous devons accorder la liberté de tenir des assemblées publiques, la liberté de parole et à quel moment cette liberté devient licence.

Il a demandé au premier ministre, M. John Robarts, de soumettre cette tâche à la commission royale McRuer, qui fait enquête sur les droits de l'homme, ou autrement de créer une commission d'enquête distincte.

M. Robarts a répondu que ce problème était relié à celui de la distribution de la littérature haineuse et que le procureur général de la province, M. Arthur Wishart, en avait discuté avec l'ancien juge en chef J. C. McRuer, qui dirige l'enquête sur les droits de l'homme.

## Armes jouets jeux d'horreur et écoles françaises

VANCOUVER. (PC) — Les représentants des 250,000 membres de l'Association canadienne des parents et des instituteurs ont formulé des critiques au sujet des commerciaux de télévision, des armes-jouets, des jeux d'horreur et des écoles séparées canadiennes françaises.

Au cours de l'assemblée annuelle des Fédérations foyer-école, parents-instituteurs, les délégués ont adopté hier des résolutions sur tous les sujets à l'étude, sauf sur le bilinguisme qu'ils ont pris en délibéré durant de vifs débats.

L'une des résolutions réclame un projet de recherches importantes sur les possibilités éducatives de la télévision et sur les dangers possibles qu'elle représente pour la jeunesse.

Le surintendant des écoles de Bridgeport, Nouvelle-Ecosse, M. C. E. Edwards a déclaré : "Une grande partie de ce que nos enfants voient à la télévision sape le travail effectué dans les écoles." Il a fait savoir aux 50 délégués qu'il connaissait un enfant de 10 ans qui avait vu plus de 13,000 homicides à la TV au cours d'une période de cinq ans.

La résolution adopté à ce sujet demande aux législateurs fédéraux d'exercer des pressions, dans toute la mesure possible, auprès du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, de la société Radio-Canada, du réseau CTV et des postes privés, pour éliminer durant les heures réservées aux enfants les émissions comportant des scènes de crime, de violence ou de beuverie.

D'autres résolutions exhortent les parents à ne pas acheter de jouets à caractère guerrier ou de jeux d'horreur, telles les guillotines miniatures, à leurs enfants.

### Bilinguisme

Dans un autre domaine, un comité des fédérations, sous la direction du Dr A. A. Asherman de Montréal, a jeté les grandes lignes d'un mémoire sur la bilinguisme qui doit être présenté à la Commission Laurendeau-Dunton sur les bilinguisme et le biculturalisme.

La mesure a toutefois soulevé de vives objections au sujet d'un article porposant de protéger les minorités françaises à l'extérieur de la province de Québec afin de leur accorder les mêmes droits et les mêmes facilités d'enseignement de leur langue que ceux dont jouit la minorité anglaise du Québec.

Les délégués de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan se sont tout particulièrement opposés à l'établissement d'écoles séparés pour les Canadiens français.

L'assemblée doit prendre un vote aujourd'hui sur une motion visant à ne pas présenter le mémoire devant la commission.

### Autre sujets

D'autre part, le président national de l'association a déclaré que l'aide fédérale est nécessaire pour corriger les "importants déséquilibres" qui existent concernant les systèmes d'enseignement au Canada.

## HISTOIRE

SUITE DE LA PAGE 15

En 1964, la CECM obtient par le bill 139 une décision d'équité dans le partage des taxes foncières à Montréal, partage en vertu duquel chaque groupe et chaque commission scolaire, indépendamment des fluctuations et transferts de la propriété foncière, devait recevoir une somme égale pour chaque élève inscrit dans ses écoles.

● Cependant le PSBGM réussit à obtenir une mesure d'exception qui lui garantit 20 p.c. de la taxe neutre au lieu des 15 ou 16 p.c. qu'elle aurait reçus en vertu de cette égalisation, ce qui lui évite de perdre $2.5 millions au profit des catholiques. La CECM accepte ce compromis, parce qu'il ne devait constituer qu'une mesure de transition en vigueur une seule année.


# MORGAN

*Jeunes... gaies... d'entretien facile...*
*les modes vacances aux normes nouvelles!*

*L'été est dans l'air ! Voici trois sortes de pantalons en popeline et des corsages en tricot de coton en harmonie !*

Fuseau proportionné **4.98** — Short Jamaïque proportionné **3.98**
Pantalon "Vélo" **4.98** — Corsage en tricot coton **2.98**

Procurez-vous-en plusieurs à ces prix avantageux ! Il y a trois modèles de pantalons classiques seyants et des corsages assortis. Tous sont confectionnés par un fabricant renommé. Ils sont de plus, lavables et présentés dans une gamme de couleurs variées.

A. Frais tricot coton, rayures : bleu poudre, rose. P.M.G.

B. Pantalon "vélo" en popeline de coton, marine, vert saule, bleu poudre, blanc ou rouge; tailles : 10 à 20, stature petite.

C. Tee-shirt en tricot coton, encolure bateau; rayures en bleu poudre, rose, noir, rouge, vert. P.M.G.

D. Fuseau en popeline de coton, marine, beige, vert saule ou bleu poudre, tailles : 10 à 16, stature petite; tailles : 10 à 20, stature normale; tailles : 12 à 20, stature élancée.

E. Short Jamaïque en popeline de coton, blanc, sable, bleu poudre, marine ou vert saule; tailles: 10 à 16, stature petite; tailles 10 à 20, stature normale; tailles: 12 à 20, stature élancée.

**Les personnes qui viendront au magasin pourront choisir beaucoup d'autres modèles en tricot coton de teintes variées.**

**Téléphoner à 842-6261**

*VETEMENTS SPORT DU BUDGET — RAYON 21 — TROISIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON.**

*Maillots de plage offerts à prix exceptionnel ! Quatre modèles dernier cri très en demande!*

F. Maillot deux-pièces en tricot coton; culotte à jambes Nassau, soutien-gorge imperceptiblement préformé, boutons et ceinture sur la hanche de teinte contarstante. Turquoise, marine, noir o ujaune. Tailles 30 à 36.

G. Maillot en Helanca* froncé à taille, soutien-gorge imperceptiblement préformé, cordon se nouant en avant. Noir, marine, rouge, bleu poudre, turquoise ou bleu royal. Tailles 32 à 40.

H. Maillot deux-pièces; corsage en Helanca* à rayures, jupe blanche plissée en Arnel*. Rouge/blanc, marine/blanc, turquoise/blanc ,noir/blanc, rose/blanc. Tailles 30 à 36.

J. Maillot deux-pièces en tricot coton, jupe en Arnel* plissée, soutien-gorge imperceptiblement préformé, cordon se nouant en avant. Turquoise, marine, noir ou jaune. Toutes les jupes sont blanches. Tailles 30 à 36. **9.98** ch.

*Marque déposée

**Pas de commandes postales ni téléphoniques.**

*VETEMENTS SPORT DU BUDGET — RAYON 21 — TROISIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON**

*Frais vêtements de détente pour les jours chauds... tissus de coton lavable !*

A. Peignoir très court en fin coton, fermeture à glissière devant, pois blancs sur fond bleu ou rose, poches rayées, volant à l'ourlet. P.M.G. **3.98**

B. Couvre-tout sans manches en coton seersucker, modèle enveloppant, empiècement à deux boutons; tissu imprimé rose ou bleu, liséré de couleur assortie. P.M.G. **3.98**

**Téléphoner à 842-6261**

*LINGERIE DU BUDGET — RAYON 84 — TROISIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON**

*Soyez fraîche tout l'été... portez un joli costume en Arnel* seersucker à rayures !*

*Prix spécial* **12.98**

Un joli costume tout simple que vous aimerez porter... frais, pimpant à rayures nettes ! Du matin au soir, vous serez bien mise aussi bien au bureau qu'en voyage ou pour aller déjeuner en ville ! D'entretien très facile, lavable, infroissable, entièrement doublé. Choix de rayures en bleu poudre, rose, jaune ou gris sur fond blanc craie. Tailles 7 à 17.

*Marque déposée.

**Téléphoner à 842-6261**

*A LA JEUNE CANADIENNE — RAYON 67 — TROISIEME*

**Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD.**

**Heures d'affaires: Magasin centre-ville: 9h. à 5h.30; jeudi et vendredi 9h. à 9h.—Succursales: 9h.30 à 6h; jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.30 —Téléphoner à 842-6261**

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67

*"C'est l'avis des connaisseurs. Chez* MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

# La FAT-COI accuse le CTC de grouper des syndicats qui lui sont opposés

WASHINGTON (PCI) — Le Congrès du travail du Canada compte dans ses rangs de nouveaux syndicats canadiens dont la juridiction vient en conflit avec celles des organisations ouvrières internationales, a déclaré récemment M. George Meany, président de la FAT-COI.

Il a ajouté que la question serait étudiée le mois prochain, à Genève, avec des porte-parole des syndicats canadiens.

Un adjoint a déclaré plus tard que M. Meany serait à Genève en vue de participer à la conférence de la Confédération internationale des syndicats libres et également à la rencontre de l'Organisation internationale du travail.

Si M. Claude Jodoin, président du CTC décide de s'y rendre, on assistera vraisemblablement au premier affrontement des deux hommes depuis le conflit qui les a mis aux prises vers la fin de 1963 et au début de 1964 au sujet de Hal Banks et du malaise ouvrier dans les Grands-Lacs.

Au cours d'une conférence de presse, M. Meany a déclaré que l'organisme qu'il dirige est en difficulté avec le CTC, fort de 1,050,000 membres qui englobe plusieurs syndicats dont la partie américaine est affiliée au FAT-COI.

**Le conflit de l'Actors' Equity et de l'UDA**

M. Meany a déclaré que les nouveaux syndicats formés sous l'égide du CTC font concurrence aux filiales de la FAT-COI dans de nombreux domaines, nommément les communications, les constructions électriques, le commerce de détail, les salaisons et le théâtre.

Il a mentionné "le conflit particulièrement regrettable" opposant l'Actor's Equity Association au syndicat montréalais de formation récente, l'Union des Artistes.

M. Meany a rappelé que le syndicat canadien "veut que l'Actor's Equity lui verse des honoraires" chaque fois que ses cotisants se produisent dans certains endroits.

Il y a du froid entre les deux hommes depuis la fin de 1963 alors que le gouvernement fédéral decida de placer sous tutelle le Syndicat international des gens de mer en vue d'en épurer les rangs.

Le CTC souscrivit au geste du gouvernement à l'encontre du SIGM et de Hal Banks, ressortissant américain qui présidait les destinées de ce syndicat canadien. Quelque temps plus tôt, le CTC avait expulsé de ses rangs le syndicat dirigé par Banks.

M. Meany dénonça l'intervention du gouvernement fédéral et, à l'instar de M. Paul Hall, président de la partie américaine du SIGM, appuya solidement Banks.

Les relations entre la FAT-COI et le CTC tout comme entre MM. Jodoin et Banks ont changé de ton depuis ce temps.

Banks a finalement été démis de son poste et s'est enfui aux Etats-Unis alors qu'il était sous caution devant les tribunaux canadiens.

**Une rencontre pour dissiper les malentendus**

Le président du CTC, M. Claude Jodoin, a déclaré qu'une réunion avec M. George Meany s'impose pour dissiper les malentendus.

Il a cependant rejeté l'accusation de M. Meany à l'effet que le CTC affilie de nouveaux syndicats nationaux qui viennent en conflit avec les syndicats interatioaux.

Il a déclaré que la façon de procéder du CTC sur les affiliations est conforme à sa constitution. Il a de plus proclamé que le CTC sur les affiliations est conforme à sa constitution. Il a de plus proclamé que le CTC est "une centrale ouvrière nationale complètement autonome".

M. Jodoin a en outre déclaré que s'il existe des malentendus entre la FAT-COI et le CTC, il est facile d'y mettre fin, grâce au comité de liaison permanent qui se compose des dirigeants supérieurs des deux centrales ouvrières.

M. Jodoin déclare qu'il serait heureux de rencontrer M. Meany.

Le syndicaliste a de plus nié la rumeur émanant de Washington selon laquelle il y aurait incompatibilité de caractère entre lui et M. Meany. "C'est complètement sans fondement, a-t-il dit. Nous avons occasionnellement des divergences d'opinions. Mais c'est normal dans une démocratie".

# Les syndicats ouvriers allemands figurent parmi les grandes banques du pays

FRANCFORT — Quand on parle des grandes banques allemandes, on pense aussitôt à la "Deutsche Bank", à la "Dresdner Bank", à la "Commerzbank". Cependant, il y a un institut qui, au cours de la dernière décennie, s'est considérablement développé et qui, avec un bilan de près de 4 milliards de marks et un chiffre d'affaires en compte courant de 39.8 milliards de marks par an, mérite sans conteste le qualificatif de grande banque : c'est la "Bank für Gemeinwirtschaft" — la Banque pour l'économie communautaire, dont le siège social est à Francfort et dont le capital se trouve entièrement entre les mains des syndicats ouvriers. C'est donc une banque qui avait été créée dans un tout autre but que celui de figurer au nombre des grandes banques d'affaires allemandes.

Si cette banque s'est engagée dans une voie que les syndicats, conçus selon les critères socialo-marxistes, méprisaient jusqu'ici, on le doit à l'esprit d'initiative d'anciens directeurs de banque et à des fonctionnaires des syndicats qui, devenus directeurs dans l'industrie sidérurgique par le jeu de la cogestion, ont usé de leur influence dans les conseils d'administration pour que leurs entreprises aient aussi recours à la Bank für Gemeinwirtschaft.

Il se trouve que les industries devenues clientes de cette banque qui, pendant sa période de "métamorphose", les traitait de façon particulière, désiraient consolider le financement de leurs installations. Grâce aux moyens financiers à long terme dont elle disposait, celle-ci était à même de satisfaire de semblables désirs. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que lorsqu'on n'obtient rien des instituts de crédit habituels, il faut s'adresser à la banque des syndicats.

Celle-ci a naturellement aussi consenti des prêts à de nombreuses entreprises moyennes dans le cadre d'un programme spécial de crédit à long terme avec échéance allant jusqu'à 10 ans et début de remboursement 2 ans après le prêt. Au total, les prêts qu'elle a consentis ont atteint, l'an dernier, 2,791 milliards de marks. De 1950 à 1964, son bilan est passé de 133 à 4,360 millions de marks et les dépôts de 117 à 2,940 millions.

Son capital social qui était de 60 millions de marks en 1958 est aujourd'hui, après de nombreuses augmentations souscrites en nominal par les actionnaires, de plus de 120 millions. Enfin, de 1958 à 1963, elle a porté ses réserves à 33 millions de marks, distribué 38.6 millions de dividendes et, pour autant qu'on puisse le savoir, gagné 72 millions de marks.

**Bénéfices d'abord, idéologie ensuite**

Entre-temps, la Bank für Gemeinwirtschaft a modifié son caractère et sa finalité d'une manière si radicale qu'elle ne justifie plus son appellation de "banque des syndicats" que parce que le capital appartient aux syndicats ouvriers. 18% seulement de l'argent recueilli l'an dernier provenait de cette économie communautaire, et 15% seulement du total des prêts consentis a été consacré au même secteur communautaire. Tout le reste venait et allait à l'économie privée.

Walter Hesselbach qui est depuis 4 ans le président-directeur général de cette banque, soutient — selon le vieil adage "Il n'est pas honteux de faire des bénéfices"—que celle-ci doit concurrencer activement l'économie privée. Vis-à-vis des syndicats actionnaires et des 48 membres du conseil d'administration, il se doit d'employer l'argent qui lui est confié de la manière la plus rentable.

"On ne dirige pas une banque à coups d'idéologie", dit-on à la Bank für Gemeinwirtschaft, laissant entendre par là que l'idéologie est l'apanage de la direction centrale de la Confédération des syndicats ouvriers allemands. On sait aussi que, du directeur à la dactylo, quiconque veut travailler dans cette banque, doit être affilié à un syndicat, mais il est également connu que tout employé qui veut quitter le syndicat ne risque rien.

Les membres du conseil d'administration sont, en partie, des sociaux-démocrates de longue date avec une vieille expérience syndicale mais, à côté d'eux, siègent aussi de jeunes "managers" politiquement non engagés. En substance, ce qui compte c'est le bilan, non la politique . . .

# Agrandissement de la Stanley Tools

GRANBY (DNC) — A l'occasion de la soirée de bonne entente, réunissant une centaine d'employés de la Stanley Tools à Roxton Pond, le surintendant de l'usine M. Raoul Bouskeda a annoncé que l'entreprise projetait d'agrandir ses locaux actuels. Ce projet de construction est évalué à environ $250,000 et dénote la prospérité de cette entreprise, établie à Roxton Pond depuis de nombreuses années.

M. Bouskeda n'a cependant pas donné d'autres détails concernant le projet, qui deviendrait réalité d'ici quelque temps.

# Association patronale des cordonniers

VALLEYFIELD, (J. D. C.) — La nouvelle Association des patrons-cordonniers de la province de Québec, formée le 23 mars dernier, est entrée en vigueur hier le premier juin. Dorénavant, les quelque 700 cordonniers de la province seront tenus de respecter une même liste de prix ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture de leurs établissements. Ils seront ouverts à compter de 8.30 hres a.m. à 6.30 hres p.m. du lundi au jeudi inclusivement et jusqu'à 9.30 hres au lieu de 10 heures comme auparavant le vendredi soir. Les cordonneries fermeront également leurs portes à une heure de l'après-midi le samedi, durant les mois de juillet et août.


# MORGAN

*Actuellement chez Morgan... des articles indispensables "bonnes vacances"!*

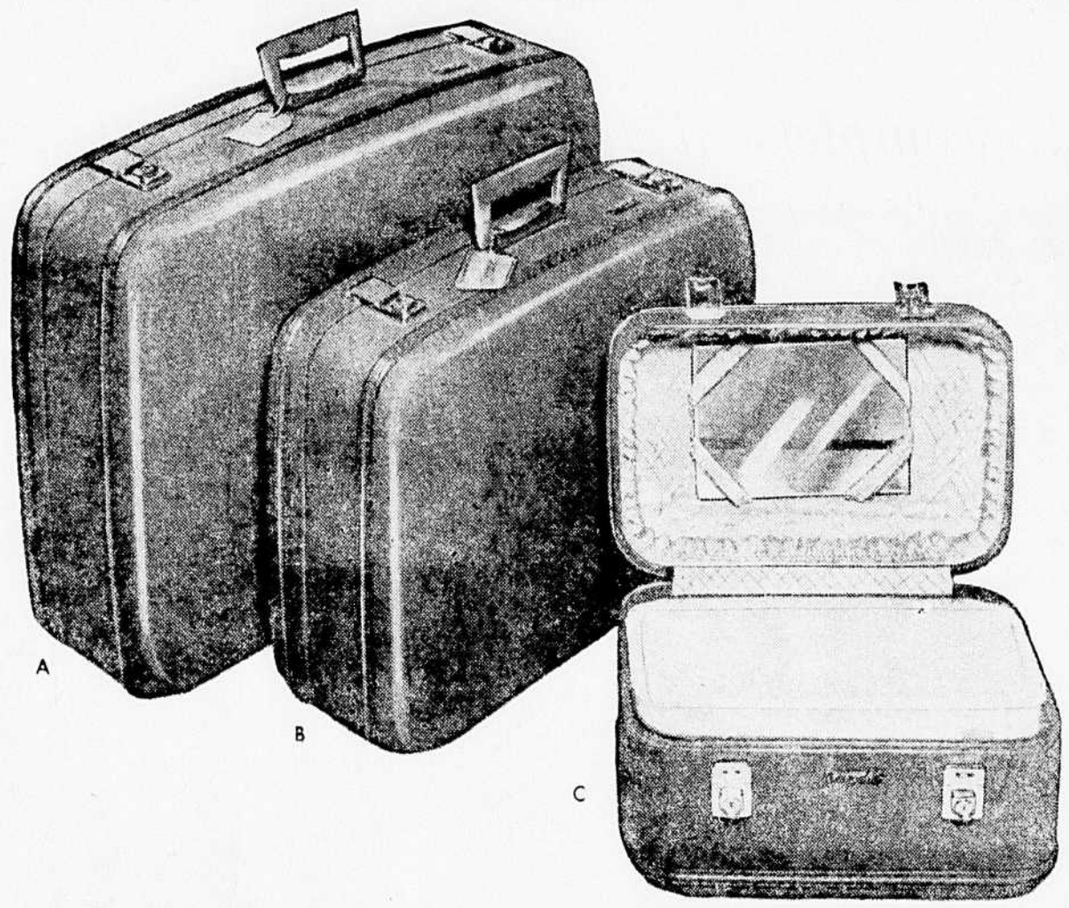


**Elégantes mallettes de voyage, forme emboutie pour dames ! Prix réduits pour vacances, cadeaux de mariés, d'étudiants !**

Des mallettes légères et solides, de conception révolutionnaire qui vous permettent de voyager sans payer de frais supplémentaires pour surpoids de bagages, luxueusement habillées de matière vinyle d'entretien facile. Cadre contreplaqué, serrures chromées anglaises et fortes poignées. Gris ou bleu avec doublure bleue, ton or avec doublure ton or, ou gris avec doublure grise.

A. Mallette "pullman", 26 po. x 18 po. x 8 po.; intérieur garni d'une pochette et deux sangles d'attache. Ord. 25.95 **19.95**

B. Mallette "weekend", 21 po. x 15 po. x 7 po. ; intérieur garni d'une pochette et deux sangles d'attache. Ord. 16.95 **11.95**

C. Mallette "train", 14 po. x 9 po. x 8 po.; intérieur garni d'un miroir, plateau, pochette et galon élastique pour jarres et flacons. Ord. 15.95 **10.95**

Téléphoner à 842-6261

*MALLES, RAYON 27, CINQUIEME*

Également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

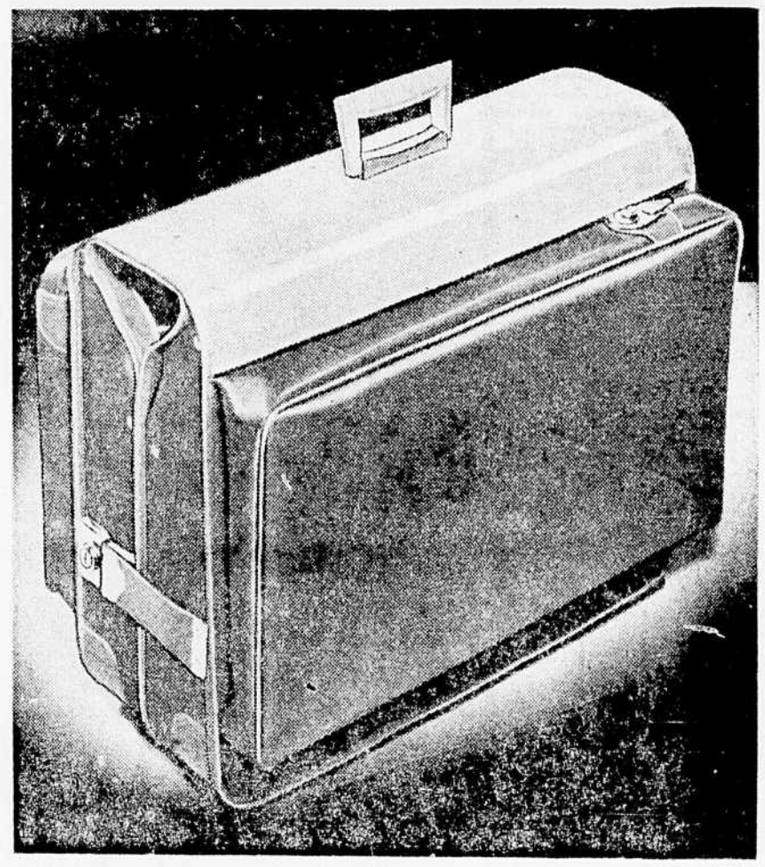

**Occasion extraordinaire... sac d'envolée léger et spacieux pour hommes ! Prix réduit !**

*Ord. 25.95* **17.95**

La distinction à portée de main... sacs d'envolées souple. Le cadeau à offrir à l'occasion de la collation des diplômes, à un homme qui propose un voyage en Europe. Extérieur en nylon natté caoutchouté, coins renforcés, fortes poignées, intérieur garni de trois cintres, pochettes à glissière pour chaussures, deux pochettes extérieures fermées d'une glissière et serrure et deux serrures pour le sac. Havane avec doublure brune ou gris à doublure grise. Dimensions : 38 po. x 22 po.

*Nouveauté exquise pour l'été ! Joli ensemble en acétate soyeux... Blouson et mouchoir de tête assorti !*

**3.99** l'ensemble

Toute dernière mode à prix si modique ! Blouse sans manches, cordon coulissant à la taille... plus un triangle de tissu assorti pour la tête. Cet ensemble est en acétate imprimé de motif floral moderne ou à motif floral délicat. Fond blanc, imprimé rose, bleu ou jaune. Tailles 10 à 18.

Téléphoner à 842-6261

*ACCESSOIRES MODE — RAYON 10 — REZ-DE-CHAUSSEE*

Également à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

*Tweed! Le parfum épicé, fin, prenant... approprié à la belle saison!*

A. "Tweed" réclame. Valant 3.10 **2.17**

B. Cologne vapo "Tweed", 2 onces. Valant 3.45 **2.41**

C. Cologne "Tweed", 6 onces. Ord. 4.00 **2.80**

Pour vous, pour offrir à une hôtesse gentille... le parfum frais et racé, jeune et piquant, élégant et tenace Tweed... tous offerts à prix réduits ! A vous de choisir : le coffret réclame "Tweed" contenant une eau de Cologne 1¾ onces et une poudre de talc, 3¼ onces.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

*ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, REZ-DE-CHAUSSEE*

Également DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

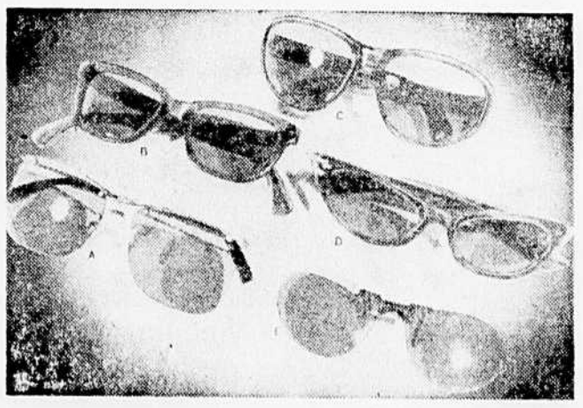

*Lunettes de soleil Polaroid très beaux modèles à la mode !*

| A | B | C | E | D. A fixer sur lunettes |
|---|---|---|---|---|
| 3.49 | 1.98 | 4.98 | 3.49 | 3.98 |

Voici une très petite idée de notre vaste choix de lunettes solaires indispensables pour l'été. Très belles montures de la collection American Optical... depuis les grands verres ronds "hibou" aux minuscules verres à la "Ben Franklins"... tous de qualité supérieure ne dénaturant pas les couleurs, filtrant les rayons solaires.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

*ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — REZ-DE-CHAUSSEE*

Également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

*Appareil automatique Polaroid à lentille 104... actuellement à bas prix !*

*59.95*

Incroyable ! Cet appareil annoncé dans toutes les revues et à la télévision... offerte à si bon prix ! Quel plaisir de voir vos photos blanc et noir ou couleur aussi tôt après les avoir prises ! Fonctionnement entièrement automatique. Venez chez Morgan vous verrez comment cet appareil est facile à utiliser.

**Venez faire la connaissance de Mademoiselle Polaroid**

De 11 h. du matin à 3 h. de l'après-midi... au magasin centre-ville... de 6 h. à 9 h. 30 du soir à Dorval, Rockland et Boulevard... demain, jeudi 3 juin et le vendredi 4 juin. Elle vous renseignera au sujet de ces appareils Polaroid.

Téléphoner à 842-6261

*APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE, RAYON 24, REZ-DE-CHAUSSEE*

Également DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

**Confiez vos fourrures aux voûtes frigorifiques Morgan !**

**Téléphoner à 842-6261** et nous irons chercher vos fourrures chez vous ou au bureau. Si vous le préférez vous pouvez les apporter !

- Entreposage • Réparations
- Nettoyage • Modifications
- Estimation gratuite sur demande

*ENTREPOSAGE DES FOURRURES — RAYON 86 — CINQUIEME*

**Heures d'affaires** Magasin centre-ville 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi 9h. à 9h - Succursales 9h.30 à 6h, jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.30 - Téléphoner à 842-6261

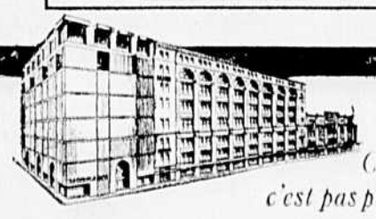

*"C'est l'avis des connaisseurs. Chez* MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

CAHIER No 3 / PAGES 43-64

LA PRESSE

SPORT / FINANCE / RADIO TV

MONTREAL, MERCREDI 2 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 126

## le carnet
DE RAYMOND GUERIN

### UN NOUVEL HOTEL

**Ce ne sont pas toujours les mêmes voies qui mènent à la réalisation des édifices.**

**D'habitude, et c'est logique, les promoteurs, après qu'ils ont décidé de mettre leur argent dans une entreprise, font appel à des architectes, puis à des entrepreneurs, etc.**

Mais il est plutôt rare que ce soient des architectes qui commencent le bal et qui réussissent ensuite à intéresser des bailleurs de fonds !

C'est pourtant ce qui s'est produit dans le cas du nouveau "Holiday Inn" qui a été inauguré hier dans la métropole.

Un cocktail de presse nous accueillit dans cette construction imposante qui se dresse rue Sherbrooke, près de Durocher, et nous permit de causer quelques instants avec M. Camille Lusignan, l'un des deux jeunes architectes canadiens-français qui ont conçu le projet.

Et c'est M. Lusignan et son collègue, M. Pierre Beauvais, qui l'ont presque mis en marche.

D'une certaine façon, en tout cas.

La chose se produisit comme ceci : un jour, les deux associés devisaient de choses et d'autres avec un ami représentant un propriétaire d'immeubles. Au cours de la conversation, une question, banale en apparence, fut posée à ce dernier : "Vous n'auriez pas un emplacement où nous pourrions construire quelque chose ?"

**Mais oui, il y avait précisément ce terrain rue Sherbrooke, propice à toutes sortes d'aventures structurales !**

**Les deux architectes commencèrent à s'amuser à des devis de toutes sortes : pourrait-on construire une maison de rapport ? Ou un immeuble à bureaux ? Ou un centre commercial ?**

**Finalement, on trouva la solution idéale : un "motel" moderne et vaste.**

Il ne s'agissait plus que d'intéresser le capital . . . Et par recoupements et juxtapositions, on en vint à l'organisation d'un "Holiday Inn".

Les "Holiday Inn" sont une entreprise imposante, avec quartier général à Memphis, au Tennessee. Il y a peut-être une dizaine de "Holiday Inn" au Canada, et on en trouve bien quelques centaines aux Etats-Unis. Ces motels sont destinés à la classe moyenne, qui n'a peut-être pas les moyens de fréquenter les Hilton, mais qui veut quand même se loger confortablement, proprement, et dans une ambiance de simili-luxe fort agréable.

Les grands manitous du "Holiday Inn" furent intéressés par la chose. Au point qu'ils firent une concession qui n'était certes pas dans leurs habitudes : ils autorisèrent l'octroi d'une franchise aux promoteurs canadiens.

**C'est-à-dire qu'en retour de l'emploi du nom de "Holiday Inn", les concessionnaires de Montréal — si on peut les appeler ainsi — doivent remettre un certain pourcentage à Memphis, pourcentage basé sur le taux de location de chaque chambre chaque jour, louât-on la chambre ou non.**

**Il y a 500 chambres au nouveau "Holiday Inn", qui peuvent loger 1,300 personnes, et qui sont réparties sur 17 étages. Les chambres sont belles, confortables, meublées avec goût.**

L'immeuble lui-même compte 22 étages. Au sous-sol, on peut garer 400 voitures. Une vaste piscine s'étale au troisième étage. Quatre ascenseurs et deux escaliers roulants desservent la clientèle. Il y a deux bars fort joliment décorés, de même qu'un cabaret appelé "Petit Café", au rez-de-chaussée.

Autres avantages : un guichet du genre "drive-in" permet au voyageur de s'enregistrer sans quitter sa voiture, et . . . un chenil peut loger les chiens des clients.

On avait dit au début que tout serait canadien-français dans ce nouveau "Holiday Inn". C'est un fait que les architectes le sont, comme on l'a vu. De même que les ingénieurs (Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme et Lapointe) ; et les entrepreneurs (J.-Ls Guay) ; et les décorateurs (Jacques Guillon et associés). Le président est Me Jacques Lalonde, et MM. Charles Lagacé et Hubert Godin sont parmi les directeurs.

Mais il est possible qu'il ait fallu faire appel à des capitaux "extérieurs", à certain moment de l'entreprise (le tout a coûté sept millions et demi), et que certaine compagnie d'assurances ait eu quelques mots à dire là-dedans.

Conclusion : une belle réalisation, et qui s'imposait. Hier après-midi, quinze chambres étaient déjà louées aux touristes, malgré la présence des ouvriers car tout n'est pas achevé. Pour ce qui est du titre de gloire dont on se réclame "l'hôtel le plus français de Montréal"), il faudra tout de même brosser encore un peu aux entournures . . . mais ça viendra peut-être.

# Lesage: le régime des rentes du Québec, ce sera l'union de tous, au profit de chacun!

par Teddy Chevalot

QUEBEC — "C'est donc dans l'optique d'une union de tous, au profit de chacun, qu'il convient de considérer le Régime des rentes du Québec."

Ainsi s'exprimait le premier ministre Jean Lesage, hier, alors qu'il exposait, devant la Chambre, les principes qui animaient le projet de loi sur la sécurité sociale, — ou bill 50.

Parlant pendant plus de deux heures, souvent interrompu par l'opposition, le premier ministre, dans une longue introduction, expliqua ce qu'était la "philosophie sociale et économique" de ce projet de loi.

Après avoir déclaré qu'il lui semblait impérieux d'exposer, en premier lieu, en quoi consistait cette "philosophie sociale et économique", M. Jean Lesage donna les huit points fondamentaux qui animaient le projet.

"Cette philosophie, a-t-il déclaré, peut modestement s'exprimer comme suit :

- Le régime des rentes du Québec doit, d'abord et avant tout, être un régime fondamentalement social, qui tienne compte du contexte de la vie québécoise; il doit être le protecteur, je dirais le paratonnerre, de la vie familiale;
- Le régime doit être une application des droits du Québec dans le domaine de la sécurité sociale;
- Les avantages du régime doivent constituer des droits pour le travailleur, son épouse et ses enfants à charge, et non découler d'un sentiment paternaliste de la part des pouvoirs publics;
- Les droits du travailleur doivent être pleinement protégés, afin qu'il conserve le plus grand degré de liberté et de mobilité sur le marché du travail;
- Cette reconnaissance des droits du travailleur exige qu'il en supporte le coût conjointement avec son employeur. La dignité du travailleur est ainsi respectée, et la responsabilité de chacun, dans l'entreprise, est mise en relief;
- Les avantages accordés par le régime ne doivent point être affectés indûment par le chômage et l'inflation, c'est-à-dire par des contingences qui sont pratiquement hors du contrôle des travailleurs;
- Le régime doit se suffire financièrement à lui-même, sans contribution à même les revenus généraux;
- Finalement, l'établissement du régime ne doit pas porter atteinte aux droits acquis des travailleurs ayant participé à des régimes de secteurs publics et privés, ni enrayer le développement de ces régimes. Les mesures que le gouvernement entend prendre à ce sujet ne sont pas comprises dans le présent projet de loi, car elles se situent naturellement dans le cadre du projet de loi que nous soumettrons à la Chambre relativement aux régimes supplémentaires de retraite."

**Conditionné par son "enfance modeste"**

Quelques minutes auparavant, le premier ministre avait expliqué que, depuis sa prime jeunesse, il avait été intéressé aux problèmes sociaux, d'une part à cause de l'enfance modes qu'il avait vécue durant les années de la "Grande crise", de l'autre, à cause des lectures qu'il avait faites lorsqu'il était écolier au Petit Séminaire de Québec, et en troisième lieu, du fait qu'il avait été chargé, par le premier ministre Louis St-Laurent, d'étudier ce problème social avec le sénateur King.

Après s'être excusé, auprès de la Chambre, de rappeler ses vertes années, le premier ministre ajouta : "Né et élevé dans un foyer modeste, aîné d'une nombreuse famille, j'ai pu constater, très jeune chez moi, et autour de moi, les infortunes innombrables qu'engendraient, dans nombre de foyers, le chômage, le manque de protection, la carence d'épargnes, pour le soutien de famille, pour son épouse, pour ses enfants. Tous ceux de ma génération ont été plus ou moins marqués par cette période-choc, qui étalait sans vergogne ses misères multipliées, dont les travailleurs faisaient l'amère expérience. Leur première pensée a été d'échapper à cette misère et de l'éloigner des leurs et de la société."

"Plus tard, écolier au Petit Séminaire de Québec, continua le premier ministre, je me plongeais dans la lecture, alors à la mode, des discours du comte Albert De Mun sur les problèmes ouvriers, et de Montalembert, sur les questions sociales et ouvrières.

"Problèmes humains, problèmes complexes, où se donnent rendez-vous l'économique, le social et le politique.

"Muni de cette modeste approche, j'ai pris le départ dans la politique active, en étudiant de plus en plus concrètement toute question relative à la sécurité sociale, un des objectifs prioritaires de la démocratie moderne dans les pays industrialisés, et l'un des grandes problèmes qui me hantent le plus."

Puis, un peu plus tard, le premier ministre expliqua que : "La transformation profonde des structures de la société, au cours des dernières décennies, le bouleversement et la disparition des liens traditionnels, dus en grande partie à la révolution industrielle, semblent avoir placé l'individu dans l'obligation d'affronter seul la menace de l'indigence. Que celle-ci soit provoquée par la vieillesse, l'invalidité ou le décès, elle se traduit presque toujours par l'incapacité pour un citoyen, ou pour sa famille, de bénéficier d'un revenu régulier et suffisant. Cela est indéniablement vrai pour ceux qui ne vivent que du fruit de leur travail."

En conséquence, il faut aider ces personnes à passer au travers de cette crise, et la seule manière de leur venir en aide, c'est d'instituer un régime de sécurité sociale, profitable à tous, et particulièrement aux déshérités de la province, qui, pendant toute leur vie, travaillent pour faire vivre leur famille, mais ne peuvent, pour leurs vieux jours, amasser l'argent nécessaire à une retraite paisible. De ce fait, le Québec a une mission à accomplir : celle de venir en aide aux travailleurs, aux veuves, aux orphelins et aux handicapés physiques, afin qu'ils puissent passer des jours moins sombres que dans le passé.

"L'accomplissement de cette mission est une responsabilité que tous doivent assumer, à la réalisation de laquelle tous doivent concourir et participer activement. S'orienter dans cette voie, c'est se concilier les impératifs de l'économie et ceux de la sociologie, c'est suivre aussi une tendance moderne et dynamique, dont on peut aujourd'hui constater le développement dans presque tous les pays évolués du monde", a déclaré M. Jean Lesage.

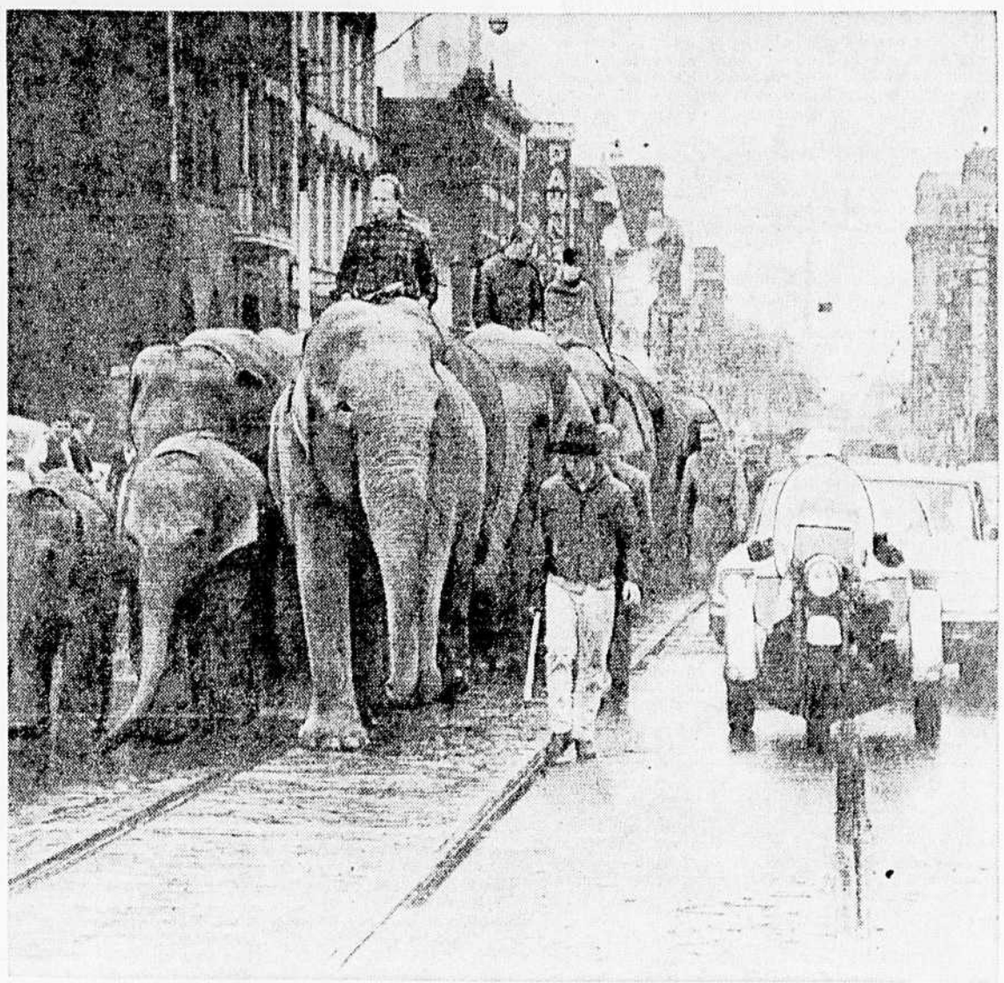

Téléphoto PC

### Un embouteillage éléphantesque !

Le coeur de Toronto a battu hier au rythme lent (ce qui n'a peut-être pas changé grand-chose) de la marche d'un troupeau d'éléphants, bien alignés et accompagnés par la force de l'ordre. Les pachydermes traversaient le bas de la ville pour se rendre au Maple Leaf Gardens où ils feront le cirque.

# C'est faux, le régime de rentes ne sera pas nuisible à l'économie

— Kierans

VICTORIAVILLE. (PC) — Il est faux de prétendre que l'instauration du régime de rentes se fera au détriment de l'économie québécoise, à cause de l'augmentation des coûts de production pour nos manufacturiers, a déclaré hier le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, aux membres du Club Richelieu, à Victoriaville.

Le ministre a dit que s'il est vrai que le fait d'assurer une plus grande sécurité aux vieux travailleurs, aux veuves, aux orphelins et aux invalides va entraîner un coût réel supplémentaire pour la collectivité ; par contre, il est fondamental de se rappeler que ce coût correspondra en grande partie à des investissements réels additionnels, dont la possibilité n'existait même pas auparavant et dont la présence nouvelle interdit de conclure au ralentissement de l'activité des entreprises.

Le discours de M. Kierans a été lu par M. Charles Denis, secrétaire exécutif, le ministre ayant été retenu dans la Vieille Capitale pour des raisons spéciales.

Il a signalé que loin d'entraver l'activité des entreprises, la caisse de dépôts et placements donnera aux entreprises québécoises un accès à l'épargne "beaucoup plus facile que par le passé".

Le ministre a noté que les craintes voulant que l'établissement du régime de rentes pourrait provoquer l'inflation, ne sont nullement fondées. "Vos cotisations à ce régime seront en fait une épargne qui diminuera le flux de monnaie disponible pour l'achat de biens de consommation et de services. Ce n'est pas là une situation propice à l'apparition de l'inflation", a expliqué M. Kierans.

Selon lui, loin d'avoir des effets inflationnaires, le régime de retraite apparaît plutôt comme un mécanisme apte à stabiliser l'activité économique en exerçant son action à contre-courant des fluctuations économiques.

# Un débat farfelu et drôle

*QUEBEC. (DNC) — Ce qui devait être une déclaration de grande ouverture sur le bill 50, ou loi sur le régime des rentes, — de la part des membres de l'Assemblée législative, dégénéra bien vite en discussion, aussi farfelue que drôle, entre les membres de l'opposition et le premier ministre.*

*Pourtant, celui-ci, dès le début de son discours, avait déclaré qu'il voulait placer ce débat sur des hauteurs inaccessibles à la basse politicaillerie.*

*"Le débat qui débute, a-t-il déclaré, je voudrais, avec l'assentiment de tous le placer et le tenir au-dessus des discussions politiques partisanes. Cet examen critique, je le voudrais serein, réaliste et efficace."*

*Mais ayant dit ces mots, il ajouta la phrase suivante, qui eut l'heur d'enflammer, justement, l'opposition : "cet examen critique je le voudrais serein, pour un changement de tempérament chez le chef de l'opposition, d'ici quelques minutes, réaliste, là encore il faudrais changer de cellules grises, et efficace."*

*Remarque de Me Daniel Johnson : "Vous vous y prenez de la mauvaise manière." Et le débat, qui devait être serein et apolitique, prit un ton qui n'avait plus rien à voir avec le projet de loi sur le régime des rentes.*

*Riposte de M. Jean Lesage : "Puisqu'il est question de la protection . . . bien je demande au chef de l'opposition de faire faire un petit tour à ses cellules grises, d'en diminuer la vitesse et l'incohérence pour quelques minutes..."*

*Invocation du règlement auprès du président de la Chambre, par M. Johnson qui ajouta : "Evidemment, je ne peux vous blâmer, vous n'avez probablement pas saisi exactement la portée de ce que le premier ministre vient de dire . . . mais je vous enverrai une traduction anglaise, M. le Président, ce soir."*

# Martineau devant la Cour suprême

QUEBEC. (PC) — M. Gérald Martineau, conseiller législatif et homme d'affaires de Québec, a annoncé, hier, qu'il avait donné instruction à ses procureurs d'en appeler devant la Cour suprême du Canada d'un jugement rendu par la Cour d'appel du Québec lundi.

Dans ce jugement, la Cour d'appel ordonne un nouveau procès pour M. Martineau qu'un tribunal inférieur avait acquitté d'une accusation de fraude au montant de $34,600 aux dépens du gouvernement du Québec.

L'accusation, qui contenait 11 chefs, résultait du versement de ristournes, à des tierces personnes sur des achats faits par le gouvernement à la compagnie Sico Limitée sous l'ancienne administration de l'Union nationale entre 1955 et 1960.

# L'adresse à la reine: l'avis d'Ottawa sera favorable

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre du Canada a confirmé hier l'intention de son gouvernement de donner son avis favorable à l'adresse transmise par le Québec à la reine par l'intermédiaire du gouverneur général.

M. Pearson en a assuré le gouvernement québécois en réponse à des questions posées par le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qui voulait savoir ce que M. Pearson ferait d'une adresse du Conseil législatif, si elle lui était transmise.

Par la même occasion, le premier ministre a déclaré avoir reçu par messager hier midi l'adresse de l'Assemblée législative à la reine.

Au moment d'entrer en chambre hier après-midi, M. Pearson n'avait pas eu le temps de parcourir le document.

On sait que l'adresse de l'Assemblée législative a pour but de demander à la reine de restreindre les pouvoirs du Conseil législatif.

# Les libéraux fédéraux tenteront de formuler politiquement le "concept des deux nations"

par Françoise Côté

Une transposition politique du concept des deux nations ou des deux majorités au sein de la Confédération canadienne doit être tentée en fin de semaine à la réunion du conseil général provisoire de la Fédération libérale du Canada, section du Québec.

Un des trois documents de travail préparés par la commission politique de la FLC tente en effet une formulation politique de ce concept exposé dans le rapport préliminaire de la Commission Dunton - Laurendeau. Ce document de travail est confidentiel, mais un porte-parole de la commission politique a toutefois révélé qu'il comporte cinq résolutions, qui pourraient fort bien servir de base à un énoncé de solution à la crise canadienne actuelle.

Le Conseil général provisoire de la Fédération libérale du Canada pour le Québec doit réunir plus de 250 libéraux fédéraux québécois à Montréal, en fin de semaine prochaine.

Le leader des libéraux fédéraux québécois, M. Guy Favreau, ministre de la Justice, doit prononcer le discours d'ouverture à la réunion du conseil général, dont toutes les séances auront lieu à huis clos. C'est le président provisoire de la Fédération, M. André Dubé, de New Carlisle, qui présidera la réunion.

Le rapport de la Commission politique, qui est le fruit de 5 mois de travaux, sera la pièce de résistance de cette réunion, qui doit également considérer un rapport sur l'organisation dans les 75 comtés de la province, un projet de règlement pour les assemblées de mise en candidature dans les comtés, ainsi que les plans pour la préparation du congrès de fondation de la Fédération prévu pour l'automne prochain.

Outre le document de travail sur le concept des deux nations, la commission politique doit également soumettre à la discussion du conseil général un exposé sur les problèmes de l'agriculture dans l'est du pays et un programme pour l'aménagement du territoire rural. Il s'agit d'un document de 13 pages, qui comporte neuf résolutions.

# Accords culturels Québec-Vermont ?

**QUEBEC. (PC) — En présence du gouverneur de l'Etat du Vermont, le premier ministre du Québec a annoncé à la Chambre, hier, qu'"un comité mixte Québec-Vermont, à être créé incessamment, sera chargé de faire des recommandations au gouverneur et à moi-même sur les possibilités d'échanges entre Québec et l'Etat du Vermont dans les domaines de nos juridictions respectives".**

**M. Jean Lesage a qualifié de "semi-officielle" la visite que M. Philip H. Hoff, gouverneur du Vermont, a effectué hier dans la Vieille Capitale.**

**M. Lesage a annoncé qu'une entente est intervenue entre lui-même et le gouverneur du Vermont qui prévoit la formation d'un comité conjoint de six membres qui sera chargé de faire rapport sur les possibilités de conclure des "échanges" dans les domaines qui relèvent de la juridiction du Québec et du Vermont.**

**Invité par les journalistes à préciser la nature des échanges qui sont envisagés, M. Lesage a déclaré que ces échanges pourraient porter principalement sur le "tourisme et les affaires culturelles".**

GOHIER
vous offre le plus grand choix en ville

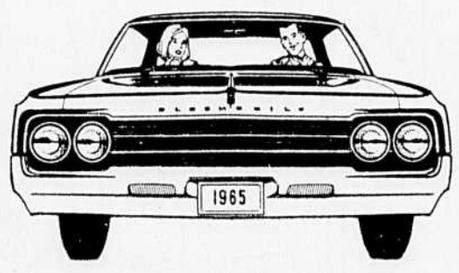

TOUS LES MODELES
TOUTES LES COULEURS

POUR LIVRAISON IMMEDIATE

gohier
AUTOMOBILES LTEE

CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE
OLDSMOBILE
EPIC 65

Succursale de camions
3333 est, rue JARRY
Tél. 725-4713

1580 AMHERST LA. 6-3701

QUI PENSE A SA VOITURE PENSE A WESTERN!

AUTO-CENTRE WESTERN

QUALITÉ DIGNE de CONFIANCE!

LES PNEUS SONT NOTRE SPECIALITE ! ! !

Credico

Nous maintenons constamment notre stock, de sorte qu'il nous soit possible de vous offrir un choix complet des dimensions les plus populaires de pneus, chambres à air et roues en tout temps. Nous avons le pneu convenant à vos besoins et à votre budget. De plus, tous les pneus Western sont entièrement fabriqués en nylon, par un des manufacturiers principaux de pneus de voitures neuves. Un vaste assortiment est mis à votre disposition par Western à prix d'épargne.

VENEZ CONSTATER VOUS-MÊME

LE "TOUT NOUVEAU"
OLYMPIC SUPER DE LUXE
À SEMELLE ULTRA-LARGE.
IDENTIQUE EN QUALITÉ AUX PNEUS INSTALLÉS SUR LES MEILLEURES VOITURES 1965 — PLUS LA SÉCURITÉ DU NYLON DUPONT 100%.
GARANTI À VIE

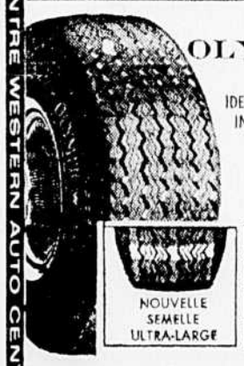

NOUVELLE SEMELLE ULTRA-LARGE

| Size | Mfg's Base Price | Western Trade Price |
|---|---|---|
| 775/14 (750/14) 775/15 (670/15) | 31.90 | 18.49 |
| 825/14 (800/14) 815/15 (710/15) | 35.75 | 20.49 |
| 855/14 (850/14) 845/15 (760/15) | 38.90 | 21.49 |

SERVICE EXPERT
Personnel entraîné — équipement moderne

WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES

VERDUN : RUE DE L'EGLISE ET CHAMPLAIN (au sud de l'Aqueduc) 768-2531
MONTREAL-NORD : BOULEVARD PIE-IX (2¼ de mille au sud du pont Pie-IX) 322-7100
RIVE SUD, BOULEVARD TASCHEREAU (en face du nouvel hôpital Général) 671-5941
ST-MICHEL : JEAN-TALON et 18e AVENUE (à l'ouest du Centre d'Achat Boulevard) 728-4595
JACQUES-CARTIER : CHEMIN CHAMBLY (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) 677-6205

WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE

## SPORT RIRE

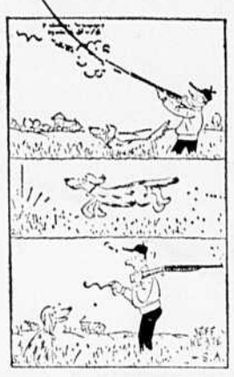

Droits réservés. Publishers Syndicates)

## Burgess en 1ère place

Le Ville Mont-Royal occupe le 9e rang au classement de la ligue Montréal junior mais deux de ses joueurs figurent avantageusement chez les meilleurs frappeurs du circuit.

Peter Burgess, du Ville Mont-Royal mène le bal avec une moyenne impressionnante de .571. Son coéquipier Bruce Cornish occupe le 3e rang derrière Albert Blanchette, du Rosemont. La moyenne de Blanchette est de .524 à comparer à .500 pour Cornish.

Blanchette mène dans trois domaines, pour le plus grand nombre de points, 8 ; pour le plus de coups sûrs, 11 et le plus de simples, 10.

En plus de partager le premier rang avec son coéquipier Blanchette pour les points comptés, Michel Dubé domine avec deux circuits et 8 points produits.

Chez les lanceurs, Pierre Potvin présente une fiche de quatre victoires et aucune défaite et une moyenne de points mérités de 0.70 par joute.

Quatre joutes seront disputées ce soir dans la ligue Montréal junior. Longueuil jouera à Kinsmen, Ville-Marie à Laval, Ville Mont-Royal à Villeray et Rosemont à St-Henri.

Dans la ligue Nationale junior, la seule joute au calendrier opposera les Athlétiques de Sorel au Granby.

LES MENEURS

| | Ab | P | Cs | Pp | Moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Burgess (V.M.R.) | 14 | 3 | 8 | 4 | .571 |
| Blanchette (Rose.) | 21 | 8 | 11 | 3 | .524 |
| Cornish (V.M.R.) | 16 | 2 | 8 | 4 | .500 |
| Marier (St-Henri) | 20 | 3 | 8 | 3 | .400 |
| Litwin (N.D.G.) | 15 | 3 | 6 | 4 | .400 |
| Daigle (Rosemont) | 24 | 7 | 9 | 3 | .375 |
| Aitken (V.M.R.) | 14 | 4 | 5 | 1 | .357 |
| Bourgeois (Long.) | 14 | 4 | 5 | 1 | .357 |
| Lavoie (Kinsmen) | 14 | 2 | 5 | 4 | .357 |
| Béliveau (Ville-M.) | 17 | 2 | 6 | 5 | .353 |

Circuits : Dubé, Rosemont, 2 ; Points produits : Dubé, 8.

## Le St-Emile gagne, 4 à 2

Le club St-Emile, section peewee, a remporté une autre brillante victoire, dans la ligue de soccer mineur Maisonneuve-Kiwanis, en l'emportant par 4-2 sur le Rosemont Parents Group, au parc St-Emile.

Jacques Tremblay, Alexandro Carussella, Jacques Robitaille et Frank Morelli ont marqué les buts des vainqueur. Le St-Emile avait gagné sa première joute de la saison par 4-1.

Le club Olympic a également triomphé par 4-1 dans la joute d'ouverture de la saison, en 3e division de la ligue Nationale, dimanche, alors que Paul Pratt excellait dans les buts et Bruno St-André au poste de demi-centre.

Dimanche, à Ste-Geneviève, une parade ayant en tête le maire St-Pierre quelques officiels du soccer local, de l'association provincial et du soccer mineur ainsi que l'invité d'"honneur, Phil Goyette, des Rangers de New York, a marqué l'ouverture de la saison locale des Diables Rouges. Les officiels du soccer ont particulièrement admiré le travail gigantesque qui s'est fait dans cette localité, et l'enthousiasme du maire et des conseillers pour la cause des jeunes.

Le Standard, qui avait perdu son match d'ouverture de la saison, en 2e division de la ligue Nationale, semble s'améliorer constamment. Dimanche il l'a emporté sans difficulté, par 3 à 1 sur le New Progress, alors que Michel Cassiète marquait deux buts, dont le premier sur un coup franc, et Stan Polyak comptait l'autre sur un coin.

## Les Epiciers et les Saints l'emportent

Dans la ligue de balle molle Snowdon, les Saints l'ont emporté de justesse, par 9-8, sur les Knights, dans la première joute d'un programme double, grâce à un triple de Ferguson qui a produit trois points.

Dans l'autre joute, des circuits de Les Bagshaw et un de Gerry Snider ont conduit les Epiciers à un triomphe de 12-2 sur les Brasseurs .

Gump Worsley, le gardien de but du Canadien, faisant ses débuts pour les Brasseurs, a cogné un triple et un simple.

## Trou d'un coup au Cedarbrook

Al Gardner, qui a utilisé un fer-5 sur le deuxième trou, d'une longueur de 145 verges, est devenu le premier golfeur à réussir un trou d'un coup au golf Cedarbrook, en fin de semaine.

André Gagnier, professionnel du Cedarbrook, a souligné que Gardner jouait en compagnie de son épouse et de Sam et Saul Stein.


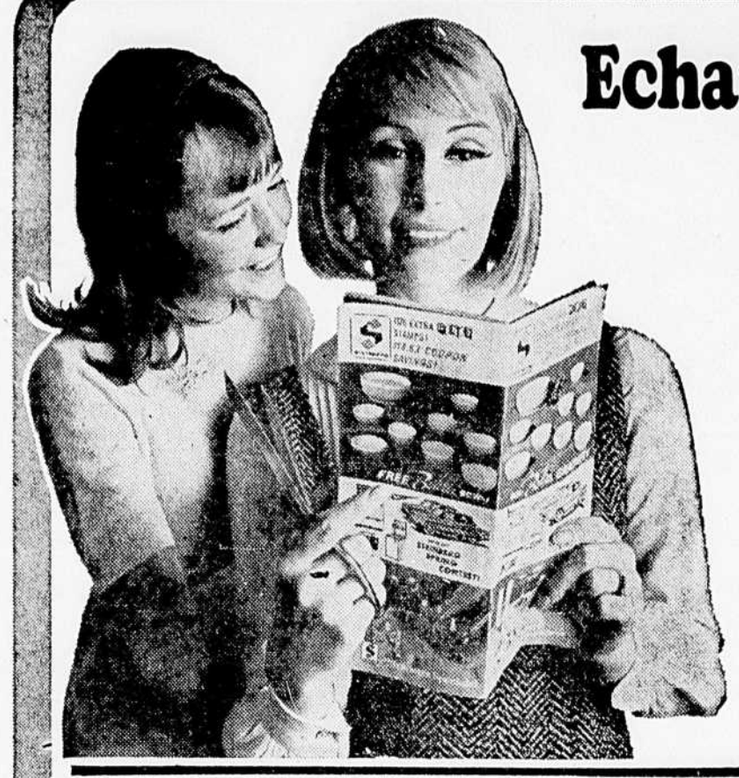

# Echangez les coupons de la 7ème semaine dans le LIVRET d'ÉPARGNES du PRINTEMPS de STEINBERG!

A la page 17 de votre livret d'épargnes du printemps de Steinberg, vous trouverez six coupons d'épargnes en plus de timbres Pinky supplémentaires. L'un est pour le bol Therm-O, deux pour la verrerie importée et les coupons de cette semaine vous permettent d'économiser ● 25 cents sur tout rôti de porc (poids minimum de 3 lb) ● 15 cents sur 5 lb (ou plus) de pommes fraîches ● 20 cents sur un pot de 10 oz de café instantané Cream-O.

Au centre du livret, se trouvent les règlements du concours et les formules de participation ainsi que la liste des splendides prix à gagner. Participez à cet intéressant concours. Il n'y a absolument rien à acheter. Le concours est gratuit et des plus amusants. Profitez pleinement de votre livret d'épargnes du printemps de Steinberg. Il en vaut la peine !

STEINBERG

TASSES en CERAMIQUE

UNE AUBAINE A CE PRIX ! 33¢ COULEURS, FORMATS ET FORMES ASSORTIS !

OBTENEZ 25 TIMBRES "PINKY" SUPPLEMENTAIRE : VOIR LE COUPON DANS NOTRE AUTRE ANNONCE !

CUILLER A CREME GLACEE

ORDINAIRE 49¢ chacune — EN ALUMINIUM 79¢ chacune — EN METAL $1.19 chacune

Obtenez 50 timbres "Pinky" supplémentaires : Voir le coupon dans notre autre annonce !

*En vedette !*

BISCUITS éponge à la gelée de STEINBERG

14 BISCUITS par PAQUET 29¢

UN VRAI REGAL !

*Bas prix imbattables !*

SUCRE BLANC GRANULÉ, SURFIN

10 LB pour seul. 79¢

Petites pommes de terre Pqt 15 oz 29¢
Congelées, marque Birds Eye !

Cheez Whiz de Kraft Gros pot 2 lb $1.15
8¢ de moins !

Jus de pommes de choix Bte 48 oz 37¢
Vitaminé, Orchard King, 2¢ de moins !

*POUR TOUTES VOS QUESTIONS AU SUJET DE LA VIANDE, ADRESSEZ-VOUS A PIERRE !*

*IL VERRA A CE QUE VOTRE COMMANDE SOIT REMPLIE A VOTRE PLEINE ET ENTIERE SATISFACTION ... LE SCEAU DE GARANTIE STEINBERG VOUS L'ASSURE !*

FILETS DE SOLE — DELICIEUX SERVIS COMME PLAT PRINCIPAL ! — SEUL. LA LB 59¢

SAUCISSES DE PORC — POUR LE DEJEUNER, DE STEINBERG ! — LA LB 49¢

MACARONI CUIT — FRAIS DES CUISINES STEINBERG ! EPARGNEZ 8¢ CETTE SEMAINE SEULEMENT ! — CONT. 12 OZ 21¢

BIFTECK DE RONDE
BOEUF DE MARQUE ROUGE de CHOIX, le MEILLEUR au CANADA !
LA LB 79¢ Tranche entière désossée ! Boeuf mûri avec art !

BIFTECK de SURLONGE
BOEUF de MARQUE ROUGE, COUPE SANS PERTE ! La lb. 99¢ TENDRE et JUTEUX, un DELICE de GOURMET !

POULETS FRAIS A ROTIR
CATEGORIE "A", ENTIEREMENT NETTOYES, PRETS A CUIRE !
(4½ LB ET PLUS) La lb 45¢ Inspectés par le gouvernement !

PETITE EPAULE de JAMBON
MAIGRE, SANS JARRET, SURE DE PLAIRE !
PETITE EPAULE JAMBON FUME ! La lb 43¢ Servez en tranches chaudes ou froides !

Faites ample provision
VENTE À UN DOLLAR
STEINBERG

MAIS EN CREME DE CHOIX — ORCHARD KING. 8¢ DE MOINS ! — 8 boites 10 oz $1.00

HARICOTS JAUNES assaisonnés — COUPES, QUALITE DE CHOIX, ORCHARD KING, 11¢ DE MOINS ! — 6 boites 15 oz $1.00

HARICOTS VERTS assaisonnés — COUPES, QUALITE DE CHOIX, ORCHARD KING, 11¢ DE MOINS ! — 6 boites 15 oz $1.00

JUS D'ORANGE CONGELE — CONCENTRE, ORCHARD KING ! — BAS PRIX ! 5 boites 6¼ oz $1.00

JUS de TOMATE
DE FANTAISIE, ORCHARD KING
Vous épargnez 11¢ — 3 BOITES 48 OZ $1.00
RICHE, CORSE, SAVEUR RAFRAICHISSANTE !

BEURRE D'ARACHIDES
HOMOGENEISE, DE STEINBERG
Vous épargnez 18¢ — 2 POTS 24 OZ $1.00
LISSE, CREMEUX, FACILE A ETENDRE !

RELISH SUCREE OU A HOT DOG — MARQUE CORONATION ! 16¢ DE MOINS ! — 4 pots 12 oz $1.00

MOITIES DE POIRES QUALITE DE CHOIX — POUR LE DESSERT, ORCHARD KING, 3¢ DE MOINS ! — 5 boites 15 oz $1.00

COCKTAIL AUX FRUITS QUALITE DE FANTAISIE — MARQUE ORCHARD KING ! 5¢ DE MOINS ! — 3 boites 20 oz $1.00

PATISSERIES FRANÇAISES 4 PAR PAQUET — CONGELEES, POMMES OU FRAMBOISES, FARM HOUSE, 17¢ DE MOINS ! — 3 paquets 8 oz $1.00

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| 35 | Abitibi | 12⅞ | 12⅞ | 12⅞ |
| — | Allian CCA | 12⅝ | 13 | — |
| — | Algoma | 72½ | 71¾ | — |
| 1000 | Alumin | 31⅝ | 31¼ | 41⅜ |
| 80 | Alum 4¼pr | 42 | 42 | 42 |
| — | Alcan 1 Pr | 22⅜ | 22⅜ | — |
| — | Alcan 2 Pr | 48½ | 48½ | — |
| — | Anglo CP | 12½ | 12½ | — |
| — | Ang CPpr | 28 | 28 | — |
| — | AngT 4½pr | 47 | 47 | — |
| — | AgT 265pr | 52½ | 52½ | — |
| — | AgT 290Pr | 53 | 53 | — |
| — | Argus | 20¾ | 20⅛ | — |
| — | Arg 2.50pr | 51¼ | 51¼ | — |
| — | ArgC Pr | 14⅜ | 14⅜ | — |
| — | Asbestos | 28¼ | 28 | — |
| — | Bq CN | 73⅛ | 73½ | — |
| — | Bq Imp | 68¼ | 68 | — |
| 360 | Bq Mont | 65⅛ | 65 | 65¼ |
| — | Bq N-E | 78¼ | 78 | — |
| 15 | Bq PC | 54½ | 54½ | 54½ |
| 130 | Bq Roy | 78 | 78 | 78 |
| — | Bq Tor D | 66 | 66 | — |
| — | Bath P | 27¾ | 27¾ | — |
| — | Bath Wts | 14¼ | 14¼ | — |
| — | Bath P (A) | 83 | 83 | — |
| 660 | Bell Phone | 60⅜ | 60⅜ | 60⅜ |
| — | Bow Mer P | 51½ | 51½ | — |
| — | Bow Paper | 6¼ | 6¼ | — |
| 1700 | Brazil | 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| — | BA Bk N | 69 | 69 | — |
| 850 | BA Oil | 33 | 33 | 33 |
| — | BC Forest | 29 | 28¾ | — |
| — | BC Phone | 69¼ | 68½ | — |
| — | BC Ph 4¾ | 91 | 91 | — |
| — | BC Ph 56 P | 98 | 98 | — |
| 2410 | Brinco | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| — | Bruck A | 33 | 33 | — |
| — | Bruck B | 17¾ | 17¾ | — |
| — | Bulolo | 6 | 6 | — |
| — | Burn Bow | 22¼ | 22 | — |
| 50 | Can Cem | 57¾ | 57¾ | 57¾ |
| 75 | C Cem Pr | 28 | 28 | 28 |
| — | CD Sugar | 26¼ | 26¼ | — |
| — | Can Iron | 54½ | 54¼ | — |
| — | id Pr | 95½ | 95½ | — |
| — | Can Malt | 23½ | 23½ | — |
| 50 | CSL | 34 | 34 | 34 |
| — | id Pr | 63¾ | 63¾ | — |
| 100 | C Aviat E | 19 | 19 | 19 |
| 1825 | C Brew | 9⅞ | 9⅞ | 9¾ |
| — | id (A) | 47 | 47 | — |
| — | id (B) | 54 | 54 | — |
| — | C Br Al A | 16 | 16 | — |
| — | C Bronze P | 100 | 100 | — |
| — | C Chem w | 11½ | 11½ | — |
| — | C Fndtn | 9¾ | 9¾ | — |
| — | C Hydroe | 32 | 32 | — |
| — | CIL | 22¾ | 22½ | — |
| — | id Pr | 82 | 82 | — |
| — | CI Pow | 25¼ | 25 | — |
| — | id Pr | 50¼ | 50 | — |
| — | C Marconi | 5⅜ | 5⅜ | — |
| 200 | CPR | 62 | 61¾ | 62 |
| — | C Pfina | 13¾ | 13½ | — |
| — | CPP Sec A | 24¾ | 24½ | — |
| — | C Vickers | 24 | 24 | — |
| — | Cent Del | 10⅞ | 10¾ | — |
| — | Chemcell | 18¾ | 18¾ | — |
| — | Ch 1.75 Pr | 37½ | 37½ | — |
| 100 | Coghlin | 17 | 17 | 17 |
| — | Col Cell | 9¾ | 9¾ | — |
| — | Col Ce pr | 26¾ | 25¾ | — |
| 400 | Cons MS | 45 | 45 | 45 |
| 70 | Co Paper | 45 | 44¾ | 45 |
| — | Cons Text | 26½ | 26¼ | — |
| — | Con Glass | 10 | 10 | — |
| — | Corby (A) | 21½ | 21½ | — |
| — | Corby (B) | 21½ | 21½ | — |
| — | Coronation | 490 | 490 | — |
| 550 | Crain RL | 27¾ | 27¾ | 27¾ |
| — | Cr Foncier | 73 | 69½ | — |
| — | Cr Cork | 120 | 120 | — |
| — | Cr Zell A | 36 | 35½ | — |
| — | Crush Int | 15¾ | 15½ | — |
| — | Cygnus A | 500 | 500 | — |
| — | Cygnus B | 7 | 7 | — |
| — | Denison | 31 | 31 | — |
| 2190 | Dist Seag | 39½ | 39½ | 39½ |
| — | Dome Pete | 18¾ | 18¾ | — |
| 125 | D Bridge | 28¾ | 28¾ | 28¾ |
| — | D Coal P | 7 | 7 | — |
| — | D Corset | 13½ | 13 | — |
| — | D Dairies | 16½ | 16 | — |
| 300 | Do Fasco | 28 | 28 | 28 |
| — | D Glass | 15¼ | 15¼ | — |
| — | D Glass P | 18¼ | 18 | — |
| — | D Lime | 6½ | 6¾ | — |
| 25 | Dosco | 15½ | 15½ | 15½ |
| 400 | D Stores | 25½ | 25½ | 25½ |
| 800 | D Tar | 21⅝ | 21⅝ | 21⅝ |
| 325 | D Text | 37 | 36¼ | 37 |
| — | Donohue | 9¾ | 9⅜ | — |
| — | Du Pont | 52½ | 52 | — |
| — | Dupuis A | 12¾ | 12¾ | — |
| — | Eddy Mat | 40 | 40 | — |
| — | Enamel A | 8¾ | 8½ | — |
| — | Enamel B | 5 | 5 | — |
| — | Falcon | 102¾ | 102½ | — |
| — | FamPlay | 25¾ | 25¾ | — |
| — | Fleetwood | 21 | 20¾ | — |
| — | Fraser | 34½ | 34 | 34 |
| — | Freiman | 5⅜ | 5⅜ | 5⅜ |
| 100 | Fr Pete p | 565 | 565 | 565 |
| 200 | Frosst (A) | 23 | 23 | 23 |
| — | G Dynam | 46¾ | 46¾ | 46¾ |
| — | GS Wares | 13½ | 1-3 | 13 |
| 100 | GR BRCI | 18 | 18 | 18 |
| — | Gr Brci p | 50¼ | 50¼ | 50¼ |
| — | Gr Wpg G | 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| 25 | GL Paper | 23½ | 23½ | 23½ |
| — | Hdy Andy | 6½ | 6½ | 6½ |
| — | Hardee | 115 | 115 | 115 |
| — | Harding (A) | 32½ | 32 | 32 |
| 100 | Hawk Sidd | 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| — | Hk Sidd p | 102 | 102 | 102 |
| — | Hollinger | 29 | 29 | 29 |
| — | Holt Ren | 22 | 20 | 20 |
| — | Home O A | 20½ | 20½ | 20½ |
| — | Home O B | 23 | 23 | 23 |
| — | Horne Pf | 350 | 345 | 345 |
| 150 | Hud Bay M | 78 | 78 | 78 |
| 600 | Hud's Bay | 13¾ | 13¾ | 13¾ |
| — | Husky O | 13⅜ | 13⅛ | 13⅛ |
| — | Imp Oil | 55⅝ | 55½ | — |
| 100 | Imp Tob | 14⅜ | 14⅞ | 14⅜ |
| — | Ind Accep | 26½ | 26 | — |
| — | Indal C p | 19 | 19 | — |
| — | Inland N Gas | 11⅜ | 11⅝ | — |
| — | Int Brze | 27½ | 27½ | — |
| 75 | Int Nickel | 97 | 97 | 97 |
| — | Int Pap | 36 | 36 | — |
| — | Int Util | 34 | 34 | — |
| — | Interpro PL | 91½ | 91½ | — |
| — | Jamaica PS | 14½ | 14½ | — |
| — | Labatt | 21½ | 21½ | — |
| — | Laur Fin | 19⅝ | 19½ | — |
| — | Laur F 1.25 | 21½ | 21½ | — |
| 550 | Laur F 1.60 | 41¾ | 41¾ | 41¾ |
| — | Loblaw A | 10¼ | 10 | — |
| 35 | Loblaw B | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| — | Loblaw p | 49½ | 49½ | 49½ |
| — | Loeb M | 16 | 16 | — |
| — | MacLrn (A) | 23 | 23 | — |
| 600 | MacLrn (B) | 24¼ | 24¼ | 24¼ |
| — | MacLean | 32¼ | 32 | — |
| 300 | MacMill-Pw | 32½ | 32½ | 32½ |
| — | Maritime E | 20½ | 20½ | — |
| — | Martime T | 23 | 22¾ | — |
| 350 | Mass F | 31¼ | 31 | 31¼ |
| — | McAllister | 7¾ | 7⅝ | — |
| — | Miron 6% | 13½ | 13½ | — |
| — | Mitchl (A) | 13⅞ | 13⅞ | — |
| — | Molson (A) | 41 | 41 | — |
| — | Molson (B) | 41½ | 41½ | — |
| — | Mtl Loco | 13¾ | 13¾ | — |
| 50 | Mtl Trust | 25 | 25 | 25 |
| — | Moore Corp | 71 | 71 | — |
| — | Morse (A) | 16¾ | 16¾ | — |
| — | Morse (B) | 14½ | 14½ | — |
| — | Mussens | 25½ | 25½ | — |
| — | Nat Drug | 15¼ | 15¼ | — |
| — | NFLD Light | 10½ | 10½ | — |
| 225 | Noranda | 53 | 53 | 53 |
| — | N Ont NG | 28½ | 28½ | — |
| — | Nw Util p | 80 | 80 | — |
| 50 | NS Light | 35 | 35 | 35 |
| — | Ocean Fish | 8¼ | 8¼ | — |
| — | Ogilvie | 14 | 13¾ | — |
| — | Ogilvie p | 36½ | 36½ | — |
| — | Ont Steel | 37½ | 37½ | — |
| 625 | Pac Pete | 11⅜ | 11¼ | 11⅜ |
| — | Penman p | 121 | 121 | — |
| — | Placer | 26 | 26 | — |
| 15 | Power Corp | 15½ | 15½ | 15½ |
| 190 | Price Br | 42¼ | 42 | 42¾ |
| — | Price Pete | 18¾ | 18¾ | — |
| 25 | QN Gas | 11½ | 11½ | 11½ |
| — | QNG pr | 99½ | 99 | — |
| 20 | Que Phone | 24½ | 24½ | 24½ |
| — | Que Ph⅘ | 20 | 19¾ | — |
| — | Reitman's | 10¼ | 10¼ | — |
| — | Rio Algom | 18⅛ | 18 | — |
| — | Rockwell | 31 | 31 | — |
| — | Rolland A | 12¾ | 13 | — |
| — | Rolland p | 90 | 90 | — |
| 100 | Ronalds | 14 | 14 | 14 |
| 200 | Rothmans | 25¾ | 25¾ | 25¾ |
| — | Ryal T5⅝ A | 22¼ | 22¼ | — |
| 300 | St-L Cm A | 40¾ | 40½ | 40¾ |
| — | St-L Cm w | 22 | 21 | — |
| — | St-L Cp A | 1033⅜ | 1033⅜ | — |
| — | Salada F | 13 | 12¾ | — |
| — | Scott LaS | 14¾ | 14¾ | — |
| — | Shell Can | 17⅜ | 17⅜ | — |
| — | Shell I Pr | 25¼ | 25¾ | — |
| 5 | SherW | 41 | 41 | 41 |
| — | Shop Save | 16⅜ | 16⅜ | — |
| — | Simp Sears | 20½ | 20½ | — |
| 25 | Sicard | 7 | 7 | 7 |
| 300 | Simpsons | 29½ | 29½ | 29½ |
| 5 | Soc GF | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| — | Southam | 39½ | 39½ | — |
| — | SS Steel | 23 | 23 | — |
| 1540 | Steel Can | 31 | 30¾ | 31 |
| — | Steinbg A | 47 | 46¾ | — |
| 25 | Texaco Can | 56 | 56 | 56 |
| — | T Fin A | 16⅛ | 16⅛ | — |
| — | Tr C Corp | 10¾ | 10¾ | — |
| — | Tr C PL | 37¼ | 37 | — |
| — | Tr Mt PL | 21½ | 21½ | — |
| — | Triad Oil | 257 | 257 | — |
| — | Turnbull | 12 | 12 | — |
| — | Turnbull Pr | 21½ | 21½ | — |
| 25 | Un Carbide | 29¼ | 29¼ | 29¼ |
| — | Viau | 14¼ | 14 | — |
| 50 | Walk GW | 40 | 40 | 40 |
| — | Weldwood | 12¼ | 12¼ | — |
| — | W Coast Tr | 16¼ | 16 | — |
| — | W Pac Pd | 18 | 18 | — |
| 500 | Weston A | 21 | 21 | 21 |
| — | Weston B | 21¼ | 21 | — |
| — | Zeller's | 18½ | 18½ | — |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| — | Ajax | 9½ | 9 | — |
| — | Alpha A | 70 | 70 | — |
| 1000 | Alscope | 115 | 115 | 115 |
| — | Alsof | 13½ | 13 | — |
| 20000 | Am B Bel | 33 | 33 | 33 |
| — | Ameranium | 5 | 5 | — |
| — | AA Molyb | 255 | 255 | — |
| — | Anthonian | 9½ | 9 | — |
| — | Arno | 5 | 5 | — |
| 1000 | Augfustus | 31 | 31 | 31 |
| — | Baker Tale | 8 | 8 | — |
| — | Band Ore | 18 | 18 | — |
| — | Bateman | 6 | 6 | — |
| — | Beauce PI | 13 | 13 | — |
| 15200 | Black Haw | 395 | 365 | 370 |
| — | Black River | 26½ | 26½ | — |
| 100 | Blue Bon | 395 | 395 | 395 |
| — | Bluewater | 47 | 47 | — |
| — | Bornite | 6½ | 6½ | — |
| 500 | Bruce-Presto | 15 | 15 | 15 |
| — | Bruneau | 26 | 26 | — |
| 1000 | Burnt Hill | 39 | 39 | 39 |
| 1500 | Calumet | 7 | 7 | 7 |
| — | Camflo | 260 | 260 | — |
| — | C. Interurb. | 350 | 350 | — |
| — | C. Magnesite | 45 | 45 | — |
| — | C Sec Und | 250 | 250 | — |
| — | Cantexas | 165 | 165 | — |
| — | Carhee | 11 | 11 | — |
| — | Cartier-Que | 10½ | 10½ | — |
| — | Casavant | 475 | 475 | — |
| — | Cassiar | 14¼ | 14¼ | — |
| — | Cessland | 580 | 580 | — |
| 800 | Chemalloy | 165 | 161 | 161 |
| — | Chib Kay | 30 | 30 | — |
| — | Chipman | 19 | 18 | — |
| 800 | Cm. H.&M. | 105 | 105 | 105 |
| — | Com O&G | 37 | 36 | — |
| — | Commodore | 7¾ | 7¾ | — |
| — | Commod w | 450 | 450 | — |
| — | Cominga | 18 | 16 | — |
| — | Canorama | 32 | 32 | — |
| 3000 | C Manitoba | 54 | 54 | 54 |
| — | C Mogador | 43 | 41 | — |
| — | C New Pac | 16 | 16 | — |
| — | C Persh | 20 | 19 | — |
| — | CQ Yell | 8 | 8 | — |
| — | C Virginia | 41 | 37 | — |
| 2500 | Copstream | 13 | 12 | 12 |
| 100 | Couvrette A | 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| 100 | Cr St-L A | 12 | 12 | 12 |
| — | Crownbridg | 50 | 49 | — |
| — | Crusade | 13 | 13 | — |
| 1000 | Dauphin | 28 | 28 | 28 |
| — | Delta Elect | 285 | 275 | — |
| — | Denault A | 15½ | 15⅜ | — |
| — | Denault w | 10 | 10 | — |
| 85500 | Dolsan | 52 | 50 | 50 |
| — | Delta Min | 34 | 34 | — |
| — | Dom Exp | 12 | 12 | — |
| — | Dom Lease | 31½ | 31½ | — |
| — | D Oilcloth | 32¾ | 32¾ | — |
| — | Drum Weld | 10½ | 10½ | — |
| — | Dumagami | 55 | 54 | — |
| — | Dumont | 30 | 29 | — |
| — | East Sull | 750 | 750 | — |
| — | East Vent | 56 | 52 | — |
| — | Electrolier | 9½ | 9½ | — |
| 1000 | Emp Oil | 5 | 5 | 5 |
| 17000 | Equity Ex | 78 | 75 | 75 |
| 500 | Fab Met | 23 | 23 | 23 |
| — | Fano | 12 | 1½ | — |
| — | Fiscal | 9 | 9 | — |
| — | Fontana | 4 | 4 | — |
| 1000 | FT Reliance | 53 | 53 | 53 |
| — | Fox Lake | 30½ | 30 | — |
| 100 | Frigisters | 40 | 46 | 46 |
| 2000 | Fundy | 5 | 5 | 5 |
| — | Futurity | 45 | 45 | — |
| — | Garney | 47 | 47 | — |
| 4000 | Ghislau | 48 | 45 | 46 |
| 1200 | G Autotron | 255 | 255 | 255 |
| — | Glacier | 16 | 15 | — |
| — | Glen Lake | 152 | 150 | — |
| — | Grissol | 260 | 260 | — |
| 1000 | Gui-Por Ur | 29 | 29 | 29 |
| — | Hastings | 350 | 350 | — |
| — | Inland Ch | 185 | 180 | — |
| — | Int Atlas | 135 | 125 | — |
| — | Int Found | 54 | 54 | — |
| — | Israel Oil | 13 | 13 | — |
| — | James Bay | 41 | 40 | — |
| 2100 | PJubilee | 410 | 405 | 405 |
| — | K Desmond | 45 | 44 | — |
| — | Kiena | 295 | 275 | — |
| — | Kilembe | 15½ | 15½ | — |
| 500 | Kodiac Pet | 315 | 310 | 315 |
| — | Kontiki | 8 | 8 | — |
| 50 | Lab A | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| — | Ladubro | 35 | 35 | — |
| — | Lait Lec A | 13 | 12¾ | — |
| — | Lambt A | 18½ | 18½ | — |
| 2200 | Lamont A | 18 | 17⅞ | 17⅞ |
| — | Lingside | 4½ | 4 | — |
| — | Lithium | 10 | 10 | — |
| 1000 | Louana G | 16 | 16 | 16 |
| — | Malartic Hy | 24 | 23 | — |
| — | Massval | 9 | 9 | — |
| — | Matachewa | 34 | 33 | — |
| — | McAdam | 120 | 120 | — |
| — | McIntyre | 81¼ | 81¼ | — |
| — | McKinney | 24 | 24 | — |
| — | Melchers | 20 | 20 | — |
| — | Melchers P | 5¾ | 5¾ | — |
| — | Merc Chip | 11 | 11 | — |
| — | Merrill | 81 | 72 | — |
| — | Mid-Chib | 22 | 22 | — |
| — | Miro-Mines | 30 | 29 | — |
| 1800 | Midepsa | 380 | 370 | 370 |
| 1500 | Mistango | 18 | 17 | 17 |
| — | Molvb | 75 | 75 | — |
| 1000 | Monpre | 11 | 11 | 11 |
| — | Mt Costigan | 23½ | 23½ | — |
| 1100 | Mt Pleast | 105 | 104 | 105 |
| — | MR Dairies | 385 | 385 | — |
| — | MR Rice | 18 | 18 | — |
| 6600 | Mt Pleast | 01 | 00½ | .01 |
| — | NAut Ven | 135 | 130 | — |
| 1500 | Native Min | 11 | 11 | 11 |
| — | N Formaq | 6 | 6 | — |
| 800 | N Imperial | 221 | 220 | 220 |
| 500 | Newrich | 16 | 16 | 16 |
| — | Nocana | 14 | 13 | — |
| — | Nor Rare M | 25 | 25 | — |
| 1000 | North Ex | 160 | 160 | 160 |
| — | NW Canalk | 13 | 13 | — |
| — | Norvalie | 6½ | 6 | — |
| — | Opem Ex | 13 | 13 | 13 |
| 500 | Pat Silver | 20½ | 20½ | 20½ |
| — | Paudash | 11 | — | — |
| — | Peace Riv | 425 | 425 | 425 |
| — | Pennbec | 21 | 20 | 20 |
| 500 | Peso S | 140 | 140 | 140 |
| — | Phoenix O | 72 | 70 | 70 |
| — | Pitt Gold | 4½ | 4 | 4 |
| 1500 | Porcupine | 35 | 34 | 34 |
| — | Pow C 1 p | 46 | 46 | 46 |
| — | Pow C 2 p | 16⅜ | 16⅜ | 16⅜ |
| — | Proyo G | 265 | 265 | 265 |
| — | Que Ascot | 7 | 5½ | — |
| — | Que Chib | 16 | 15 | — |
| — | Q Cobalt | 190 | 180 | — |
| 18000 | Q Indust M | 33 | 30 | 30 |
| 1000 | Que Smelt | 24 | 24 | 24 |
| — | Que Ph 50 | 20½ | 20½ | — |
| — | Que PH 51 | 20½ | 20½ | — |
| — | Que PH 55 | 20½ | 20½ | — |
| — | Red Crest | 3½ | 3½ | — |
| — | RA Pet 'B' | 100 | 87 | — |
| — | Rusty L | 36½ | 35 | — |
| — | Ruby Foo | 425 | 425 | — |
| — | Ruby F Wts | 28 | 28 | — |
| — | St Lucie | 15 | 15 | — |
| — | St-L Colum | 305 | 305 | — |
| — | St-L D Lds | 70 | 65 | — |
| 2000 | Sapawe | 33 | 33 | 33 |
| — | Select F. | 5¼ | 5 | — |
| — | Silver Reg | 18 | 18 | — |
| — | Silver Sum | 19 | 18 | — |
| — | Silver T | 17 | 17 | — |
| — | Sobeys A | 20½ | 20½ | — |
| — | Soca | 100 | 100 | — |
| — | S Dufault | 8 | 8 | — |
| — | Spartn Air | 51 | 51 | — |
| 7500 | Stairs Ex | 265 | 260 | 265 |
| — | Std Gold | 16 | 16 | — |
| — | Sullivan | 520 | 520 | — |
| — | Superpak | 300 | 300 | — |
| — | Surlaga | 37 | 37 | — |
| 500 | Tache | 13½ | 13½ | 13½ |
| — | Tallsman | 65 | 65 | — |
| — | Tazin | 7 | 7 | — |
| — | Tib Expl | 7½ | 7½ | — |
| — | Titan | 9 | 9 | — |
| — | Tooke | 190 | 190 | — |
| — | Traterre | 49 | 48 | — |
| — | Tru-Wall | 5 | 5 | — |
| — | U Corp B | 13 | 13 | — |
| — | Un Obalski | 46 | 46 | — |
| — | U Tow El | 16⅜ | 16⅜ | — |
| — | Val-Mar | 5 | 5 | — |
| — | V Der H | 235 | 230 | — |
| — | Vanguard | 4½ | 4½ | — |
| — | Viola | 380 | 380 | — |
| — | Wabasso | 18 | 18 | — |
| — | Westbur | 136 | 134 | — |
| — | Westeel | 17 | 17 | — |
| 500 | West Tin | 46 | 46 | 46 |
| 2500 | Westville | 45 | 41 | 41 |
| 6500 | White Star | 29 | 29 | 29 |

## Devises étrangères

| Source | Banque Canadienne | Nationale |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.513 |
| Allemagne | Mark | .2707 |
| Argentine | Peso | .0064 |
| Australie | Livre A | 2.418 |
| Autriche | Schilling | .0419 |
| Belgique | Franc | .0218 |
| Brésil | Cruzeiro | .00062 |
| Chili | Escudo | .3053 |
| Danemark | Couronne | .1560 |
| Espagne | Peseta | .0181 |
| France | Franc | .2206 |
| Hollande | Florin | .2998 |
| Italie | Lire | .001730 |
| Japon | Yen | .002988 |
| Mexique | Peso | .0665 |
| Norvège | Couronne | .1510 |
| Nouv. Zélande | Livre NZ | 3.0074 |
| Pérou | Sol | .0405 |
| Suède | Couronne | .2098 |
| Suisse | Franc | .2491 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | .1505 |
| Venezuela | Bolivar | .2410 |

Virement total 1,810,000.

## Cours du dollar

**MONTREAL** — Ouverture — Le dollar américain gagne 1/16 à $1.08 3/32 en argent canadien.

La livre sterling gagne 5/16 à $3.02.

**NEW YORK** — Le dollar canadien est inchangé à $0.92 33/64 en argent américain.

La livre sterling gagne 5/64 à $2.79 21/64.

# Le déclin se poursuit à Wall St.

**MONTREAL** — La plupart des secteurs fléchissent légèrement excepté celui des papeteries qui gagne un peu de terrain en début de séance.

Price Bros. gagne ¼ à 42½ et Dominion Tar ⅛ à 21⅝.

Aux services publics, CPR perd ¼ à 62 et Gaz Naturel de Québec ⅛ à 11½. Bell perd ¼ à 60⅜.

Aux banques, Royale perd ½ et Montréal ⅜.

Parmi les métaux usuels, Noranda perd ½ à 53 et Nickel ½ à 97. Smelters perd ¼. Aux aciéries, Aluminium perd ⅜.

Aux spéculatives, Kodiak perd 15 cents à 3.10 et Jubilee 5 cents à 4.05. Chemalloy en perd 3 à 1.65.

* * *

**NEW YORK** — Le déclin des cours se poursuit à Wall Street à l'ouverture. Le commerce des échanges est très actif.

A l'ouverture, American Tel. perd ¼ à 69⅜ sur une transaction-bloc de 9,800 actions; Atchison, ⅜ à 31½ sur 6,000 actions; American Motors, inchangé à 11 sur 13,000 actions et Jersey Standard, ½ à 77⅛ sur 9,000 actions.

Anaconda (ex-dividende) perd

1⅛ à 66 sur un bloc de 2,700 actions.

* * *

**TORONTO.** — Tous les secteurs sont nettement en baisse à l'ouverture à Toronto.

Bell perd ⅜, Dom. Textile ⅝, Algoma et CPR ½ chacun.

Aux métaux usuels, Denison et Inco déclinent de ½ chacun, Rio Algom ⅜ et Cominco ⅛.

Aux spéculatives, Violamac perd 35 cents à 4.90 sur des prises de bénéfice. Banff perd 15 cents à 7.15. Et les aurifères sont calmes.

* * *

**PARIS.** — Aucune amélioration dans le comportement général du marché des valeurs. Pour modeste qu'il soit, le glissement est encore pratiquement général dans les compartiments de valeurs françaises. Il y a fort peu à vendre mais un peu moins encore à acheter, aussi l'équilibre entre l'offre et la demande ne parvient-il à s'établir qu'à la faveur de nouveaux effritements.

Bien que notre marché n'accorde qu'une lointaine attention aux évolutions de Wall Street, la baisse brutale de près de 10 points que ce marché a subi hier suffirait encore, s'il en était besoin, à renfrogner un peu plus les acheteurs, d'autant que ce plongeon était provoqué par des inquiétudes exprimées par le président du conseil de la Réserve Fédérale croyant discerner dans la prospérité actuelle des Etats-Unis, des similitudes avec celle qui a précédé la grande crise des année 30. Les transactions sont toujours restreintes sur notre place ou toute initiative est exclue.

# TORONTO

| 1er juin Ventes | | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| | Abitibi | 3785 | $ 13 | 12⅞ 12⅞ |
| | Ackind | 1000 | 410 | 400 405 |
| | Alta Gas | 2210 | $ 38¾ | 38½ 38½ |
| | Alta Gs pr | 30 | $105½ | 105½ 105½ |
| | Alta G w | 2160 | $ 12¼ | 11⅞ 11⅞ |
| | Alta Nat | 100 | $ 19½ | 19½ 19½ |
| | Alz Cen | 260 | $ 9½ | 9½ 9½ |
| | Algoma | 1575 | $ 73 | 71¼ 71¼ |
| | Alliance A | 210 | $ 13¾ | 13¾ 13¾ |
| | Alumini | 7013 | $ 32⅜ | 31¾ 31¾ |
| | Al 4¼ pr | 1065 | $ 42 | 41¾ 42 |
| | Alu 1 pr 4 | 620 | $ 22¾ | 22½ 22¾ |
| | An P 4½ | 290 | $ 28 | 27⅞ 28 |
| | Anthes A | 140 | $ 20¾ | 20⅞ 20⅞ |
| | Ant C pr | 100 | $102 | 102 102 |
| | Argus | 250 | $ 20½ | 20⅛ 20⅛ |
| | Arg B pr | 75 | $ 53 | 53 53 |
| | Arg CP pr | 860 | $ 14¾ | 14¾ 14¾ |
| | Arg 260 pr | 210 | $ 52½ | 52½ 52½ |
| | Ashdow B | 100 | $ 7⅞ | 7⅞ 7⅞ |
| | Atlan Acc | 300 | $ 21 | 21 21 |
| | Atl Sugar | 355 | $ 20½ | 20½ 20½ |
| | Atl Sug A | 240 | $ 24¾ | 24¾ 24¾ |
| | Auto El | 43 | $ 5 | 5 5 |
| | Avco | 1300 | $ 24 | 24 24 |
| | Bank Mont | 614 | $ 66 | 65¼ 65¼ |
| | Bank NS | 1068 | $ 73⅝ | 77½ 77¾ |
| | Bath P ltd | 320 | $ 27¾ | 27½ 27¾ |
| | Bath P A | 200 | $ 63 | 63 63 |
| | Bath P w | 250 | $ 14½ | 14½ 14½ |
| | B Mills pr | 500 | $ 8 | 8 8 |
| | Beav Lu | 1000 | $ 42 | 42 42 |
| | Bell Phon | 3055 | $ 61 | 60¾ 61 |
| | Bramalea | 450 | $ 10¼ | 10¼ 10¼ |
| | Brama w | 250 | 550 | 350 350 |
| | Brazil | 7611 | $ 7⅝ | 7⅜ 7½ |
| | BA Oil | 3965 | $ 33¼ | 33 33⅛ |
| | BC Forest | 575 | $ 28¾ | 28½ 28½ |
| | BC Pack A | 100 | $ 22 | 22 22 |
| | BC Pack B | 250 | $ 23½ | 22¾ 22¾ |
| | BC Sugar | 45 | $ 43¾ | 43¾ 43¾ |
| | BC Phone | 4222 | $ 69¼ | 67½ 67½ |
| | BCP 4¾ pr | 25 | $ 97½ | 97½ 97½ |
| | BCP 4.84 p | 400 | $ 25 | 25 25 |
| | Br Int Fin | 275 | $ 11¾ | 11¾ 11¾ |
| | Bulolo | 300 | $ 9¼ | 9 9¼ |
| | Burns | 552 | $ 29 | 28 28 |
| | Burrard A | 200 | $ 8 | 8 8 |
| | Cabol | 6400 | 30 | 23 30 |
| | Cal Pow | 2323 | $ 22⅜ | 21⅞ 22 |
| | Cal Dale | 100 | 215 | 215 215 |
| | Cn Bread | 710 | $ 17½ | 16¾ 16¾ |
| | Can Cem | 95 | $ 58¼ | 58 58¼ |
| | Cn Cem pr | 223 | $ 28 | 27¾ 28 |
| | C Fndry | 100 | $ 5 | 5 5 |
| | CI Fndry | 800 | $ 54½ | 54 54 |
| | C Pack A | 125 | $ 91½ | 90½ 90½ |
| | C Pack B | 225 | $ 91¾ | 91⅜ 91¾ |
| | Can Pera | 1323 | $ 71½ | 71¼ 71½ |
| | C Per rts | 6189 | 130 | 115 125 |
| | CAE | 1570 | $ 19¼ | 18⅞ 18¾ |
| | C Brew | 5830 | $ 9¾ | 9¾ 9¾ |
| | C Br A pr | 150 | $ 47½ | 47¼ 47¼ |
| | C B Al A | 200 | $ 16½ | 16⅜ 16⅜ |
| | C B A pw | 500 | 420 | 425 425 |
| | C B Al Bw | 100 | 430 | 430 430 |
| | Cdn C A | 458 | $ 15½ | 15¼ 15¼ |
| | C Che w | 1330 | $ 11½ | 11 11 |
| | C Cu W | 1300 | 71 | 70 70 |
| | C Dredge | 2200 | 300 | 295 295 |
| | C Foun pr | 250 | $ 19 | 19 19 |
| | CGE pr | 150 | $ 53¾ | 53¾ 53¾ |
| | C Dr rts | 30804 | 18 | 15 15 |
| | C Im BkC | 603 | $ 68¼ | 67½ 67½ |
| | C I Ga O | 4909 | $ 12 | 11¾ 12 |
| | CIL | 1720 | $ 22⅜ | 22 22 |
| | C Marc | 670 | $ 5⅜ | 5¼ 5⅜ |
| | CPR | 14631 | $ 62⅜ | 62 62 |
| | Cdn Pet | 295 | $ 13¼ | 13¼ 13¼ |
| | C Refract | 200 | $ 19⅜ | 19½ 19½ |
| | C Tire A | 450 | $ 49 | 48¼ 49 |
| | C Util | 50 | $ 39¼ | 39¼ 39¼ |
| | C Vickers | 200 | $ 23¾ | 23¾ 23¾ |
| | CWN Gpr | 100 | $ 16½ | 16½ 16½ |
| | CWN G5½ | 100 | $ 21½ | 21½ 21½ |
| | C Westng | 35 | $ 78 | 78 78 |
| | CW Prop | 30 | $ 5¼ | 5¼ 5¼ |
| | Chemcell | 1055 | $ 18¾ | 18¾ 18¾ |
| | Cap Bldg | 300 | 100 | 99 99 |
| | Ch 175 p | 170 | $ 38¼ | 38 38¼ |
| | Chrysler | 340 | $ 52¾ | 52¾ 52¾ |
| | Clairtone | 275 | $ 6⅞ | 6⅞ 6⅞ |
| | Clarton w | 100 | 355 | 355 355 |
| | Col Cell | 200 | $ 9¾ | 9¾ 9¾ |
| | Col Ce pr | 1480 | $ 26⅞ | 26½ 26½ |
| | Computing | 275 | $ 23 | 23 23 |
| | C Savings | 100 | $ 15¾ | 15¼ 15¾ |
| | Con Bak | 100 | $ 6¾ | 6¼ 6¾ |
| | Con Bldg | 400 | $ 5¾ | 5¾ 5¾ |
| | C Bldg w | 609 | 300 | 300 300 |
| | Con MS | 3307 | $ 45¾ | 45 45¼ |
| | Co Paper | 1129 | $ 45¾ | 45 45¼ |
| | Con Gas | 7777 | $ 14 | 13¾ 13¾ |
| | Cn Gas G | 15 | $105½ | 105½ 105½ |
| | Conlay vt | 175 | $ 21¾ | 21¾ 21¾ |
| | Coronatio | 1425 | 495 | 485 485 |
| | Cor 120 p | 350 | $ 18¼ | 18¼ 18¼ |
| | Coron 2 w | 500 | 130 | 125 125 |
| | Cosmos | 100 | $ 13¾ | 13¾ 13¾ |
| | Crush Int | 2100 | $ 15¾ | 15¾ 15¾ |
| | Cygnus A | 1450 | 495 | 490 490 |
| | Cygnus B | 1105 | $ 6⅞ | 6⅞ 6⅞ |
| | Cygnus pr | 375 | $ 24½ | 24½ 24½ |
| | Dale Ross | 250 | $ 17 | 17 17 |
| | Dale RAP | 600 | $ 10¾ | 10 10 |
| | Delta Bpr | 15 | $128 | 128 128 |
| | Deltona | 27 | $ 13¾ | 13¾ 13¾ |
| | Dist Seag | 1398 | $ 40¼ | 39¾ 39¾ |
| | D Bridge | 2590 | $ 29 | 28½ 28¾ |
| | Dom Elect | 285 | $ 12¾ | 12½ 12½ |
| | Dofasco | 4354 | $ 28¾ | 28 28 |
| | D Cassiar | 1700 | $ 15½ | 15¼ 15¼ |
| | D Glass pr | 25 | $ 19¼ | 19¼ 19¼ |
| | Dm Lime w | 310 | $ 6½ | 6½ 6½ |
| | D Lime w | 300 | $ 14¾ | 14¾ 14¾ |
| | DMagnes | 200 | $ 9 | 9 9 |
| | Dom Scot | 100 | $ 14¾ | 14¾ 14¾ |
| | D Scot pr | 43 | $ 49½ | 49½ 49½ |
| | Dosco | 750 | $ 15¾ | 15¾ 15¾ |
| | Dm Stores | 630 | $ 25¾ | 25¾ 25¾ |
| | Dom. Tar | 3749 | $ 21¼ | 21¼ 21¼ |
| | Dom Text | 540 | $ 37¼ | 37¼ 37½ |
| | Du Pont | 1044 | $ 52½ | 51½ 51½ |

# Les réformes parlementaires doivent mettre fin à une décennie de destruction

## —Un conservateur

OTTAWA, (PC) — Le député conservateur de Parry Sound-Muskoka, M. Gordon Aiken, a émis hier l'opinion que l'opposition devrait offrir au gouvernement un compromis acceptable au lieu de chercher à le détruire.

Prenant part au débat sur les réformes parlementaires proposées par le premier ministre Pearson, M. Aiken a déclaré que les Canadiens perdent confiance et respect envers un Parlement qui depuis dix ans voit une opposition tenter par tous les moyens possibles de bloquer les mesures législatives et de renverser le gouvernement.

Quant à lui, il appuie en principe les propositions gouvernementales visant à limiter les débats et à accroître l'efficacité de la Chambre.

"Depuis 1955, nous assistons à une décennie de destruction au Parlement, dit-il, et il est temps que cela cesse. Les députés ne doivent pas s'engager dans d'interminables débats dont le but est de détruire les mesures législatives, les personnalités et les gouvernements."

**La "guillotine"**

Au sujet de la mesure "guillotine" qui permettra à un ministre de fixer une limite de temps pour un débat sur une mesure législative, M. Aiken exprime certaines réserves parce que cette mesure permettra au gouvernement de faire passer des projets de loi plus ou moins bons avant que l'opposition ou les journaux aient eu le temps d'alerter l'opinion publique.

Il a plutôt suggéré que lorsque cette règle "guillotine" sera appliquée, le débat soit ajourné durant une semaine après chaque étape, ce qui prendrait normalement 21 jours.

Ce sous-amendement s'ajoute à l'amendement de M. Andrew Brewin, député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, demandant que le temps de parole soit limité à 20 minutes pour les députés et à 40 minutes pour les chefs de partis quand la règle est appliquée.

M. Aiken n'accorde toutefois pas son appui à cette proposition de M. Brewin, disant que la limite de 40 minutes ne devrait être accordée qu'au premier ministre, au chef de l'opposition, au ministre présentant un projet de loi et au premier député de l'opposition prenant part au débat. Les chefs des petits partis, selon lui, devraient être limités à 20 minutes.

M. Ian Wahn, député libéral de St-Paul, a ajouté que tous les députés, y compris le premier ministre et le chef de l'opposition, devraient être limités à 20 minutes.

"Ce sont des hommes expérimentés et ils ne devraient pas avoir de misère à livrer leur message en 20 minutes. Ces discours courts sont en effet les plus difficiles à préparer."

**Les droits des députés**

M. Wahn a également demandé que la parole soit accordée à tous les députés qui veulent prendre part à un débat, même si le temps est écoulé, en siégeant plus tard en soirée s'il le faut.

"Les droits des députés doivent être respectés, dit-il, autrement ils ne pourront représenter leurs électeurs de façon appropriée."

M. H. A. Olson, député créditiste de Medicine Hat, s'est dit favorable aux amendements proposés par MM. Aiken et Brewin. Selon lui, il ne faut user que rarement de ces limites et ne pas lier par des règles trop strictes les mains du comité des travaux.

Mlle Pauline Jewett, député libéral de Northumberland, a abondé dans le même sens et émis la suggestion que, comme en France, un parti devra compter au moins six pour cent de la représentation totale aux Communes pour être reconnu comme parti.

Cette règle éliminerait actuellement le Crédit social et le Ralliement des créditistes.

## Me L.-Philippe Landry représentera le ministère de la Justice à Montréal

Me Louis-Philippe Landry, l'un des procureurs permanents de la Couronne pour le district de Montréal, agira, à partir du 15 juillet prochain, comme avocat sénior du ministère fédéral de la Justice, avec résidence à Montréal.

Pour accéder à ce poste, qui vient tout juste d'être créé, Me Landry a remis sa démission comme représentant provincial du ministère public. Cette démission ne sera toutefois effective que le 15 du mois prochain.

En quittant son poste, Me Landry devait souligner, dans une lettre adressée au sous-ministre Julien Chouinard, qu'il avait "bien apprécié son stage à la Couronne de Montréal, et qu'il se félicitait de l'expérience très précieuse qu'il avait pu y acquérir".

Il dit également espérer que, dans l'avenir, il pourra continuer à travailler en étroite collaboration avec le ministère provincial de la Justice, dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Il a également offert ses services (moyennant accord entre les deux ministères concernés, à Ottawa et à Québec) pour plaider en appel, à l'automne, certaines causes dont il avait été spécialement chargé, ces derniers mois.

Il a aussi offert d'occuper, toujours dans les mêmes conditions, lors du procès du dernier accusé dans l'affaire des faux certificats d'électeurs, Jean-Paul Boisjoly.

On sait que c'est lui qui était en poursuite contre Marcel Sauvé, et que le juge Jacques Trahan l'a chaudement félicité de son objectivité et de son esprit de travail, lors de la décision qu'il a rendue dans ce cas, vendredi dernier.

Québec, par ailleurs, le ministre provincial de la Justice, M. Claude Wagner, a souligné que Me Landry, lors de son embauchement, avait été pour ainsi dire "emprunté" au ministère fédéral correspondant.

## Les députés siégeront jeudi matin

QUEBEC. (PC) — Contrairement à son habitude, l'Assemblée législative du Québec siégera, jeudi matin, à 10 h. 30. C'est ce qu'annonça hier après-midi le leader du gouvernement, M. Pierre Laporte.

Le ministre a dit que cette mesure a pour but de hâter les travaux sessionnels.

M. Laporte a dit que si l'étude du bill 50 sur le régime des rentes du Québec est terminée ce soir, l'Assemblée législative étudiera les crédits du ministère de l'Agriculture, dès jeudi matin au cours de la séance additionnelle.

Normalement, la Chambre ne siège qu'à 2 h. 30, le jeudi après-midi.

Le ministre a également énuméré les travaux qui seront portés à l'attention de l'Assemblée cette semaine : mardi, le bill 50 ; mercredi matin, le comité des bills privés se réunira à 10 h. 30 pour compléter l'étude des bills de Montréal et de la Commission des transports de Montréal. Puis, dans l'après-midi, l'Assemblée législative étudiera en 2ème lecture le bill 50. Jeudi, le comité des bills privés étudiera les bills scolaires intéressant particulièrement la région de Montréal.

M. Laporte a dit que la journée de jeudi serait en partie consacrée à l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture, "même si l'étude en 2ème lecture du bill 50 n'est pas terminée, parce que le premier ministre devra être à ce moment-là au comité des bills privés."

Si l'étude du bill 50 n'est pas complétée, elle se poursuivra vendredi matin ainsi que les bills inscrits par le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, projets de loi qui découlent du discours du budget.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a donné l'assurance au leader du gouvernement que son parti était disposé à coopérer afin que les travaux sessionnels "soient menés rondement."

## Ottawa étudie le cas des machines à pluie

OTTAWA. (PC) — Le secrétaire parlementaire du ministre des Transports, M. Jean-Charles Cantin, a annoncé hier, que les représentants de la compagnie Weather Engineering avaient été convoqués à Ottawa la semaine prochaine afin d'expliquer leur attitude relativement à la création de la pluie artificielle dans la région du lac St-Jean.

M. Cantin a ajouté que les conseillers juridiques du ministère de la Justice étudient actuellement le cas afin de découvrir si des lois assurent un contrôle en ce domaine ou pour en rédiger le cas échéant.

Aux Communes, le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, a nié que son ministère ait un rapport direct ou indirect dans la création de cette pluie artificielle dont se plaignent depuis un an les habitants du lac St-Jean et des régions environnantes.

Cette pluie, qui est tombée durant près de 70 jours l'été dernier, a causé des pertes énormes aux cultivateurs.

**Le basque, langue aux origines inconnues**

Le basque, langue qui se parle aux environs de la frontière franco-espagnole, déroute les savants qui n'arrive pas à la rattacher à aucune autre langue connue.


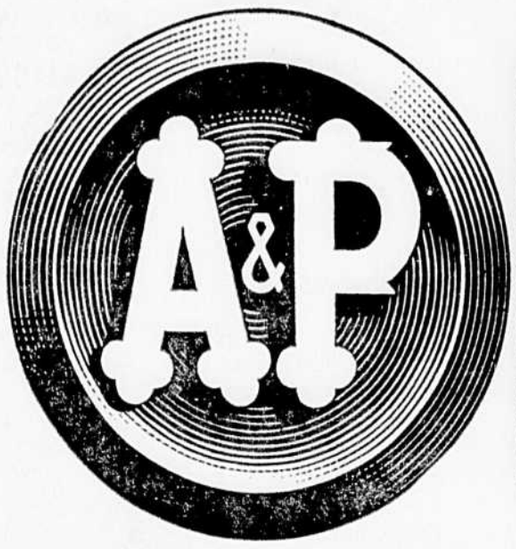

PRIX TRES MODIQUES A&P

SPRAY NET — bte aérosol 12 on. — $1.49
FIXATIF VAPORISATEUR, HELENE CURTIS

CIRE A PLANCHER — bte 1 liv. — 63¢
EN PATE, HAWES

GINGER ALE — 2 btles 30 on. — 31¢
YUKON CLUB (Btles non retournables)

APPRET A SALADE — jarre 16 on. — 35¢
ANN PAGE

CAFE 8 O'CLOCK — sac 3 liv. — $2.37
DOUX ET MOELLEUX (Moulu sur demande) Sac 1 liv. 81c

JUS DE CITRON — 2 btles 8 on. — 39¢
REALEMON Spécial !

BISQUICK — pqt 40 on. — 49¢
BETTY CROCKER Prix rég. pqt 53c—Epargnez 4c

GUIMAUVES — pqt 10 on. — 25¢
KRAFT JET-PUFF Prix rég. pqt 29c—Epargnez 4c
(Blanches, Chocolat ou à la saveur de fruits)

ALIMENTS CONGELES

JUS D'ORANGE — 5 btes 6 on. — 99¢
A&P Spécial !

MAIS EN GRAINS — 2 liv. sac poly — 43¢
DE FANTAISIE A&P Prix rég. sac 49c—Epargnez 6c

TRUITE ARC EN CIEL — pqt 10 on. — 49¢
DANOISE TEM-T-PAC Prix rég. pqt 59c—Epargnez 10c

BREUVAGES A&P ANANAS, PAMPLEMOUSSES OU JUS DE TOMATES — A&P DE FANTAISIE — 3 boites 48 on. — $1.00

JAVEX — cruche plas. 64 on. — 45¢
EAU DE JAVEL CONCENRTEE Rég. cruche 49c—Epargnez 4c

SAVON PALMOLIVE — Emp. 4 barres rég. — 43¢
(OFFRE A 8c DE RABAIS) Rég. pqt 47c—Epargnez 4c extra

SERVIETTES DE PAPIER — pqt de 2 roul. — 45¢
WHITE SWAN (Blanches ou colorées) Rég. pqt 49c—Epargnez 4c

CIRE LIQUIDE KLEAR — bte 32 on. — $1.19
SANS FROTTAGE, JOHNSON Rég. bte $1.25—Epargnez 6c

FEVES VERTES — 8 btes 20 on. — $1.00
COUPEES, DE CHOIX, A&P Rég. 2 btes 35c—Epargnez 40c
CAISSE DE 24 BTES $3.00 — EPARGNEZ $1.20

POIS IONA — 7 btes 20 on. — $1.00
Rég. 2 btes 33c—Epargnez 16c

ACHETEZ CHEZ A&P ET VOUS EN AUREZ POUR VOTRE ARGENT

Fruits et Légumes Frais de chaque jour

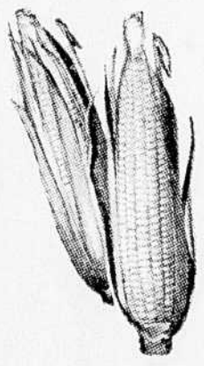

BLE D'INDE
DES E.-U., EPIS LONGS, FRAIS, ENTIERS, CAT. No 1
6 EPIS POUR 39¢

TOMATES
DES E.-U., CAT. No 1, FERMES, CHOISIES A LA MAIN
2 LIV. SUR PLAT 49¢

EPINARDS — 2 sacs cello 10 on. — 39¢
Des E.-U. — Cat. No 1, lavés, prêts à cuire

BANANES — 2 liv. — 33¢
Saveur délicieuse — Grosseur Jumbo
AUCUN MARQUE PLUS HAUT

POMMES atmosphère contrôlée — 3 liv. en sac — 59¢
De fantaisie, Canada "DELICIEUSES"

MELONS D'EAU — cha. — 99¢
Des E.-U. — Cat. No 1, rouges, bons à trancher
MOYENNE 17 LIVRES — AUCUN MARQUE PLUS HAUT

Pâtisseries de Qualité A&P

JANE PARKER Prix rég. cha. 49c—Epargnez 10c
TARTE AUX POMMES grande tarte 24-on. 39c

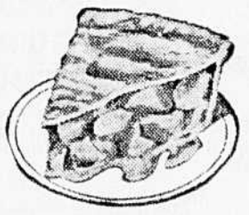

Gâteau aux fruits à l'anglaise — cha. 29¢
JANE PARKER Prix rég. cha. 39c—Epargnez 10c

PAIN A L'ANCIENNE MODE — pain 24 on. — 21¢
JANE PARKER Prix rég. cha. 25c—Epargnez 4c

GATEAU — cha. — 25¢
DORE, JANE PARKER Prix rég. cha. 29c—Epargnez 4c

BRIOCHE AU CAFE — cha. — 39¢
TOURNEE, AUX RAISINS, JANE PARKER Prix rég. cha. 45c—Epargnez 6c

GATEAU ETAGE — cha. — 69¢
BANANE, JANE PARKER

PAINS A "HOT DOG"
JANE PARKER
Pqt de 8 — 21¢ — Prix rég. 29c EPARGNEZ 9c
Pqt de 12 — 29¢ — Prix rég. 39c EPARGNEZ 10c

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES AU A&P

lundi
1 h. p.m. à 6 h. p.m.

Mardi et mercredi
9 h. a.m. à 6 h. p.m.

jeudi et vendredi
9 h. a.m. à 9 h. p.m.

samedi
9 h. a.m. à 5 h. p.m.

POUR L'ILE DE MONTREAL ET CHOMEDEY JACQUES CARTIER CITE DES DEUX MONTAGNES STE-ANNE DE BELLEVUE ET ST-LAMBERT

A&P MAGASINS d'ALIMENTATION
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 5 juin, 1965.

CAHIER No 4 / PAGES 65-84 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / DECES / COMIQUES

MONTREAL, MERCREDI 2 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 12[illegible]

VU DE WASHINGTON

# Aux USA, on s'interroge sur l'utilité de l'ONU

par M. P. Dean,
exclusif à LA PRESSE

L'ONU sera-t-elle victime des crises vietnamienne et dominicaine ? Ces crises ont porté de durs coups au prestige de l'ONU, surtout en Amérique, et plusieurs diplomates se demandent si l'organisation mondiale survivra à ces troubles. Ils suivent d'ailleurs de trop près la fameuse opération congolaise qui devait mener la Russie et la France à refuser de payer leur quote-part des dépenses de l'ONU au Congo. Tshombé, alors opposé à l'ONU, se voit maintenant adopté par la presse américaine qui chante les louanges du premier ministre.

D'autre part, l'opération de l'ONU à Chypre a contribué à maintenir la paix, mais la Turquie s'opposa violemment aux suggestions de M. Galo Plaza, médiateur de l'ONU. Les militaires des Etats-Unis prennent le parti de la Turquie, ainsi que M. George Ball : ils craignent que la Turquie ne quitte l'OTAN et CENTO, si elle se considère lésée à Chypre. Cela ajoute donc à la mauvaise presse de l'ONU aux Etats-Unis, dans le cas de Chypre.

**Que feront les USA ?**

Je n'ai pas l'intention d'examiner la popularité de l'ONU dans d'autres pays, car l'Amérique contribue à elle seule pour presque la moitié des dépenses des différents organismes de l'ONU. On peut donc supposer que si Washington cesse d'appuyer l'ONU, l'organisation mondiale périra. L'Amérique le fera-t-elle ?

Même si les crises du Congo, de la République dominicaine et de Chypre ont terni la popularité de l'ONU, ce ne sont pas elles qui mettent sa vie en danger. Si l'organisme mondial ne réussit pas dans certaines opérations de pacification ou de médiation, on supprime ces opérations et on ne laisse à l'ONU que son rôle de chambre délibérative et de centre de négociations. C'est là où se trouve maintenant le danger.

On sait que le président Johnson n'aime pas la critique. Sa politique énergique en République dominicaine et au Vietnam a été violemment attaquée à l'ONU et le secrétaire général, qui est forcé de prendre position de temps à autre, s'est vu contraint de critiquer les bombardements américains. Cela souleva la colère de M. Johnson.

**Johnson n'accepte pas la critique**

Notons aussi que dans de récentes délibérations de l'ONU sur le désarmement, les Africains et les Asiatiques ne se rangèrent pas du côté des Etats-Unis. Plusieurs d'entre eux firent des discours très "marxistes-léninistes", parlant d'impérialisme, de néo-colonialisme, d'impérialisme économique, etc. C'est le seul langage international que connaissent les politiciens des nouveaux pays qui ont appris leur vocabulaire politique en écoutant la radio de Moscou — les autres postes émetteurs ne disant rien contre le colonialisme.

Ces chefs de nouveaux pays ne sont pas nécessairement marxistes — en fait, très peu le sont. Ils sont souvent très étonnés quand un Américain qu'ils traitent d'impérialiste se fâche. Les diplomates asiatiques et africains parlent pour leur public ou pour se défouler. Ils veulent que l'Amérique accepte leurs injures sans se fâcher. Mais M. Johnson se fâche chaque fois.

Le président Kennedy avait donné la consigne de ne pas froisser inutilement les pays pauvres et de ne pas ainsi aggraver leur complexe d'infériorité. M. Johnson n'est pas du même avis. Il représente, comme je l'ai déjà dit, l'Américain moyen qui croit avoir droit au respect des petites nations en raison de sa force.

**L'utilité de l'ONU mise en question**

Or, l'ONU n'est plus tellement respectueuse. Le bloc sud-américain ne constitue plus la majorité automatique sur laquelle Washington pouvait compter. Plusieurs pays latins votent avec les neutralistes, contre les Etats-Unis. L'Europe et surtout De Gaulle s'opposent à la politique américaine alors que les Scandinaves sont souvent neutres. L'Afrique et l'Asie ne votent plus pour les Etats-Unis surtout dans les questions où Washington veut faire condamner la Russie; ces questions-là mises de côté, les neutres ne veulent plus se déclarer.

Conséquemment, quelques conseillers du président se posent la question de l'utilité de l'ONU. Pour l'équipe de Johnson, l'utilité de l'ONU n'est certes pas aussi apparente qu'elle l'était pour l'équipe de Kennedy. Néanmoins, je ne crois pas que Washington prendra l'initiative de mettre fin à l'ONU. La leçon de la Société des Nations n'a pas été oubliée. Les intellectuels américains continuent de croire que si les Etats-Unis avaient fait partie de la Société des nations, la Deuxième Guerre mondiale aurait pu être évitée. C'est la raison pour laquelle Washington ne peut pas donner le coup de grâce. Mais il ne fera pas un très grand effort pour tenter de rescaper l'ONU.

# Le président Johnson annonce le retrait de 2,000 marines de la République dominicaine

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson a annoncé hier à sa conférence de presse qu'il avait ordonné le retrait immédiat d'environ 2,000 "marines" américains de la République dominicaine.

Le président a dit que la situation demeurait sérieuse en République dominicaine et que les Etats-Unis se réjouissaient des efforts faits par l'OEA pour élargir et renforcer les voies menant à une solution pacifique du conflit.

Le président Johnson a annoncé qu'il projette de prononcer un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies qui se réunit à San Francisco du 24 au 26 juin pour commémorer le 20e anniversaire de la fondation de l'organisation des Nations unies.

Le président Johnson a exprimé l'espoir que l'OEA décide de coopérer davantage avec le peuple dominicain afin de trouver une solution aux problèmes politiques de ce dernier.

Le président a affirmé que les Etats-Unis n'ont aucun désir d'imposer une solution américaine, militaire ou politique à Saint-Domingue, car il appartient au peuple dominicain de trouver une solution à la situation actuelle.

Le président a déclaré qu'avant le débarquement des "marines" en République dominicaine, le gouvernement des Etats-Unis avait discuté de la révolte à Saint-Domingue avec 14 pays de l'hémisphère et s'était entretenu avec la commission de paix de l'OEA.

Le président Johnson a dit qu'après les attaques Vietcong du week-end dernier, la situation au Vietnam était sérieuse et que le gouvernement américain en était préoccupé et en discuterait avec le général Taylor, son ambassadeur à Saïgon quand il rentrera à Washington dans les prochains jours.

Le président des Etats-Unis a déclaré qu'à son avis, la menace communiste en République dominicaine n'a pas disparu mais qu'elle était beaucoup plus grande avant l'arrivée des forces américaines dans ce pays.

Le président Johnson a ajouté que des forces modérées avaient pris la direction de la situation et que les éléments communistes n'étaient plus si actifs à Saint-Domingue, mais que l'on observait toujours leur présence et leurs activités.

Le président Johnson a annoncé qu'il envoyait au Congrès un message demandant des crédits destinés à la réalisation de son programme de développement économique et social du Sud-Est asiatique.

Le président Johnson a dit qu'en agissant en République dominicaine, il ne faisait qu'appliquer le principe bien connu et accepté par la plupart des nations de l'hémisphère occidental, selon lequel le communisme est incompatible avec le système interaméricain.

Les deux tâches qui restent à accomplir en République dominicaine, a déclaré le président Johnson hier à sa conférence de presse, sont d'abord de trouver un gouvernement fondé sur une large base politique sous l'égide de l'Organisation des Etats américains et d'entreprendre la reconstruction du pays.

## L'OEA forme un comité de négociation de 3 membres

WASHINGTON, (AFP, UPI) —Un comité de médiation composé de trois membres nommés par l'Organisation des Etats américains doit entreprendre aujourd'hui ses premières tentatives en vue de ramener la paix à Saint-Domingue.

Le comité de médiation se compose de M. Ellsworth Bunker, représentant des Etats-Unis, de l'ambassadeur du Salvador Ramon Clairmont de Duenas, ainsi que de l'ambassadeur brésilien Ilmar Penna Marino. M. Bunker doit gagner Saint-Domingue cette nuit ou demain matin ; les deux autres représentants se rendront en République dominicaine demain. L'OEA a approuvé la résolution recommandant la formation du comité de médiation au cours d'un débat, dans la matinée. Le comité travaillera en collaboration avec le secrétaire général de l'OEA, M. Mora.

Par ailleurs, à Saint-Domingue même, un accord est intervenu sur la neutralisation du Palais national, occupé par les forces du général Imbert, et qui restait le dernier "point chaud" donnant lieu chaque jour à des engagements entre "rebelles" et "loyalistes" d'Imbert.

## A 2,000 pieds sous terre, une catastrophe

Ils étaient 552 dans les profondeurs de la houillère. Tout à coup survint le coup de grisou et la mort pour 236 mineurs. Grâce à la rapidité des sauveteurs, 316 mineurs furent retirés des décombres, 32 d'entre eux souffrant de blessures diverses. Survenue à la mine de charbon Yamano, sur l'île Kyushu, cette tragédie est la deuxième en importance à se produire au Japon depuis la dernière guerre. En 1963, non loin de Fujuoka, un coup de grisou avait fait 458 pertes de vie.

# Une tragédie minière fait 236 morts au Japon

TOKYO. (Reuter, UPI, AFP) — Le Japon vient de subir le troisième plus important désastre minier de son histoire. Plus de 200 personnes ont perdu la vie, hier, dans une explosion à la mine "Yamano", près de Fujuoka. Aux premières heures, ce matin, 186 corps avaient été découverts et 50 personnes manquaient encore à l'appel.

Un total de 552 mineurs étaient au fond du puits au moment de l'explosion. 284 ont pu regagner la surface par les ascenseurs, 32 ont été blessés et secourus tandis que 236 autres restaient au fond de la mine.

Devant l'étendue du désastre, le ministre japonais de l'Industrie, M. Yoshio Sakurauchi, a présenté sa démission. Il prétend que son ministère n'a pas su instaurer des mesures de sécurité efficaces qui éliminerait les désastres miniers.

Le premier ministre Eisaku Sato n'a pas encore décidé s'il doit o unon accepter la démission de M. Sakurauchi.

Un survivant, M. Sueichi Araiki, a déclaré que l'explosion l'avait projeté près de l'ascenseur qui l'a ramené à la surface. Il a ajouté que le système de ventilation avait été endommagé par l'explosion et qu'il y avait une forte odeur de gaz dans la mine.

L'explosion par elle-même n'aurait pu provoquer ce désastre, mais elle s'est produite tout près du puits de ventilation et les mineurs ont été asphyxiés par l'oxyde de carbone qu'elle a dégagé et qui a été ventilé dans la mine.

Les directeurs du syndicat des mineurs ont accusé les propriétaires et les directeurs de la mine d'avoir négligé les facteurs de sécurité pour augmenter la production et les profits.

Le Japon n'avait connu, depuis la deuxième guerre qu'un accident de mine plus grave que celui-ci.

En novembre 1963, 458 mineurs ont été tués dans un coup de grisou, non loin de Fujuoka.

Dans une seule gallerie polluée par le gaz, les sauveteurs ont trouvé les corps de 22 mineurs asphyxiés.

C'est le dernier d'une série de désastres qui a secoué le Japon, cette année et qui a provoqué une enquête publique sur les mesures de sécurité à prendre.

Jeudi dernier, plus de 250 mineurs ont été tués au cours d'une explosion souterraine en Inde.

## Un astronaute noir mis à l'écart à cause de sa race !

CHICAGO (UPI) — Le capitaine Edward Dwight fils, le premier Noir à faire partie de l'équipe des astronautes américains, a été éliminé du programme spatial parce qu'il avait protesté contre la discrimination raciale, rapporte aujourd'hui la revue "Ebony".

Dans le principal article de son numéro de juin, la revue affirme que le jeune officier de l'armée de l'air américaine a été "mis au rancart" du programme de conquête de la lune. Selon la revue, Dwight a été envoyé "au pâturage" à la base aérienne Wright-Patterson à Dayton, en Ohio, où il effectue des essais avec des instruments dont sont munis les bombardiers.

La revue parle d'une entrevue entre Dwight et un officier supérieur de l'Ecole aérospatiale, située à la base aérienne Edwards, en Californie. Selon l'article, l'officier aurait tenu les propos suivants: "Qui vous a fait entrer dans cette école? Etait-ce le NAACP (l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur), ou êtes-vous une sorte de "Black Muslim" venu ici pour créer des troubles?"

# Des rebelles congolais auraient massacré 109 otages blancs avant d'évacuer Buta

LEOPOLDVILLE (UPI) — Un rapport en provenance de Paulis au nord du Congo veut qu'environ 75 otages blancs aient été exécutés par des rebelles congolais à Buta. On en avait déjà découvert dix hier à cet endroit.

Le rapport d'aujourd'hui provient d'une femme qui a survécu au massacre et qui a été transportée en avion de Buta à Paulis. La femme a échappé au massacre avec son mari, mais ce dernier a succombé à ses blessures ce matin.

Les autorités disent que si le rapport de la femme se révèle exact, il reste peu d'espoir de retrouver vivants 109 otages blancs qui, semble-t-il, sont tombés entre les mains des rebelles.

Hier, les corps d'une dizaine d'otages mutilés avaient été retrouvés par un groupe de mercenaires en route pour Buta dans le but de délivrer des blancs. On avait délivré également un certain nombre de blessés, parmi lesquels des hommes et des femmes de nationalité portugaise et grecque. Se sachant traqués par les mercenaires, les rebelles semblent avoir fui du côté de Banalia, localité située à environ 80 milles au nord de Stanleyville.

Un autre rapport veut que 40 otages aient été exécutés à Buta dans la seule journée de dimanche. Ces victimes seraient parmi les 109 dont on est sans nouvelle.

Une colonne de cinq commandos ont trouvé hier quatre Portugais et cinq Grecs (parmi lesquels trois femmes et deux enfants). De ce groupe, six étaient déjà morts et quatre blessés à coups de javelot.

On est de nouveau sans nouvelle d'une missionnaire britannique, l'infirmière Margaret Hayes, 46 ans, qui avait échappé à un massacre en décembre dernier à Banalia, et qui fut, peu après, capturée de nouveau par les rebelles.

Si les nouvelles en provenance de Buta se confirment, ce sera là le pire massacre d'otages blancs dans l'histoire sanglante du Congo.

Les autorités militaires révèlent que la battue sur Buta devait s'effectuer grâce à une opération de pince, deux équipes de mercenaires parties du nord et du sud devant procéder à l'encerclement de la localité. La stratégie a échoué.

Les mercenaires français venant du sud auraient dû arriver les premiers à Buta et pourchasser les rebelles vers le nord, soit vers le barrage des cinq commandos que commandait l'Irlandais Michael Hoare.

Mais les commandos sont arrivés les premiers, et les rebelles ont fui vers le sud.

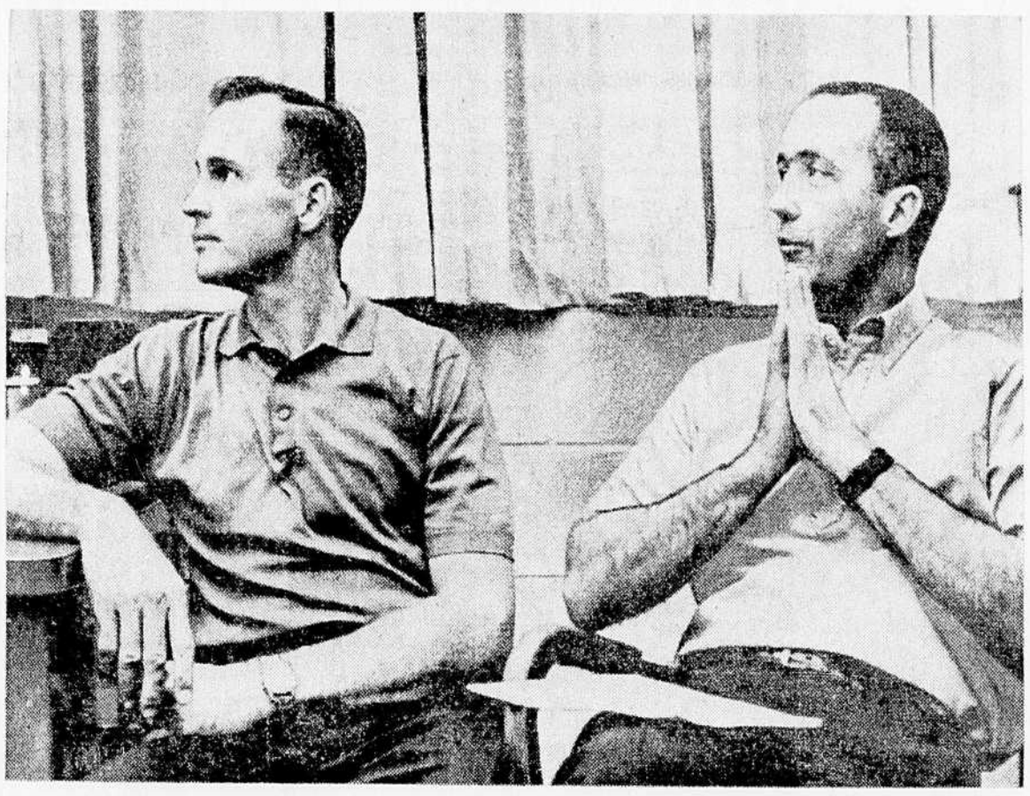

Téléphoto UPI

## Le compte à rebours est commencé

Edward White (à gauche) et James McDivitt, qui doivent partir demain matin à 10 h. pour leur grande aventure de quatre jours dans le cosmos, ont subi aujourd'hui un autre examen médical approfondi. Tous les médecins qui les ont vus ont déclaré que les deux hommes étaient dans un état physique exceptionnel. Ce n'est que quelques heures avant le départ, ou peut-être même seulement une fois rendu dans l'espace, que White saura s'il a la permission de toucher le second étage de la fusée "Titan" avec qui il a rendez-vous au cours de la seconde orbite. Il semble que les savants craindraient notamment une forte décharge d'électricité statique accumulée sur les parois de la fusée qui tournera alors sur la même orbite que la capsule "Gemini-4". Toute l'équipe de Cap Kennedy fait montre aujourd'hui d'un grand optimisme quant à la réussite de ce vol spatial. Même la température est au beau fixe et on prévoit une journée ensoleillée pour demain.

# En trois jours, le Nord-Vietnam a abattu cinq avions américains

SAIGON. (AFP, PA, UPI) — Deux appareils américains du porte-avions "Midway", un Skyhawk et un Skyraider, ont été abattus aujourd'hui par la D.C.A. nord-vietnamienne à environ 70 milles de Saigon.

La perte de ces deux avions porte à cinq le nombre des appareils américains abattus au cours des trois derniers jours par la D.C.A. nord-vietnamienne. Les équipages sont portés disparus. Le Skyraider, modifié pour la détection et la lutte antiradar, avait un équipage composé de 4 hommes.

Ces nouvelles pertes portent à une cinquantaine le nombre d'appareils américains abattus au-dessus du Nord-Vietnam depuis le 7 février dernier, date du premier raid aérien. Plus de trente pilotes ont été "portés disparus".

En ce qui concerne les combats terrestres, on évalue à environ 200 hommes les pertes subies par les troupes gouvernementales vietnamiennes au cours de trois embuscades meurtrières survenues à quelques milles de distance les unes des autres, hier et cette nuit, au sud de Pleiku, sur les hauts plateaux.

Deux Américains ont été tués et deux autres blessés. Cette série d'embuscades survient quelques jours après la bataille de Quang Ngai, au cours de laquelle entre 400 et 700 gouvernementaux, selon les sources, furent tués ou portés disparus.

Le total des Américains morts au combat au Vietnam depuis décembre 1961 se chiffre maintenant à 403.

Il se confirme par ailleurs qu'une ou deux divisions d'infanterie sud-coréennes seront envoyées prochainement au Sud-Vietnam, apprend-on à Séoul. On croit savoir que la décision serait prise officiellement au cours de la réunion de cabinet de la semaine prochaine. Un premier contingent embarquera vraisemblablement pour le Sud-Vietnam à la fin du mois, croit-on.

# Grève de 25,000 employés de la "U.S. Rubber Co."

NEW YORK. (PA, UPI) — Quelque 25,000 travailleurs de 19 usines de la "U.S. Rubber Company" dans 14 Etats américains se sont mis en grève aujourd'hui à la suite de l'échec des négociations pour le renouvellement de leur convention collective. Les travailleurs sont représentés par le Syndicat uni des travailleurs des industries du caoutchouc, du liège et du plastique, affilié à la centrale syndicale Fédération américaine du travail — Congrès des organisations industrielles (FAT-COI).

L'ancienne convention collective est venue à expiration hier à minuit. Les négociations entre la partie patronale et le syndicat ont été rompues à 2 h. 30 ce matin après des pourparlers qui ont duré dix-sept heures sans interruption à l'hôtel Park Sheraton à New York.

Un dirigeant du syndicat a déclaré que la compagnie a fait droit à la plupart des revendications monétaires du syndicat, mais que la rédaction des clauses relatives à la définition des tâches demeure encore en litige. Une séance de négociations est prévue pour aujourd'hui.

# FRAIS

## recherchent la qualité avant tout au...

**SOUPE aux TOMATES** 4 Btes 10 oz **49¢**
OU AUX LEGUMES CONDENSEE "AYLMER" SPECIAL ! EPARGNEZ 5¢

**PAIN de VIANDE PREM** Boite 12 oz **39¢**
POUR PLATS FROIDS — SALADES OU SANDWICHS SPECIAL !

**MAÏS en CRÈME** 5 Btes 20 oz **$1.00**
DE CHOIX "AYLMER" SPECIAL !

**SPAGHETTI** AVEC BOULETTES DE VIANDE boite 15 oz **25¢**
"SWIFT" — RECHAUFFEZ ET SERVEZ

**SHORTENING** 3¢ DE RABAIS ! 2 paquets 1 livre **65¢**
"JEWEL", DE PREMIERE QUALITE — Boite 3 livres, 93¢ — 12¢ de RABAIS !

**MARGARINE** 4 paquets 1 livre **$1**
"GOLDEN DEW", VEGETALE, PURE

**RAGOUT IRLANDAIS** 3 boites 15 oz **$1**
OU DE BOEUF "SWIFT" — "RECHAUFFEZ ET SERVEZ"

**Céréale sucrée** 2 paquets 11½ oz **79¢**
"CAP'N CRUNCH" — UNE PREFEREE DES ENFANTS paquet 8 oz 2/69¢

**JUS D'ANANAS** SPECIAL ! 2 boites 48 oz **79¢**
OU PAMPLEMOUSSE ET ANANAS "DEL MONTE" DE FANTAISIE

**CORNICHONS SUCRES** Pot 16 oz **49¢**
OU OLIVES FARCIES POT 10 OZ "CORONATION"

**HARICOTS JAUNES** 4 btes 20 oz **59¢**
COUPES DE CHOIX "RAYMOND"

**RELISH SUCREE** Pot 24 oz **29¢**
"CARRIERE" UN PRODUIT DE QUALITE

**OLIVES COCKTAIL** Pot 24 oz **39¢**
ORDINAIRES "GATTUSO"

*Approvisionnez-vous pour le chalet*

VEDETTES D'ARTICLES DIVERS

**DETERSIF LIQUIDE**
DOMINO
SPECIAL ! CONT. 24 OZ **39¢**
SPECIAL ! CONT. 64 OZ **99¢**

**CHANDELLES** A LA CITRONNELLE ELOIGNE LES INSECTES **98¢**
POUR LE PATIO OU LE JARDIN

**VERRES de PLASTIQUE** **49¢**
ENSEMBLE DE 8 COULEURS ATTRAYANTES

**VERRES ou GOBELETS** chacun **49¢**
ISOLANTS — GARDENT CHAUD OU FROID

**ENSEMBLE à SANDWICH** **99¢**
IDEAL POUR LA VIE AU GRAND AIR, LES PIQUE-NIQUES

**PINE-SOL** Bout. 24 oz **$1.19**
NETTOYEUR LIQUIDE POUR LA MAISON — 15 OZ 69c

**PAPIER de TOILETTE** 4 pqts 2 roul. **$1.00**
BLANC — ROSE — JAUNE — AQUA — "SOFT RITE"

OUVRE BIENTOT !
*Un autre nouveau*
DOMINION
au 6840 avenue FIELDING
COTE ST-LUC
*Surveillez la date d'ouverture*

BAS COURTS
EXTENSIBLES
"MERCURY"
pour garçons 39¢ à 69¢
ou fillettes

### FRUITS et LÉGUMES FRAIS

LES FRUITS ET LEGUMES DU DOMINION SONT PLUS FRAIS PARCE QU'ILS SONT REFRIGERES !

**MAÏS en ÉPIS**
GRAINS ENTIERS — TENDRES
NO. 1 DE LA FLORIDE
8 Gros épis pour **49¢**

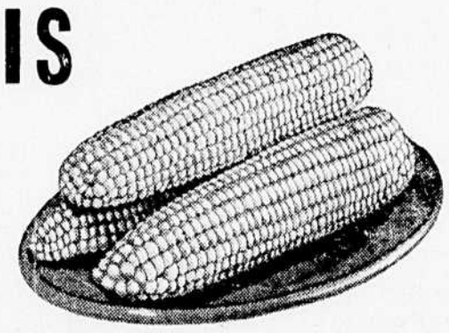

**TOMATES FRAÎCHES** 2 livres pour **49¢**
ROUGES ET FERMES DE LA FLORIDE

**RAISINS NOIRS** la livre **39¢**
"BARLINKA" GROS FRUIT FERME DE L'AFRIQUE DU SUD

**POMMES JUTEUSES** la livre **23¢**
DE L'AFRIQUE DU SUD SUCREES FERMES "GRANNYSMITH"

*Vaste assortiment de Produits Congelés*

**JUS D'ORANGE** "DOMINION" CONCENTRE SPECIAL ! 5 boites 6¼ oz **$1**

**Gateau au Chocolat** 14 OZ **79¢**
"SARA LEE"

**PATATES FRITES** 2 PAQUETS 9 OZ. **33¢**
"HILLTOP"

**PATES à la VIANDE** 3 POTS 8 OZ. **89¢**
ASSORTIS "YORK"

**FILETS D'AIGLEFIN** PAQUET 1 LB. **53¢**
"HIGHLINER"

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de SACS DE THE Orange Pekoe "LIPTON" Paquet de 60 **87¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de PAPIER CIRE "RAP RITE" Roul. 100' **31¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de SERVIETTES DE PAPIER "RITE" Blanc ou pastel Boite de 100 **31¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de PATES DE VIANDES Congelés "YORK" Boeuf, dinde, poulet et ragoons de boeuf 3 pâtés 8 oz. **89¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de MELANGES A GATEAUX "CELEBRATION" Toutes variétés — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de BEURRE DE CARAMEL "GRENACHE" Pot 28 oz **55¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de GATEAU AU CHOCOLAT "SARA LEE" congelé 14 oz **79¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de HARICOTS VERTS "Del Monte" 2 boites 15 oz **45¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 — Avec coupon et achat de JAMBON CUIT "SWIFT'S" Boite 1½ lb **$1.69** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de NOURRITURES à CHIENS "PARD" Toutes variétés 4 boites 15 oz — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de VIANDES ET DINERS "SWIFT'S" pour bébés 2 Pots ou Btes — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 — Avec coupon et achat de LAIT EN POUDRE Instantané "CRINO" Pot 3 lbs — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de DENTIFRICE "McLEAN'S" Format géant **69¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de DEODORANT "GLADE" Boite A. oz **79¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de POUDRE POUR BEBES "S.L.S." **69¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 — Avec coupon et achat de DEODORANT pour hommes "WOODBURY" **59¢** — Se termine Mar. 8 juin au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
100 — Avec coupon et achat de COMMANDE DE $5.00 ou plus Lundi seulement 7 juin au DOMINION sur l'île de Montréal et les environs

## IMMEUBLE

### TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Rue DeRepentigny, Nos 6265-6267, Lot No 38-616, Jean-Guy Tremblay Ltee à Fernand Barrière, $27,670.00 — 1828289

**Préfontaine** — Rue Moreau, No 2381, Lot No 80-68-2, terrain 25 x 100 pieds, Biscayne Construction Inc à Marcel Pilon, $49,500.00 — 1828193

**Rosemont** — 6e Avenue, Nos 5491 à 5495, Lot No Pt 172-1163, terrain 20 x 78 pieds, Clovis Renaud et uxor à Marcel Grondin, $13,500.00 — 1827954

**St-Denis** — Rue St-André, No 5043 à 5047, Lot No 325-474, Pt 475, terrain 22.6' x 94 pieds, Benoit Chagnon à Richard Grenier $30,000.00 — 1828199.

**St-Henri** — Rue St-Ferdinand, No 345 à 351, Lot No 1890, Agences M. Guay Inc. à Romeo Brodeur, et uxor, $14,000.00 — 1828307.

**Villeray** — Rue St-André, Nos 8024 à 8028, droits dans Lot No 490-200, terrain 25 x 70 pieds, Lucien Nantais et al à Mme Pierre Mandeville, $10,000.00. — 1827894.

Rue De Gaspé, Nos 8176 à 8180 Lot No 2643-1699, 1700, terrain 40 x 80 pieds, Michel Gélinas et al à Henry Guay, $33,500.00 — 1827895

Rue Foucher, Nos 9433 à 9437, Lot No Pt 271-113, 114, Mme Raoul Martin à Jean Martin, $17,000.00 — 1827961.

**Ile Bizard** — Chemin Cherrier, (vague), Lot No 34-14, 15, terrian 150 à 100 pieds, Island Homes Inc. à Marcial Chicoine, $3,000.00 — 1828054.

Chemin Cherrier (vague), Lot No 34-16, 17, terrain 150 x 100 pieds, Island Homes Inc. à Georges Barbeau, $3,000.00 — 1828055

**Ville de Kirkland** — Rue Viger, No 6, Lot No 164-135, Belcourt Construction Company à Mme Carl Niderost, $24,852.20 — 1828164.

**Ville LaSalle** — Rue Bourbonnais, Nos 425-425A, Lot No 969-132, terrain 32 x 70.53 x 70.50 pieds, Fernand Nadeau à Raymond Forest, et uxor, $21,600.00 — 1828275.

**Montréal-Nord** — Rue Auger, Nos 11470 - 11472, Lot No 8-946, terrain 36'5" x 98 pieds, 3577 pds en sup, Clairmont Delisle Inc à Andre Toupin, $21,300.00 — 1827960

Rue Garon (vague), Lot No 61-125 à 127, terrain 93 x 72 pds, André Elliott à Théodore Campanelli, $9,000.00 — 1827956

Avenue Pelletier, No 11519, Lot No 60 - 58, Santo Santarossa à La Corporation Archiepiscopale Catholique Romaine de Montréal, $39,500.00 — 1827957

**Mont-Royal** — Avenue Stanstead, No 545, Lot No 614-387 pt 613-405, terrain 40 x 115'2" pieds, George Donaldson à Robert K. English, $34,500.00 — 1828190

**Pierrefonds** — Rue Camirand, No 12769, Lot No 95-46, 92-173, Les Entreprises Roger Pilon Ltée à Douglas A. Manning, $16,983.14 — 1827861

Avenue Rose, No 133, Lot No Pt 29, 29-60, Maurice Bergeron à Réal Bougie, $6,600.00 — 182-28064.

Rue Bedford Crescent, No 12826, Lot No 98-67, 99-42, Les Entreprises Roger Pilon Ltée à Ken J. Pearson, $18,295.88 — 1828095

Rue Hunter, No 6028, Lot No 77-94-2, 77-95-1, Sigma Construction Inc à David G. White, $16,112.75. — 1828165

**Pointe-aux-Trembles** — Rue Notre-Dame (vague), Lot No 229-31, 32, Jean Guy Lavallée à Yves Trudeau, $3,000. — 1828227

**Riviere-des-Prairies** — 2e rue, No 9633, Lot No 125-32, terrain 5,631.25 pieds en sup, Bourget Construction (1963) Inc à Andre Michaud, $12,891.08 — 1827958

Rue Rivoli (avec bâtisses) Lot No 96-1163, 1164, Mme André Dufresne à Cyprien Tremblay, et uxor, $7,895.00 — 1828160

**Roxboro** — 9e Avenue, No 24, Lot No 327-100, terrain 75 x 125 pieds, Maurice Gingras à Jean Gedeon, $19,000.00 — 1828056.

4e Avenue Nord, No 24, Lot No 325-316, Roger Meunier à René Brisson, $3,500.00—1828061

**St-Michel** — 25e Avenue, Nos 9214 - 9216, Lot No 370-33, terrain 28 x 79 pieds, Louis Lefebvre à Gilles O. LeBrun, $21,000. — 1828143.

— Rue Drolet, No 3824, Lot No 903-169, terrain 25 x 72 pds, Germain Guay, à Armand Loranger, $7,000.00 — 1829207

**Villeray** — Rue Casgrain No 7779 Pt 2643-946, etc, André Blanchard Sr à André Blanchard Jr et al, $25,000.00 — 1828984

**Villes : Anjou** — Place Seuilly, No 7766, Lot No 429-1654, Alfred N. Miller Corporation, à Bertrand Dufour, $15,698.62 — 1829147

— Rue Arundel No 7757, Lot No 429-1621, Alfred N. Miller Corporation à Nelson Bilodeau, $14,892.74 — 1829148

**Outremont** — Rue Querbes No 219, Lot No 33-127, terrain 30 x 89 pds, Gilles Payant à Jean-Paul Desbieres, $26,000.00 — 1829060

— Rue Querbes Nos 189-191, Lot No 33-366, terrain 26'4" x 89 pds, 2343 pds en sup, Mme Isidore Dwoskin à Roch Dupuis et al, $21,250.00 — 1829204

**Pointe-aux-Trembles** — 17e Avenue, No 1864, Lot No 182-541, etc, S. H. Construction Enrg., à Roger Lemire, $13,100.00 — 1829055

**Pointe Claire** — A Lakeside Heights, rue St-Louis, No 106, Lot No 108-784, terrain 112'5 x 150 pds, Edward J. Ogilvie à The Director, The Veterans' Land Act, $13,500.00 — 1829150

**Roxboro** — 18e Avenue, No 77, Lot No 294-4, La Société Centrale d'Hypothèques et de logement à Joseph Christie, $18,100.00 — 1829263

**St-Laurent** — Rue Montpellier No 1340, Lot No 257-128-1, Douglass Cass à J. Nelson Perreault, $18,500.00 — 1829054

**Quartiers Mercier** — Rue De Marillac, no 7762, Lot no 390-426, terrain 55'6" x 73 pds, Gilles Grégoire à Germain Laplante, $20,000.00. —1829123

# avis de DÉCÈS

**ALBERTIN (Joseph-Aimé)** — A Boucherville, le 30 mai 1965, à l'âge de 64 ans 2 mois est décédé Joseph-Aimé Albertin, époux en 1ères noces de Marie Decarie et en 2èmes noces d'Eugène Daigneault. Lacas. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de sa résidence,
782 Boul. Marie-Victorin,
Boucherville,
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs S.V.P. Direction Charron & Tetreault de Boucherville.

**BARBE (Florida)** — A Laval-Ouest, le 31 mai 1965 à l'âge de 73 ans, est decedée Mme Alfred Barbe, née Florida Gohier de Laval-Ouest. Elle laisse dans le deuil outre son epoux, ses 4 enfants Mme Roger Bleau (Jeanne) Mme Marcel Birta (Emilia) Dr Paul-Emile Gareau (Germaine) M. Laurent Barbe ainsi que 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Vanier & Fils
Ste-Agathe
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Agathe-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELISLE (Olida)** — A St-Janvier, le 31 mai 1965 à l'âge de 60 ans, est decédée Mme Raoul Belisle, née Olida Deslardins, demeurant à 163, Côte St-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Aubin
35 ouest, rue Victor,
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Janvier, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELLEMARE (Marcel)** — A Montréal, le 1er juin 1965, est décédé Marcel Bellemare, époux de Jeanne Nault, demeurant 2135 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3138 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BERTRAND (Philippe)** — A Montréal, le 1er juin 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé Philippe Bertrand, époux en 1eres noces de Bernadette Longtin et en 2emes noces de Adèle Longtin, demeurant à 4271 Delanaudière. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculee-Conception, ou le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

**BLAU (Corona)** — A Montréal, le 1er juin 1965, à l'âge de 70 ans est décédée Mme veuve Paul-Emile Blau née Corona Guimond, demeurant à 4645 Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE
Mme J. ARTHUR HAMEL

Mme J. Arthur Hamel, née Marguerite Lefebvre, est decédée à Montreal à la suite d'une courte maladie, le 31 mai 1965.
Elle laisse, outre son epoux, cinq enfants Jean-Louis, pharmacien, Mariette (Mme Gérard Aucoin), Françoise (Mme Gérard Gauvin), Robert, avocat, Paul Rousseau, optométriste, fils adoptif; trois brus Thérèse Dubé (Mme Jean-Louis Hamel), Fernande St-Jacques (Mme Robert Hamel) et Huguette Chartrand (Mme Paul Rousseau).
La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Bonnier, Duclos, Bonnier, 3503 rue Papineau.
Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 heures 30 en l'église St-Antoine-Marie-Claret. Inhumation au cimetière de Trois-Rivières où un libera sera chanté à midi en l'église St-Philippe de Trois-Rivières.

Décès de
Mme Mathias OUELLETTE

A l'Hôpital Notre-Dame le 30 mai 1965 est decédée à l'âge de 74 ans, Mme veuve Mathias Ouellette, née Evelina Coursol, de St-Janvier.
Elle laisse dans le deuil ses fils Roland, Germain, Gustave, Gérard; ses filles Soeur Marie-Paul de la Croix s.s.a. (Cécile), Mme Jacques Bousquet (Thérèse); son gendre Jacques Bousquet; ses belles-filles Mme Roland Ouellette (Jeanne Campeau), Mme Germain Ouellette (Alice Lussier), Mme Gustave Ouellette (Suzanne Allard), Mme Gérard Ouellette (Hélène Berthiaume); ses petits-fils Serge, Luc, Alain, Yves, Gaston et François Ouellette; Jean Bousquet; ses petites-filles Lise, Claire, Lucie, Danielle, Carole et Nicole Ouellette; ses frères l'abbé Henri Coursol, P.M.E., Armand, Paul-Emile, Roland, Horace, ses soeurs Rév. Soeur Marie-François de Genève, Mère Provinciale, s.s.a. (Alma), Soeur M. François de Sales, s.s.a. (Germaine), Mme veuve Joseph Labelle (Albertine), Mme Napoléon Ethier (Blanche), Mme Camile Bélanger (Florida); plusieurs autres beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

SI L'OUIE VOUS CAUSE
DES ENNUIS
Beltone
EST LA SOLUTION !
801 EST, SHERBROOKE, ch. 103
526-9104

**BORDUAS (Jean-Guy)** — A Cité La Salle, le 1er juin 1965, à l'âge de 16 ans est décédé M. Jean-Guy Borduas, fils de Rene Borduas et de Fleurette Benoit, demeurant au 811 Lafleur, Cite LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin
7619 Boul. Lasalle
pour se rendre à l'église Ste-Catherine Laboure ou le service sera celebré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOURDON (Eleonore)** — A St-Hubert, le 31 mai 1965 à l'âge de 45 ans 8 mois est decedée Mme Aime Bourdon, née Eleonore Briere, demeurant 3075 Montée St-Hubert à St-Hubert. Elle laisse dans le deuil 12 enfants, 2 freres et 2 soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Latour & Demers
5123 rue Armand et Alexie,
St-Hubert,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Hubert ou le service sera celebré à 9 hres, et de là au cimetiere de St-Hubert, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOURDON (Simone)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 37 ans est décedée Mme veuve Leopold Bourdon nee Simone Rochon, demeurant à 4451 Parthenais. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Société Cooperative
des Frais Funéraires
4345 rue Papineau
à 7.45 hres, pour se rendre à l'eglise St-Louis-de-Gonzague ou le service sera célebré à 8.00 hres, et de là au cimetiere de St-Jérôme, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARON (Marie-Louise)** — A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 30 mai 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Louise Chagnon, épouse de feu Joseph Caron, demeurant à 2, St-Thomas, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
H. Francoeur & Fils,
86, rue St-Charles ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, ou le service sera celebré à 10 heures, et de là au cimetiere de Longueuil, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CASTONGUAY (Blanche)** — A Pointe-aux-Trembles, le 1er juin 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Ulric Castonguay, née Blanche Michaud, demeurant au 95, 81e avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
11,813 rue Notre-Dame est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marie-Goretti, ou le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Charlemagne, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHANTAL (Teddy)** — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 31 mai 1965, à l'âge de 38 ans est decédé Teddy Chantal, fils de Pit Chantal et de feu Catherine Dunican. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAPLEAU (René)** — A Montréal, le 30 mai 1965 à l'âge de 67 ans est décédé M. Rene Chapleau ex-employé des Postes, époux de Marie-Ange Cailloux, père de Lyse et Mme Conrad Lanthier (Marthe) demeurant 10,247 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa est,
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Jude 10120 D'Auteuil ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHARTRAND (Alexandrine)** — A l'Hotel-Dieu de St-Jérôme, le 1er juin 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Albert Chartrand, née Alexandrine Latour, demeurant à Ste-Anne-des-Plaines. Les funerailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx
171, boul. Ste-Anne
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Plaines ou le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHENARD (Henry G.)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Henry G. Chénard, époux de Joséphine McGrath et père de Angelina (Mme D. Stewart), Francis, Clara (Mme J. D'Allaire), Aurele, Anna (Mme H. Huff), Madeleine (Mme E.A. Hilderbrand), Lucie (Mme V. Cunningham), Alexandre, Henri, Adèle (Mme F. Archambault) et Emilie (Mme C. Lebreton). Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetiere de Longueuil, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHENEVERT (Roland)** — A Montréal, le 31 mai 1965 à l'âge de 47 ans est décédé Roland Chénevert, époux de Rose-Aimée Champagne, employé de la Cité de Montréal du Dépt. des Permis et Privilèges, demeurant à 2152 rue Baldwin. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernard ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLOUTIER (Odita Agnès)** — A Montréal, le 1er juin 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Odita Agnès Dessureault, épouse de feu Jean Cloutier, mère de Simonne (Mme Louis Dessureau), Thérèse (Mme Michel Gagné), Fernande (Mme Camil DesRoches), Cécile (Mme Paul Dessureault), M. Marcel Cloutier et mère adoptive de Monique Dessureault, demeurant à 7473 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire ou le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

**COLLIN (Albert)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Albert Collin, époux de feu Emilia Huot. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue, Rosemont
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## REMERCIEMENTS

**LACHAPELLE (Louis)** — Mme Louis Boisvert remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son frère, M. Louis Lachapelle.

DECES

ADELINA LACOMBE

A Montréal, le 30 avril 1965, est décédée Mlle Adélina Lacombe, fille de feu Vincent Lacombe et de Mélina Charbonneau, décédée. Elle laisse quatre soeurs et trois frères.
Les funérailles ont eu lieu le 3 mai et l'inhumation se fit au cimetière de St-Vincent-de-Paul, comté Laval.

**COURTEAU (J. Arthur)** — A Montréal, le 29 mai 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé J. Arthur Courteau, directeur de la Cooperative Federee de Québec et de Legrade Inc. et ses autres filiales, époux de Germaine Germain, père de Mme Gerald McMahon (Denise) et de Christiane. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltee,
1111 rue Laurier Ouest,
Outremont,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, ou le service sera celebre à 10 h., et de là au cimetiere de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAGENAIS (Bertha)** — A Cartierville, le 31 mai 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Bertha Gauthier, épouse de feu Olivier Dagenais. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5503 boul. Gouin ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel Amour ou le service sera celebré à 10 hrs, et de là au cimetiere de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAIGNEAULT (Hector)** — A Montréal, le 1er juin 1965, à l'âge de 68 ans est décédé M. Hector Daigneault, époux de feu Antonia Forgues. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Tres St-Nom de Jesus de Maisonneuve ou le service sera celebré à 9 h. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FERRARI (Vincent)** — A Montréal, le 1er juin 1965, à l'âge de 69 ans est décédé M. Vincent Ferrari, époux de Maria Baldwin-Pellegrino, de Willie, François et de J.M. Vincent. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent
à 9 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense ou le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Marguerite)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 70 ans est décédée Mlle Marguerite Gauthier, demeurant à Ste-Marie Salomé. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Coopérative de Frais
Funéraires de Montcalm
à Ste-Marie Salomé
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Marie Salomé ou le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FORTIN (Roméo)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Roméo Fortin, demeurant à 1837 Valois. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Mathias, ou le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUILLET (Bernadette)** — A Verdun, le 2 juin 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Bernadette Guillet, fille de feu Horace Guillet et de feu Délia Vasseur, demeurant 80 rue Willibrord. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Theriault,
512 rue de l'Eglise,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, ou le service sera celébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GINGRAS (Cécile)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Hector Gingras, née Cécile Huet, demeurant à 10,924 Armand-Lavergne. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130 boul. Pie-IX
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi ou le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GINGRAS (William J.)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 73 ans est décédé William J. Gingras, époux de feu Ruby McMillen. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle ou le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HAMEL (Marguerite)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme J. Arthur Hamel, née Marguerite Lefebvre, demeurant à 10427 Oscar, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret ou le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un libera sera chanté à midi en l'église St-Philippe. Pas de fleurs, S.V.P.

**HENEAULT (Edouard)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 73 ans est décédé M. Edouard Héneault, célibataire, demeurant à 7190 Casgrain. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société
Coopérative des Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
pour se rendre à l'église Ste-Cécile ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ISABELLE (Bernard)** — Accidentellement, à St-Jean d'Iberville, le 31 mai 1965, à l'âge de 44 ans est décédé M. Bernard Isabelle, époux de Georgette Vaillancourt, demeurant à 1844 De la Rousseliere. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
11,630 rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JEAN (Pierre)** — Accidentellement, à Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Pierre Jean, fils de feu Charles-A. Jean et de Mary Murphy, de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
46 rue St-Cyrille Ouest, Québec
pour se rendre à l'église St-Patrice où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Patrice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JETTE (Yvonne)** — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 68 ans, 3 mois, est décédée Yvonne Boucher, épouse de Josephat Jette, demeurant au 89, rue Ste-Catherine, à Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
70, Boul. Lemoyne, Longueuil
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre ou le service sera célébré à 9.00 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABONTE (Egnas)** — A Montréal, le 2 juin 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Egnas Labonté, époux en 1eres noces de Rose-Alma Nault, en 2es noces de Anna Bonhomme et, en 3es noces de Alice Nadeau, demeurant à 153, 2e ave, Cité LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Messe Anniversaire

**ST-GERMAIN (Victor)** — Le 4 juin à 10 heures, à l'église de la paroisse de Dorval, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Victor St-Germain (notaire) Parents et amis sont priés d'y assister.

**LACHAPELLE (Maria)** — A Verdun, le 1er juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve William Lachapelle, née Maria Thuot, demeurant à 314 Dulude, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5531, rue Wellington
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LARIN (Florestine)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Alderic Larin, née Florestine Montpellier dit Beaulieu, demeurant à 2438 Allard. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805, rue Allard
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Jean de Matha, ou le service sera celebre à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAUZON (Rose-Anna)** — A Verdun, le 1er juin 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Alband Lauzon, née Rose-Anna Goulet, demeurant à Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5531 rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, ou le service sera celébre à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**LEFEBVRE (Arthur)** — A Hawkesbury, le 31 mai 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Arthur Lefebvre, époux de Dona Joanisse, demeurant à 484 Laurier, père de Sarto, de North Bay, Donatien, de Temiscamingue, Yvon, de La Passe, Ont., Gaston, de Hawkesbury, et frère de Mme Onéda Gervais, de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill, Hawkesbury
pour se rendre à l'église L'Ascension, de Hawkesbury ou le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEROUX (Irène)** — A Montréal, le 1er mai 1965, à l'âge de 94 ans est décédée Mme veuve Pacifique Ovila Leroux née Irène Marcil, mère de Paul, Emile, Berthe et de Mme Léo Barbeau (Lucienne), Mme Raymond Robillard (Pauline). Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltee
4340 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LORRAIN (Camille)** — A St-Jérôme, le 30 mai 1965 à l'âge de 67 ans est décédé M. Camille Lorrain, ex-entrepreneur général, époux de Jeanne Lajeunesse, demeurant à 474 Fournier. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400 rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale de St-Jérôme ou le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARINEAU (Valida)** — A St-Eustache, le 31 mai 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Valida Theoret, épouse d'Ubald Marineau, demeurant au 148 boul. Sauvé à St-Eustache, mère de Palma, propriétaire de Marineau Automobile, Ubald Fils et Alice Marineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146 rue St-Louis, St-Eustache
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARTIN (Laura)** — A Laprairie, le 1er juin 1965, à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Alderic Martin née Laura Brosseau. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425 Chemin St-Jean
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie ou le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARTIN (René)** — A Laprairie, le 30 mai 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Rene Martin, époux de Lucienne Dufort. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425 chemin St-Jean
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie ou le service sera célébré à 9 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**McGARRIGLE (Frank Arthur)** — Subitement, à l'hôpital des Vétérans Reine-Marie, le 31 mai 1965, est décédé Frank Arthur McGarrigle, vétéran de la Grande Guerre, époux bien-aimé de Gaby Latremouille et père chéri de Mme David Dow (Laury Janet), d'Anna et de Catherine. La dépouille est exposée aux salons Thomas Kane Funeral Home,
5301 boul. Décarie.
Le service sera chanté le jeudi matin 3 juin 1965, à 9 heures, à l'église de l'Annonciation de Notre-Dame, à Ville Mont-Royal. Inhumation au cimetière Côte des Neiges.

## REMERCIEMENTS

**GUERIN (Irène)** — La famille Alfred Guérin, ainsi que Rodrigue et Candide Caron (ses 2 frères), remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Mme Alfred Guérin, née Irène Caron, survenue le 9 avril 1965, à l'âge de 64 ans.

REMERCIEMENTS

M. Jacques V. Beauchamp

M. Jacques Beauchamp, pensionné du Conseil des Ports Nationaux, est décédé le 8 avril dernier, après une courte maladie, à l'âge de 68 ans.
Il laisse dans le deuil, son épouse, Jeanne Finel et une soeur, Mlle Louisa Beauchamp, plusieurs neveux et nièces. Mme Jacques V. Beauchamp remercie bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs, de messes, soit par visites ou assistance aux funérailles.

MESSE ANNIVERSAIRE

Samedi, le 5 juin, à l'église Ste-Madeleine-Sophie, sera célébré un service pour commémorer le premier anniversaire de la mort de Bernard Grenier, C.A.

**MENARD (Aurore)** — A Montréal, le 30 mai 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Hector Menard, née Aurore Canault, demeurant rue Cuvillier, mère de Marthe (Mme J. O. Roberge), Fernand, Médéric, Yolande (Mme Real Plante), autre fois de Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera celébre à 9 hres, et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MERCIER (Gérard)** — A St-Adele nord, le 30 mai 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Gerard Mercier, époux de Fleur-Ange Lalonde. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee,
745 rue Cremazie est,
à 9.15 hres, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, ou le service sera celébre à 9.30 hres, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOQUIN (Thomas)** — A Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Thomas Moquin, époux de Marguerite Brossard. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
A. Barinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OUELLETTE (Evelina)** — A l'Hôpital Notre-Dame de Montreal, le 30 mai 1965 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Mathias Ouellette, née Evelina Coursol, demeurant à 149 Turcot, St-Janvier, comté Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Joseph Aubin
35 rue Victor Ouest, St-Janvier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Janvier, où le service sera célébre à 10 hrs et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAGE (Napoléon)** — A Cité Lasalle, le 31 mai 1965, à l'âge de 76 ans, est decédé M. Napoleon Page, ex-employé de la Cité Lasalle, époux d'Angelina Dubois, demeurant 7618 Broadway, Cité Lasalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
7619 boul. Lasalle
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacre-Coeur ou le service sera célébre à 9.00 hres, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAYETTE (Henri)** — A Montréal, le 30 mai 1965, à l'âge de 50 ans est décédé M. Henri Payette, époux de Alida Plante, demeurant à 1846 De Lorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PRESSEAU (Zénon)** — A Montréal, le 1er juin 1965, à l'âge de 52 ans est décédé M. Zenon Presseau, époux de Thérèse Paquette, demeurant à 9230, 16e ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera celébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RENAUD (Alfred)** — Subitement, à Montréal, le 31 mai 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Alfred Renaud, époux de Mérilda Major, demeurant 6240 Foucher. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Christ-Roi ou le service sera célébre à 9 h. 30 et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RICHARD (Lina)** — A Lachine, le 31 mai 1965, à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Joseph Richard née Lina Forest, demeurant à Lachine. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-André Hubert ou le service sera celébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROUSSEAU (Walter)** — A Montréal, le 31 mai 1965, est décédé Walter Rousseau, époux de feu Germaine Pièbe, demeurant à 6549, St-Dominique. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juin. Le convoi funèbre partira de la

TARZAN

MOCO

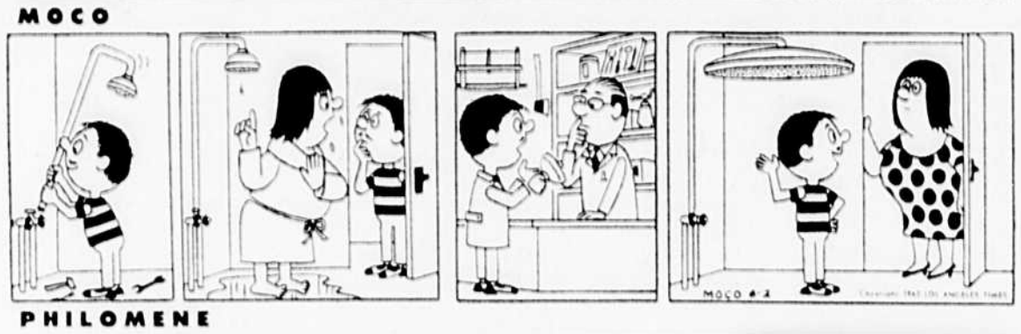

PHILOMENE

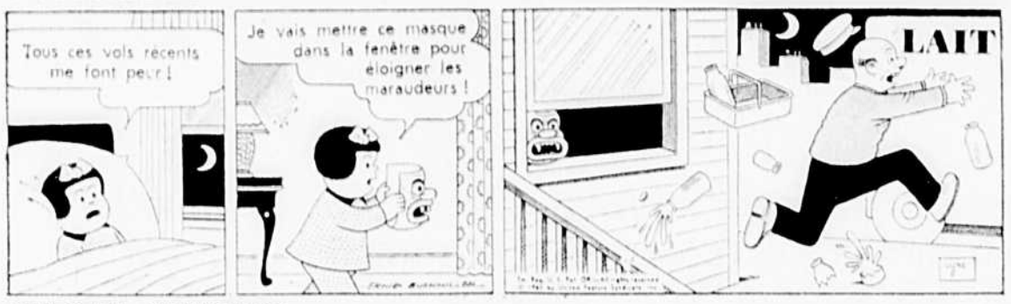


PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

ROGER LA GUIGNE

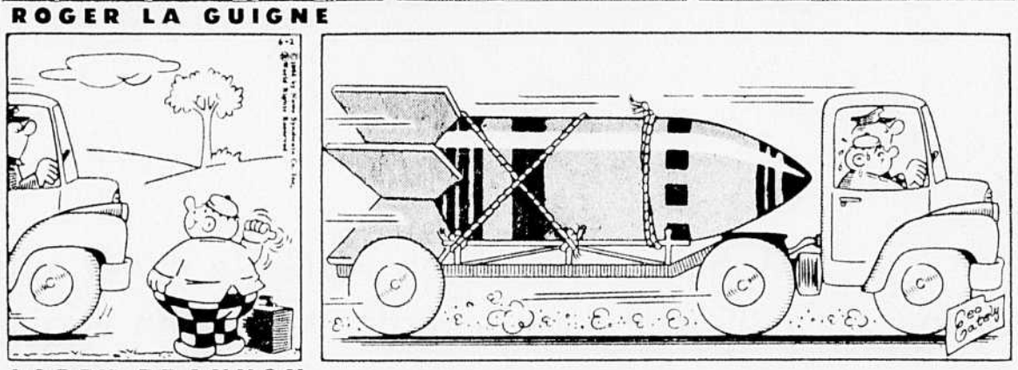

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

## Les décès dans le monde

OTTAWA — **A. Kenneth Eaton,** âgé de 70 ans, ancien adjoint du sous-ministre des Finances et un expert dans les questions de taxation.

SUMMERSIDE, Ile-du-Prince-Edouard — **John S. Wright,** âgé de 64 ans, président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

MOSCOU — **Boris I. Ivanov,** âgé de 78 ans, l'un des fondateurs de la "Pravda".

ROME — **Mgr Louis Durrieu,** âgé de 69 ans, ancien supérieur général des Pères Blancs d'Afrique.

MOSCOU — **Vasily V. Williams,** âgé de 67 ans, un expert russe en industrie pétrolière et le fils de l'un des spécialistes de Staline dans le domaine de l'agriculture.

SPRINGFIELD, Massachusetts — **Robert L. Fontaine,** âgé de 57 ans, auteur natif d'Ottawa dont le roman "The Happy Time" a été adapté et joué à Broadway.

## Nécrologie

### M. Louis-H. Marrotte

M. Louis-H. Marrotte, ingénieur surintendant retraité de l'Hydro-Québec, division des postes de Montréal, est décédé soudainement à son domicile lundi, à l'âge de 83 ans.

Montréalais de naissance, M. Marrotte avait fréquenté l'Académie Westmount et avait été diplômé de l'Université McGill en Sciences appliquées, en 1904. Il avait collaboré à plusieurs entreprises d'électricité en Ontario et en Georgie avant d'entrer à l'emploi de la Quebec-New England Hydro-Electric Corporation, devancière de la Montreal Light, Heat & Power, en 1916. M. Marrotte avait pris sa retraite en 1948.

L'un des premiers membres de la Corporation des ingénieurs du Québec, M. Marrotte avait aussi appartenu à l'Engineering Institute of Canada. Il était également membre de l'église presbytérienne de Knox Crescent-Kensington.

Il laisse sa femme, née Louise Lawrence, de St. Catharines, en Ontario; deux fils, le lieutenant-colonel Gordon, employé de l'Hydro-Québec, et Albert, employé de la Cooperative Wholesale Society Ltd; trois petits-enfants et un frère, Edgar, architecte en retraite demeurant à Long Beach, en Californie.

La cérémonie funèbre aura lieu à 2 h. mercredi après-midi au salon D. A. Collins, 5610 ouest, rue Sherbrooke. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

Le docteur RAY FLETCHER FARQUHARSON, âgé de 68 ans, de Toronto, qui a aiguillonné les recherches médicales au niveau fédéral durant les cinq dernières années, a été foudroyé par une crise cardiaque, hier, à Ottawa. Il était dans cette ville pour assister à une réunion du Conseil de recherches médicales, dont il avait recommandé la création en 1959. Il était vice-président.

## On repêche le corps d'un enfant

La police municipale a repêché hier matin le cadavre du jeune Alain Desaulniers, âgé de 10 ans, noyé le 24 mai dernier, dans la rivière des Prairies, près du Pont Pie IX.

### *Injustice*

Le curé va visiter les détenus de la prison et s'étonne en voyant l'un d'eux :

— "Vous ici ? Vous êtes pourtant d'une très bonne famille !"

— Certes, monsieur le curé, mais les gens n'en tiennent aucun compte . . . "

### HENRY GEORGE (HARRY) ODEN

Le service funèbre de M. Henry George Oden, 49 ans, gérant de la section marine de la J. Pascal Hardware Co. Ltd., a eu lieu ce matin à 10 heures, à l'église St. Veronica, à Dorval. M. Oden est décédé subitement dimanche.

Né à Montréal, M. Oden y fréquenta les écoles publiques. Il était bien connu dans l'industrie du meuble ainsi que dans le commerce de la quincaillerie.

M. Oden s'enrôla dans l'Armée en 1937 et traversa l'océan avec le 17th Duke of York Hussars. Il servit outre-mer de 1940 à 1945 avec le grade de sergent.

Lui survivent son épouse, née Muriel Dorothea Stephen, deux fils, Harry Jr. et Michael, et deux filles, Maureen et Gail. M. Oden laisse aussi sa mère et sa soeur, qui habitent Waterloo, et un petit-fils, Greg.

L'inhumation eut lieu au Champ d'Honneur, à Dorval.


"...à l'eau petits canards" dans cette piscine DUPUIS

Ne plongez pas les yeux fermés...

Piscines profondeur 24 po., diamètre 10 pieds — au 4e étage

Les parois sont en Masonite par sections et de ton bleu ciel. Intérieur en vinyle de qualité durable. Chacune avec le filtre AQUAJET (non illustré) convenant à pareille piscine.

Prix spécial DUPUIS piscine avec filtre **69.88** FACILITES DE PAIEMENT

PISCINES de 10 pieds même fabrication que ci-dessus mais sans filtre ..... 24.88

LE FILTRE AQUAJET de 3000 rpm, moteur 1 1/2 c.v., terre à diatomées ..... 48.88

Venez visiter notre coin des piscines et choisissez parmi nos modèles de 8 à 24 pieds

COMPOSEZ 842-6171 — DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

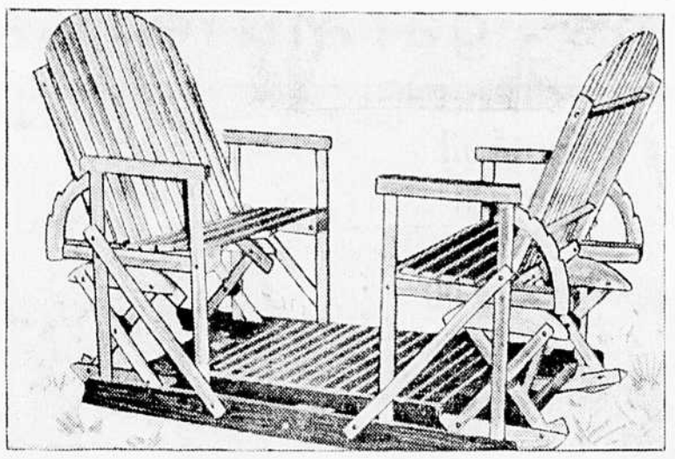

Berceuse hollandaise

sur plate-forme fixe
prix courant 59.95

**49.95**

Solide fabrication de bois verni naturel. Le dossier inclinable à 3 angles. Quatre adultes peuvent s'y asseoir. Les berceaux sont renforcés.

Composez : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

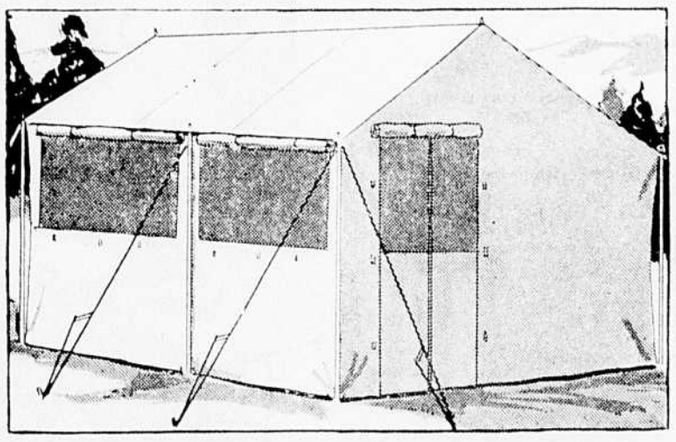

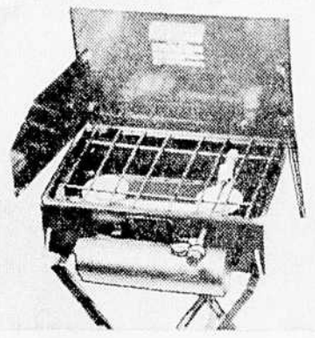

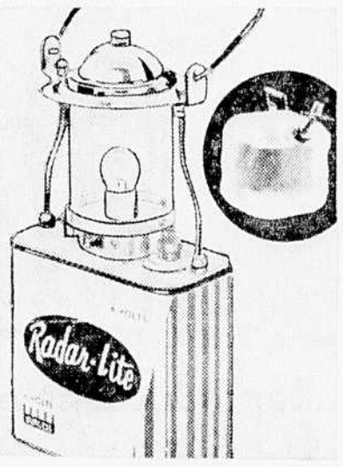


Ensembles camping de 26 pièces chez Dupuis

UNE TENTE RAMBLER de 9 x 12 pieds ton bleu — DEUX SACS DE COUCHAGE 36 x 72 po. en rouge — DEUX LITS PLIANTS 27 x 72 po. ton bleu — DEUX MATELAS PNEUMATIQUES "Capri" 72 x 30 bleu ou rouge — UNE LAMPE DE CAMPING 6 volts TW7 — UNE CRUCHE D'UN GALLON pour l'eau — UN RECHAUD "COLEMAN" (411) avec sa base — UN ENSEMBLE pour la pêche, 15 pièces.

seulement **139.88** (paiements faciles)

TENTES CANADIENNES "RAMBLER" 9 x 12 x 7 pieds. Fameuse fabrication WOODS. La toile de fond caoutchoutée cousue à même les côtés. Rabat tempête. Une large fenêtre à l'arrière et deux autres fenêtres larges de côté. Porte fermant sur glissière. PIQUETS COMPRIS. Toile 11 onces. Prix courant 79.95, chez DUPUIS **69.95** — chaque sac de couchage à bourre de laine, enveloppe robuste 72 x 36 po. Rouge. Glissière pleine longueur. Prix courant 8.99, spécial **5.95** — Une lampe RADAR TW7 chromée 6 volts. Prix courant 9.65, spécial **6.75** — Lit de camp pliant 27 x 72 po. Pieds acier, canevas robuste ton bleu. Prix courant 8.50, spécial **6.94** —

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

DUPUIS 865 est, rue Sainte-Catherine, Montréal — Commandes téléphoniques 842-6171